



LA LIBRAIRIE  
PUBLIQUE 378992

PAR EUGÈNE MOREL

*Quel pédant inventa  
le mot BIBLIOTHÈQUE  
laissant le mot français  
Librairie aux Anglais ?*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

RUE DE MÉZIÈRES, 5, PARIS

LA LIBRAIRIE  
PUBLIQUE  

## OUVRAGES D'EUGÈNE MOREL

---

### ROMANS :

- L'ignorance acquise. . . . (Stock.)  
Petits Français. . . . . (A. Savine.)  
Artificielle. . . . . (Ollendorff.)  
La Rouille du sabre. . . . (Havard.)  
Les Morfondus. . . . . (Ollendorff.)  
Terre promise. . . . . (Revue blanche — Fasquelle).  
Les Boers. . . . . (Mercure de France.)  
La Prisonnière. . . . . (Flammarion.)  
La parfaite Maraîchère. . (Fasquelle.)

- THÉÂTRE: Dans la Nuit (Revue blanche — Fasquelle). —  
Loreau est acquitté (Librairie théâtrale). — La dernière  
Torture (Fasquelle). — L'Innocent (Ondet). — Terre d'épou-  
vante (Librairie Molière), avec A. DE LORDE.  
Stella, avec JULES CASE (Ollendorff).

### ÉTUDES.

- L'Album du Chemineau : Teintes du Nord. (Revue d'Art  
dramatique.)  
Éd. de l'Art dramatique et musical, 1901-1903. (id.)  
Projet de théâtres populaires. (id.)  
Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques  
publiques et de la librairie dans les deux mondes (2 vol. —  
Mercure de France).  
La Librairie publique (Librairie Armand Colin).

LA LIBRAIRIE  
PUBLIQUE



PAR EUGÈNE MOREL

378992

*Quel pédant inventa  
le mot BIBLIOTHÈQUE  
laissant le mot français  
Librairie aux Anglais ?*



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Rue de Mézières, 5, PARIS

1910

SECRET

Copyright nineteen hundred and ten  
by MAX LECLERC and H. BOURRELIER, proprietors of LIBRAIRIE ARMAND COLIN.



# LA LIBRAIRIE PUBLIQUE

---

## CHAPITRE PREMIER

### LIBRAIRIES ET BIBLIOTHÈQUES

1. *Le But.* — Faillite de la mémoire personnelle. — Triple but de la librairie publique : enseigner, renseigner, distraire. — La librairie est une institution *publique*, monument et impôt spécial. Les palais de lecture. *Le Penny-rate.*
2. *Le Mot.* « Free Public Library. » Définitions. Principe. Misc en commun des services concernant la lecture. Forme pratique. — Librairie et bibliothèque.
3. *Littérature du sujet.* — Histoire de la question en France. Livres et documents à consulter.

#### 1. Le but.

Concevoir la lecture comme un service public nécessaire, dont tous doivent profiter, et pour lequel tous doivent payer, non seulement ceux qui en profitent, mais surtout ceux qui n'en profitent pas, car leur ignorance est un danger public, — danger public de loisirs qui ne trouveront que plaisirs imbéciles ou funestes, ou d'un travail qui demeurera routinier, s'il n'est oisieux ou encombrant, — danger public, qui est l'ignorance du pauvre, nuisible à lui-même, à la prospérité de la race et du pays, — danger public, qui est l'ignorance du riche qui, par l'emploi stupide de sa fortune et le pouvoir qu'il a de faire travailler les autres, multiplie le danger de son incompetence.

Concevoir la lecture comme un système d'éducation, l'instruction par soi-même, la libre recherche, la découverte et non la simple acquisition du savoir, — la concevoir ainsi dès l'école, même primaire, et dans la secondaire et dans la supérieure...

La concevoir ainsi pour soi, toute la vie, non pas sous forme de cours complémentaire, post-scolaire, mais comme

MOREL. — La librairie publique.

une nécessité constante, un régime normal, hygiène de son esprit et tenue au courant de ses affaires...

Telles sont les idées directrices d'une institution neuve et d'esprit et de forme, qui n'a pas plus de rapport avec ce que nous nommons *bibliothèques* et notamment *bibliothèques populaires*, qu'avec le commerce de librairie et les conservatoires d'arts et métiers.

Cet organe nouveau de la société moderne fonctionne actuellement dans toute cité des États-Unis ou de l'Angleterre capable d'entretenir une église et une école. Nous ne le connaissons pas en France et n'avons rien qui le remplace. Ce livre, qui veut le faire connaître, n'est qu'un récit de voyage, grossi de documents assemblés et de quelques réflexions.

Nous n'avons pas eu à inventer de mot pour désigner ce rouage essentiel de la civilisation anglo-saxonne. Son nom est français, et nous l'écrivons en français: *librairie publique*.

#### *Faillite de la mémoire.*

Le temps n'est plus où la mémoire d'un homme suffisait à contenir l'ensemble des connaissances utiles à son métier et tout ce qu'il fallait pour la vie civile et politique, et beaucoup d'autres choses dont il était honorable ou agréable d'avoir une idée et de parler.

Le temps n'est plus où l'on attendait de l'instruction qu'elle façonne un cerveau en une sorte d'encyclopédie du savoir humain, une réduction de toutes sciences, que l'homme porterait dans son crâne.

L'enseignement encyclopédique, le forçage pour examens, ont pu aboutir à des succès de concours. Ils n'ont pas abouti à former un esprit. C'est le danger qui guette les civilisations ayant un long passé, de mesurer l'homme à ce qu'il sait et non à ce qu'il peut faire, et de s'encombrer de savants aussi vains que ces magnifiques bibliothèques de France, qui possèdent tant de livres qu'elles ne peuvent jamais donner celui qu'il faut quand il faut.

De même qu'un ébéniste sans ses outils est plus embarrassé devant un morceau de bois qu'un sauvage, de même qu'un mécanicien sans son automobile n'est pas plus rapide qu'un coureur, un savant sait bien peu loin de sa bibliothèque; on *sait* avec des livres, comme on est adroit avec des outils. Et il y a lieu d'apprendre à se servir des livres, non d'apprendre tout ce qu'il y a dans les livres.

Et si l'on peut avoir quelques outils à soi, il n'y a plus moyen, même pour les très riches, de posséder à soi seul tous les engins de la civilisation. Les livres sont trop nombreux et surtout ils changent trop, pour qu'un individu puisse en posséder seul un ensemble suffisant, et au courant. Leur mise en ordre et à jour est un métier spécialisé. Mais l'art de s'en servir doit être connu de tous.

Devant l'afflux incessant de l'invention, il a fallu des engins plus souples et plus modernes que les antiques et lourdes mémoires particulières. Elles ont fait place à des machines qui laissent l'homme plus libre, plus dispos.

*Triple but de la librairie publique : enseigner, renseigner, distraire.*

Voilà comment les livres dont les collections formaient jadis ce que l'on a nommé des *bibliothèques*, sortes de réserves de savoir, témoins des âges passés, ouvertes seulement à un rare public d'historiens, à peine grossi de quelques étudiants faisant l'économie de leurs manuels et de quelques retraités, pour qui c'est une transition entre la vie active et l'éternel repos, les livres, dis-je, sont devenus, depuis moins d'un demi-siècle, une nécessité de la vie ordinaire, une institution auquel le mot de *bibliothèque*, usé à d'autres fins, ne peut plus convenir, et dont le rôle est triple :

1° *Renseigner*. Fournir vite, à toute heure, suivant les besoins de l'instant, les renseignements, la documentation de la vie, des sciences, des métiers. C'est un bureau public de renseignements généraux.

2° *Enseigner*. Le dépôt public de livres est objet et moyen d'enseignement, je dirais : d'auto-enseignement (self-instruction). Cela a commencé par être l'annexe de l'école. Cela devient aussi important que l'école même. Ne comptez plus bourrer les cervelles d'élèves de ce fatras que la mémoire vomira sitôt l'examen passé, apprenez-leur à se servir des livres, à chercher par eux-mêmes, à recourir aux livres dès qu'ils ignorent. C'est la méthode de recherche personnelle substitué au manuel, au recueil de morceaux choisis, à tout ce qui s'apprend par cœur.

3° *Distraire*. Les religieux appelleront cela élever, purifier l'âme. Ce n'est point œuvre vaine ni peu urgente. La réduction progressive des heures de travail fait du bon et sain usage des livres une actualité brûlante. Écartons toute controverse morale ou confessionnelle. Ceci intéresse tous, reli-

gieux, déistes, athées, et n'attaque d'autre foi que celle des cabaretiers.

Ces trois rôles ne se séparent guères. Il n'est pas aisé de distinguer le rôle moral et instructif des bons livres, et la simple distraction des lecteurs de romans, ni de juger les effets de la poésie, du théâtre, de la musique, et l'histoire. Le journal, si important dans les établissements que nous allons décrire, est à la fois de la documentation, de l'enseignement de doctrine et une distraction. Pour l'instant, contentons-nous de souligner les traits les plus originaux, l'activité moderne de ce qui a succédé aux anciennes bibliothèques.

*La librairie est une institution publique.*

Donc le temps est venu, après un demi-siècle d'efforts qui triomphent aujourd'hui en Angleterre, en Amérique, de concevoir la lecture comme un service public, municipal, analogue à la voirie, aux hôpitaux, à la lumière — celle du gaz, — à l'hygiène — celle du corps.

Comprenons bien. Il ne s'agit pas ici de conserver des livres, mais d'en lire. Le grand nombre de livres, dont les villes se vantent, ne doit pas nous tromper. Ils sont destinés à périr. Ceux-là seuls survivront qui sont sans intérêt. Le livre ici est une chose vivante, qui va de l'un à l'autre, communique son esprit, s'use, et meurt.

Nous n'avons absolument rien de tel en France.

Dans la pratique, cela se compose de deux éléments :

- 1° Un monument spécial ;
- 2° Un impôt spécial.

*Le palais de lecture.*

C'est un monument destiné, entre autres buts, à contenir des livres et cet impôt en partie à en acheter, mais c'est là un rôle secondaire, accessoire, qui peut faire défaut : des villages peuvent avoir un fort beau monument, payer un impôt relativement fort, et ne conserver aucun volume. Les livres viennent pour trois mois de la ville voisine ; — bien mieux, les gens apportent leurs livres et leurs journaux, comme autrefois à la veillée. Les clubs, les sociétés y ont leur case spéciale. Ce n'est pas une cave, mais un débit, « non un réservoir, mais une fontaine », dit Melvil Dewey. Les dépôts de livres peuvent être ailleurs. Avant tout c'est un monument.

Ce monument est *beau*. Il doit être le plus beau de la

ville. Avec la mairie, l'église, la pharmacie et l'école, il constitue la Cité.

Il est toujours ouvert, sauf aux heures où l'on dort. Il est ouvert comme les parcs, comme les cafés, du matin jusque vers dix ou onze heures du soir, et il n'y a pas d'interruption.

Ne cherchez donc aucun analogue en France parmi les bibliothèques, musées, et autres institutions savantes, scolaires, populaires. Un grand cercle y ressemble beaucoup plus, ou bien les salles communes des grands hôtels modernes. Les anciens avaient les *thermes*, la *basilique*. Le moyen-âge avait l'église, la halle, l'hôtel de ville. Chez les Arabes, il y a le hammam et le souk. Si chez nous, les magasins de nouveautés essayaient...

C'est enfin le lieu où les citoyens, leurs affaires terminées, s'assemblent.

Ils s'assemblent, pourquoi faire ?

Savoir les nouvelles, s'entretenir de leur métier, de la chose publique, acquérir des faits et des idées, se distraire et se grandir. Ils s'assemblent pour parler... — Non. Voilà où l'âge moderne diffère des temps anciens.

Pour tout cela, *parler* n'est plus nécessaire.

On lit.

Nous avons à faire connaître aux bavards que l'imprimerie est inventée et qu'il est temps qu'elle entre dans l'usage courant. On ne crie plus par les rues les nouvelles et édits du roi. Les hérauts sont remplacés par les journaux.

Il est bon de parler, et meilleur de chanter. C'est un plaisir spécial, un exercice d'hygiène. Mais il n'a plus pour but de nous apprendre quelque chose. Les renseignements utiles se trouvent avec plus de sûreté dans des livres que dans la mémoire des hommes. On ne demande plus aux vieillards de dire de belles histoires. On en lit de plus belles et de plus exactes. Et tout l'art populaire, légendes, poèmes, chansons, ce n'est plus que dans les livres qu'on les trouve nature. C'est ainsi.

Avant tout donc l'institution se compose d'une salle de lecture des journaux du jour, des renseignements locaux, commerciaux, agricoles ; puis une salle pour les enfants, une pour le prêt des livres, et la bibliothèque comme nous l'entendons : histoire, sciences, romans, etc. Mais on y voit aussi parfois une salle de bains, piscine, gymnase, un salon,

un musée, un auditorium, ou salle pour conférence et projections lumineuses, un préau et jardin avec bancs pour s'asseoir et lire, tout ce qui peut donner une direction instructive, utile, saine, aux heures où l'homme n'est pas pris par son métier strict. On a parlé de la faillite de la science, avant qu'elle s'établisse et se mette aux affaires. Voilà : elle s'y met. La science entre dans la vie quotidienne et commune. Si elle ne résout pas les questions insolubles, à ceux qui jugent d'une vérité aux résultats elle offre un choix de grandes vérités avantageuses. Et dans le bon courant utile de l'existence, elle apporte de la joie, de la propreté, de la beauté, elle unit et égalise les voisins, elle nettoie, elle élève. On peut la voir à l'œuvre, ses affaires sont prospères.

#### *L'Impôt, ou Penny-rate.*

Le *penny-rate* anglais veut dire : centimes additionnels pour la *library*. Pour elle, non pour autre chose.

Consultés spécialement, souvent par *referendum*, les citoyens ont voté leur cotisation pour des livres. Non pour l'instruction du pays, la grandeur de l'Angleterre, l'orgueil du musée Britannique ! mais pour leurs livres, ceux qu'ils vont lire chez eux, cette année. Et s'ils ne votent pas leurs deux sous, ils n'auront pas les nouveautés. En République française, un citoyen de Carpentras se réveille le matin avec la charge d'entretenir non la fanfare de son pays, mais l'Opéra, et d'élever les statues à il ne sait pas qui, il ne sait pas où. En monarchie anglaise un sujet de Litchfield ne donne pas dix sous pour l'opéra de Covent-Garden, mais deux sous par 25 francs de la masse imposable pour la librairie de sa ville. C'est très différent. Et quand il passe — chaque jour — devant sa librairie, il n'entre pas en électeur grincheux savoir « ce qu'on fait de l'argent des contribuables », il vient simplement jouir d'une satisfaction qu'il s'est payée.

Si pour quelques villes où récemment le *penny-rate* fut obligatoire, et d'autres où d'autres revenus l'ont remplacé, ceci n'est pas la toute exactitude, c'est bien là l'esprit qui crée la librairie publique, si différente de nos bibliothèques : non un dépôt de livres précieusement conservé, mais un crédit continu pour lire, se servir des livres, s'en servir, c'est-à-dire ne pas les conserver.

Et cette *spécialité* de l'impôt importe. Des sommes globales, ici, vont à l'armée, marine, subventions, com-

merce, voirie, menus plaisirs, sans qu'on puisse distinguer si l'on paye pour fournir à Londres du sucre meilleur marché ou pour agrémenter la liste civile de Paris. On peut dire qu'en France les bibliothèques viennent de haut. Elles sont, comme les officiers, d'une autre race que les soldats : elles ne se mêlent pas au public. Elles sont des institutions. Elles existent parce qu'il est beau, digne et noble qu'elles soient. Elles ont la grâce. Nul besoin de se justifier quotidiennement.

Ces deux tendances des bibliothèques s'accusent dans l'admission des journaux. Tel Français, qui ne lit que ça, s'indigne d'en voir dans une bibliothèque. Là-bas, où on lit tant de livres, les journaux forment les trois quarts de la lecture sur place. C'est la condition même d'une librairie vivante.

Je sais bien qu'ils ne valent pas cher et je vois faire la grimace à l'idée d'encourager une telle lecture. Erreur. Il n'y a pas de danger des journaux, mais d'un journal. Ouvrir des salles de périodiques, c'est justement détruire cette force exécrationnelle du mensonge imprimé. Les menteurs se contredisent ; détruire le monopole qu'a ce *six ou huit* pages d'abêtir un pays, c'est faire à l'abâtissement beaucoup de tort.

Rien donc qui ressemble à ce que nous avons sous le nom de bibliothèques. On ne s'est pas occupé d'un « fonds » de livres. On n'a pas recherché les legs de vieilleries, les lourdes collections dont les héritiers ne veulent pas s'encombrer, et les bouquinistes encore moins, ni les rebuts du panier de sociétés dissoutes, ces entassements de papiers qui usent temps et crédits. Les crédits de fondation furent employés à la construction *intégralement*. De la place, des salles commodes, d'abord. Ensuite un crédit annuel.

Il y a eu des mécomptes ; le succès passa l'attente, et la place, prévue largement, devint trop étroite. Mais en gros, dans les villes d'Angleterre, le résultat est atteint, et la maison de lecture, là où il y a des chaumières, le palais, là où il y a des maisons, se dressent partout.

On en compte des centaines dans le Royaume-Uni. C'est aussi beau que l'église, que l'hôtel de ville, c'est aussi gai que le bar, cela brille comme le théâtre. Le soir jusqu'à dix heures, cela invite, dans la brume. Il y fait chaud, il y fait clair, il y fait propre. Et l'on y est toujours en bonne compagnie.

## 2. Le mot. — Définitions.

*Library et Librairie.*

Le mot anglais est *free public Library* : *Free*, gratuit. *Public*, supporté par la contribution publique.

Comment dire en français ?

« Bibliothèque libre ? publique ? gratuite ? du peuple ? municipale ? »

Jc voudrais un autre mot que *Bibliothèque*. Cette ambition est folle, on ne commande pas l'usage...

Cependant il s'agit d'une chose nouvelle en France. Il faut me faire comprendre. Pour se faire comprendre, il faut des mots connus. Je n'en trouve que deux : BIBLIOTHÈQUE. LIBRAIRIE. J'ai d'abord dit « bibliothèque », en ajoutant les adjectifs *libre* et *publique*. Je vois bien qu'on n'a pas compris : on a compris « populaire ».

Ce que nous désirons voir établir en France n'est pas plus une « bibliothèque populaire » qu'une bibliothèque dite « savante », ou spéciale, musée d'incunables ou collection particulière, ou qu'une scolaire, ou qu'une régimentaire. C'est tout cela et bien autre chose : bureau de renseignements, salle de journaux, etc.

Mais le mot *librairie* a pris un sens tout autre : boutique où se vendent les livres, « commerce du libraire », dit Larousse, qui ajoute : « autrefois : bibliothèque ».

Eh ! bien, ce mot d'autrefois, qu'on détourna de son sens, me semble encore plus près de la chose à créer, — boutique et magasins où s'offriront au choix [et rien ne dit que ce soit tout à fait gratuitement] livres, revues, journaux, idées de l'industrie, documents du commerce, .. — que le mot nouveau, barbare, mal acclimaté en France après plusieurs siècles d'essai : le mot *Bibliothèque*, qui sert à désigner des livres que l'on conserve au lieu de les donner à lire, — livres réservés à une classe spéciale, savants ou archéologues, quand c'est *bibliothèque* tout court, réservés aux pauvres quand s'ajoute le mot *populaire*.

« Librairie » prête à confusion. Oui, mais avec les boutiques où on vend des livres. Confondre avec une bibliothèque qui les *conserve* est bien plus grave.

L'Allemagne, dernière venue à comprendre le rôle de cet organe spécial de la société nouvelle, a créé un mot neuf : *Bücherhalle*. Traduirai-je « halle aux livres » ? Non, le mot *halle* ayant pris le sens de marché, il faudrait, comme le

mot *library* le faire revenir d'Angleterre, l'orthographier *hall* et le prononcer *hól*.

Qu'importe le mot ? Bien peu, lorsque la chose existe. Le public a vite fait d'adapter un sens neuf ou de couper ce qui le gêne. Il peut dire *bibli* comme il dit *auto*. Un fondateur donnera peut-être son nom, ou l'on en forgera un tel que *Lectorium*. Il est certain qu'on ne dira pas *bibliothèque*...

Mais ce qui importe peu lorsque l'on a la chose; importe énormément lorsqu'elle est à créer. Il faut qu'on la comprenne et, pour la faire comprendre, que l'on emploie des mots. Alors le mot importe.

Qu'est-ce donc qu'une librairie publique (*free public library*) ?

Ce livre est tout entier écrit pour le faire comprendre. Il faut tout de même en quelques mots le dire de suite, pour plus de clarté. Mais je le dis sous réserve me méfiant de ces pièges : les définitions. Les choses vivantes n'ont pas de caractère immuable, et ceci est chose éminemment vivante.

#### A. Principe.

Une librairie publique est la mise en commun dans une région de tous les services concernant la lecture.

*Mise en commun.* — Le donateur qu'on trouve parfois à l'origine ne joue que le rôle d'initiateur. Il y a effort de tous. Le mode le plus commun d'effort est l'impôt consenti. C'est un tant pour cent additionnel s'ajoutant aux contributions directes (Angleterre), voire un impôt spécial (par exemple sur les chiens dans telle ville d'Amérique). Et tous les degrés existent : 1° *subscription library* ; ceux-là seuls profitent qui consentent à payer ; 2° tous profitent, et l'impôt est obligatoire pour tous après referendum, vote de la majorité ; 3° les villes d'un certain chiffre de population (40 000 en Angleterre) sont obligées de voter cet impôt.

Pourquoi mettre en commun ?

Pour bénéficier d'un service général, plus commode. Une librairie organisée a des catalogues et vous trouve de suite non seulement le livre que le marchand mettra du temps à vous fournir, celui que vous ne pouvez pas acheter, celui que faute de place vous ne pouvez conserver, celui enfin que

vous avez chez vous, mais que vous avez rangé trop bien pour vous souvenir de l'endroit où il est.

Avantages d'heures. Une librairie publique est toujours ouverte. économie de temps, d'argent... Pour bénéficier de ces commodités, qu'elles ne peuvent avoir isolément, les sociétés savantes, commerciales, les syndicats, les patronages, les écoles surtout mettent leurs livres à la Librairie publique, toujours ouverte, placée au centre de la ville, pourvue de succursales dans les quartiers, et d'un service de transport à ces succursales. Les livres sont confiés sous certaines réserves, salles spéciales par exemple, ou droit exclusif au prêt à domicile. Il y a échange de services.

*Tous les services concernant la lecture.* — Tous. Il y en a donc d'autres que celui de fournir des livres ?

Tout d'abord, il n'y a pas seulement ce que vous appelez des livres. Il y a, principalement, des journaux, des revues, périodiques de toutes sortes : annuaires, catalogues, tarifs, indicateurs du commerce, des transports, chemins de fer et navigation, des cartes, des guides. La librairie publique est là pour tous les renseignements, et elle est pourvue de « bibliothécaires » qui renseignent. Ils ne se contentent pas de renseigner, ils provoquent les demandes. Sur les questions du moment ils publient des listes de livres à lire. Les catalogues ne sont pas seulement au courant des livres reçus : ils sont au courant des affaires publiques de l'heure présente, et se hâtent d'offrir tout ce qui peut les éclairer.

On a joint aux librairies publiques les choses les plus diverses, salons, salles de conférences, de concert, de spectacle, musées, billards, et jusqu'à des bains. Il ne faut point en rire. L'antiquité avait ses *thermes*, vrais musées d'œuvres d'art, pourvus de bibliothèques, et ses gymnases qui n'étaient points hantés par des sots. Nous nous bornerons à la stricte lecture, au service de renseignements et aux expositions temporaires, seul moyen de faire jouir le public des gravures et des beaux livres.

Enfin, de plus en plus, la librairie publique resserre ses liens avec l'enseignement, et devient le *lieu de travail* des élèves.

### B. *Forme pratique.*

Dans le fait, les librairies publiques sont de beaux monuments placés dans les centres les plus fréquentés des villes, pourvus de succursales (branches) dans les autres

quartiers, aidés même par les simples dépôts. Ainsi notre service de poste a palais central, bureaux de quartier, offices auxiliaires. Les succursales reliées entre elles et au centre par un service de voitures quotidien.

La Librairie publique — centrale ou succursale — comprend essentiellement trois salles :

1<sup>o</sup> *Journaux*. — On les lit debout. Ils sont pendus à des tringles ou étalés sur des meubles spéciaux ;

2<sup>o</sup> *Prêt*. — Guichets pour la délivrance des livres. Tables pour la consultation des catalogues. Grands appareils indicateurs où sont portés, par numéros apparents de couleur différente les *sortis* et les *rentrés* ;

3<sup>o</sup> *Référence*. — Consultation sur place des livres qu'on ne prête pas (1<sup>o</sup> livres d'usage courant : dictionnaires, manuels, etc. ; 2<sup>o</sup> livres trop demandés : revues, périodiques, guides de voyage, etc., et livres qui viennent de paraître ; 3<sup>o</sup> livres à gravures, fragiles ou précieux). On range souvent dans la salle des journaux, les revues, indicateurs et annuaires.

A ces trois salles se joint le Magasin des livres, qui de plus en plus s'ouvre au public, permettant la recherche sur les rayons même (*open Shelves*). Laisser l'accès des magasins libre au public, le laisser se promener librement, prendre et remettre lui-même en place les livres méthodiquement rangés... Ici encore, ne riez point. Cela existe et donne de bons résultats. Nous montrerons que des essais de ce genre, même en France, ont réussi.

A ces trois salles une annexe, presque toujours : la salle de la jeunesse. Les enfants et jeunes gens sont entraînés très tôt à se servir de la librairie publique.

Autre annexe : les dames. Il paraît qu'il faut les mettre à part. — Enfin, souvent une salle spéciale pour les aveugles.

Nous avons dit que des Sociétés, parfois des Instituts, pouvaient avoir des salles réservées.

### *Librairie et bibliothèque.*

Mais il est une autre dépendance dont nous devons parler de suite. C'est, si vous le voulez bien, la Bibliothèque.

La Librairie publique ne la supprime pas.

Nous avons dit : un monument — le plus beau possible — au milieu de la ville, au point le plus fréquenté, là où le terrain est le plus cher.

C'est dire qu'on n'a pas la place de loger des millions de

volumes. Et point n'est besoin, avec un système de dépôts et succursales reliés par un service de transports, de s'encombrer. Le téléphone transmet les demandes. Croyez que si à notre Nationale par exemple, le *Petit Mussipontin* ou la *Semaine religieuse de Saint-Pol-de-Léon* que vous pouvez avoir en les demandant la veille, étaient dans la plaine Saint-Denis et venaient en automobile, au lieu d'occuper à 500 mètres de la salle de travail un terrain qui vaut mille francs le mètre, sans autre moyen de transport que les jambes d'anciens militaires, ils arriveraient aussi vite.

Il n'y a donc pas besoin de magasin géant, mais de communications rapides. Même les cent mille volumes environ qui sont nécessaires à la salle de référence, ne vont pas dormir là, inutiles. Chaque année on brûle un gros lot de volumes salis par le prêt, mesure hygiénique, et on extrait les volumes devenus d'usage exceptionnel : annuaires vieillis, éditions périmées, journaux d'il y a dix ans, et ces honorables reliques, on les donne à garder au conservateur d'une *Bibliothèque*.

Nous reprendrons tous ces points. Je n'ai voulu ici donner qu'une idée générale, variable comme l'est toute chose vivante. C'est cette vie qui caractérise particulièrement la *Librairie*, et j'oppose ce terme à *Bibliothèque*, son contraire. L'une a des *agents*, l'autre des *conservateurs*. Deux rôles : user, conserver. L'un doit être fier si au bout de l'année il constate que cent ou mille volumes de plus que l'an passé sont bons à brûler, lus, craqués, salis. L'autre *doit* interdire même le feuilletage d'un livre si le toucher risque d'en écailler les peintures fragiles. La Bibliothèque a été faite pour un temps où le livre était un objet rare, presque unique. Il le fallait à tout prix sauver de la destruction. L'autre vient en un temps où il y a trop de livres, où nul ne peut garder chez soi tous les documents qu'il faut pour son métier, son instruction, sa simple distraction. Dans l'effroyable multiplicité des livres elle apporte un guide, un choix, des moyens rapides de communication.

Nous tenterons de prévoir la plupart des objections. L'on nous taxe souvent de paradoxe, ce qu'il faut attribuer à une méprise sur la forme. Tel a cru me réfuter qui n'a fait, plus longuement, que répéter sur un autre ton ce que je disais. Mais je n'invente rien, que je sache. Ce dont je parle existe, on peut y aller voir. Ce n'est pas une découverte de sorcier.

Il y aura partout bientôt, sauf en France, des librairies publiques.

Il n'est pas besoin d'aller en Amérique... Les *Librairies* nous adressent leurs *reports*, avec statistiques précises, budget, photographies. Tout cela est consciencieusement classé à la Bibliothèque nationale, et l'anglais est-il donc si difficile à lire?

A nos portes, — 32 francs, à Pâques, aller et retour, — Londres nous offre 80 *free public libraries* plus ou moins bien installées, mais ouvertes de 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir sans interruption. Ce ne sont pas les plus belles de l'île, mais la visite en est plus nouvelle pour nous que celle de la *Library* du British Museum qu'il « faut avoir vue », et qui, tout compte fait, ne vaut pas notre Nationale.

### 3. Littérature du sujet.

Qu'une institution si importante n'ait pas, en France, fait l'objet d'études, d'enquêtes, de projets, on hésite à le croire...

Cela est, pourtant.

Cela est, par suite de confusion. Les bibliothécaires ont dédaigné ces maisons neuves et bruyantes, sans livres précieux ni manuscrits, où on communique des documents commerciaux et des romans, où « la lecture du Bottin, écrit l'un d'eux, semble un idéal à M. Morel ».

Nous avons eu d'excellentes études sur les bibliothèques populaires. Un livre de M. Pellisson, *les Bibliothèques populaires en France et à l'étranger*, Paris, 1906, très documenté, très complet, et avant lui, un livre de M. de Saint-Albin, une étude de M. Chevalley... On entrevoit bien le problème, mais toujours comme une institution charitable, parfois un contrepois à la propagande des bibliothèques paroissiales, toujours une « populaire ».

Une *populaire* diffère autant de la librairie publique que la loueuse de volumes du coin, mercerie, papeterie et journaux, diffère de la bibliothèque de l'Université. L'habitude de flétrir du nom de populaire toute collection de livres qui n'est point destinée à l'archéologie ou la critique littéraire est peut-être la cause unique du retard des bibliothèques françaises, et les esprits les plus larges et les plus au courant de la question ont fait cette confusion.

L'ancien administrateur de la Nationale, M. Léopold Delisle, paléographe éminent, mais dont l'influence fut selon nous fâcheuse, se plaignait au Congrès des bibliothèques, en 1900, que nos grandes bibliothèques, et jusqu'à la Nationale « tendent à devenir de véritables cabinets de lecture dans lesquels on vient demander des ouvrages de vulgarisation et de lecture courante » et proposait la création de grandes bibliothèques publiques, riches d'une centaine de milliers de volumes, pas plus, qui suffiraient, disait-il avec un certain mépris, « aux recherches des hommes des lettres ». C'est la librairie publique entrevue dans cette utilité spéciale : décharger le service des autres bibliothèques, où le monopole de l'archéologie ne serait plus troublé...

Dans les rapports du même Congrès, publiés par M. Henri Martin, figure une excellente étude de E.-Daniel Grand sur les bibliothèques des États-Unis.

Cependant, confusion complète avec les populaires, mépris pour tout le côté pratique et d'actualité, et surtout ignorance, il a pu se faire qu'une institution acquière en Amérique, en Angleterre, en Australie une importance aussi grande que l'œuvre de création d'écoles primaires gratuites et obligatoires l'a été en France, que cette institution se répande jusqu'au Japon, que l'Allemagne, si bien outillée de bibliothèques savantes, en sente la nécessité et se mette, méthodiquement à en établir partout, sans qu'un livre, sans qu'une revue — même la *Revue des bibliothèques*, — sans qu'un journal signale nettement cet organe nouveau de la société moderne.

L'Officiel avait publié un rapport de G. Depping en 1877. Qui l'a lu ? Mais bien plus tard, en 1906, dans l'excellente petite revue *Pages libres*, on trouve un article signé Brenn (t. XI, pp. 497-501) qui décrit avec autant d'enthousiasme les « Bibliothèques libres » d'Angleterre, qu'il décourage d'avance tout espoir d'en fonder en France.

D'ailleurs de nombreux voyageurs, et d'éminents, allaient en Amérique ! Je veux bien que la plupart y allaient pour enseigner, non pour apprendre. Ils avaient à conclure contre la République, à flatter des clients fort riches en vérité, à comparer la jeune fille d'ici et celle de là-bas, à prendre figure d'explorateurs confortables. Quelques-uns visitèrent les bibliothèques. M. Doumer s'émerveilla des mécanismes, et nous avons eu quelques bons articles sur l'importance des collections, la rapidité des communications, et surtout la grande générosité des donateurs. M. Ch. V. Langlois, directeur

du Musée pédagogique, signalait du moins l'*apostolat* des librarians américains, citait le mot de Dewey : « Autrefois les bibliothèques étaient des réservoirs, aujourd'hui elles sont des fontaines. »

Les bibliothécaires français avaient cependant déjà pu lire en anglais un livre très remarquable paru dans les Gannett Series : *The free Library* par Ogle, 1897. Le livre d'Ogle pose les règles juridiques et fiscales, puisqu'avant tout la Library est un impôt, donne un historique, dresse l'état de villes qui ont une librairie en fonctionnement et montre ce qui reste à faire.

L'Allemagne à cette époque n'avait encore rien que des bibliothèques savantes, surtout universitaires, d'une grande richesse, il est vrai. En 1900 parut le livre de E. Schultze : *Freie öffentliche Bibliotheken, Volksbibliotheken und Lesehallen*. Aujourd'hui les Lesehallen ou Bücherhallen — ce sont les mots qui ont fait fortune — sont en pleine floraison.

Enfin paraissait à Amsterdam, en 1906, un livre très complet, bien ordonné, qui, tout en posant nettement le problème moral ou social, est un vrai manuel pratique : *Openbare Leesmusea en Volksbibliotheken*, du Dr H.-E. Greve. Je n'ai eu connaissance de ce livre qu'en en recevant la traduction allemande, tout récemment<sup>1</sup>. Nous y ferons de nombreux emprunts. Tous ceux que le sujet intéresse doivent étudier cet excellent ouvrage.

Je reviens à la France. En avril 1909, la Société du *Mercur de France*, à Paris, faisait paraître deux volumes de xiv-390 et 460 pages sous ce titre :

Eugène Morel. **Bibliothèques.** Essai sur le développement des Bibliothèques publiques et de la Librairie dans les deux mondes. Tome I : *Ce qu'on lit. Les budgets d'achats. Enquête sur les Bibliothèques de France. La Science et les Bibliothèques, L'Effort allemand. Les Bibliothèques populaires. La Bibliothèque Nationale. Le British Museum. Washington. Berlin. L'Europe et l'Univers.*

Tome II : *La Bibliothèque libre. L'Ère des Bibliothèques en Angleterre et aux États-Unis. « Free public Libraries ». M. Cornegie. Le Commerce des livres : Vente, Location, Prêt. L'Avenir. Devant l'invasion des livres. La Production mondiale. Le Dépôt légal. Bâtisse et Mécanique. Cotologies. La Classification décimale. Administration et Métier. Ce qu'il faut mettre dans une bibliothèque.*

1. Das Problem der Bücher- und Lesehallen, von Dr H.-E. Greve, aus dem holländischen übersetzt von Anna J. Jungmann, mit einer Einführung von Dr C. Nörrenberg. Leipzig, Maas et Van Suchtelen, 1908.

Cet ouvrage, si général qu'il soit, n'est qu'un vaste plaidoyer pour la Librairie publique. Elle y porte le nom de Bibliothèque libre. J'avais cru ce mot clair, suffisant. Je vois qu'on a compris bibliothèque populaire, et c'est ce qui me pousse à proposer un autre terme.

Ce n'est pas un ouvrage bâti sur plan, dans un but préconçu. Je ne connaissais pas, quand je l'ai commencé, les *free Libraries* étrangères. J'étais plus frappé de l'inutilité de nos bibliothèques et de l'argent qu'on y gaspillait, sans autre profit que de flatter quelques manies de bibliophiles ou d'historiens, que de l'utilité qu'elles peuvent avoir, du rôle immense qu'elles peuvent jouer dans nos sociétés. Je ne rougis pas d'avoir pensé ce livre en l'écrivant, car j'ai mis un bon nombre d'années à l'écrire.

Je voulais d'abord parler de la Nationale, de son public, de son catalogue, des grandes bibliothèques. J'ai visité en détail le British Museum, pour comparer. Mais cela m'a amené à visiter à Londres de petites librairies, à traverser l'Angleterre... et j'ai compris qu'il y avait à parler de choses autrement intéressantes que du public restreint — et pas toujours savant — de ces grands établissements.

Mon livre bouleversé du coup porte les traces évidentes de l'ordre mis après, qui peut s'appeler désordre. Devais-je le refondre ou le laisser tel quel ?

Il comprend trois parts, pêle-mêle : une négative, — attaque, pamphlet contre les bibliothèques et leurs bibliothécaires, leurs catalogues vains, la lésinerie de l'État et des villes..., — une part didactique, où je propose des idées et plans sur la bâtisse, la mécanique, le classement, etc., et tente une statistique des bibliothèques publiques et de la production des livres, — enfin une part positive : la Bibliothèque libre.

Je crois n'avoir pas eu tout à fait tort de laisser le lecteur suivre les phases hésitantes par lesquelles j'avais passé moi-même : 1° c'est absurde et ne peut durer ainsi. — 2° comment ferait-on mieux ? — 3° le mieux existe. Il n'y a qu'à l'étudier et à l'appliquer.

Les lecteurs ne trouveront pas ici la critique de l'état de nos bibliothèques. C'est seulement la part positive que j'ai cru devoir reprendre, la présentation de la « Librairie publique », les moyens d'en créer en France.

La récompense d'ouvrages de ce genre n'est pas dans

quelques compliments adressés à l'auteur, ou une vente qui ne peut payer le travail, et les livres qui critiquent nos institutions ne peuvent attendre d'elles les honneurs dont elles disposent. La seule vraie récompense est qu'une part de ce que vous dites soit comprise, s'exécute, et que bientôt votre livre, qui réclamait ce qui est depuis devenu banal, ne soit plus qu'un document inutile : de l'histoire.

Nous n'en sommes pas là. Si peu, qu'au bout d'un an j'écris de nouveau, pour insister. Mais si je reprenais la seule partie critique, que de corrections, que de réserves j'aurais à faire ! Beaucoup de nos bibliothèques se sont modernisées. Je ne l'attribue pas à ce livre. Je me flatte seulement qu'il ait exprimé plus énergiquement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici des idées, des nécessités partout senties. Je ne suis plus seul. Des groupesses forment, on recherche activement les moyens ici de transformer nos bibliothèques, là de créer de vraies modernes « librairies ». Et plusieurs m'ont demandé de publier à un prix qui le puisse répandre davantage et aussi sous une forme moins blessante pour tant de bonnes volontés, dont l'effort se débat dans le ligotage administratif, les idées essentielles du livre « Bibliothèques ».

C'est ce que je voudrais faire ici.

Oui, les premiers encouragements me sont venus de bibliothécaires, qui m'ont écrit spontanément. J'ai pu constater que du Nord au Sud de la France, et de Saint-Etienne dans le centre à Verviers en Belgique, ceux qui s'efforcent vraiment de moderniser leurs bibliothèques ne s'offensaient pas de ce qu'on pouvait dire du marasme actuel.

Puis des écrivains. Je voudrais citer les beaux articles de Paul Margueritte, de Jules Case, et aussi MM. Edmond Pilon, Ernest-Charles, Henry Mazel, Louis Dumur, Jules Bertaut, H. Lapauze, Jean Vignaud, qui dans un journal populaire, le *Petit Parisien*, acceptait pour la France le principe du *penny-rate*, et adoptant pour la librairie publique le terme « Palais de lecture », l'opposait nettement à nos populaires :

On y chercherait en vain les livres capables d'instruire un ouvrier dans sa profession ; ce qu'on a voulu, c'est distraire avant tout, et comme les romans sont vite lus, toute l'adresse des lecteurs consiste à se procurer des volumes provenant d'un autre arrondissement, d'une autre mairie. Mais il arrive un moment où tous les romans sont lus, car ce sont à peu près les mêmes qui composent les bibliothèques municipales, et c'est la fin.

Si, vraiment, le grand mouvement d'éducation populaire aboutit à ce piètre résultat, de prêter dans chaque bibliothèque quelques romans, on doit dire qu'il a échoué dans sa glorieuse tâche. Peut-être les Français ont-ils sérieusement le goût et l'amour de la lecture ; mais comment pourraient-ils les satisfaire ?

M. Émile Châtelain, conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne, a consacré un très long article dans la *Revue des Bibliothèques* (1909, pages 188-194) à réfuter cet essai ; il y signale une erreur de chiffres, due à une faute d'impression de la *Minerva*, et a cru en signaler beaucoup d'autres, dont les unes seraient à discuter, dont les autres font honneur à son imagination<sup>1</sup>. L'auteur commence par ces mots : « Lorsqu'un romancier veut entreprendre un ouvrage sérieux... » et se termine par :

La plaisanterie dépasse les bornes quand l'auteur est un fonctionnaire qui a fabriqué des fiches dans une des premières bibliothèques du monde, en se considérant comme condamné aux travaux forcés, qui, malgré de longues années de service ou de présence, n'a rien vu, rien appris, rien compris à ses fonctions. Le but de l'auteur semble être un plaidoyer en faveur des hommes de lettres qui regardent les bibliothèques comme leur apanage ; son livre vaincra les moins prévenus que la littérature se plie difficilement à la bibliothéconomie.

Je voudrais citer en entier cet article qui est vraiment un modèle de l'esprit qui a régné longtemps dans nos bibliothèques.

Cependant des bibliothécaires qui avaient de fortes raisons d'être hostiles à un livre qui attaquait assez violemment l'École des Chartes et quelques autres institutions qui leur sont chères, et dont les articles contenaient bien plus

1. Par exemple lorsqu'il montre les accroissements de livres de l'Université, toutes facultés réunies (et elles sont divisées), supérieurs à ceux de la Nationale, et oublie le dépôt légal, lorsqu'il trouve que l'autographie simple revient plus cher que l'impression, et que celle d'un catalogue de 100 pages à 2 colonnes est une dépense justifiée pour éviter les achats de doubles dans seize Universités. L'inutilité des catalogues méthodiques semble aussi démontrée par l'erreur que commit, paraît-il, un fonctionnaire qui lut *Astronomische...* pour *Altromanische*, et la supériorité des catalogues purement alphabétiques évidente, car l'on sait que jamais Smith et Smyth, John, Jean, J. et Joh. ne s'y confondent, et cette question des catalogues méthodiques définitivement jugée, enterrée, comme bien trop *coûteuse*, à la Nationale, où à raison de 100 000 francs par an le catalogue des auteurs en est au D, 40<sup>e</sup> volume, en 13 ans, alors que les catalogues méthodiques interrompus pour lui avaient déjà englobé les sciences historiques et médicales, et seraient très près d'être terminés actuellement, etc., etc.

de réserves ou de reproches qu'autre chose, voyaient cependant qu'il y a là une cause à laquelle peuvent se rallier les opinions les plus divergentes :

« ... qu'il serait grand temps pour la France de suivre l'exemple de sa voisine ; qu'il est honteux à une ville comme Paris de ne mettre à la disposition de ses habitants aucune bibliothèque capable de satisfaire leurs besoins courants et que la création de salles de lecture et de prêt bien outillées et d'un accès facile est une nécessité qui s'impose (E.-G. Ledos, Polybiblion, sept. 1909).

L'un des plus estimés, et professeur à l'École des Chartes, qui, tout en comprenant et expliquant fort bien la Bibliothèque nouvelle, « instrument permanent de *self-education* », a le tort de ne voir en elle « que la Bibliothèque populaire agrandie, améliorée... », conclut de même :

Si le cri plus violent de M. Morel pouvait avoir pour résultat de secouer en France la torpeur des esprits, d'éveiller dans les municipalités et chez quelques-uns de nos plus riches concitoyens la généreuse ambition de doter chaque ville d'une bibliothèque où seraient représentés et incessamment renouvelés les meilleurs ouvrages de haute et solide vulgarisation, il aurait fait à coup sûr une œuvre utile, et en raison de ce beau résultat ses confrères lui pardonneraient bien volontiers, je erois, les incartades un peu vives qui les ont scandalisés (Ch. Mortet, *Bull. de l'Ass. des Bibliothécaires français*, 1910, n° 1).

En février 1910, la *Revue bleue* publiait un article de M. Lucien Maury, qui commençait ainsi :

Non seulement je vous dis : lisez ce livre ; j'ajoute : faites-le lire ; prêtez-le... Lisez ce livre, poètes et romanciers jaloux de l'influence de votre œuvre ; lisez-le, intellectuels, bourgeois, femme de bonne volonté, qui désirez « aller au peuple » et ne savez comment vous y prendre ; lisez-le, professeurs, instituteurs, conférenciers ; lisez-le, électeurs des villes et des campagnes, et tâchez que vos députés et vos sénateurs ne l'ignorent.....

Certes le temps est venu d'associer la France à cette grandiose et émouvante révolution qu'annonce, plusieurs siècles après l'apparition de l'imprimerie, l'utilisation rationnelle de l'invention de Gutenberg, l'avènement si longuement retardé, si impatiemment espéré du livre.

En publiant ce livre, qui tantôt résume et tantôt complète ou corrige une grande partie des deux volumes de *Bibliothèques*, auxquels je renvoie pour la partie critique, je crois

donc vulgariser des notions nouvelles, décrire des institutions que les Français ont vues jusqu'ici d'un point de vue très différent, la plupart obsédés par la notion de caste : « bibliothèque savante, bibliothèque populaire ». Je ne trouve pas que le remarquable livre de M. Pellisson diffère assez la *public library* de nos populaires. Les rapports officiels, députés et conseillers municipaux, sont désolants. Mais l'ignorance de beaucoup de bibliothécaires professionnels, — et des plus savants — l'est aussi.

La forme dans laquelle je m'exprime à tort ou à raison gêne beaucoup de lecteurs, et leur donne méfiance. Je continue tout de même à parler mon parler naturel, souhaitant que d'autres reprennent sous une forme plus correcte ou plus rassurante les idées et les faits que je raconte de mon mieux.

Ils trouveront des chiffres dans l'*Annuaire des Bibliothèques*, que publie consciencieusement M. A. Vidier, et pour l'étranger, dans la *Minerva* (Strasbourg, Teubner). Ni l'un ni l'autre de ces annuaires ne sont absolument sûrs, et une faute de la *Minerva* me fit accuser de mauvaise foi par M. Châtelain. La partie anglaise surtout y est follement insuffisante. La *Minerva*, « annuaire du Monde savant », les dédaigne... Mais de petites erreurs, notamment le grossissement imperceptible des chiffres de budgets et du nombre de lecteurs, que donnent quelques bibliothèques françaises, ne changent rien au résultat. Lisez et vous serez convaincus de la situation honteuse des bibliothèques françaises.

Lisez surtout le livre de Greve, cité plus haut, et regardez au moins celui de Schultze qui a des tableaux de chiffres et quelques gravures.

En anglais, le livre d'Ogle, déjà ancien. Un traité de Champneys, au point de vue architecture, est à consulter. Ajoutez aussi les annuaires de l'Association des bibliothécaires anglais (liste des bibliothèques, programme des examens professionnels).

Pour l'Amérique, le livre de Bostwick est tout récent ; mais voyez surtout les « reports ».

La Bibliothèque nationale n'a pas Greve, qui donne une bibliographie très complète, au moins pour l'Allemagne, et il lui manque beaucoup de *reports*, surtout anglais, mais voici les cotes d'une douzaine d'ouvrages dont j'ai tiré profit, qui suffiront pour se faire une opinion, discuter la mienne, et j'espère, m'attribuer avec moins de générosité

les mérites d'invention, d'imagination — de poésie même, M. Ernest-Charles va jusque-là, — que l'on accorde avec tant de générosité aux romanciers quand ils n'écrivent pas un roman.

*Pellisson (M.)*. Les Bibliothèques populaires en France et à l'étranger, 1906. . . . . 8° R. 19527. IX.

Angleterre :

*Ogle (J.-J.)*. The free Library, 1897. . . . . 8° Q. 2426.  
*Cowell (Peter)*. Liverpool public Libraries. . . . . 8° Q. 3264.  
*Champneys (Amian L.)*. Public Libraries, a treatise on their design, construction, and fittings, 1907. . . . . 4° Q. 1304.  
*Brown (J. Duff)*. Manual of library Economy, 1907. . . . . 8° Q. 3512.  
 The Library Association Year Book, London. . . . . 8° Q. 2856.

Amérique du Nord :

House documents. Vol. 40, 1900 (Education, vol. 1), 56<sup>th</sup> Congress. . . . . 8° Pb. 808.  
 Connecticut public documents, 1905. Vol. 4, part. I-24. Education. . . . . 8° Pb. 4279.  
 Report of the trustees of the public library of the city of Boston. . . . . 8° Pb. 1087.  
*Bostwick (Arthur)*. The American Public Library, 1910. . . . . 8° Q. 3775.  
 New-York State Library. Division of educational extension... Report on public libraries. . . . . 4° Q. 619.  
 Public Libraries. May 1904. Canada number. . . . . 8° Q. 2990.

Allemagne :

*Schultze (E.)*. Freie öffentliche Bibliotheken, 1900. . . . . 8° Q. 2853.  
 [Albums de la fondation Krupp]. . . . . 4° Q. 919.

## CHAPITRE II

### LES EXEMPLES<sup>1</sup>

1. *L'Act Ewart*. — L'idée morale. — Le *Bill Ewart*, origine de la Librairie publique, 1850. — L'impôt consenti. — Résistance. Période d'attente. Dons ou initiative. — Les résultats.
2. *L'Angleterre*. Partout... — Londres. Les études de nos conseillers municipaux. Les Cabinets de lecture. Les librairies de district. Celle de Westminster. — Liverpool. Cercles de lecture dès le xviii<sup>e</sup> siècle. La Salle Picton. Les 9 branches, Palais et cottages. — Manchester, 16 branches. Historique. Prix du livre lu. — Brighton. Diverses sortes de revenus. Exposition d'art français — Les librairies de Leeds. 14 branches. Pas de donateurs. Les lecteurs. Référence, prêt, journaux. La dépense. Ce que paye Paris. Comparaison avec Lyon, ville analogue.
3. *En Écosse*. Le pays. La cité d'Édimbourg. M. Carnegie et sa librairie. Les outils de la vie moderne. — La librairie publique, le commerce des livres et les bibliothèques. — Les librairies de la Corporation de Glasgow. Le triomphe du donateur. Les 14 librairies de district. Librairie et bains publics. Le transport des livres par voitures. — Modèles de catalogues pratiques.
4. *Aux États-Unis*. Le Pays des bibliothèques. Ancienneté de la librairie publique. Les progrès ininterrompus. Une ville du Far West: Grand Rapids. — L'Organisation de la lecture dans un État: Le Connecticut. — Autres villes: Los Angeles, Worcester, Dayton, etc. — Bâtiments. — Les Monstres: Chicago. Boston; la Centrale et les 28 branches. Services des écoles et des campagnes. L'état et la ville de New-York. La librairie systématique généralisée. Les 252 bibliothèques. Livres pour tous: enfants, étrangers, cultes divers, matelots, aveugles, etc. Le nouveau palais et les 50 branches prévues. Accroissements, Budget. Bulletin et listes de livres à lire. Propagande. — L'Ère des cathédrales et l'ère des librairies.
5. *Dans la nouvelle Allemagne*. Bibliothèques allemandes. Esprit et influence en France. L'effort vers la librairie publique. Les *Bücherhalle*: Berlin, Charlottenbourg, Hambourg, etc. — La lecture à Strasbourg. — La Fondation Krupp. Société du souvenir des poètes.
6. *Dans l'Univers*. L'Écllosion du livre dans le monde. Europe: Autriche et Scandinavie. — Colonies. Afrique du Sud. Inde. — L'Australie, les splendeurs de Melbourne et Sydney. Les librairies circulantes. — Japon. La librairie d'Osaka. Amérique du Sud. — Conclusion.

1. Ce chapitre reproduit les chapitres I et II, IV et V de *Bibliothèques*, mais mis à jour et complétés, notamment par les notices nouvelles sur Leeds, Liverpool, Manchester, Brighton, l'État de Connecticut, Grand Rapids, Strasbourg, l'Afrique du Sud.

## I. L'Act Ewart.

*L'idée morale.*

En 1849, quand il y avait à Amiens, Rouen, Lyon, Marseille des bibliothèques pas bien inférieures, pour l'époque, à celles qu'on y voit aujourd'hui, une seule bibliothèque publique végétait en Angleterre, bien pauvre, à Manchester. Elle avait eu pourtant de belles cérémonies d'inauguration; Thackeray, Dickens, Bulwer Lytton avaient pris la parole et prôné le grand avenir des bibliothèques, l'instruction venant répandre l'aisance dans le peuple, fermant les prisons, et les livres remplaçant l'alcool. — Et toutes ces choses se sont réalisées?

C'est facile à savoir, l'alcool et les prisons ont des chiffres qui se publient.

La création de vraies librairies publiques en Angleterre n'est pas bien vieille. Chez nous aussi vers 1848, on parlait bien : « Ouvrez une école, fermez une prison ! » Nous n'avons guère agi et l'Angleterre n'a pas agi de suite. Elle n'a pas, tout de suite, après en avoir admis le principe, fondé des bibliothèques, ces écoles pour adultes.

Ce n'est que vers 1897 que les prisons se ressentent de la concurrence. En 1861, pour 100 000 habitants, 68 condamnations criminelles. En 1881, 46; en 1892, 33.

C'est l'alcool dont la vente a diminué? Mais les librairies font concurrence à l'alcool. — C'est la religion? Mais la religion existait. C'est la morale? Mais les librairies influent sur la morale. C'est le développement formidable du commerce, c'est le progrès? — Les librairies influent sur la science du commerce, profondément.

Les rêveries des philanthropes fournissent bien des sujets de raillerie.

Ce qui est surtout drôle, c'est qu'elles se réalisent.

*Le bill Ewart, origine des librairies publiques, 1850.*

C'est en 1850 qu'Ewart faisait passer le bill des bibliothèques libres. Il y a dix ans que Rowland Hill avait créé le timbre-poste à deux sous. Ce sont là de grandes révolutions. Écrire, lire. Cela change plus un individu qu'une forme nouvelle de gouvernement. Nous avons changé le nôtre à cette époque, et cela nous a beaucoup occupés, peu changés. Qu'on ne dise pas que l'Angleterre se désintéressait alors du grand mouvement révolutionnaire de l'Europe! Elle avait le sien, et victorieux.

La bill Ewart n'a pas porté ses fruits de suite. Ce n'est que de ces vingt dernières années, soit au bout d'un demi-siècle, que l'Angleterre peut dire : nos villes ont des bibliothèques, — comme nous pouvons dire aujourd'hui : il a fallu 65 ans, mais nous avons le timbre à deux sous.

On trouvera aisément l'histoire du bill Ewart, notamment dans Ogle : *The free public Library*. Mais voici ce qu'il a de spécial et de fécond.

Jusqu'à cette date les bibliothèques sont des institutions d'État, ou des richesses de particuliers, d'églises, de couvents, d'académies. Elles peuvent être très ouvertes ; chez nous, l'ancien régime était très libéral ; qu'on sache bien que savants et gens de lettres trouvaient autant de facilités à consulter les livres du comte d'Artois qu'ils en trouvent aujourd'hui à l'Arsenal. Et ce sont les mêmes livres ! Ils étaient neufs jadis... L'Angleterre avec Oxford, ses collèges, ses cathédrales ne manquait pas de livres.

Avec le bill Ewart qu'y a-t-il de changé ?

Ceci, que le public est admis à payer.

Immense faveur. Honneur qu'on ne lui avait jamais fait.

Oui, les conseils des villes sont autorisés à demander aux citoyens s'ils consentent à payer une taxe spéciale « pour construire et entretenir des bibliothèques. »

### *L'Impôt consenti.*

Comprenons bien le mot « s'imposer soi-même ». Il ne s'agit pas que les conseils municipaux votent des crédits, que le préfet approuve, et que le contribuable paye pour il ne sait quoi, peut-être l'Opéra, ou l'armée ou une bibliothèque à l'autre bout de la France. Le *penny-rate* est un impôt additionnel spécial. C'est un ou deux sous par vingt-cinq francs qu'il faut payer en plus pour votre bibliothèque, la vôtre. Cet argent va acheter des livres, pas autre chose, et pour vous.

Carnegie, qui a « donné » tant de bibliothèques, n'a jamais voulu donner un sou à une ville sans que cette ville s'impose d'au moins un demi-sou. L'aide qui va à une initiative la féconde. L'aide qui va aux morts ne les ressuscite pas.

Carnegie avait donné presque partout, sauf à Glasgow, lui, Écossais de cœur. Mais la corporation vota la fondation de huit librairies de district. Il donna pour qu'on les fit plus belles et qu'on en fit quatorze.

Tout contribuable sait donc qu'il paye et combien il paye

pour sa bibliothèque. Quand il passe devant, il peut dire : c'est à moi, et quand il est entré : je suis chez moi. Peu importe que des gens aient donné, prêté, légué ; le gros effort est fait journallement par lui, et il sent la bibliothèque de sa ville comme une propriété collective, dont il use largement, dont il tire vanité.

On ne tire pas vanité d'un cadeau qu'on reçoit mais d'une chose qu'on achète, et toute la pompe de l'officielle charité ne vous donne pas l'orgueil de payer par vous-même.

Notez, cette charité, le peuple la payerait tout de même ; pour les savantes dont il est exclu, il paye, et pour les populaires qu'on daigne lui jeter, il paye. Il n'est jamais question que le peuple ne paye pas, et avant de se transformer en quoi que ce soit, fût-ce en bâtiments, livres ou soupe pour le peuple, il faut que l'or des riches, l'or pur qui ne sert à rien, se transforme d'abord en travail de peuple.

Mais autre chose est d'être logé dans un hospice et de se construire soi-même sa maison.

La bill Ewart invitait le peuple à construire lui-même sa maison de livres.

Et voilà pourquoi en Angleterre les bibliothèques sont des bibliothèques *libres publiques*, alors qu'ici, populaires ou municipales, elles ont toujours cet air de charité, même lorsque ceux qui donnent sont élus par le peuple, et ne donnent que l'argent du peuple. Souverains d'une heure, ils donnent au nom de leur bon plaisir.

La grande objection est que les bibliothèques n'intéressent pas les Français.

Parbleu ! — Ils les ignorent.

### *Résistance. Période d'attente.*

Le peuple des villes anglaises consulté librement a mis du temps à s'apercevoir de l'intérêt qu'il y a à avoir une librairie publique. En Écosse surtout, les sermons suffisaient. En cinq ans il se fonda 19 librairies dans 11 villes. Mais on en comptait 35 en 1866, chacune munie d'un bureau de prêt. L'Angleterre déjà dépassait de beaucoup la France.

En février 1881 la municipalité d'Édimbourg demandait encore vainement aux citoyens s'ils consentaient enfin à s'imposer. La campagne pour et contre fut acharnée. Des hommes-sandwichs parcouraient les rues, avec cette affiche :

« CONTRIBUTABLES ! — Résistez à cette farce de librairie pu-

blique et garez-vous du coup de 6 000 livres de taxes nouvelles! Renvoyez vos bulletins avec NON. Soyez tranquilles et signez de vos noms. »

Il y eut 15 500 abstentions sur 41 000 votants ce qui est beaucoup chez un peuple si consciencieux. L'impôt ne passa pas. Édimbourg, qui avait la seconde bibliothèque du Royaume-Uni, ne comprenait pas l'utilité d'une de plus.

Mais le succès voisin devait décider les villes récalcitrantes. Certaines ont refusé quatre fois le projet, et en dernier lieu ont voulu faire mieux que les autres. En 1896, l'act était adopté dans 334 places, à Londres dans 37 districts ou paroisses. Pas une ville de 100 000 habitants qui n'eut la sienne, dix seulement de plus de 50 000 habitants en manquaient; elles en ont toutes aujourd'hui, toutes au-dessus de 30 000 habitants, et beaucoup d'autres bien plus petites. Glasgow et Édimbourg, les dernières à se mettre en route, devaient être bientôt parmi les mieux partagées.

#### *Dons ou initiative publique.*

Il y eut des legs importants, mais non exagérés. En 1889, l'Angleterre, depuis 35 ans, avait reçu 25 millions en tout quand l'Amérique en avait reçu 150.

Nous ne parlons que de dons d'argent. Dans une librairie publique moderne, les gens qui donnent leurs vieux livres, les auteurs qui envoient leurs œuvres ne comptent pas. Point d'envois de l'État, souscriptions de ministères, etc. Point de société Franklin et d'œuvres des bons livres, point de ces mille procédés de misère pour imposer des doctrines sans délier les cordons de sa bourse, de ces trucs autoritaires de l'État et des propriétaires qu'on nomme *dons en nature*, où la part de propagande intéressée dépasse de beaucoup la part de bienfaisance!

Aujourd'hui, hors de Londres, une douzaine de librairies ont un budget qui dépasse le demi-million. Ceux qui vont soutenir en France que *l'essor des bibliothèques étrangères est due à la générosité de millionnaires mentent ou ignorent totalement le sujet*. Autant vaudrait dire qu'en France les hôpitaux sont créés et entretenus par la charité privée. Celle-ci a un noble rôle qui est moins de secourir çà et là une misère ou deux, que de susciter et réveiller l'Assistance publique, de lui signaler les misères et de fonder les œuvres qu'elle aura à entretenir.

Le don privé, pour être fécond, ne doit pas dépasser son rôle d'*initiative*.

### Les résultats.

L'Annuaire de l'Association des bibliothécaires anglais pour 1910 énumère 670 *free public libraries* (*public* voulant dire *rate supported*, c'est-à-dire par contribution municipale).

Ce chiffre ne comprend pas les bibliothèques d'université : Oxford, Cambridge, Édimbourg, Londres, Saint-Andrews, et les 3 grandes bibliothèques qui reçoivent le dépôt légal avec Oxford et Cambridge : Dublin, l'Advocats' Library d'Édimbourg, et le British Museum ! Il ne comprend pas le Guidhall, le Kensington Museum, les *centaines* de bibliothèques plus ou moins publiques, et formidablement riches, des sociétés, académies, écoles et clubs de Londres. Ce chiffre *six cent soixante-dix* est absolument en dehors de ce que nous nommons en France « bibliothèques ».

Ces bibliothèques existent aussi là-bas, à côté.

Ce chiffre de 670 ne comprend pas les *branches* ou succursales. Il y en a 80 à Londres, 16 à Glasgow, 9 à Birmingham et Liverpool, 8 à Bristol et Édimbourg, etc., et ces *branches* elles-mêmes, qu'on voudrait comparer à nos bibliothèques populaires, sont toujours ouvertes, du matin au soir, offrent journaux et revues, font venir en dépôt les livres de la centrale.

Qui peut nier qu'il y ait là une institution spéciale, que rien ne représente en France ?

Le réseau de bibliothèques urbaines est aujourd'hui complet. On songe à présent aux campagnes, ces grandes campagnes demi-désertes de l'Angleterre, souvent redevenues simples territoires de chasse. Bientôt des voitures apporteront à jour fixe aux petites agglomérations éparses un choix de livres. L'Amérique a déjà en partie réalisé l'idée.

On peut dire qu'aujourd'hui toute petite ville a son second temple : la maison de lecture avec ses trois salles : 1° journaux et revues tout de suite en entrant ; 2° salle de prêt à côté ou au-dessus ; 3° salle de « référence » où on lit sur place les livres qu'on ne prête pas et où on trouve les derniers annuaires, cartes, guides, indicateurs, tout le matériel imprimé *le plus récent*, nécessaire à la vie pratique.

Presque toujours il y a une quatrième salle : *juvenile room*. Parfois une 5<sup>e</sup>, pour *ladies*.

Je ne sache pas qu'il ait été question qu'une seule de ces bibliothèques ait des heures. C'est de 9 du matin à dix heures du soir, partout. On n'interrompt pas. Le dimanche on ferme, mais l'Angleterre chôme le samedi après-midi et c'est alors que la foule des ouvriers se presse aux salles de prêt. A Manchester, on ouvre même le dimanche.

## 2. L'Angleterre.

Avant d'entrer dans le détail de quelques villes, nous répetons qu'il s'agit d'un mouvement général de toute l'Angleterre, que plus de 650 villes ont adopté le *Library act* et qu'aujourd'hui il n'est plus de ville de 30 000 habitants sans une ou plusieurs librairies complètes.

Les 4 grandes villes dont nous parlons plus loin, Leeds, Birmingham, Manchester, Liverpool, ont des librairies d'autant, les premières de 37 et 48 ans, les 2 autres de 57 ans. En 1875, elles possédaient de 50 à 60 000 volumes, de 80 à 100 000 en 1885. Dans toutes il est rayé plusieurs milliers de volumes par an, sans quoi ce seraient les grands amas de livres inutiles qui constituent les « bibliothèques ». Nous verrons que les prêts qui étaient de moins d'un demi-million en 1875, y ont dépassé le million.

Des autres grandes villes citons *Sheffield*, 411 000 habitants, qui avait 108 417 volumes en 1897, plus de 160 000 aujourd'hui, et dont le budget de livres est de 257 929 francs.

*Newcastle*, 264 000 habitants, qui possédait déjà des librairies à cotisation et des salles de lectures de journaux au temps de Napoléon I<sup>er</sup>, atteint 1 246 086 prêts, la lecture sur place atteint 461 042 communications à la centrale, 691 388 dans les branches. La librairie y est bien noire et bien laide, mais placée dans la plus grouillante rue de cette cité charbonneuse. Là, les bateaux, tramways et ponts superposés, forment un rare tassement de choses vivantes en peu d'espace.

Le budget net d'achats de livres dépasse 50 000 francs.

A *Bristol*, 341 000 habitants, au budget de 185 825 francs, environ 150 000 volumes, huit succursales.

A *Nottingham*, 251 000 habitants, la masse de livres est de 130 000, accrue de 40 000 depuis dix ans. Le *penny-rate* donne 165 000 francs.

A *Bradford*, 291 000 hab., 150 000 vol., 141 875 fr.

A *Dundee*, 166 000 hab., 100 000 volumes, budget d'achats 34 190 francs.

A *Bolton*, 146 000 habitants, 125 000 volumes, accroissement de 35 000 en dix ans, budget de 150 000 francs.

A *Salford* et *Birkenhead*, villes de 100 à 110 000 habitants, à peu près 100 000 volumes actuellement. Mais des budgets bien différents: 180 000 et 62 500 francs. Salford accuse près de 2 millions de communications.

### Londres.

J'ai découvert pour mon compte la librairie publique il y a une quinzaine d'années, à Londres, un soir qu'il pleuvait. Celle où le hasard me fit réfugié est située dans le vieux quartier français, Saint-Martin's Lane, à deux pas de Trafalgar square. Je fus un peu étonné de voir des gens lire les journaux debout, et fort content d'y trouver le *Figaro*. Je montai au premier et vis les autres salles. Je crus à une fondation spéciale, et ne vis là qu'une curiosité, que Joanne et Bædeker auraient bien dû signaler. J'en parlais à beaucoup de mes confrères, bibliothécaires, conservateurs, et du haut en bas de la hiérarchie, je ne pus en trouver un qui fût au courant de ce fait, ni même un que cela pût intéresser. Tous convenaient que le British Museum a beaucoup d'argent, et qu'à l'étranger, on est bien plus gentil pour le public qu'en France; ainsi en Italie, dans telle ville, on trouvait toujours le bibliothécaire: il était au café, et vous prêtait la clef pour ne pas se déranger.

Mais je ne pus à ce moment réfléchir profondément à la question de savoir si cette façon d'entendre la commodité dans les bibliothèques était la plus propre à les développer et à servir le public, car j'avais des examens à passer pour être admis stagiaire dans la bibliothèque où je travaillais déjà depuis cinq ans, et j'avais à apprendre les dates de l'établissement de l'imprimerie dans les villes de France, les abréviations des incunables et autres questions urgentes.

En 1904, M. Bellan publia un rapport sur les bibliothèques parisiennes, où la situation de celles-ci était jugée « satisfaisante », comparée à celle de Londres. Il y aurait d'après ce rapport une bibliothèque à l'Hôtel de Ville, et 3 dans la Cité qui « correspondent à peu près aux bibliothèques libres parisiennes », en outre certains districts *hors de la Cité*

ont des bibliothèques payées selon la loi Ewart. Un tableau en énumérait 23, donnant au total :

	FONDS	USAGE
Lecture sur place. . . . .	221 208	712 833
Prêt: Romans et livres pour la jeunesse.	278 426	3 888 901
— Autres livres. . . . .	425 641	1 131 677

Ces 5 millions et demi de communications de l'année 1902-03, énorme augmentation — plus d'un million — sur les chiffres de 1897-8 auraient pu faire réfléchir nos conseillers municipaux. Sans doute ils confondirent la *city* et la ville, et prirent Holborn et Paddington pour une banlieue... Toujours est-il que les librairies publiques de Londres ne furent pas visitées par nos conseillers municipaux dans le voyage officiel qu'ils firent à Londres il y a peu d'années, et dont on trouvera un livre-souvenir qui coûta bien cher à imprimer.

A part le district de St. Margaret et St. John qui adopta le *Library act* dès 1856, la librairie publique date à Londres de 1886 (Lambeth et Fulham). Onze districts l'adoptèrent en 1887, et 38 de 1889 à 1904. Ces 52 districts payant pour la librairie dépendent des 26 *metropolitan boroughs* : 2 pour Holborn, 4 pour Stepney, 5 pour Clapham, etc. Chaque *borough* a sa librairie centrale, avec branches, ou plusieurs librairies réunies.

Nous avons pour l'année finie au 31 mars 1910 le report de la « *City of Westminster* » — le quartier de Londres où les Français débarquent — pour ses quatre librairies publiques. Elles desservent 185 000 habitants.

	VOLUMES		LECTEURS
	de RÉFÉRENCE	pour LE PRÊT	
Buckingham Palace Road. . . . .	37 646	116 472	680 376
South Andley street. . . . .	11 689	39 989	45 666
Great Smith street. . . . .	32 338	78 572	482 784
St. Martin's lane. . . . .	105 992	70 226	987 705
	187 665	305 259	2 602 531

Les emprunteurs inscrits sont 11 706 (dont 773 enfants), soit un quinzième des habitants.

Le budget total en francs est de 288 066 fr., — y compris 55 330 fr. d'amortissement et 20 137 francs d'intérêts et assurances. Le personnel coûte 109 112 francs, l'éclairage et chauffage 17 872 francs, on achète pour 11 120 francs de journaux et périodiques, et les livres et catalogues coûtent 41 880 francs.

Le montant de la dette est de 1 084 758 francs, empruntés à 3 1/2 au *County Council* de Londres ou à la *Prudential Assurance Co.* Les constructions ont coûté 365 000 et 150 000 francs pour les deux premières, dont on avait le terrain. La troisième, avec le terrain, 185 000 francs. Celle de St. Martin's lane a coûté 200 000 francs de terrain et 194 850 francs de construction.

Tout le monde va à Londres. Encore une fois, voyez donc cela. C'est plus curieux, je le répète, que la salle ronde du British Museum.

Londres n'est pas du tout une ville d'élection pour la librairie publique. Les colossales richesses en livres des sociétés et instituts divers en ont retardé, là comme ailleurs, l'établissement. Mais enfin il y a plus de 80 branches en exercice actuellement. Vous en trouverez toujours une sur votre chemin.

Vous verrez que cela n'a rien de commun, absolument rien avec nos populaires et municipales, ne serait-ce que la richesse, la modernité, et l'horaire. Les 13 principales ont de 50 000 à 150 000 volumes chacune. Celles de quartiers excentriques et misérables, comme Shoredich, ont tout de même 10 000 volumes pour la lecture sur place, 25 000 pour le prêt.

En outre, le Guild'hall est une magnifique bibliothèque municipale de 150 000 volumes, qui a un budget d'achats de livres, net, de 25 000 francs.

Je ne sais s'il est utile d'ajouter que Londres a d'autres ressources et que la science y est servie mieux qu'à Paris. On sait que le British Museum a des crédits d'achats quatre ou cinq fois plus gros que notre Nationale, que Londres a une Université récente, mais déjà riche (130 000 volumes), qu'il y a l'*India Office*, le *Board of education*, des instituts et des sociétés sans nombre, que le *Kensington* contient une bibliothèque d'art (115 000 volumes, 200 000 photos, etc.), qui aurait peut-être son égale si l'on réunissait les 4 ou 5 bibliothèques d'art éparses dans Paris, mais à laquelle nous n'opposons rien actuellement, que le *Patent office* a une

bibliothèque pour les sciences exactes de 120 000 volumes et un budget d'achats de 37 500 francs, qu'il y a le *Reform Club* entre autres magnificences, mais surtout qu'il y a une société de lecture, la *London library*, dont on peut consulter le catalogue *méthodique* à la Nationale, à Paris : il assemble en un seul volume, dans un classement *scientifique* et clair, les notices de 220 000 ouvrages. Cette Library n'est pas publique, elle est même rigoureusement réservée aux membres et la cotisation est de 75 francs par an, plus frais d'envoi. Mais elle assure à la science anglaise une documentation et des commodités uniques.

Enfin les cabinets de lecture ont un succès immense et rayonnent sur toute l'Angleterre, mais offrent à Londres des facilités exceptionnelles. Le plus grand, Mudie, possède un fonds plus riche qu'aucune bibliothèque de l'Univers : 7 millions de volumes ; il achète 5 000 exemplaires d'un livre de Marie Corelli, 2 000 Rudyard Kipling, 200 de Georges Ohnet ou de Mæterlinck... On y trouve 61 pour 100 de romans, 35 pour 100 de voyages, histoire, religions, 4 pour 100 de livres étrangers, dont 2,07 en français, 1,23 en allemand. Nous parlerons ailleurs de l'entreprise du *Times*, qui institua une forme nouvelle de prêt pour ses abonnés.

Tant de ressources n'ont pas nui au succès des librairies publiques, mais en ont peut-être retardé l'éclosion, parce qu'on ne *croyait* pas qu'il y avait place pour elles : on avait déjà tant de livres, tant de moyen de se les procurer gratuitement ou par abonnement !

Les librairies de district gardent encore quelque caractère populaire à Londres. Elles y sont moins bien fréquentées que dans les autres villes, ce n'est pas à Londres qu'il faut étudier le système : concentration de la lecture, éducation, récréation et documentation tout ensemble. Mais comme Londres est plus près de nous, on pourra toujours y prendre une première idée de ce qu'est la Librairie publique.

### Liverpool.

Voici un type splendide de librairie publique préparée depuis longtemps par le cercle de lecture.

Liverpool compte dans les 759 000 habitants. La librairie publique y fut établie en même temps qu'à Manchester, en 1852. L'existence de grandes salles de lecture, dont une

monumentale, a plutôt retardé l'unification du système de librairie, qui est encore annexé au Musée, et le budgct, de 438 525 francs, dont nous n'avons pas le détail, n'atteint pas ceux de Birmingham ou Manchester. Mais la masse même des constructions réunies, Salle Picton, librairie centrale, Museum, galerie artistique Walker et école technique centrale, est imposante dans cette ville marchande. Nous allons voir que ce n'est pas un effort récent, et qu'il est d'un caractère particulier.

La librairie publique (celle dont les fonds viennent des revenus publics) compte à Liverpool 57 ans d'âge, ce qui est vénérable; mais avant la librairie publique nous trouvons des essais de mise en commun des livres qui nous reportent à la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. C'est une sorte de club, établissant la circulation de livres entre les membres, tenu chez un maître d'école, W. Everard, et qui arriva à compter 109 souscripteurs, dont beaucoup de dames. Le catalogue en a été publié en 1758 et compte 225 volumes.

En 1770, après quelque discussion, on trouve un autre directeur, 297 souscripteurs, 1600 volumes. De ces essais devait sortir une véritable librairie publique à l'Athenæum, dont W. Irving parle avec enthousiasme dans ses *Sketches*. L'unique café de Liverpool, dans une rue étroite, où on allait lire les revues et journaux au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, était devenu un appartement confortable, bien fourni de ces documents du jour. Mais l'encombrement était fatal avec les soldats et marins de passage, avec les étrangers qui abondaient en été. Les journaux — c'était le temps de la Révolution française — les gazettes étrangères surtout prenaient un intérêt intense. En 1797 la fondation d'une librairie connexe au *Newsroom* fut décidée. On fit des plans, on lança des prospectus. On avait d'abord voulu mettre des boutiques au rez-de-chaussée, mais on décida de mettre là les journaux. Enfin l'on put réunir 300 souscripteurs à 10 livres 10 sous, qui de plus s'engageaient à payer chaque année 2 guinées.

Je prends ces détails, qui ne sont pas dans le livre de Cowell<sup>1</sup>, dans un vieux guide de l'étranger à Liverpool<sup>2</sup>, qui n'a qu'une date écrite à la main : 1845. La Public

1. Liverpool public Libraries, a history of fifty years, by Peter Cowell, 1903. Illustré. (Bibl. nat., 8° Q. 3264).

2. Pictorial Liverpool, ... publ. by H. Lacey.

Library, le Library Act n'existent pas encore. Mais déjà à Newcastle, à Liverpool, des associations se fondent pour acheter des livres, et le guide en énumère les détails avec orgueil.

Que ceux qui prennent la Librairie publique pour une bibliothèque ordinaire, populaire ou autre comparent ces différences d'origine. Chez nous les couvents, une révolution, l'État recueillant et sauvant les vieux livres, puis la charité, les populaires. Là-bas des gens qui veulent lire, être renseignés, et payent pour cela. Et pour payer moins cher, avoir plus de commodités, ils s'associent. Et l'État intervient plus tard, 50 ans plus tard. Les résultats ont montré l'utilité des librairies ; il faut stimuler les villes qui n'en ont pas, propager l'institution nouvelle... Ewart fera passer le Library Act.

Deux ans ont suffi depuis les premiers meetings, pour bâtir le palais — c'en est un déjà — qu'est la Librairie de Liverpool. Elle ouvre le 1<sup>er</sup> janvier 1799. Elle a coûté 89 520 francs. Le capital est augmenté de 75 actions à prix majoré : 20 guinées. Elles sont enlevées en vingt-quatre heures, et à la fin de l'année, on en crée d'autres, ce qui fait 500. Le bâtiment a 50 pieds de façade sur la rue, 51 de profondeur. Au rez-de-chaussée le News Room, avec les journaux, magazines, guides, annuaires et cartes, au-dessus la bibliothèque, dont le catalogue de 1802 a 200 pages. Vers 1840 il y a 500 actionnaires, la souscription est de 66 francs.

Liverpool était donc bien préparé à adopter l'act qui fondait la vraie librairie publique. Celle-ci devait tout de suite trouver sa forme et son rôle, avec ses salles de journaux, de référence, de prêt, tandis que l'Athenæum et son rival le Lyceum continuaient à réserver à leurs membres les ressources de leurs riches bibliothèques. La *Public Library* de Liverpool, fondée en 1852, prêta 13 456 volumes dès la première année. En 1875 nous la trouvons avec 60 808 volumes et 517 393 communications, 86 429 volumes et 650 152 communications en 1885, 108 279 et 619 925 communications en 1895, mais si ce dernier chiffre est plus faible c'est que déjà 7 branches doivent s'y ajouter. En 1902 on fête le jubilé, il y a alors 2 grandes salles de référence (Brown et Picton) qui satisfont 603 571 demandes. Le prêt, en comptant les 6 autres branches atteint 1 717 607 volumes, dépassant Paris. On calcule que les salles de journaux ont

donné 1 478 866 lectures, 100 186 annuaires, directories, etc. En un demi-siècle il a été prêté plus de 51 millions de volumes.

L'année 1909 a été une année de remaniements et on a fermé et transformé quelques salles. Malgré cela c'est à plus de six millions de consultations ou lectures qu'il faut évaluer le service de l'institution. Soit :

*Livres* : 3 032 825, dont 665 072 dans les grandes salles de référence ; 2 488 649 dans les *branches*, dont 1 488 649 prêts, 103 228 lus dans les salles de dames, 164 644 dans les salles pour enfants.

*Magazines, revues* : 1 660 777, dont 308 559 pour enfants.

*Journaux* : 1 536 369 visiteurs.

*Estampes* : 4 934.

*Lectures-conférences* : 186 dont 20 pour jeunes gens. 99 995 auditeurs (Moyenne : 587).

La salle Picton, immense rotonde ceinte d'une colonnade ionique, s'avance dans l'angle formé par deux bâtiments solennels et classiques présentant en leur centre, au faite de monumentaux escaliers, des façades de temples romains à six colonnes corinthiennes. Immense ensemble, pesant, et de cet air d'émigrant que gardent sous les cieus de brumes les architectures pseudo-romaines. Moins vaste, la rotonde pourrait être élégante. Elle fonctionne comme grande bibliothèque de ville, et ses statistiques sont distinctes.

On y a communiqué sur demande 218 148 volumes. En outre, 53 220 ouvrages, 34 000 livres de référence et 123 998 périodiques, à ce qu'on évalue, y ont été pris librement sur les rayons d'accès libre.

Les diverses salles de référence de la ville donnent au total 665 072 communications, dont 137 751 romans, 172 768 annuaires, dictionnaires, etc. Ajoutez 218 303 périodiques et 351 603 lecteurs de journaux.

Neuf branches sont en exercice, plus la centrale.

Pour savoir ce que sont ses branches, nous engageons les hésitants à regarder simplement les photographies du livre publié par Cowell à l'occasion du cinquantenaire, et qu'ils trouveront à la Nationale ou ailleurs. Si la Centrale, la grande bibliothèque, est comme d'ordinaire lourde et banale, — notre Grand Palais ! — les librairies de districts, Toxteth (p. 172), Everton (p. 156), avec son beffroi, et surtout Kensington (p. 144), sont charmantes. Cette dernière, avec la division de ses salles, rendue apparente par le chevauchement des bâtiments, ses toits aigus, son porche,

le mélange de pierre et de briques dont le lierre qui grimpe fait ressortir le rouge, est joli comme un hôtel de ville des Flandres, *convenient* comme un cottage ; c'est vraiment le « palais de lecture » qui invite à la netteté, au confort, à une vie honnête et agréable — vie qui ne sera point réservée à une seule partie de la population.

Qu'y vient-on lire ?

Le nombre de romans lus est assez effrayant, il est tout net de 1 327 919, sur 2 367 753 communications de livres soit sur place, soit prêtés. Mais les romans sont presque tous prêtés. Cependant il reste un million de livres qui ne sont pas des romans, 176 884 sont des ouvrages de beaux-arts ou d'art industriel, 123 996 de voyages, 49 959 de physique et mathématiques, 45 098 de commerce, 2 735 de littérature étrangère, 1 788 pour les aveugles, etc., etc.

La lecture des romans est dite détestable, et ce n'est pas mon avis. Mais les romans sont la rançon des autres lectures : jamais sans eux on n'arriverait à faire lire plus d'un demi-million de livres de pure instruction à une ville de 700 000 habitants ! A peu près un volume par habitant, roman déduit.

Nous noterons, pour nous Français, le peu de lecteurs de livres de droit, sciences sociales, politique : 22 117, moitié moins que de commerce ou d'histoire naturelle.

Notons aussi le chiffre restreint des collections. De 1903 à 1909 le nombre des volumes de référence passe de 125 206 à 154 846. Nous avons bien des bibliothèques plus riches que cela en France. Le prêt offre 153 779 volumes. Mais ce sont des volumes fréquemment renouvelés, et pour 3 054 nouveaux ajoutés on en a détruit 5 105, dont on n'a remplacé que 4 104. Si, comme dans les bibliothèques françaises, on gardait religieusement tout, on aurait actuellement un des gros chiffres de livres entre les bibliothèques du monde, près du million. On en a moins, mais ils servent.

En outre le choix du public s'exerce presque sur le total des collections. Le téléphone fonctionne de branche à branche, et on peut avoir les livres d'une branche à une autre dans la même journée.

Le développement des salles pour enfants — 9 à 14 ans — est des plus notoires. Les professeurs y ont puissamment contribué. 455 224 livres ont été communiqués.

Nous tenons à montrer que cet ensemble n'est nullement une œuvre de bibliothèques populaires. Nous avons sous les

yeux une statistique des 45 814 lecteurs inscrits, répartis en 46 professions, plus 11 917 (femmes surtout) sans profession. Il y a 12 135 étudiants, 5 358 comptables et employés aux écritures, 1 596 membres de l'enseignement ; ce sont les seuls gros chiffres. Mais il y a 817 mécaniciens ou ingénieurs, 94 jardiniers ou fermiers, 106 pompiers, 140 nurses, 117 musiciens (il y a 34 000 prêts de musique), 122 marins, 504 ouvriers, 29 clergymen et docteurs, 77 eordonniers, 241 domestiques...

C'est bien la bibliothèque du Peuple tout entier.

### Manchester.

Comme Liverpool, bien avant l'Act Ewart, dès le xviii<sup>e</sup> siècle, Manchester possédait des bibliothèques pourvues de revues et journaux du jour, ouvertes librement ou par abonnement. La librairie publique se glissa à côté. Quelques proscrits français sous l'Empire avaient profité de ces facilités inconnues chez nous. A. Esquiros, dans son itinéraire de la Grande-Bretagne, signale le *Portici*, bibliothèque de 14 000 vol. : « *L'Old Subscription Library*, fondée en 1765, renferme 30 000 vol. La nouvelle Bibliothèque (dans les bâtiments de la Bourse) est riche de 120 000 vol. — La *Bibliothèque libre* (dans Camp Field) appartient aux socialistes anglais et a été établie au prix de 300 000 francs. Elle est ouverte à toutes les personnes recommandées. Elle possède, dans un joli édifice, un nombre immense de revues, de publications périodiques et 21 000 vol. qui sont prêtés hors des murs de l'institution ». Il cite encore la *Cletham* et la *Newall's Building Library*, riches de 20 et 25 000 vol. et la bibliothèque étrangère, 7 000 vol.

Aujourd'hui Manchester possède, en dehors de sa librairie publique, une bibliothèque magnifique, don de John Ryland : 240 000 volumes, 2 500 incunables, 7 000 manuscrits. Plusieurs sociétés de statistique, de microscopie, de médecine notamment ont d'importantes collections spéciales, cette dernière 40 000 volumes.

Le système des librairies publiques y a atteint un haut degré de prospérité, puisque pour une population de 662 000 habitants, moins du quart de Paris, on atteint un chiffre de prêts de livres moitié plus grand, indépendamment des 19 salles de lectures de journaux : 2 402 968 communications la 57<sup>e</sup> année d'exercice, 1908-1909.

C'est en effet une des premières librairies publiques installées en Europe ; elle fut saluée lors de son inauguration par les discours de Dickens, de Bulwer-Lytton souvent cités.

En 1852 la librairie de référence compte 15 744 volumes, celle de prêt 7 195. Les communications sont de 61 080 et 77 232. C'est un début brillant.

Le nombre de volumes ne cesse de s'accroître. Dans la salle de référence, aidée depuis 1887 par deux autres et depuis 1897 par 5, le nombre double en 10 ans, dépasse les 50 000 vers 1875, les 100 000 en 1893, 41<sup>e</sup> année ; il est en 1909 de 162 000. La progression des livres destinés au prêt est plus rapide encore, et de 7 195 au début, 28 743 la 10<sup>e</sup> année, 44 705 la 20<sup>e</sup>, il atteint les 100 000 dès 1885, les 200 000 à 52 ans, et se trouve en 1907 de 226 000 (total 387 984 volumes). Le total des prêts et lecteurs des salles (sans les salles de journaux) a été de plus de 100 000 dès la 1<sup>re</sup> année, a atteint le million en 1880, et en 1908-1909 2 402 968, soit 6 656 par jour. Le nombre des salles de prêt est passé à 4 en 10 ans, à 6 en 20. Seize fonctionnent aujourd'hui.

Deux particularités intéressantes : une section spéciale de 15 760 livres étrangers, et une bibliothèque spéciale de musique, riche de 32 000 volumes, en progrès chaque année d'environ 2 000. Elle communique par an de 100 à 150 symphonies en partition et autant en parties, environ 300 partitions de musique de chambre, une centaine de volumes pour piano, 35 pour orgue, 300 oratorios, 1 135 cantates religieuses et 1 233 profanes, une quarantaine d'opéras, etc. La *Watson music Library* est, on le voit, une institution que nous pouvions envier à ce peuple qui passe pour peu musicien. Son budget est de 9 228 francs, dont 4 960 fr. de reliures.

La lecture à la maison donne les résultats suivants :

	« NON FICTION. »		ROMANS	
	Stock.	Prêt.	Stock.	Prêt.
1907-08. .	117 553	216 346	85 626	1 033 219
1908-09. .	122 086	237 488	87 950	1 095 461

La quantité de romans reste très élevée, mais une décroissance relative s'observe.

Les librairies de Manchester, chose nouvelle en Grande-

Bretagne, sont ouvertes le dimanche. Et on en profite : 126 917 lecteurs en un an.

Treize librairies possèdent une salle spéciale pour la jeunesse : 421 645 lecteurs la semaine, 117 432 le dimanche.

L'on n'a pas le nombre exact des lecteurs des 19 salles de journaux, mais un calcul plausible l'évalue à plus de 5 millions et voici au total l'usage des librairies de Manchester en 1908-1909.

Lecteurs de la salle de référence. . . . .	397 622
— des salles pour la jeunesse. . . . .	539 077
— des salles de journaux et de lecture. . . . .	5 247 799
Emprunteurs de livres. . . . .	1 310 084
	<hr/>
	7 594 582
Moyenne par jour. . . . .	21 096

Cet usage, pour 662 000 habitants, justifie-t-il le budget ? Il est au grand total de 701 412 francs. Soit 9 centimes la communication. Mais il y aurait à déduire en taxes, intérêts d'argent, contribution au Museum, etc., environ 80 000 francs, et à tenir compte que les 529 077 entrées de jeunes gens sont un appoint appréciable à l'enseignement primaire et secondaire.

Il reste certain que c'est un prix élevé et que les très grandes organisations de librairies publiques reviennent plus cher par les frais d'administration, la complication des rouages, etc. Il semble qu'il y ait un point limité, variable selon les pays, où la centralisation cesse de réduire les frais et les augmente.

Les salaires sont élevés et entrent pour 283 025 francs dans les débours. L'achat de livres entrent pour 97 250 francs (Nationale, à Paris, livres et périodiques : 87 000 francs), l'achat de périodiques pour 48 490 francs, la reliure pour 36 450 francs, etc. Une dizaine de librairies ou salles occasionnent une dépense de 9 000 à 12 000, une dizaine dépassent 25 000, la grande salle de référence 189 400 francs.

### Brighton.

Nous mentionnerons une ville moindre, où les Français qui vont à Londres par Dieppe peuvent s'arrêter : Brighton, boulevard démesuré le long d'une mer maussade, sort de fleuve mugissant qui a perdu un de ses quais. L'été y attire beaucoup de baigneurs, mais qui ne modifient pas les totaux

mensuels de la librairie, moins fréquentée en août. Beaucoup viennent de Londres pour la journée. La population domiciliée est de 130 000. Les impôts montent à L. 284 231, soit 7 105 775 francs. Ce sont des chiffres assez voisins de ceux de Nantes : 132 000 habitants, recettes ordinaires et extraordinaires 5 053 558, centimes additionnels 1 785 200 fr. Nantes a d'ailleurs une des belles bibliothèques municipales de France (200 000 volumes), pourvue après les villes universitaires et Rouen du plus fort budget de France : 20 050 francs.

La librairie de Brighton est annexée au Museum et à la galerie des Beaux-Arts ; le budget total est de 295 951 francs. Les dépenses n'ont monté en 1909 qu'à 242 525 francs dont la grande part peut être attribuée à la librairie seule : les achats de livres comptent pour 13 707 francs, ceux de journaux pour 4 240 francs. La forte charge est la dette dont les intérêts montent à 83 260 francs. Nous sommes de toutes façons loin des plus généreuses villes de France.

Les recettes sont le plus curieux du budget. L'impôt de librairie et musée, qui monte ici à environ 3 d. ou six sous français par 25 francs de la masse imposable, rapporte 225 902 francs. Les autres profits, — catalogues, ventes diverses, location de lanterne pour projections, cartes postales, vente des vieux journaux, annonces, 3 000 francs d'amendes et jusqu'à 1 378 francs que rapporte le lavatory — sont les bienvenus.

La référence, d'environ 33 000 volumes, s'accroît de 1 153 dans l'année. Les communications sur demandes sont de 36 989 et celles par accès libre aux rayons sont évalués à 143 191.

Les livres sur les Beaux-Arts sont les plus demandés : 5 173, la sociologie aussi a un chiffre élevé : 2 770.

Le service de prêt compte 37 491 volumes, l'accroissement est de 969. Les prêts montent à 251 757. Les 8 430 romans ont été demandés 166 409 fois, les 2 601 volumes de religion 4 285 fois, les 595 livres pour aveugles 2 360 fois.

Le directeur, M. H. Roberts, a organisé cette année une exposition d'artistes français d'un grand modernisme. Le catalogue ne se borne pas à énumérer les Cézanne, Manet, Vuillard, Bonnard, Matisse, Denis, etc., qui ornent ses salles, il indique une liste de 150 livres généraux et spéciaux sur la peinture moderne avec les cotes pour les con-

sulter dans la librairie à côté. On y peut compléter par des gravures et des livres les collections présentées. Les tableaux sont d'ailleurs presque tous à vendre. Prix marqués au catalogue.

### *Les librairies de Leeds.*

Voici une ville anglaise dont l'importance est un peu inférieure à celle de Lyon, et qui a obtenu de ses librairies publiques un rendement admirable sans que jamais un donateur y soit intervenu d'une bonne somme d'argent.

La ville de Leeds comptait en 1901, 428 968 habitants. Le total des impôts perçus en 1908, montait à 52 209 325 francs. Ces 52 millions donnent exactement 14 522 L. 19 s. 8 d., à la librairie publique, soit 363 075 francs.

Le donateur ne figure pas dans le budget; mais la librairie tire quelques profits de la vente des catalogues (2 903 fr.); des amendes pour livres perdus ou détériorés (725 fr.) et surtout pour retard dans la restitution (11 186 fr.), etc. L'ensemble porte son budget à 383 526 francs.

Cela fait 1 fr. 12 par habitant. C'est un chiffre élevé. Mais Leeds n'a pas de nombreuses ressources en dehors, quoique l'Université ait sa bibliothèque. Les livres en commun sont, on peut le dire, centralisés à la Librairie publique, qui remplit le rôle que joueraient chez nous une bibliothèque municipale, une spéciale pour les beaux-arts, plusieurs populaires, scolaires, une militaire, et plusieurs particulières ou sociétés savantes. Ce rôle, elle le remplit magnifiquement, avec des commodités inconnues chez nous. L'ensemble des librairies reçoit en effet une moyenne de 13 903 visiteurs par jour. Proportion énorme: 1 visiteur par jour pour chaque groupe de 30 habitants.

L'ensemble comprend: 1° une librairie centrale;

2° 14 branches, avec salle de lecture des journaux et revues ouverte de 8 heures du matin à 9 h. et demie du soir, et salle de prêt ouverte de 10 h. du matin à 8 h. 30 du soir. Des salles spéciales pour la jeunesse existent dans 5 d'entre elles. Il y a en plus une seizième salle de journaux ouverte dans une école de 6 à 9 heures du soir.

3° 10 bureaux de prêt, ouverts le soir de 6 à 9 heures, l'un tous les jours, les autres 2 ou 3 fois par semaine.

Voici l'usage fait de la librairie dans l'année finissant le 31 mars 1909. D'un côté le nombre des livres empruntés, de l'autre celui des livres offerts, mais nous rappro-

chons là deux tableaux dont le classement n'est pas identique :

	PRÊT	STOCK
Religion et philosophie.. . . . .	21 215	9 511
Sociologie.. . . . .	18 397	
Sciences et art appliqués. . . . .	52 046	28 412
Beaux-Arts. . . . .	15 952	
Musique. . . . .	6 650	14 570
Littérature. . . . .	25 653	
Magazines.. . . . .	46 069	76 643
Fiction.. . . . .	736 393	
Poésie et théâtre.. . . . .	6 288	22 559
Histoire et biographie. . . . .	35 014	
Géographie et voyages. . . . .	26 730	10 706
Livres pour la jeunesse. . . . .	319 664	32 475
TOTAL. . . . .	1 310 071	194 876

La proportion de romans est donc de 56,1 %; et le libraire fait observer que ce chiffre n'est pas énorme si l'on veut bien penser qu'on lit plusieurs romans dans le temps qu'on étudie un livre scientifique.

L'année a ajouté 9 820 ouvrages nouveaux au service du prêt, on en a remplacé 4 827, et on en a supprimé 7 001 hors d'usage. L'achat de 14 647 volumes n'a donc augmenté la librairie que 2 819 nouveautés, et le service a usé 11 828 volumes. 96 seulement, perdus ou salis, ont donné lieu à indemnité. Il est tout à fait important de signaler ce « gâchis » à nos conservateurs. Il montre combien une librairie publique diffère d'une bibliothèque. Dans celle-ci tout bout de papier devient propriété de l'Etat, doit se retrouver dans un siècle, et le seul problème est de trouver de la place par l'accumulation séculaire. Ce problème ne se pose pas dans la répartition de 2 819 volumes à 25 librairies et branches. Il importe seulement que le fonds soit entretenu à l'état de nouveauté constante, en livres utiles et propres.

Les emprunteurs, quels sont-ils ?

Il y en a 34 247 dont 20 525 masculins, 13 722 féminins. Les librairies publiques ne servent donc pas qu'aux femmes.

Pour 14 060, l'âge n'est pas spécifié, mais 6 544 ont moins de 15 ans, 5 389 de 15 à 20, 33 004 de 21 à 25, 1 991 de 26 à 30; puis jusqu'à la quarantaine 1 751, à la cinquantaine 690, et 518 seulement au-dessus. Le classement par profession est donné en détail. Les écoliers forment le gros chiffre : 3 271 garçons, 2 314 filles. Puis, pour les hommes, les com-

mis, 2 494; les artisans divers 1 481, ajusteurs et mécaniciens 1 405; 423 électriciens, 825 boutiquiers et 734 vendeurs de magasins, 609 imprimeurs, relieurs, etc.; 758 tailleurs, 217 médecins ou dentistes, 236 artistes et 103 architectes, 124 clergymen, 74 avocats ou avoués, etc. Les étudiants, pourvus à l'Université, ne sont que 341. On voit 33 photographes, 54 teinturiers, 88 comptables, 104 officiers de police... Les ménagères comptent pour 4 472 et les institutrices pour 836. Puis 629 domestiques, 388 couturières et 729 des professions annexes, etc. Nous donnons ces détails pour bien montrer que c'est ici la bibliothèque *du Peuple* et non la bibliothèque populaire. Toutes les professions y trouvent le même accueil, et à vrai dire, le mélange des lecteurs ne doit guère différer de celui des habitants.

Cependant la Direction se plaint que le but n'est pas encore atteint et que « le manufacturier, le marchand, le chercheur scientifique, l'homme de métier ne savent pas encore assez que la librairie peut leur rendre autant de services qu'elle en rend aux ouvriers et écoliers ».

*Référence.* Leeds possède une grande salle de référence : 85 360 vol. Point de romans : 9 000 ouvrages généraux, magazines etc., 12 713 volumes d'histoire, 10 087 de sociologie, 8 604 d'histoire naturelle, 4 544 de voyages, etc., — et 85 vol. de brevets, 85 annuaires.

Les ouvrages les plus consultés sont : 1° Les encyclopédies, bibliographies, ouvrages généraux, magazines : 27 867 ou 92 par jour en moyenne, presque un quart du total, — puis les annuaires (directories), 22 783 ou 74 par jour. Puis la sociologie : 13 297 ou 43 par jour, et les arts usuels; 10 830 ou 35 par jour. La littérature donne par jour 28, l'histoire et l'histoire naturelle un nombre égal : 25, les beaux-arts 22, les brevets 16, la religion 11, etc.

C'est un véritable bureau de renseignements, et l'on note les demandes variées qui y ont été faites concernant le kaolin, l'hivernage des bêtes, les finances municipales, l'orgue américain, les tarifs d'Australie, le commerce de Mexico, les boissons alcooliques, les trusts du coton et de la laine, l'endroit où est mort David Cox, etc.

On a installé pour une large part l'accès libre aux rayons et on s'en est bien trouvé.

*Journaux.* Nous disons sans cesse que les journaux sont

la vie même des librairies publiques. Et sans journaux, elles sont cette chose morte : une bibliothèque. A Leeds, 428 968 habitants, le nombre des visiteurs des salles de journaux n'est pas très loin de 3 millions : 472 078 à la salle centrale, 2 216 611 aux 15 branches.

Il est offert dans la salle centrale 4 quotidiens locaux, 14 quotidiens de Londres et 17 du reste du Royaume-Uni, 2 coloniaux, 2 étrangers (*Allgemeine Zeitung et Débats*), soit 39 quotidiens (dont 6 collections reliées peuvent être prêtées), plus 163 hebdomadaires, 5 bi-hebdomadaires, 370 mensuels, 62 trimestriels, une vingtaine d'indicateurs, et environ 450 annuaires.

*Le prêt, les journaux et le progrès des librairies.*

Les librairies de Leeds ont débuté en 1870, soit 20 ans après l'Act Ewart. Ceux qui raillent notre propagande réfléchiront qu'en vingt ans bien des choses impossibles cessent de l'être. La 1<sup>re</sup> année donnait 59 873 lecteurs et 107 763 visiteurs de journaux. La progression fut assez régulière. Le prêt donnait 158 000 la 2<sup>e</sup> année, 332 000 la 3<sup>e</sup>, montait doucement pour atteindre le million en 1895. En 1908-9, on approche du million et demi : 1 435 875, ce qui fait un total de 32 millions en 39 ans. Quant aux journaux, huit ans après l'ouverture de premières salles, les lecteurs de journaux étaient déjà plus d'un million. Ils sont 2 684 689 en 1908-09, et les salles en ont vu défiler plus de 52 millions.

Nous voudrions qu'on comprenne l'intérêt de ces chiffres. La librairie publique n'est pas une chose nouvelle ; elle est seulement moderne ; elle est la création de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a ici 40 ans, elle a fourni à la lecture, dans une ville qui a l'importance de Lyon en France, 32 millions de volumes, 52 millions de journaux. Elle a eu le temps d'influer sur les mœurs, sur l'éducation du peuple, de créer des habitudes.

Il y eut d'abord deux, puis dix, puis quinze branches ouvertes tout le jour.

Je ne crois pas être un imaginaire en disant que de telles institutions ont de l'influence sur un peuple...

*Dépenses.* Elles montent à 383 526 francs.

Nous avons pour ce chiffre 1 435 875 livres consultés dont 1 310 071 prêtés à domicile. Nous avons de plus 2 684 689 lecteurs de journaux.

Nous admettons en gros que la moitié du total des dépenses va aux journaux, la moitié au prêt. Ce partage, qui ne tient pas compte du service de référence, nous donne un chiffre trop fort de part et d'autre : 191 757 fr.

Notre démonstration sera donc vraie *a fortiori*.

Les journaux, qui ont 16 salles éclairées le soir, coûtent 23 675 francs d'achat. Nous n'avons aucun service comparable en France. Si, les cafés. C'est là que nous lisons les journaux. En mettant à 0 fr. 10 le droit aux journaux, ce qui met à 0 fr. 20 la consommation dont le prix minimum au café est de 0 fr. 30, plus pourboire, — mais qui, dans un bar vaut de 2 à 3 sous — je compte que les gens entrés là auraient dépensé au moins 260 460 francs, outre un demi-million pour payer la boisson. Avec la librairie publique ils ont un choix de journaux bien plus complet, comme on l'a vu ci-dessus, une installation bien meilleure, la faculté de boire en face, au bar, s'ils ont soif, pour un prix moindre, et la très précieuse faculté de ne pas boire, s'ils n'ont pas soif. Or ils ont dépensé beaucoup moins.

La dépense serait de 134 234 francs si chaque lecteur avait acheté un journal d'un sou. Mais le but de la librairie publique est justement que les gens *ne lisent pas qu'un seul journal*, et puissent lire ceux à deux et même six sous : le Times, et des revues nombreuses, qui coûtent cher !

Passons au prêt, envisagé seul. Nous comptons qu'il coûte l'autre moitié de 383 515 francs comme si cette somme ne payait pas aussi les livres de référence. Cela revient, pour 1 310 071 volumes prêtés, à 0 fr. 14 1/2 par volume. En réalité c'est donc bien moins encore, et pas un cabinet de lecture ne pourrait fournir de tels livres à un tel bon marché. Les livres anglais récents sont chers, le prix de 6 shillings y est ordinaire. Et on ne prête ici que des livres propres.

Savez-vous que les livres lus sur place à la Nationale — 6 à 700 000 par an, et en comptant 10 fois dans ce total les livres demandés 10 jours de suite par la même personne — font revenir, sur un budget de plus de 800 000 francs, à plus d'un franc chaque consultation ? Mais ce sont des livres exceptionnels ? — Croyons-le.

Les municipales de Paris ont un budget qui a varié pas mal. En 1904 nous le trouvons de 220 225 francs. Il a diminué depuis, et est remonté un peu. Cette somme a donné 1 747 723 prêts, — ce qui revient à 0 fr. 13 par volume, soit

3 centimes de plus que les loueuses de romans, qui ont un choix à peine moindre, et un centime et demi de moins que le prix de revient que nous trouvions pour chaque prêt à Leeds. Mais nous avons pour Leeds pris des chiffres trop forts, d'abord parce que la salle de référence n'était pas comprise, et *secundo* parce que nous avons compté dans le budget les frais d'intérêt et amortissement. Nous donnons ci-dessous le budget pour que l'on refasse les calculs, si l'on veut.

Il est certain qu'en fait Paris paye plus cher :

Paris utilise ses écoles et ses mairies ; les frais d'immeuble, taxes et assurances ne figurent pas sur le budget des bibliothèques ; il y a de ce fait à déduire à Leeds 16 903 francs. L'indemnité de 600 francs donnée aux employés de Paris est dérisoire. Les salaires à Leeds sont sérieux, et montent à un total de 117 070 francs. Mais surtout pour un calcul de comparaison il aurait fallu déduire l'intérêt et l'amortissement de l'argent. Nous ne l'avons pas fait parce qu'il suffirait de pouvoir emprunter, même avec le budget de 180 000 francs, à Paris, pour créer déjà quelques bonnes librairies publiques... A Leeds, le compte d'intérêt et amortissement monté à 97 230 fr.

En tenant compte de ces frais d'immeuble, mais non des dépenses de la salle de référence, nous trouvons que le volume prêté à Leeds revient à 0 fr. 10, deux sous : 1 310 071 vol. pour 134 691 fr.

Pour ce prix nous avons 15 salles toujours ouvertes, et 10 autres ouvertes le soir. Pour ce prix nous avons un service de voitures qui transportent les livres d'une salle à l'autre selon les demandes. Or le total des livres est de 194 876 ; il y en a 48 595 à la centrale, ce qui peut mettre à 80 à 100 000 le nombre des ouvrages différents qu'on peut emprunter en 25 endroits. Ouvrages neufs, au courant.

A Paris le prêt fonctionne en 80 endroits, mais 2 heures seulement, le soir. Le choix varie de 2 000 à 6 000 ouvrages, sauf dans 3 bibliothèques où de vieilles collections portent ce nombre à 16 000 environ. Et ne croyez pas qu'il n'y ait point d'intérêt et amortissement à payer à Paris ; ils figurent ailleurs dans le budget, voilà tout. Car on a construit ces écoles, ces mairies, et emprunté aussi pour les construire.

Nous pourrions en France faire meilleur marché qu'en Angleterre. Sauf le chauffage et éclairage, tout — bâtiment, appointements, livres, périodiques, — est moins cher. C'est

uniquement affaire d'organisation, et je précise : de *centralisation locale*.

Voici sans tenir compte des centimes, le budget converti en francs des librairies de Leeds. Nous mettons à droite celui de la librairie centrale seule, à gauche le total général, qui dans ses diverses rubriques englobe, outre la centrale, les 25 branches, prêt et journaux, les frais de l'exposition du Vieux Leeds (9 150 fr.) et service des librairies circulantes pour les écoles (123 fr.) et la campagne (80 fr.).

	TOTAL	CENTRALE SEULE
Livres. . . . .	55 037	{ référence. 18 586
Reliure. . . . .	20 532	{ prêt. . . . . 8 908
Magazines, journaux, périodiques. . . . .	23 675	8 142
Transport de livres entre les branches. . . . .	960	6 384
Débours divers. . . . .	8 514	108
Loyers, taxes, assurances. . . . .	16 913	3 012
Téléphone. . . . .	262	380
Éclairage et chauffage. . . . .	19 400	262
Entretien, réparations. . . . .	11 336	27 <sup>1</sup>
Impressions, papeterie, circulaires. . . . .	5 786	1 936
Publication de catalogues. . . . .	6 788	3 450
Personnel. . . . .	117 070	»
Compte des fractions. . . . .	112	57 360
TOTAL. . . . .	<u>286 285</u>	<u>108 555</u>
Intérêts et amortissement. . . . .	<u>97 230</u>	»
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	<u>383 515</u>	»

*Comparaison avec Lyon.* — Nous avons dit que Leeds était un peu moins grand que Lyon, 418 et 472 milliers d'habitants. Lyon est pourvue d'une université beaucoup plus importante que celle de Leeds, et de toutes façons possède des accumulations de livres anciens que la ville anglaise, où nulle Révolution n'enleva ceux des couvents, ne connaît pas. Les deux grandes bibliothèques, qu'il est toujours question de réunir, celles du Lycée et celle du Palais des Arts possèdent l'une 250 000, l'autre 90 000 volumes. Mais quoique ces évaluations soient douteuses, on peut ad-

1. Située dans des bâtiments municipaux.

mettre qu'il y en avait déjà 100 000 et 20 000 en 1845, 200 000 et 7 000 en 1884. Les librairies de Leeds n'avaient rien avant 1870. Les 85 360 volumes de référence, les 194 876 volumes de prêt qu'on trouve à Leeds, sont des livres nouveaux, reconnus utiles, et renouvelés souvent.

Il y a aussi à Lyon 6 bibliothèques d'arrondissement, ouvertes le soir, et peu importantes, sans communication de livres entre elles.

Le total des dépenses de la ville est de 60 469 francs ainsi répartis :

	PERSONNEL	ACHATS, RELIURE, entretien, etc.
Bibliothèque du lycée. . . .	14 760	15 983
— des Arts. . . .	11 000	6 748
Bibliothèques d'arrondissement.	9 327	2 650
	<hr/> 35 087	<hr/> 25 382

Ces chiffres sont de 1907. Les crédits d'achats qui montèrent à 25 382 francs ont été ramenés à 21 530 en 1909.

Sans doute l'Université de Lyon, la mieux dotée de France après Paris (matériel 44 629 francs), aidera au besoin, pour les professeurs et savants, la bibliothèque municipale. L'argument général en France est qu'on peut toujours s'arranger, et on vous répond sérieusement qu'il est possible de faire venir un livre d'une Université à une autre. On le peut, parfois, mais ce système compte pour rien le temps et les démarches. Il ne s'agit pas ici de livre exceptionnel, mais de la lecture courante et souvent *urgente*. Il semblera évident à tous gens de bonne foi que le service de *librairie publique*, malgré la richesse en livres de la ville de Lyon, n'y est pas organisé.

Il ne l'est pas comme *heures*. La bibliothèque du Lycée, ouverte 268 jours par an, ne l'est que de midi à 5 et de 7 à 10 l'hiver, l'été de 10 à midi, de 2 à 6. Celle des Arts de 10 à 5. Les populaires le soir.

Il ne l'est pas comme *nombre*. A Lyon, 8 dépôts sans transport de livres entre eux. A Leeds 25 dépôts où l'on peut faire venir les livres de la centrale.

Comme *journaux*? — ce service n'existe pas à Lyon.

Comme *prêt*, les populaires ont prêté 62 908 volumes, le lycée 250, le palais des arts 158. Et l'on se plaint que les populaires prêtent trop de romans! A Leeds on prête 736 393 romans. Il y a 319 664 livres pour la jeunesse que

je ne compte pas. Mais il reste que 254 014 autres ouvrages, la plupart du genre sérieux ou utile, ont été demandés.

La supériorité des vieilles bibliothèques éclatera-t-elle au moins dans la lecture sur place ? Ici Lyon offre 8 salles, et, si l'on ne compte pas les salles de périodiques, Leeds n'en a qu'une. Les communications ont été au Lycée de 45 409, au Palais des arts de 52 398, dans les 6 populaires de 8 897. La *centrale* de Leeds a plus que le tout réuni : 125 874, — plus les milliers de périodiques et livres auxquels l'accès libre a été admis.

Vraiment une ville ne peut pas faire avec 60 000 francs ce que l'autre fait avec 380 000. Il semble tout de même que Lyon pourrait faire davantage.

Mais qui ne voit que c'est là comparer des choses toutes différentes, des bibliothèques et des librairies publiques ?

Certes « l'on s'arrange ». Qui donc prétend le contraire ? Il y a à Lyon la bibliothèque de l'Université, celle de la Faculté catholique, il y a une Société de lecture qui a 25 000 volumes, une Chambre de commerce qui en a autant, un musée des tissus (8 000 vol.), une école vétérinaire (11 500 vol., budget : 2 300 fr.), une bibliothèque de botanique : 1 000 fr., un Museum d'histoire naturelle : 600 fr., des bibliothèques pédagogiques, 600 fr. aussi, un conseil municipal qui ne s'oublie pas et se vote 3 500 fr. pour la bibliothèque privée de la mairie, il y a des bibliothèques secolaires... et des marchands chez qui on peut acheter des livres et même des amis qui veulent bien en prêter. Tout cela a des jours, des heures, des conditions d'admission, tout cela est bien caché, sur la cour, au fond du couloir, l'escalier qui n'est pas celui-ci que vous allez prendre... Mais on y arrive ! On s'arrange. Avant qu'il y eût des allumettes, on allait chez la voisine chercher du feu.

L'organisation de la lecture publique est quelque chose comme l'installation du gaz ou de l'électricité, — service public — en face de ces arrangements particuliers, dont le résultat est le même : c'est que les trois quarts d'une ville se passent de lumière.

### 3. En Écosse.

Les glens, les moors, les hills coupés de laes aux eaux noires étendent dans la brume ces solitudes étranges qui furent jadis l'Écosse. Parfois un coach ou un automobile,

bondé de touristes maigres, coupe le désert comme un vol anguleux de cigognes, bêtes aux longues pattes et aux yeux qui ne voient rien. Ainsi qu'un drap sur le corps délabré d'un mourant, une brume douce et blanche cache cette terre décharnée.

Terre esclave. Désert, mais désert en prison. Il y a des murs autour de ces landes incultes, comme des chaînes sur un malheureux. Des compagnies vous vendent ici du pittoresque. On visite la prison, en payant, certains jours.

Cela dure trois mois. Le reste du temps, le pays est vide. Terre de chasse, réservée aux chasses, où l'effort de tout un peuple, et les mines, les marines et l'entassement de richesses aboutit à reconstituer à grands frais une ruine telle, que des Grands Civilisés puissent y mener un semblant de vie sauvage. Suprême joie : tuer des animaux.

Alors l'on songe aux terres ravagées par la guerre, aux « camps de concentration » si tristement célèbres. Où sont-ils, tous les clans qui, dans ces vallées désormais vides, envoyaient tant de héros défendre de sots princes !

La guerre en a tant tué ? Non. Le fer n'extermine pas si bien...

La paix seule est capable de telles atrocités, la paix seule dévaste une terre avec système, ronge l'os et ne laisse rien. Là-bas, je les ai vus, rangés le long de la Clyde, usines et chantiers, dans une fumée d'enfer, les nouveaux camps de concentration de l'Écosse domptée.

Brouillard jaune de Glasgow, brouillard blanc d'Édimbourg, palais de luxe monstrueux, tartanes effilochées où les mères s'enveloppent toutes, corps, tête et enfant, jamais vous ne serrerez et envelopperez assez l'effroyable misère !

### *La cité d'Édimbourg.*

Édimbourg, l'Athènes du Royaume-Uni...

La ville, la vraie ville, dresse sur deux collines ses écoles, ses musées, ses boutiques, ses temples, son château et cette splendeur rose qu'on nomme l'hôpital.

Seulement, il y a un creux entre les deux collines, un long ravin profond. Des ponts sont jetés dessus. On ne peut voir ce qui coule au fond qu'en se penchant. Mais pourquoi se pencherait-on ? Les boulevards qui unissent ces deux tronçons de ville ne rompent pas l'alignement de leurs façades.

Ce qui coule au fond de cet égout, c'est une rue pauvre.

Humanité piteuse... Est-ce bien même de l'homme et de la femme, ces baillons ivres ? Le samedi soir, vers huit heures, tout cela danse les pieds nus dans la boue froide. A neuf heures, cela se bat. A dix, les policemen ramassent. Les bars ferment. Et pour la semaine tout dort ou pourrit, on ne sait, jusqu'à cet autre soir où une goutte d'alcool, tombant sur cette vase, viendra faire mousser quelques bulles du fond, et réveiller la soif, la grande soif qui tenaille ceux qui ne peuvent même plus être des affamés.

J'ai erré dans cette ville. Le brouillard était dense. Une silhouette qui était celle du Parthénon flottait dans l'air en face de murs de châteaux-forts, une sorte de Mont-Saint-Michel ou de burg Rhéna dressant ses pointes moyenâgeuses, des flèches de cathédrales dansaient dans une vapeur avec des obélisques, des cheminées d'usines, des halls de gares et des colonnades de temples romains. Là, j'ai gravi les sept étages d'une maison pour arriver au pied de huit autres étages sur une cour biscornue, grouillante, où du linge séchait comme dans les rues de Naples. Et c'était autour de moi des faces de misère, le délabrement de la Sicile ou de Calabre, mais le brouillard était dense et ces guenilles avaient froid. Des cours, des escaliers qui descendent à d'autres cours... Voici enfin le fond du cloaque, la rue basse. Là-haut, au-dessus de nous, sur un pont, le boulevard. Et quant au ciel dont parlent les affiches pieuses sur le mur, on dit qu'il est encore plus haut que les églises et les châteaux dont les pignons se voient lorsqu'il fait clair, qu'il est haut, haut, si haut...

— Whisky ! mendie une petite fille près de moi.

Un piano mécanique tape ses notes comme la grêle. Des enfants, pieds nus, dansent.

— Whisky ! demande la mère.

Tout danse donc ici, l'Obélisque, le Parthénon, Notre-Dame, et les pauvres. Un vieillard, tête noble et redingote noble, et chapeau haut de forme noble, danse, et il pleut sur lui. Un ouvrier, bras de chemise et chapeau melon, moins noble, mais non moins ivre, le soutient, non moins grave. Sérieux, l'un roule par terre. Digne, l'autre titube seulement. Mais deux furies à cheveux jaunes se sont empoignées, gigotent sur le pavé, étalent leur chair nue, car chemise, jupe et tartan sont un tel amalgame, trempés, pourris ensemble et collés l'un à l'autre depuis des jours et des jours, que si l'on arrache tout vient ensemble par lambeaux.

- Whisky! demande un vieillard majestueux.
- Whisky! demande une gamine qui s'arrête de danser.
- Whisky! demande une jeune fille qui offre le contenu de ses loques, on ne sait quelle carcasse d'où pendent des seins, et une tête de morte où rêvent des yeux bleus.

« Je me suis demandé, dit M. Carnegie, quel était le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un peuple. Et ayant bien réfléchi, j'ai pensé que c'étaient des livres. »

*M. Carnegie et sa librairie.*

La librairie Carnegie se dresse sur un de ces boulevards, à l'angle précisément d'un de ces ponts jetés sur ce cloaque. Somp tueuse, elle nie la misère auprès d'elle. Si la misère veut entrer, elle sera chez elle. Voici des tables propres, voici de la lumière, et de la tiédeur, l'hiver. On ferme à dix heures, quand les bars ferment aussi, pas avant.

Tandis que le cauchemar hurle dans la chambre voisine, ici règne le silence d'une douce convalescence. On guérit le malade en contant des histoires. Il y a surtout un vieux qui les raconte très bien, un de ces vieux qui se souviennent de si loin, qu'ils se souviennent même de ce qu'ils n'ont jamais vu. Ailleurs on ne l'écoute plus, ici tous se pressent près de lui. Saint Pierre ouvre le paradis, Walter Scott ouvre la patrie... Il parle des jours de l'enfance, de la libre Écosse, de l'héroïque Écosse, de l'Écosse d'avant le temps où tombèrent les fléaux, les deux grands fléaux de Dieu...

La religion. L'industrie.

La religion puritaine qui a d'abord volé toute joie. L'industrie qui fait pire que voler la joie! elle en donne une : l'atroce joie de l'alcool qui hurle, là, à côté.

On ne pouvait pas guérir de leur soif ces malheureux ; on ne pouvait pas filtrer toute l'eau de ce marais. Il fallait bien faire un pont — pour que l'on passe par-dessus sans tomber avec eux.

C'est un fils d'Écossais que M. Carnegie. Riche, fortune d'Amérique, un des rois de ce monde, une des puissances exceptionnelles de la terre, peut-être il ne sait pas bien quelle œuvre immense d'égalité il accomplit. Cependant le plus pauvre trouve ici de quoi penser, de quoi apprendre. A l'église, le pauvre avait le même Dieu et la même haute

voûte noire que les riches, il a ici la même lumière et les mêmes livres. Qu'il s'asseye, qu'il exprime seulement un désir. Quelle fée ou quelle réalité réalisera un souhait aussi vite ? Il y a là tous les rêves et tout le savoir qu'on veut. Jusqu'à l'heure de dormir, vous pouvez être un riche.

Seulement on eroira qu'il n'y a là que des mots avec le petit semblant de vrai que donne une comédie. Les histoires du vieux Scott sont ce qu'on lit le plus, n'est-ce pas ? Si c'est la seule façon de revivre d'un peuple vaincu, le mot « rêve » est trop juste ; tu rêves, c'est que tu dors.

Erreur. Il n'y a pas que Scott qu'on lise ici. Lorsque nous étions enfants, nous lisions Jules Verne. Mais il n'y avait pas à la fin des volumes, les heures, les prix, le moyen de réaliser le voyage...

Dans la bibliothèque « libre et publique » il n'y a pas que le roman, il y a l'heure et le prix du voyage, et le port où l'on s'embarque.

Voici les livres qui parlent d'un monde meilleur, là-haut et futur, mais voici ceux qui parlent d'un monde meilleur et ailleurs, où on peut aller — ici-bas. Et puis, il est encore un autre monde possible, qui vous donne à rêver et à réaliser : une société meilleure... Voici des livres ! Il y a la section *Théologie*, la section *Géographie et Voyages*, la section *Histoire*, la section *Sociologie*.

Nous avons ces sections en France, eh ! oui. L'histoire surtout, le passé.

Mais sur les tables, là, on ne demande pas, prenez ! voici des annonces, des horaires, des tarifs, des plans et des prospectus, les guides les plus récents, des manuels techniques, les renseignements les plus divers sur le monde entier, le monde d'aujourd'hui, pas celui d'hier ni de demain, d'aujourd'hui.

Et les outils... Voici où vous en procurez.

Deux étages élevés dominent la rue haute ; un sous-sol domine la rue basse. Le tout est confortable, sans grand luxe, mais avec toute la netteté du goût anglais. Escaliers bitumés, murs recouverts de faïence ; le sol recouvert de linoléum épais qui étouffe le bruit des pas. Et tout se lave, le bois des meubles est lisse ; la poussière glisse sur l'acajou poli aux arêtes arrondies.

A l'entrée, personne. Au fronton est écrit : libre et public. Votre parapluie même peut entrer avec vous. Mais

l'Écosse ne connaît guère le parapluie : il y pleut trop. Nul sergent de caserne ne dévisage l'intrus.

Seul, discret, le tourniquet fait de la statistique.

La grande masse des lecteurs se dirige vers l'escalier nu et lavé, descend aux périodiques.

J'y allais vers huit heures lire les *Débats* de la veille. Une centaine de lecteurs étaient là, en moyenne, un tiers lisant les revues, et le reste les journaux. Beaucoup restent peu de temps, le tourniquet, jours moyens, compte 7 000 visiteurs ; plus de 4 sur 7 descendent aux périodiques.

Quatre cents revues offrent leur dernier numéro paru. Les unes, près de cent, s'alignent sur les tables, chacune un siège devant elle. Les autres sont à portée de la main dans des casiers. Les Françaises ? *Nouvelle Revue*, *Revue de Paris*, *des Deux-Mondes*, *Revue celtique*, *Revue générale des sciences*, *Revue Bleue*, *Illustration*, etc., aussi bien que des revues médicales, sportives, etc.

Une quinzaine d'indicateurs de chemins de fer et batcaux les accompagnent. Nulle salle ne s'en passe. Trente-deux journaux, dont l'un, le *Scotsman*, en sept exemplaires, la *National-Zeitung*, l'*Irish Times*, etc., sont affichés, pour ainsi dire, sur des pupitres à hauteur d'homme ; on lit debout.

La salle de prêt est au-dessus, au niveau de la rue haute. Le catalogue imprimé, dont dix exemplaires sont ouverts sur les tables, coûte douze sous, bien relié. Il a 500 pages et mentionne 52 318 volumes. Ces volumes sont bons. A mesure qu'ils se démodent ou se salissent, on les raye, on passe les uns à la salle de Références, on détruit les autres. 3428 volumes furent ainsi retirés en 1905, dont 3 290 remplacés, ce qui coûta 514 livres 17 sh. Le prêt au dehors, qui atteint 1 395 volumes pendant les journées de février, tombe à 879 au plus bas, en juin. Le total pour l'année est de 345 670.

Le service, comme on voit, est assez chargé, durant de 9 heures du matin à 10 du soir, 309 jours de l'année, car le dimanche reste *tabou* en Écosse. Il est assuré par des demoiselles et des garçons dont les plus âgés ont peut-être seize ans. Aucun diplôme d'archiviste n'est exigé. La promptitude, le soin et le sérieux de ces enfants étonnent l'étranger.

Le public d'ailleurs facilite bien la tâche. Nous n'avons nulle part en France d'usine de prêt de cette taille ; nos municipales sont fractionnées à l'infini. On voit quel tra-

vail ce serait que de chercher dans cinquante mille volumes, dont, en moyenne, quinze mille sont dehors, ceux qui restent. Mais le public a le catalogue entre les mains, et, avant de demander un volume, toujours par son numéro, il doit s'assurer que le volume est rentré. Il y a des meubles à ce destinés, qui rappellent en grand les machines automatiques à distribution, et où des tickets de deux couleurs (dedans et dehors) affichent que tels numéros sont sortis ou rentrés.

La salle du haut, la Referenc Library a plus de luxe. L'escalier, orné du buste de Carnegie, prend déjà des airs prétentieux. Cette salle est moins fréquentée, mais communiqua encore 101 396 volumes, l'an 1905 ; sans compter que la majorité des lecteurs a consulté les dictionnaires, encyclopédies, recueils de lois, guides et indicateurs largement laissés à la disposition du public. Ouvrages bien différents de ceux qu'on laisse consulter à Paris. Nulle trace d'archéologie, mais le Bottin, le dernier, de Paris, beau livre qui fait toujours plaisir à voir, et le *Directory* d'une trentaine de grandes villes de l'île et du continent. Grand luxe d'indicateurs. On ne repousse nullement la réclame, au contraire. Tarifs de douanes, index statistiques, recueils de lois. Les derniers, toujours.

Le nombre des volumes était, en fin 1905, de 61 278 ; l'année en avait ajouté 1575. Le choix des livres, en haut, est entièrement différent de celui des livres du prêt. Pas de *Romans*, qui forment le plus clair de la demande des prêts. Le grand effort est fait pour la section des *Arts utiles* ; il y a ici une collection de livres industriels de grand prix. Un détail montre l'esprit qui préside aux acquisitions. Après l'exposition de 1886, une somme importante ayant été allouée à la bibliothèque avec l'affectation spéciale d'achat de livres industriels, on n'a pas tout dépensé : une somme de cent livres a été mise à part pour le renouvellement de ces ouvrages techniques qui, on le sait, on s'y attend, doivent bientôt être remplacés par d'autres plus au courant.

Un catalogue sur fiches est à la disposition du public. Catalogue en une seule série, auteurs et matières mêlés. Des tableaux spéciaux indiquent par quinzaine les nouvelles acquisitions. Sur d'autres, on inscrit les demandes d'achats, et elles restent affichées, afin que d'autres lecteurs ajoutent qu'eux aussi, ils désirent ces livres-là.

Le don de Carnegie fut de 50 000 L. (1886).

La construction en coûta 30 000. Soit, pour une *très belle librairie publique, 750 000 francs*. Notons que le chevauement des rues de cette ville baroque a dû entraîner des frais exceptionnels. D'aspect et d'importance, cela semble à une de nos mairies de Paris. Celle de la place Saint-Sulpice ou du 4<sup>e</sup> arrondissement. Cela semble, car il n'y a pas de cour, et plusieurs librairies publiques seraient à l'aise dans nos mairies. On avait prévu la place pour 48 000 volumes de prêt et 40 000 de référence. En 1896, on ajouta la salle pour la jeunesse, avec 4 000 volumes.

Le prêt à domicile comprend la Centrale et cinq branches. Selon les mois et les quartiers, on trouvera de notables différences. A Portobello, lieu de bains de mer, on lit 77,76 pour 100 de romans alors que ce chiffre est ailleurs de 61 et même de 50,97 à Morningside. Les quartiers ouvriers, comme ailleurs, lisent des ouvrages de science ou de métier, voire de philosophie; les gens instruits lisent des romans; ils se tiennent pour instruits une fois pour toutes.

Le stock général du prêt est de 101 000 volumes, dont 52 318 à la Centrale. L'accroissement de 1905 a été de 10 625 et les suppressions de 5 235. Depuis l'ouverture en 1890, soit en quinze ans, on compte 10 352 115 volumes prêtés, et lus sur place 1 352 657. Les lecteurs de journaux, des revues, d'encyclopédies, de dictionnaires, etc., portaient le total de ces 15 ans à plus de 50 millions.

Qui prétendrait qu'un tel fait, un tel chiffre est sans importance dans l'histoire d'un peuple ?

*La librairie publique, le commerce des livres et les bibliothèques.*

Un tel afflux de lecteurs dans une bibliothèque gratuite devait avoir son contre-coup sur le commerce des livres.

Il l'a eu : ce commerce est plus prospère que jamais à Édimbourg.

Une bibliothèque publique n'est pas une concurrence, c'est une réclame. Pour un livre qu'elle dispense d'acheter, dix acheteurs contractent le goût de lire. Les éditeurs anglais, si chers pour les nouveautés, si peu pour les rééditions, spéculent sur cette avidité de lire que répandent les librairies publiques. Ils ont accepté la concurrence. Ils luttent. Le bon marché se bat acharnement contre le gratis, et il triomphe. Voyez leurs jolies éditions de classiques à six pence : j'ai là un Thackeray relié en toile, coquet, qui a

556 pages et du plus beau papier que nos livres à 3 francs et que j'ai payé huit sous (4 d.).

Ces éditions, le tirage formidable qu'elles supposent, les machines à relier, et le goût de tels livres existeraient-ils sans les librairies publiques ?

Édimbourg fut une des dernières villes à en avoir.

C'est qu'il semblait vraiment qu'elle n'en eût pas besoin.

L'Advocates' library à Édimbourg est, après le British, la plus grande bibliothèque de l'île. Riche de plus de 500 000 volumes, elle reçoit le dépôt légal : un exemplaire de tout ce qui paraît en Angleterre lui parvient. Elle a un budget de 210 000 francs. Elle est riche dans le passé et dans le présent. Elle est située au centre même de la ville, à quelques cents mètres de la librairie publique.

Ce n'est pas tout. Dans le même corps de bâtiment, la Bibliothèque du Signet réserve aux gens de loi, archéologues et autres, une collection unique, plus de cent mille volumes. Enfin, à quelques cents mètres, c'est l'Université. Celle-ci possède plus de 210 000 volumes. Et je n'énumérerai pas les richesses de la plus importante École de Médecine d'Angleterre, des Facultés diverses, de collections particulières très accueillantes, et des facilités, inconnues aux Français, qu'on trouve dans les cabinets de lecture, non seulement de la ville, mais du royaume, car Mudie expédie partout, et fournit notamment les clubs, comme la London Library fournit les savants.

Je n'ai point à dénigrer les établissements savants où je n'ai fait que passer, ici quelques jours, là quelques heures. Ils n'ont pas de statistique et seraient bien embarrassés d'en donner. Ils ont des catalogues qui datent du siècle dernier, et seront au courant, on l'espère, le siècle prochain. Ils sont ouverts ici jusqu'à trois heures, là quand ce n'est pas vacance, et c'est vacance l'été, c'est vacance l'hiver, c'est vacance le samedi, sans parler du dimanche. Les bibliothécaires sont savants, obligeants. Je ne puis leur manquer de sympathie ; ils lisent les mêmes livres que moi, et comme justement l'un avait tel tome II chez lui, il voulait aller le chercher. Je n'ai pas voulu, parce que ç'aurait été trop long, et que non seulement le tome II était à la Publique, mais même le tome III que l'on n'a pas encore à la Savante, et le tome I, qui est... — on a dû depuis savoir où.

Que dire ! j'étais attendri. Cela me rappelait mon pays.

Et si ces fonctionnaires n'étaient si obligeants, foi de bibliothécaire, je me serais cru en France.

Si, pour entreprendre une compilation historique ou théologique, je m'installais pour de longs mois dans cette ville, je bénirais sans doute ces lenteurs, ces allures débonnaires, cet air à la papa des vieilles bibliothèques, et surtout le silence, la solitude propice au travail minutieux, et j'achèterais des lunettes contre le mauvais jour. Des lecteurs, installés à de grandes tables, semblent chez eux. Tout cela a du bon et n'est pas à détruire.

Il ne s'agit pas de détruire, même en les restaurant, des ruines. Il s'agit de créer une chose absolument nouvelle, que les siècles précédents n'ont pas connue...

L'exemple d'Édimbourg m'a paru singulier, exemple d'une des villes les plus riches en livres qu'il y ait au monde, d'une ville dont certainement les 300 000 habitants possédaient un million de livres.

Qu'y a-t-il de changé ? Ceci, que les 300 000 habitants lisent un million de livres.

#### *Les librairies de la Corporation de Glasgow.*

Centre effroyable de richesse et de misère, ville grouillante dans sa brume jaune, l'endroit du monde peut-être où le plus de pieds nus, dans la vase gluante qui couvre le pavé, passent devant les plus beaux magasins de chaussures, Glasgow, où de 800 000 humains entassés dans 12 000 acres, un cinquième n'a qu'une chambre ou portion de taudis, Glasgow, horreur plus noire qu'aucun des enfers industriels de France, laisse cependant entrevoir, quand la brume s'allège, deux monuments énormes : l'un rouge ; c'est une Université, qui domine la ville comme le Sacré-Cœur domine Paris, et dont la bibliothèque est fort riche. L'autre, immense bâtisse presque finie, semble l'agrandissement de notre Institut, avec double corps de bâtiments et dôme au milieu. C'est la nouvelle *Mitchell Reference Library*, où 200 000 volumes vont bientôt trouver place. Et dans chaque quartier un monument s'élève, ici d'ordre ionique, là moyenâgeux, l'un pittoresque, l'autre pompier, l'autre gracieux vraiment et très xviii<sup>e</sup> siècle. Ces bâtiments ont l'importance de nos mairies. Ils ont de nombreuses salles, un dôme ou hall vitré ; ils sont éclairés le soir et presque toujours le matin, car ici l'on ne peut attendre le soleil ; une foule incessante s'y presse... Ce sont les quatorze nou-

velles librairies de district, et la grande salle de lecture Rankin.

Nous avons admiré à Leeds un ensemble de librairies dû entièrement à l'effort commun des citoyens. Ce n'est pas le cas de Glasgow, et ces merveilles sont surtout dues à des dons particuliers.

Glasgow a refusé d'adopter l'Act Ewart jusqu'à ce que le succès d'une librairie publique, don de Stephen Mitchell, en ait montré à tous l'utilité pratique.

En legs et dons, valeur des livres ou argent sonnant, on estime que Glasgow a reçu en 35 ans plus de six millions. Mais justement parce que c'est la dernière venue, Glasgow, offre aujourd'hui un ensemble plus parfait qu'aucune autre ville d'Angleterre. Le plan des librairies a pu être conçu de façon méthodique. Et nous insisterons sur cette ville non seulement parce que nous l'avons mieux visitée et que nous avons reçu de M. Barrett, qui a présidé à l'organisation de cet ensemble depuis son origine, des renseignements précieux, mais parce que l'exemple de cette ville attardée qui, d'un coup, a pu faire mieux que d'autres, est particulièrement encourageant pour nous Français. Il suffirait d'un don consacré à une librairie vivante à Paris pour créer le mouvement nécessaire et *faire comprendre* ce dont il s'agit. La concentration des municipales, la fusion d'un tas de bibliothèques éparses dans Paris pourrait être tentée... Ce n'est pas l'argent qui manque, c'est l'initiative, le dévouement, et l'administration intelligente.

La Mitchell Library, sauf qu'elle est ouverte à toute heure et moderne, pourvue des derniers numéros des revues, annuaires, documents commerciaux, etc., n'est qu'une bibliothèque comme nous l'entendons. Le legs, qui ne devait avoir d'effet que quand les intérêts l'auraient porté à 1 750 000 fr., date de 1874. La librairie ouvrit en 1877 avec 15 000 volumes. Elle en compte 180 000 en juillet 1910.

Chaque genre de littérature y est largement représenté sauf le roman. Une grande attention, m'écrit M. Barrett, a été faite à la pourvoir de livres ayant trait à l'histoire naturelle, aux arts utiles, aux beaux-arts, et aux applications à l'industrie et au commerce. Notons quelques collections spéciales: Robert Burns, la poésie écossaise, l'histoire locale et l'imprimerie primitive à Glasgow. Depuis l'ouverture on a communiqué plus de 13 millions de volumes,

et la salle des magazines contient actuellement 538 périodiques de toutes sortes, au moins aussi consultés.

La statistique de 1909 donne 444 922 volumes consultés, dont, en milliers, 36 de théologie et philosophie, 65 d'histoire et géographie, 107 d'arts et sciences et applications, 101 de littérature générale. Les livres de référence, directoires et autres, entrent dans ce chiffre pour 58 100, mais il ne comprend pas les périodiques. Le nombre total des visiteurs est 610 429.

Les nouveaux bâtiments de la Mitchell Library ont une façade de 66 mètres sur 36, plus les avancements ; un large espace est prévu pour constructions futures. Le sous-sol contient les magasins de livres et les services de chauffage, éclairage, ventilation. Au rez-de-chaussée, immédiatement après le hall d'entrée, la grande salle de lecture, d'environ 38 mètres sur 17, prévue pour 300 lecteurs, éclairée par en haut, la faite étant à 15 mètres du sol. Derrière se trouve un magasin presque aussi vaste pour les livres les plus demandés, et autour les salles spéciales, l'une réservée aux dames, une autre aux étudiants ; la collection Burns et celle de Glasgow occupent deux salles aux angles. A l'entresol, les services : administration hommes, administration femmes. Enfin, au premier, une vaste salle de référence, longue de 32 mètres, où se trouve la bibliothèque Jeffrey.

Glasgow possède une autre librairie, la salle Rankin, qui est annexée aux bains publics établis par la corporation. Cette conception n'est pas nouvelle. Il y a longtemps que les Romains joignaient à leurs Thermes des bibliothèques et de vrais musées. Et selon nous la librairie publique se rapproche plus des thermes et des basiliques antiques que de nos bibliothèques de provinces. La salle Rankin, 80 places, contient des journaux, magazines, et 800 volumes de référence. Plusieurs centaines de lecteurs y passent chaque jour.

Nous en venons enfin à la partie la plus intéressante de l'ensemble, les 14 librairies de district.

Elles ont été bâties, avons-nous dit, sur un plan d'ensemble, en l'espace de dix ans. La première seule, ouverte en 1901, occupe un bâtiment approprié, où se trouvent aussi des bains municipaux. Nous avons dit qu'elles sont reliées ensemble, ont une administration unique, ont les mêmes services, et échangent les livres. Mais chacune a gardé une originalité, non seulement de construction, — elles sont aussi variées que possible, — mais de livres, et selon

le quartier, on a mis ici les livres intéressant les industries textiles, à Townhead la chimie, dans trois autres on a réparti les arts mécaniques.

Les librairies de district n'existaient pas encore en 1898. La corporation n'obtint qu'en 1899, après longue discussion, les pouvoirs conférables par l'Act Ewart depuis 1852; M. Barrett, nommé librarian, prépara un plan général comprenant 8 librairies, qui fut approuvé. C'est cet effort qu'attendait Andrew Carnegie pour faire don à l'œuvre des librairies de district de 2 millions et demi. Le plan bouleversé comprit 16 librairies dont 14 fonctionnent actuellement.

Toutes donc, sauf une, ont été construites spécialement et sont des monuments de belle allure, couvrant de 500 à 1 000 mètres carrés. Chacune comprend, outre les bureaux du personnel, un bureau pour le prêt, un vaste hall pour la lecture des journaux et magazines, avec 500 à 1 000 livres de référence, et pouvant contenir à la fois de 120 à 200 lecteurs, une salle pour les dames avec livres de référence, deux pour la jeunesse, filles et garçons avec de 500 à 1 000 livres choisis spécialement.

Voici Townhead, avec une longue façade plate de 40 mètres sur la rue, un seul étage. Une salle de lecture de 22 m. sur 12, une salle pour les dames de 11 m. sur 7, des salles juvéniles offrant place pour 120 boys et 64 girls. Voici Pollokshields, d'une architecture assez lourde, mais moderne, avec 7 700 volumes pour le prêt et la place prévue pour 20 000, 337 pour la référence, 412 pour les jeunes, 37 journaux, 70 revues. La salle de lecture mesure près de 20 mètres sur 9. Voici Hutchesontown, à deux étages et dont le beffroi, malgré des aigles très modernes aux quatre angles, donne une silhouette de joli hôtel de ville des Flandres. Façade de 30 m. L'entrée principale mène au Reading Room de plus de 30 m. sur 11, à la salle des dames (9 × 7), au département du prêt (17 × 11). L'étage du dessus a place pour 96 garçons et 62 filles. Il y a place dans les magasins pour 20 000 volumes. Il y en a actuellement 9 000, plus 38 journaux, 66 revues, 400 vol. de référence, etc. Voici Bridgeton dont la façade de 40 m. est dans le style de notre Grand Palais des Champs Élysées. Une salle de lecture de 23 m. sur 12, et les annexes analogues, les salles d'enfants pouvant contenir 110 garçons et 80 filles. Je citerai Gorbals dont le bas est occupé par

des boutiques, Kinning Park, édiflée plus petit et dont la salle n'a que 55 places assises et 40 debout, mais qui avec ses tourelles moyenâgeuses, son air de cottage en coin de rue est assez séduisant... Anderston enfin dont la salle de lecture a 80 sièges, 80 places debout, et où peuvent venir ensemble 112 garçons et 58 filles. On peut obtenir l'album des vues et plans de ces jolies librairies. Elles ont fourni en 1909 environ 650 000 consultations sur place, 700 000 livres pour la jeunesse et 1 250 000 prêts à domicile. Ceci représente 649 000 romans, mais tout de même 21 925 livres de science, 58 611 livres d'arts et métiers, 10 494 de poésie, 25 431 de philosophie et religion, 16 390 de sociologie, etc.

La construction et le mobilier des librairies de district ont coûté 212 500 francs pour chacune des cinq grandes, 175 000 pour sept moyennes et 125 000 pour les plus petites. Deux ne sont pas terminées.

Le premier stock de livres a coûté 37 000 fr. pour chacune des cinq premières, 30 500 et 22 500 pour les autres. Chaque bâtiment comprend les trois salles indispensables : référence, prêt, journaux, et presque tous une salle spéciale pour les dames et une pour les enfants.

Cet ensemble coordonné forme les librairies de la Corporation de Glasgow, entretenues par le personnel de la corporation, éclairées par l'électricité de la corporation et desservies par les voitures de la corporation.

Nous ne décrivons pas les tables, les easiers à fiches pour le prêt, les livres courants à la disposition des lecteurs, les pupitres pour lire les journaux debout, etc. Cela se ressemble dans toute l'Angleterre. Le point capital ici, ce sont les voitures de la Corporation.

Ces voitures transportent chaque matin, sur demande, les livres d'une bibliothèque à l'autre. Les romans et livres d'enfants sont seuls exclus de cette faveur. Ces librairies ont de 10 à 20 000 volumes ; mais avec le prêt entre elles offrent bien davantage, car les achats sont faits en commun et répartis. J'ai sous les yeux des catalogues, ceux des librairies de Maryhill et Anderston. Ils donneront une idée du choix offert. J'ouvre au hasard :

RENAN. L'une contient 9 ouvrages traduits et essais sur Renan, un sur Henriette Renan. Le catalogue de l'autre renvoie aux études contenues dans des ouvrages de Brandès, Robinson et Saintsbury.

*Rhétorique.* Ici Aristote, Bain et J. Bascom. Dans l'autre, Bain et Whately. Soit un ouvrage commun sur 19.

AFRIQUE CENTRALE, ici, Gibbon, Kollmann, Parke, Portman, Schweinfurth, — là Barth, Gordon, Troup. Il n'y a de commun que Stanley.

*Esthétique,* ici Knight, Durke Raymond, Symonds, et Mæterlinck (le Trésor des humbles), et à Maryhill Carman, Dobell, Hegel et Knight. Un seul commun.

Or, il y a 14 branches. Je n'en ai raconté que deux. Dans ces deux je trouve 46 ouvrages de zoologie dont 5 seulement se répètent, 56 de géologie dont un seul se répète, 46 opéras et 65 oratorios dont 6 communs, sur 150 et 200 poètes à peine un quart des mêmes auteurs et de ceux-ci pas les mêmes ouvrages. Ainsi, avec des bibliothèques assez restreintes, chaque citoyen jouit dans son quartier d'une bibliothèque d'environ *deux cent mille volumes* tous modernes, et choisis avec grand soin.

Ceci nous dit la commodité de ces catalogues, petits volumes, couverts de toile de couleur, et qui coûtent douze sous; le catalogue des livres pour la jeunesse coûte deux sous.

Glasgow a résolument adopté la classification décimale. Ce sont à peu près les tables de Dewey qui ont servi à l'établissement des différentes rubriques, et la table méthodique de ces rubriques se trouve en tête. Suit une table des périodiques : 82 quotidiens (3 français, *Matin, Journal, Écho de Paris*), près de 300 hebdomadaires, 150 mensuels, etc., avec l'indication des districts où ils se trouvent. Quelques pages spéciales : livres pour aveugles, auteurs en langues étrangères, livres à la disposition du public (bibliographies, encyclopédies et dictionnaires, toute une série de manuels de sciences, d'arts utiles, telle que jardinage, automobilisme, cuisine, bâtiments, médecine, atlas, guides de la contrée, etc., en tout quatre cents ouvrages environ, dont quelques-uns en beaucoup de volumes). — Enfin le catalogue proprement dit. Il contient dans une unique série alphabétique les noms d'auteurs, les titres et les rubriques de la classification Dewey avec les ouvrages s'y rapportant. Les titres sont très abrégés. Aux mots *Essais, Poésie, ou romans*, le simple nom d'auteur comme renvoi.

Je tiens à faire remarquer que les renvois sont faits non seulement aux ouvrages mais aussi à ce qu'ils contiennent.

Il ne s'agit pas de *mots typiques* comme dans nos catalogues officiels, où les *bateaux* ne renvoient pas aux *navires*. Le mot Déluge renvoie à la *Science and Hebrew tradition* d'Huxley, le mot Esthétique au *Trésor des Humbles*, Voltaire aux *Horæ Sabbatæ* de Stephen, vol. 2, et aux *Essays* de Carlyle. Aueune mention de format, d'éditeur, d'imprimeur, mais la date, et l'on n'a pas regardé, même quand ce n'est pas dans le titre, à donner une liste de chapitres d'ouvrages tels que les lectures populaires de Gall et Robertson, les *Fragments* de Tyndall, les biographies de savants d'Arago, et à renvoyer aux sujets de ces chapitres. Le titre *Fragments* ne vous dit rien, mais la note vous dit qu'il s'agit de la radiation, du Niagara, de la vie de Faraday. Celle d'Arago donne le nom des 9 savants dont il parle. Ceux qui ont perdu beaucoup de temps à lire des notes de catalogue en 10 lignes sans pouvoir deviner le sujet d'un livre sont assez heureux de trouver des rubriques si brèves et si explicites. Sauf les notes explicatives des recueils, elles dépassent rarement une ligne et sont d'un caractère calculé pour ne pas la dépasser (largeur 0<sup>m</sup>,09.)

Je me suis étendu un peu longuement sur ces petits catalogues. J'écris de Paris, et ils m'ont servi déjà assez souvent comme bon petit guide pour le choix de lectures et comme référence bibliographique, pour que je puisse en faire un éloge fort intéressé. Ils ont confirmé qu'en un millier de pages d'un petit volume commode, bien fait, et refait tous les cinq ans au moins, tiendrait la liste de tout ce qui est bien utile en fait de livres sur n'importe quel sujet, le surplus étant donné non par des livres, mais par des documents authentiques et des périodiques.

J'arrête ici ces notes sur l'Angleterre, qui sembleront déjà fastidieuses. Et cependant il est si étrange que cela soit si peu connu, qu'on ne nous donne pas cela en France ! Et j'ai déjà écrit tout ceci, j'ai été lu, et j'ai provoqué le sourire des incrédules qui voient partout de la littérature, et ne veulent pas être dupes — surtout de la vérité. J'ai peut-être vu les choses autrement qu'elles ne sont, mais je recopie tout ceci avec des chiffres, des photographies sous les yeux. Les gens ne veulent croire que lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils connaissent déjà.

J'ai choisi pour quelque détail la librairie d'Édimbourg

parce que je m'en suis servi. J'aurais pu choisir n'importe quelle ville.

Il y en a une à Saint-Pierre-Port de Guernesey — c'est presque français — la Guille-Allès Library, 60 000 volumes, qui est annexée à un Artisans' Institute; on y trouve même des jeux d'échecs.

J'en ai visité une douzaine à Londres, à Litchfield, Newcastle, Dunfermline, des petites, des grandes, toutes gaies, claires le jour, claires le soir, avec leur salle de jeunesse, leurs journaux et leurs indicateurs. Un touriste prend l'habitude d'y aller, comme dans les villes de France on demande où est le café des officiers... pour aller lire un journal.

Absinthe à part, les librairies anglaises sont plus confortables.

#### 4. Aux États-Unis.

Voici donc le pays des bibliothèques.

Non pas, comme l'on a dit, le pays de richesses, où la bienfaisance fantastique de milliardaires a permis de faire plus grand que nous ne faisons en Europe...

Mais le pays qui a été en cette matière l'initiateur, qui a créé très humblement et petit à petit, par plus d'un siècle d'effort, de patience et d'esprit communiste une institution nouvelle que nous n'avions pas en Europe, qu'en France, encorc maintenant, nous ne connaissons même pas.

Ce peuple (religieux pourtant) a proclamé comme chose naturelle qu'à l'ère des cathédrales avait succédé, l'ère de la librairie. Tâchons d'apprendre de lui ce qu'est une librairie et quel rôle social elle peut jouer pour tous.

Que de fois j'avais ressenti un certain étonnement à voir en France les Américains, même d'instruction et d'intelligence moyennes, renseignés, au courant ou sachant s'y mettre plus vite et mieux que ne le supposait leur degré mental, et que ne le ferait leur équivalent européen. J'ai compris pourquoi. Devant nos bibliothèques cadcnassées comme de vieilles femmes qui vivent seules et ont peur, ils s'étonnaient, croyaient se tromper d'étage et entrer chez le voisin...

J'ai compris cette force et voudrais l'expliquer :

Quelque chose de plus que de gros budgets... Quelque chose de plus et qui explique les gros budgets.

Quelque chose de plus que les millions de dollars et que tant de bibliothèques et librairies...

L'utilité qu'elles ont.

Non, cent fois non, ce n'est pas la vanité des riches qui a voulu ici faire des bibliothèques les *greatest in the world*. C'est le simple sens de l'utile.

Laissons Washington, bibliothèque nationale, qui a un rôle spécial. Laissons les universités, toutes dues à des initiatives formidables, et pourvues de bibliothèques dont l'exemple n'aurait rien que de décourageant.

Ne regardons pas Harvard, 17 millions de dollars, qui peut acheter moitié plus de livres que notre Nationale: 117 685 francs. Regardons plutôt Strasbourg, qui achète deux fois ce qu'achète Lille ou Bordeaux.

C'est sur la *Free public Library* que doit se porter notre attention. C'est la bibliothèque normale, ordinaire, celle de tous. Nous sortons des Sorbonnes et des Académies et des cloîtres. C'est, dans la ville, la cathédrale. Dans le village, c'est l'église.

Les gros bonnets ont pu donner pour la construire, mais elle vit de l'argent de tous; nulle ville chrétienne ne s'en passe.

5 383 bibliothèques de plus de mille volumes, 9 261 moindres, en tout 90 à cent millions de volumes; et en dehors de toute donation ou revenu particulier, l'impôt, l'impôt spécial pour les bibliothèques rapportant quelque chose comme trente millions de francs — 2 213 000 dollars à 988 bibliothèques, 2 349 000 à 1 016 et 1 198 000 dollars à 714 autres — les achats de livres de la République dépassant douze millions de francs par an...

Tels sont les chiffres d'affaires, vieux de bientôt six ans, bien en dessous des chiffres d'aujourd'hui.

Bien que ce calcul soit impossible en France, vu l'éparpillement et la non-organisation des bibliothèques, on voit que c'est là un service n'existant pas chez nous: la *librairie publique* de chaque État, de chaque ville, pourvue de branches et succursales, s'étendant même sur la campagne par ses *travelling libraries*, et alimentée par impôt spécial.

Le nombre de librairies publiques dont la circulation dépasse 100 000 volumes était en 1909 de cent dix. Les huit moindres de ces librairies n'ont pas un budget de plus de 40 000 francs, et quelques-unes n'ont que 15 à

20000 volumes. Sept ont une circulation de plus d'un million de volumes. Saint-Louis 1326 777, Philadelphie 1 878 456, Cleveland 1 671 865, Cincinnati 1 063 521, Chicago 1 601 645, Buffalo 1 277 751, Boston 1 529 111, enfin Brooklyn (New-York) 3 242 124 et New-York même 5 490 244: Les plus forts budgets au-dessus de 500 000 fr. sont Saint-Louis 625 195 fr., Cleveland, 1 196 600, Los Angeles 551 485, Chicago 1 079 585, Cincinnati 840 030, Boston 1 708 750, enfin Brooklyn 1 824 135 et New-York 3 195 095 francs.

L'antique « Bibliothèque » devait donc prendre ici un rôle social nouveau, devenir une fonction de la cité, un organe essentiel, et tel que je ne vois pas qu'il y ait eu jamais rien de semblable dans le monde, sauf, je le répète, les Thermes et les Basiliques de l'ancienne Rome.

Nous avons peine à comprendre ce mélange d'individualisme effréné et de socialisme des Yankees. La cité romaine pourtant nous ferait comprendre. Comme chez elle, il y a un drainage formidable de richesse, de puissance sociale, vers quelques individus, les milliardaires, « les rois »; rien n'est propice comme les démocraties de cette sorte à l'établissement de ces puissances qui disposent des votes, du travail, de la vie. Mais ces puissances ne peuvent subsister ni même prendre conscience d'elles-mêmes que par une sorte de restitution incessante. Elles achètent au peuple une soumission toujours précaire.

Certaines ont tant à cœur de se justifier, qu'il semble qu'en rassemblant leur argent dans leurs mains, les producteurs ouvriers n'aient fait que charger le premier d'entre eux de l'emploi de leurs gains au profit général.

### *L'Histoire. Ancienneté de la Librairie publique.*

Ils sont riches. Avec cela tout est dit...

Non. Qui donc a créé la « bibliothèque libre »? Est-ce qu'on eroit que M. Carnegie l'inventa?

Il ne l'a inventée, je erois, que pour l'Europe; l'Écosse lui doit les siennes, l'Europe lui doit l'exemple.

En Amérique il en a surtout profité.

Il n'a bâti des temples qu'au dieu qui le protégea. Les libéralités de ces nobles parvenus ne sont que des ex-voto, des signes de reconnaissance.

Qui inventa? Remontez aux premiers temps de l'immigration, aux pionniers huguenots, à « la religion qui lisait ».

Le mouvement n'est pas d'hier. Harvard date de 1636, les premières bibliothèques par souscription datent de

Franklin, 1731, les paroissiales de 1700. Douze bibliothèques actuelles datent du xviii<sup>e</sup> siècle, celle de Princeton est de 1746, soixante datent de la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, et, dès 1850, le mouvement se précipite. Dans les grandes solitudes où s'érigeaient des villes neuves, sans doute la joie de lire avait peu de concurrentes, et l'on ne songeait pas à entasser des trésors d'avares. Un paysan d'Islande — j'ai lu cela — possède 3 000 volumes... Là n'est pas son orgueil. Ce dont il est bien plus fier, c'est qu'il n'en eut jamais plus d'un tiers chez lui, le reste étant prêté. Tel est l'esprit des colons sobres.

Les bibliothèques furent vivantes, tout de suite, et les bibliothécaires connurent de suite l'assaut des demandes publiques. Ne tenant pas leur charge du roi ou de l'Etat, mais du public, c'est le public qu'ils ont servi. Ils ont fait leur avancement en se rendant utiles, ils ont mérité ou plus exactement attiré la bienfaisance.

Nous le savons bien; prenez nos listes de donateurs. Elles ne sont pas longues dans nos bibliothèques publiques. Ce sont d'anciens lecteurs, souvent des fonctionnaires de la maison même. On donne à sa ville. M. Xavier Marmier, qui achetait ses livres sur les quais, fit un legs aux bouquinistes. Et qui donc donnerait à ces bibliothèques où personne ne va, où on ne trouve jamais ni renseignement, ni livre... dont on ne sait même pas l'existence, bien souvent?

Avouons cependant qu'il est décourageant, l'exemple que donne la finance américaine.

Onze personnes ont donné 16 475 000 dollars. Chicago reçut 2 millions de dollars de Walter N. Newburg, 2 250 000 de John Crerar, Baltimore 1 400 000 de John Peabody: Philadelphie 1 million et demi de James Rush. — Carnegie... Mais il continue...

Il avait donné 8 482 950 francs en 1900, 12 759 700 en 1900-1901, 6 667 900 en 1902-1903.

Nous comptons le dollar pour 5 francs seulement. Le don d'Enoch Pratt, de Maryland, atteint près de 8 millions de francs. Les familles Astor, James Lenox et Tilden ont donné à New-York plus de dix millions. Les dons pour New-York dépassent 32 millions.

Nous voilà loin de ces legs de pleutre à conditions de tyrans, de ces collections Thiers qui veulent des salles spéciales, des ensembles conservés, ces prolongations de l'accaparement

de richesses qui dura déjà trop en durant toute une vie...

Il s'agit ici de millions libres.

Presque partout, Carnegie en donne l'exemple, ce don exige de la ville qui le reçoit un effort. C'est la garantie même que le don peut être utile.

Pour en être sûr, on donne pendant qu'on est vivant.

Il n'y a pas que l'argent. On lira bien souvent que l'Amérique est neuve, qu'elle n'a pas comme nous de vieux bouquins sur les bras, de ces vieux bouquins dont Sganarelle lui dirait: mets-les à terre. Elle a la place, elle peut traier villes et systèmes au cordeau. L'arrière ne la gêne pas.

Tout cela n'est pas exact. Parce que nous conservons trois volumes de la bibliothèque de Charlemagne, on eroit pouvoir tout excuser. Or notre Nationale même, dans son gros ensemble, date de la Révolution. En 1789, il y avait une bibliothèque royale complète, au courant, fort bien cataloguée, mais elle était restreinte. Celle qui est venue depuis et s'y est superposée est peut-être dix fois plus vaste et n'a d'ancien que ses classements.

Le British est encore plus moderne, et ne compte vraiment que depuis 75 ans. Quant aux fonds des bibliothèques provinciales, ils sont morts, enterrés et on ne les dérange pas; pourquoi veut-on qu'ils dérangent les vivants? Il faut redire souvent que l'Amérique existait avant Christophe Colomb; leur république est un peu plus vieille que la nôtre, et si l'on parle des grandes œuvres républicaines — dont certes les librairies publiques sont le plus bel insigne — l'Europe est jeune et l'Amérique est son aînée.

### *Les progrès ininterrompus.*

L'accroissement des librairies américaines peut se résumer ainsi :

LIBRAIRIES		VOLUMES
1793.	35 librairies.. . . .	75 000
1859.	1 297 — .. . . .	4 280 866
1875.	2 039 — de plus de 1 000 vol.	
	3 648 — de 300 à 1 000 —	12 329 526
1885.	2 988 — de plus de 1 000 vol.	
	5 338 — de 300 à 1 000 —	20 522 393
1896.	4 026 — de plus de 1 000 vol.	
	7 184 — de 300 à 1 000 —	34 596 258
1900.	5 383 — de plus de 1 000 vol.	
	9 261 — de 300 à 1 000 —	46 610 509

En 1900 les *House documents* (vol. 40) ont publié une statistique des 5383 librairies des États-Unis, ayant plus de 1000 volumes. On y voit un graphique de l'accroissement de la population qui passe de 40 à 70 millions entre 1870 et 1900, comparé à celui des livres qui passe de 10 à 46 millions, — et ce dernier chiffre a bien grossi depuis 10 ans. De 1875 à 1900, les accroissements, par périodes de 5 ans, ont été de 1223, 6689, 6576, 7074 et 11539 milliers de volumes. On comptait, en 1900, 4184 bibliothécaires professionnels, vivant de leur paye de bibliothécaires, 38 associations de bibliothécaires, 24 clubs et écoles de librairie dont une spéciale pour les librairies d'enfants.

Ne sont pas comptés 7503588 brochures et 1357 bibliothèques de sociétés et d'écoles.

Si l'on ajoute en France aux 8 millions et demi de volumes des bibliothèques municipales les 3 millions de la Nationale, 4 millions pour les Universités, l'Arsenal, etc., on voit qu'en nombre brut la France égale les chiffres des États-Unis d'il y a trente ans, si toutefois les vieux livres sont aussi à jour que les nouveaux.

La *Subscription Library*, à cotisation, est la plus ancienne: 1731. La *Public Library* date de 1833: C'est à Petersburg (N.-H.), qu'on signale la première affectation des ressources publiques à la librairie. L'impôt, depuis 1897 obligatoire dans le New-Hampshire, le sera bientôt partout.

Libres, absolument libres, ouvertes tout le jour, tous les jours, et le soir, prêtant libéralement à domicile, rayonnant dans les quartiers excentriques, dans les campagnes, ayant, même pour prendre et rendre les volumes, des boutiques de dépôt, — comme chez nous la poste, qui se fait aider par les débits de tabac, — donnant en tout, pour tout, les plus récentes actualités, n'attendant pas que le public vienne à elles, allant à lui, les librairies publiques sont vraiment une machine sociale nouvelle, elles sont pour l'homme fait ce qu'est l'école pour l'enfant. Pays sans librairie, pays sans écoles... Qu'est-ce qu'un pays qui n'instruit que les enfants?

Mais nous avons des instituts, je sais, des académies. Il y avait des couvents jadis. Les temps mérovingiens avaient entre des murs fortifiés des cachettes de science. Qui donc dit que nous n'avons pas de bibliothèques? Nous en avons de fortifiées, d'imprenables. Elles sont même ouvertes aux pauvres, certains jours...

## Grand Rapids.

Voici en quelques mots l'histoire d'une ville du Far-West et de sa librairie. Nous prenons ces chiffres dans le bulletin mensuel que publie celle-ci, février 1910.

La steppe. Quelques huttes indiennes. Un missionnaire y vient en 1825. Huit ans après, en 1833, les premiers pionniers.

La place est bonne.

Les blancs s'établissent cinq ans après l'arrivée des pionniers, ce coin du désert est classé comme village en 1838. Douze ans plus tard, en 1850, le village d'hier est classé comme cité, et les cartes portent le nom nouveau : Grand Rapids.

Alors l'industrie s'installe, les fabriques s'élèvent. En 1900 la population est de 87565 habitants. Le recensement de 1904 en accuse 97718, celui de 1910 : 112571.

Cette ville, qui a donc en 1910 soixante ans d'âge, a une librairie publique. Les gens attirés par l'appât du gain dans ce désert n'étaient pas des gens de haute culture, je le suppose, et j'affirmerai presque, devant un développement si rapide, que c'étaient des gens assez actifs, des gens occupés; des gens de la classe de ceux que vous avez vu chez nous se passer la main sur le front: — ... tant à faire! pas même, voyez-vous, le temps de lire! — Je puis affirmer aussi qu'ils lisaient le journal et les journaux américains sont longs à lire, écrits très fin, sur beaucoup de pages.

Pour comprendre l'usage fait à Grand Rapids de la librairie publique, il faut comparer à des villes de population analogue, neuves si possible, ou de développement récent: Reims, qui a 8000 lecteurs par an, Levallois-Perret qui prêta 23032 volumes en 1907, Saint-Denis qui en prêta 600.

À Grand Rapids, la librairie centrale, *Ryerson public library building* est ouverte de 8 h. 30 du matin à 9 heures du soir en semaine, et de 2 heures à 6 heures le dimanche. Elle possède une salle pour enfants qui ouvre aux mêmes heures, mais ferme à 8 heures le soir. Sept branches sont réparties dans les quartiers de la ville, y prêtant les livres de la centrale, et ouvertes de midi et demi à 9 heures du soir, le dimanche de 2 à 6. La librairie publie un bulletin mensuel annonçant les livres nou

veaux, et donnant les chiffres du mois. Voici ceux de février 1910 :

Lecteurs : cartes nouvelles délivrées. . . . .	525
— cartes en usage. . . . .	23 380
— dans les salles de consultation libre. . . . .	25 007
Livres demandés pour la lecture sur place. . . . .	1 482
— empruntés. . . . .	31 304
Total des consultations. . . . .	57 833
Visiteurs aux expositions. . . . .	6 436

Le total des livres de la librairie est de 107 182, chiffre inférieur à celui de nos vieilles bibliothèques. Mais ces livres sont récents : 294 ont été achetés dans le mois, et 918 volumes ou brochures sont venus par dons. L'examen de ces chiffres permet d'affirmer qu'un quart de la population fréquente la bibliothèque. Si vous défalquez les enfants qui ne savent pas encore lire, et tenez compte qu'un livre prêté dans une famille est lu par plus d'une personne, vous conclurez que cette librairie publique sert à tout le monde, sert autant que la rue — car il y a des gens qui ne sortent pas ! — et que l'argent payé pour l'entretenir n'est pas un impôt, mais une sorte d'abonnement. Il en coûterait dix fois plus cher — presque à tous — de ne pas payer cet impôt-là, ou plutôt non ! on se passerait de lire, et les étudiants se passeraient d'apprendre, et les commerçants se passeraient d'être renseignés, etc., etc., — la ville même se passerait de prospérer de la sorte, car vraiment une chose dont tant de gens profitent, qui représente dans le temps — le temps passé à lire — un si grand nombre d'heures d'un si grand nombre de gens occupés, une si belle part de la journée, une si belle portion de la vie..., — vraiment, croit-on que c'est sans importance ?

Mais aussi, que c'est commode ! Neuf branches et une centrale... Un dépôt par 10 000 habitants... Cela ferait 300 pour Paris... Je dis 300 ouverts tout le jour et le soir !

Et quel zèle de propagande chez les bibliothécaires ! Des expositions organisées, la mise en avant des livres neufs, les statistiques dressées ardemment, avec orgueil ! Et pour un mois, 1 212 nouveautés, la rédaction de 4 340 fiches nouvelles pour les catalogues...

#### *Un État : le Connecticut.*

Pour donner une idée de l'ensemble des librairies de

l'un des États-Unis, nous prendrons celui du Connecticut, sur lequel nous avons un rapport plus récent. Il est dans la zone la plus riche en livres, mais dix États au moins sont aussi bien pourvus ou mieux. On y comptait en 1900, pour 100 habitants, 170 volumes. Le Massachussetts atteignait 236, le district de Columbia 899, et la moyenne des États-Unis, territoire indien compris, était de 59.

La population du Connecticut était alors de 1 547 667 habitants et on y comptait 270 librairies diverses dont 197 de plus de 1 000 volumes. Or, sur 27 États comptant plus d'un million d'habitants, 25 avaient plus de 100 librairies de plus de 300 volumes, 17 de plus de 1 000 : chiffres bien changés depuis dix ans par l'organisation des librairies publiques dans tous les districts secondaires.

Notons d'abord les 4 grandes villes, Hartford, la capitale, New-Haven, la plus peuplée, puis Bridgeport et Waterbury, qui dépassent 50 000 habitants.

Hartford, 70 000 habitants, siège de la Librairie d'État, compte plus de seize bibliothèques, l'une de séminaire, 75 000 volumes, deux de collège avec 50 000, d'autres de sociétés diverses, mais ouvertes au public, la librairie publique et la bibliothèque Watkinson.

La Librairie d'État, ouverte à tous, avec journaux, revues, etc., a un rôle spécial : conservation d'archives, documents officiels, livres de lois. En outre elle a été désignée parmi les 33 dépositaires officiels des cartes de catalogue publiées par la Bibliothèque nationale de Washington (335 000 cartes à la fin de 1908). Le *Report* de 1908 décrit longuement le nouveau palais qu'on érige pour la Cour suprême de justice et la Librairie d'État à côté du Capitole, et qui doit être prêt en octobre 1910. Il est en forme de T avec une façade de cent mètres.

Le report publié tous les 2 ans n'est pas sans intérêt. Le librarian se réjouit tout particulièrement d'avoir su attirer les sociétés. Ainsi les *Commissioners* des chemins de fer ont trouvé pratique de transférer leur bibliothèque à la *State Library*. Le public en profite. Mais les *Commissioners* en profitent bien plus ; ils ont gratuitement leurs livres bien classés, à leur disposition dans une salle commode, ouverte du matin à 10 heures du soir, éclairée.

On ne peut compter les communications : la grande masse des livres sont à la disposition des lecteurs.

Les dépenses, de 72 780 fr. en 1905-6, sont en 1907-8 :

Personnel (M. G -S. Godard librarian, 12 500. M. Green assistant, 7 500. M <sup>lles</sup> Yale, assistant et Pencoast, cataloguer, 3 900 fr., etc.) . . .	34 833 fr.
Acquisitions de livres . . . . .	41 410
Divers (Reliure: 4 435 fr., etc.) . . . . .	13 330
	<hr/>
	89 573 fr.

La *Stade Library* ne dispense pas de librairies publiques.

La *Public Library* d'Hartford possède 99 449 volumes fin 1909 ; augmentation de l'année : 5 513. Le prêt est de 255 440. Le budget est de 98 864 fr. La *Watkinson* a atteint 72 426 volumes et un budget de 56 880 fr. Dans quelques années nous trouverons ces librairies fondues entre elles et établies avec centre et districts comme à Boston ou New-York.

New-Haven, 108 027 hab., ne compte pas moins de 22 bibliothèques, dont 6 de plus de 10 000 vol. L'une immense, celle de la Yale University : 400 000 volumes et 150 000 brochures ; elle ne nous occupe pas ici. La librairie publique a plus de 80 000 volumes et un budget de 90 000 francs.

Nous mentionnerons seulement *Bridgeport*, 70 996 habitants, avec 4 petites bibliothèques en dehors de la librairie publique, qui avait 34 870 volumes en 1900, une circulation de 134 000, un budget de 75 000 francs, un superbe monument de 750 000 francs, et qui d'après les accroissements annuels doit dépasser aujourd'hui 75 000 volumes, — et *Waterbury*, 51 139 habitants, dont la librairie de 57 580 volumes en 1900, avait un revenu de 58 465 francs.

En dehors de ces grandes villes, qui offraient des ressources spéciales, l'État a assuré à tous les petits centres, par deux lois successives, une librairie publique, si petite soit-elle. Et sans reproduire le tableau des 74 librairies aidées par l'État sur les 131 ouvertes au public, nous voudrions tout de même en donner une idée.

Nous ne nous occupons que des librairies subventionnées. La somme fournie par l'État ne peut être employée qu'en achats de livres, les municipalités doivent fournir aux autres dépenses. La subvention ne va pas sans contrôle. Un comité de 5 personnes a visité et inspecté 32 librairies, et un inspecteur nommé par lui, 50 autres ; leurs conseils ont été

requis pour l'achat des livres dans 55 écoles et 26 librairies, et ils ont réparti ainsi pour 5 757 fr. de livres.

Les villes sont divisées ainsi :

74 villes ayant une *free public library*, organisée suivant la loi de 1893.

37 villes ayant une ou plusieurs librairies libres et publiques, mais sans relation avec la municipalité.

27 villes avec des librairies publiques subventionnées.

43 villes sans librairie publique.

Les bâtiments de 89 librairies sont isolés et construits uniquement dans ce but.

L'État subventionne 75 villes, la subvention est ordinairement de 500 francs. Mais toutes ces villes donnent au moins autant, quelques-unes beaucoup plus, soit 281 603 fr. au total pour les villes et 31 305 fr. de l'État. De ces 75 centres, 1 seul a un budget de près de 50 000 fr. : New-Britain, 3 d'environ 20 000, 10 d'environ 10 000 fr. Nous prendrons 6 d'entre elles, de la plus petite à la plus grande, suivant la population :

	HABITANTS	MASSE imposable.	TAXE DE ALLOCATION librairie.	ALLOCATION (ville et État) de la ville.	TOTAL pour achats de livres.
		fr.			fr.
Andover. . .	385	755 895	0,00035	250	250
Bloomfield.. .	1 513	4 181 805	0,00023	1 000	2 292
Suffield. . .	3 521	9 853 530	0,0005	5 000	2 429
Derby . . .	7 930	27 104 840	0,00057	15 500	4 474
Ansonia. . .	12 681	47 854 775	0,00036	17 500	3 582
New-Britain. .	28 202	129 822 075	0,00016	20 000	10 044

A *Andover*, on possède 2 458 volumes. Il y a 45 emprunteurs représentant 25 familles. Le prêt, d'un millier d'ouvrages dans l'année ne comprend, sauf 40 volumes, que des romans et des livres pour enfants.

*Bloomfield* a une librairie construite aux frais des habitants et qui a coûté 60 000 francs. Elle est ouverte toute la journée. Les revenus fournis par la ville, l'État, les amendes et les dons montent à 3 300 francs. Les salaires comptent pour 750 francs. Il y a 1 452 volumes, on en prête 4 940. Là-dessus 491 ne sont pas des romans, ni des livres pour enfants.

*Suffield* a 14 282 volumes et un budget de 7 412 francs. Le bâtiment qui a coûté 260 000 francs est un don particulier. Il n'est ouvert que l'après-midi et le soir.

*Derby*, 9 300 volumes, circulation de 35 590. Mais une autre librairie publique fonctionne, avec 9 000 volumes et une circula-

tion de 10 000. Les budgets réunis monteraient à 24 358 francs. Ici aussi un bâtiment donné : 57 000 dollars.

*Ansonia*, 20 745 francs, un bâtiment donné de 57 000 dollars. 11 000 volumes. Circulation de 39 835.

*New-Britain*, la plus forte ville considérée, — que nous pouvons comparer soit à Épinal ou Valence, qui ont des bibliothèques séculaires mais pauvres, avec un budget total, l'une de 3 700, l'autre de 5 455 fr. y compris le musée, soit à la ville neuve de Saint-Maur-les-Fossés, qui n'a qu'une populaire dérisoire, — a un bâtiment donné qui a coûté 397 500 fr. Le budget annuel est de 47 610 fr. Le nombre de volumes est de 26 345 et la circulation de 116 467. Les heures sont de 9 à 9. On y consulte 12 quotidiens, 34 hebdomadaires, 109 revues.

Les plus faibles chiffres que nous trouvions dans ce tableau sont de 355 et 250 francs d'achats de livres pour 2 villages de 629 et 736 habitants. Sur ces 75 villes dont 2 ont 28 000 habitants, une 12 000, une 10 000 et toutes les autres moins, une quinzaine moins d'un millier, 6 seulement ont un budget d'achat inférieur à 500 francs, et 25 moins de 1 000. Songeons qu'il n'y a pas en France 75 villes achetant 1 000 francs net de livres.

L'on peut résumer la situation de l'État de Connecticut ainsi : population 909 000 hab.

131 librairies publiques, dont 74 régies par la loi, plus 28 librairies à cotisation possédant en tout 1 050 382 volumes fournissant 2 361 615 prêts.

Les dépenses totales, salaires et achats, sont de 614 309 francs répartis ainsi : salaires : 224 465 fr., achats : 41 722 de périodiques et 220 465 fr. de livres.

L'accès du public aux rayons est admis totalement dans 127 librairies, et partiellement dans 10.

#### *Autres villes.*

Passons à l'autre bout de l'Amérique. *Los Angeles*, en Californie, 105 000 habitants, n'a de bibliothèque que depuis 1892. Le chiffre, en 1904, était de 110 307 volumes, 358 journaux, etc. Mais les communications étaient de 750 667, l'accroissement annuel de 15 000 environ, le budget de 286 260 fr. — Il est de 405 000 fr. en 1906, 645 434 en 1908.

Reims, ville égale, et plus riche en livres, a un chiffre de communications de 8 000, et donne à sa bibliothèque 20 210 francs. Encore le musée doit-il se payer là-dessus.

A Worcester (98 000 hab.), les revenus totaux pour 1907 étaient de 268 955 fr. L'allocation municipale est de 19 000 fr. Viennent s'y ajouter des revenus divers : amendes, 5 995 fr., taxe sur les chiens au profit de la bibliothèque 33 565 fr., ventes de catalogues 175 fr., vente de vieux papiers 60 fr., etc. En 1909, l'impôt donne 205 000 fr., les autres sources donnent 45 000 fr.

Les achats sont de 50 025 fr. pour livres, et 10 130 fr. pour périodiques. Les frais d'éclairage sont de 8 825 fr. Il y a des ascenseurs, appareils électriques, etc. Le personnel comprend un librarian à 18 875 fr., et une quarantaine d'assistants, dont les traitements vont jusqu'à 8 000 fr. Une dizaine sont spécialement consacrés au service des enfants.

L'accroissement de l'année est de 8 451 volumes : 7 024 volumes ont été achetés, dont 2 841 pour enfants ; 714 volumes ont été formés en reliant des périodiques. On déduit 2 321 volumes usés et 275 perdus. Le total est de 163 401 volumes dont 60 000 pour la lecture sur place, 67 000 pour le prêt, 8751 pour enfants. Ajoutez 18 187 brochures.

Circulation fort intense : 275 556 prêts ; il y eut une journée de 3 319 volumes déplacés. Neuf stations fonctionnent dans la ville pour la délivrance des livres. Il y a eu 81 000 volumes lus sur place, 116 747 communiqués aux enfants, 27 666 déposés temporairement dans les écoles. En 1909 on compte 170 000 volumes, 670 journaux, et 475 207 communications.

A Dayton (Ohio), 85 000 hab., la librairie est de style roman américain, dans un joli parc. On en voit les photos dans le rapport de fin août 1903, par Miss Electra C. Doren, librarian. Le budget de l'année fut de 94 940 fr. Les achats de livres et périodiques ont monté à 21 140 fr., la reliure à 1 700 fr., feu et lumière 3 875 fr. ; le petit musée installé à la bibliothèque a absorbé 3 215 fr., le personnel 38 480 fr., les bâtiments et l'entretien 3 450 fr., etc.

La bibliothèque occupe 11 bibliothécaires (assistants), — dont un seul homme, — et 12 employés divers.

Elle est ouverte de 8 h. 20 du matin à 9 heures du soir. Des dépôts sont ouverts de 4 à 8 heures dans les 4 écoles.

Le prêt quotidien a varié de 152 volumes le 6 novembre à 1 015 le 21 février. En tout 135 773 prêts dans lesquels la *Fiction* et *Juvenile fiction* entrent pour 110 813. Lus sur place : 76 512 volumes et périodiques.

Le fonds monte à 55 537 vol., déduction faite de 4 848 détruits et 30 hors d'usage.

Il est curieux de voir l'activité déployée par la bibliothécaire, notamment la propagande faite dans les écoles, les soins apportés à la lecture des enfants, le prêt encouragé avec autant de zèle que les bibliothécaires français en mettent à le repousser, les remerciements à la presse locale qui publie les listes de livres nouveaux, aux clergymen qui les annoncent au public, aux instituts et bibliothèques de toute l'Amérique qui prêtent des photographies à exposer temporairement... les clubs, les sociétés qui s'en mêlent... le budget enfin, depuis 5 ans augmenté d'un quart : il est de 125 000 fr. pour 1908.

Ce n'est plus du zèle, c'est un prosélytisme pur que seules les religions nouvelles connaissent.

Quelle ville citerons-nous encore... Nous n'avons que l'embaras du choix. Nous avons dressé un tableau de 63 villes dans le tome II de *Bibliothèques*, auquel nous n'osons renvoyer, car les chiffres ont cessé d'être vrais, et partout sont à grossir: *Albany* (120 000 hab.) a un budget de 616 500 fr. et non plus de 397 000; les achats de livres y sont de plus du double de notre National: 172 500 fr., les collections sont de 473 428 volumes, plus 174 032 doubles et 352 538 brochures. *Baltimore* (625 000 hab.) qui a les bibliothèques colossales de la John Hopkins University, du Peabody Institute, Mercantile Library, etc., consacre cependant 313 772 fr. à sa librairie publique. A *Detroit* (370 000 hab.), l'impôt fournit 364 030 fr. à la librairie, qui en reçoit d'autre part 83 565. Les communications atteignent 824 801 prêts et 1 262 373 références. A *Buffalo* (400 000 hab.), le budget est de 498 650 fr. C'est une grande ville, mais à *Boise-City* (7 000 hab.), il est tout de même de 6 000 fr., à *Bangor* (Maine, 19 000 hab.) de 50 000. A *Northampton* (16 000 hab.), et *Norwich* (20 000), il dépasse 100 000 fr. Nous ne trouvons pas de grande ville où le budget de livres ne soit pas au moins d'un franc par habitant. A *Saint-Louis* (720 000 hab.), 990 530 fr. à *San Francisco* (450 000 hab.), après le tremblement de terre, d'où on a cependant sauvé la moitié de la Sutro Library, 491 750 fr. A *Minneapolis* (245 000 hab.), l'impôt seul donne un demi-million à la librairie. Enfin, à *Philadelphie*, qui a 1 100 000 habitants, on trouve toute une collection de librairies, dont plusieurs ont

un budget de plus de 100 000 francs, et la free Library, qui est chaque année plus que millionnaire.

### Bâtiments.

Les modèles les plus variés, les bâtiments les plus prétentieux attestent la concurrence des villes à ériger la plus somptueuse basilique. Celle de Carnegie à Pittsburgh, dresse au-dessus d'une abside romane une tour qui rappelle plus notre Sacré-Cœur qu'une Sorbonne nouvelle. Cette abside indique une salle de spectacle longue d'à peu près 25 mètres, large de 18, dominée par un orgue. De l'extérieur on peut deviner chacune des salles de cette vaste maison collective : la salle de lecture, en abside de cathédrale, de 15 mètres sur 10, la salle de conférences, les salles de catalogues, la galerie de tableaux, etc.

Tout de même, l'art roman semble mieux compris que le grec en cette ville de Pittsburgh, si l'on compare l'énorme et colonnadeux Institut Carnegie à la Carnegie Library de la même ville.

Celle-ci, riche en documents d'architecture, de beaux-arts et de métiers, pourvue de 7 succursales, recevant de l'impôt un million annuel, s'accroît de 26 000 vol. par an. Usage en 1908 : 1 791 749. Fonds : 306 000 vol.

Minneapolis a aussi une sorte d'église ; l'abside est d'un gothique fantaisiste qui n'est pas sans pittoresque. On y réserve aux dames de luxueux salons. Chacune met où elle veut son fauteuil et son tabouret. Tout semble préparé pour une intimité. La haute cheminée, l'hiver, concentre les lectrices en visite.

A Homestead (9000 hab.), fondation Carnegie, deux salles de billard, une pour chaque sexe.

La Peabody Library de Baltimore a réuni autour d'une salle gigantesque cinq étages de magasins qui la surplombent de cinq balcons. Disposition qui prête à la splendeur, mais est peu confortable. Il y fait froid l'hiver, et ces galeries de recherches ne favorisent pas le silence des travailleurs. Il faut noter aussi combien ces éclairages du haut, de très haut, apportent de tristesse aux salles qu'elles éclairaient si majestueusement.

La Morisson Reeve, à Richmond d'Indiana (20 000 habitants) n'a pas tant de luxe. C'est la villa particulière d'un millionnaire, pittoresque, confortable, mais sans faste extérieur. Une tour seule distingue cette maison

à quatre étages des demeures privés. Un porche de genre roman, les arceaux de fenêtres sans sculpture, rappellent les vieilles demeures de nos cités. C'est bien américain, aussi est-ce plus près de nous. Certains châteaux de la France du xvi<sup>e</sup> siècle avaient cette allure et cette importance. Ils protégeaient des villes égales. Les librairies aussi protègent. Sans leur appui, quelle vie mènerait-on ici ?

Après les palais, après les burgs et les villas, il y a les cottages, de jolies maisons de pierres et de briques où le lierre fait de la fantaisie, où un jardin bien vert forme l'escalier d'honneur. Elles ont dans les villages le rôle de beauté qu'avaient, neuves, nos églises romanes, dont elles ont la grâce forte, l'aimable solidité.

Elle est coquette, avec sa tourelle d'angle, son petit clocher et sa grande porte à plein cintre, la petite librairie de Middleton (Mass.), 838 habitants — et celle d'Easton, 4452 habitants, qu'on peut voir en photo dans le livre de Schultze. Celles de Dedham, 7211 habitants, et de Northampton, 16746 habitants, sont des châteaux de millionnaires. Quel charme dans cet art national, qui donne à la maison commune toute la grâce d'un domicile particulier !

Est-ce le même peuple qui, quand l'orgueil le travaille, bâtit les hideux monstres de New-York et de Washington, à l'instar de l'Europe et de l'antiquité ! Maquillage trahi par les noires cheminées qui dépassent les maies colonnades, tel un gibus coiffant un Apollon antique.

Le bulletin de la *New-York State Library* publie (octobre 1906) une vingtaine de plans de petites librairies, depuis 300 volumes, — un simple kiosque à Keene Valley (New-York) qui coûta 5850 francs, mais apporta un abri pittoresque dans une solitude de banlieue, — jusqu'à celle de Zadoc Long, terminée en 1891, 8000 volumes, coût. : 14000 fr., — et celle de Titusville, 8000 hab., prêtée pour 12000 volumes, construite en briques, et qui coûta 150000 francs. Marshalltown (Iowa), 10000 hab., a la sienne en coin de rue, et rappelle le pavillon de Hanovre, sur nos boulevards. Elle coûta 150000 fr. et contient 15000 vol., avec extension possible. La salle pour enfants y égale celle pour adultes. A East Orange (N.-J.) (17000 hab.), également en coin de rue, on a utilisé l'angle avec élégance. Le vestibule donne accès, à droite, à gauche, aux

deux salles oblongues (adultes et enfants), tandis que le fond laisse voir toute la perspective du grand magasin (25 000 vol.) en forme d'éventail, orné de plantes vertes, et dont le centre est occupé par les tables et casiers servant au catalogue et à la délivrance des livres. Même disposition à Marinette, 15 000 hab., 18 000 vol. ; prix : 135 000 fr. ; en pierres. Cette heureuse disposition en éventail, à un coin de rue, semble prédominer, soit avec l'accès libre aux rayons, soit avec un *Delivery room*, où on apporte les volumes, et où se consultent les fiches de catalogue.

Notez ces prix, dites-les à nos conseillers municipaux de province, 14 000 francs pour loger 8 000 volumes ! Est-ce que le grenier de la mairie ne suffit pas ?

C'est qu'une bibliothèque, pour nous, est un cimetière. Pour l'Amérique c'est un entrepôt. Les livres n'y dorment pas, ils y couchent à la nuit et repartent bien vite chez ceux qui les lisent. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils s'usent et qu'on les jette.

Mais cette petite maison, la plus fréquentée du village, où l'on va chaque jour, ne fût-ce qu'un moment, et où l'on se rencontre, — il faut qu'on en soit fier et que ce soit la plus belle.

### *L'effort général.*

Le tableau des librairies d'Amérique serait incomplet de moitié si nous ne parlions des librairies et salles pour enfants. Mais la librairie faisant partie de l'éducation est une conception nouvelle, même en Amérique ; elle mériterait une étude sérieuse, un livre tout entier. Nous ébaucherons la question dans un chapitre spécial.

On s'attend aussi à ce que nous parlions de la Bibliothèque nationale, du Congrès, à Washington.

Elle n'est pas de notre sujet. Certes elle est aussi publique que n'importe quelle librairie publique. Mais son rôle est autre. Réserve immense, chargée de tout *conserver*, d'organiser et recevoir le dépôt légal, de publier des catalogues et fournir de fiches toutes les librairies d'Amérique, c'est une sorte de Ministère de la lecture, et nous l'avons longuement comparée à notre Nationale et au British Museum dans notre ouvrage *Bibliothèques*. Le budget seul, qui dépasse 3 millions, nous indique que ce n'est pas là qu'il faut chercher un modèle de fourniture courante de livres pour nos villes et nos campagnes. Et nous passerons de

même sous silence les Universités Harvard, John Hopkins, etc.

D'ailleurs, comme la ville de Cambridge, où est Harvard, la ville de Washington a en outre, pour ses besoins courants une *librairie publique*, qui a un budget de 273 000 francs, et a fourni 481 463 communications en 1906. Une bibliothèque nationale peut rester dans son rôle quand elle est aidée de la sorte et ne craint pas de dégénérer en « cabinet de lecture ».

Les allocations municipales aux librairies américaines sont faites avec l'approbation de l'État dont elles dépendent. Les cas diffèrent d'État à État. Le contrôle est en général assuré par une commission dont le secrétaire est un fonctionnaire, et qui a son siège à la capitale. L'aide pécuniaire suppose le vote par la ville d'une somme au moins égale, et ne doit être employé qu'en achat de livres; ça et là ce choix est contrôlé.

Le contrôle de ces commissions s'étend à toutes les branches de l'activité des librairies : librairies de campagne, contribution aux écoles, etc. Il existe une ligue des commissions de librairie, affiliée à l'association des bibliothécaires, avec une réunion annuelle commune. La plus importante des fonctions de ces commissions est d'assurer la librairie de campagne, et celle du Kansas a pris le titre de *Traveling Library Commission*. Les libraiens américains ne sont point hostiles à cette ingérence de l'État, ils y ont poussé et l'ont sollicitée tant qu'ils ont pu. Une certaine centralisation s'ébauche à Washington. Le bureau d'éducation relie les librairies de chaque État entre elles, et a publié des statistiques générales; le Dr Putnam s'efforce, dit Bostwick, de faire réellement de la Librairie du Congrès ce qu'elle est de nom : la Librairie nationale. Elle publie des fiches de catalogue non seulement pour les publications américaines que lui assure le dépôt légal, mais pour celles de l'étranger que les librairies des États sont susceptibles d'acheter. Elle multiplie les fiches et les envoie comme documents publiés à toutes les librairies qui les désirent, rédigeant et multipliant ainsi le catalogue général de l'Amérique. Des efforts sérieux sont faits pour obtenir franchise ou réduction de frais de poste de librairie à librairie. Ils ont eu un commencement de réussite pour des livres très lourds, dont l'envoi était difficile aux tarifs ordinaires : les livres pour aveugles. Ainsi 12 819 volumes en

Braille ont été expédiés par la librairie publique de New-York en 1908, dont 8558 en franchise.

Nous rappelons que les vucs pour projections lumineuses qu'expédie le Musée pédagogique pour les conférences circulent ainsi chez nous.

### *La Librairie publique et les grandes compagnies industrielles.*

Pour montrer combien la librairie publique est sentie comme nécessité sociale, nous devons mentionner l'effort fait par les chefs d'industries pour fournir de livres les ouvriers ; lisez le curieux livre de William H. Tolman, traduit par P. Janelle : *l'Œuvre de l'ingénieur social*.

On se méprendrait totalement si l'on voyait dans cette œuvre une entreprise charitable. Elle a une bien autre portée ; l'intérêt seul, l'intérêt intelligent peut susciter de tels efforts. Les compagnies américaines se sont ingénies à attacher leurs ouvriers non par les liens de la reconnaissance, mais par des avantages de confort et bonnc vic qu'ils ne pourraient se procurer eux-mêmes et auxquels il est dur de renoncer quand on en a pris l'habitude. Or la librairie publique est un des grands comforts de la vie. Beaucoup de nos industriels nieront l'autre intérêt, celui d'avoir des ouvriers plus instruits ; quelques-uns pensent même que les laisser dans l'ignorance peut être utile. Cette conception est rare aux États-Unis.

Le premier effort a été de fonder des librairies techniques pour le perfectionnement de la main-d'œuvre. Puis d'en fonder pour la simple distraction des ouvriers des mines, usines ou chemins de fer éloignés des centres pourvus de librairie publique. Enfin le système de la librairie publique s'incorporant à l'instruction générale, on a fondé des librairies jointes aux écoles primaires ou techniques pour la préparation d'ouvriers et de générations d'ouvriers intelligents.

Les industries ont trouvé dans cette œuvre le concours le plus dévoué des bibliothécaires et comités qui dirigent les librairies publiques. Ils n'ont jamais hésité à établir une branche complète ou un dépôt dans toute usine qui en demandait, à pourvoir de livres les fabriques qui mettaient une salle à la disposition des ouvriers. La forme la plus simple est celle-ci : les ouvriers déposent dans une boîte spéciale, le matin en arrivant, les livres qu'ils rendent et la demande des livres qu'ils veulent emprunter ; ils trouveront

ces derniers le soir sans avoir besoin d'aller à la librairie publique. A Détroit le nombre d'ouvriers lecteurs a passé ainsi de 40 à 70 %. Ailleurs ce sont de vraies bibliothèques ambulantes, 100 à 200 volumes, chargés sur des trucks, qu'à certaines heures on promène dans les ateliers. A Newark le club du personnel, après entente avec la librairie publique, emprunte 500 volumes à la fois. Tout ceci sans préjudice des bibliothèques fixes, parfois importantes (*Ludlow Manufacturing Associates*, 7 000 vol. et 55 revues, *Wanamaker* 5 000 vol., *S. D. Varren Co* 4 000 vol., 1 550 fr. par an, frais d'établissement: 26 000 fr., etc.).

Le *Santa-Fe Railroad System* a créé 33 salles de lecture, annexées à une salle de jeux (billard, etc.) et une salle de bains. Ces salles comprennent 40 % de romans. Les journaux et magazines ne sont pas reliés, mais au bout de quelques jours envoyés aux ouvriers de la voie et aux stations isolées. La compagnie, désireuse de provoquer l'achat de livres, les fournit à bas prix, sur demande, à n'importe quel point du réseau. Le service de lecture coûte environ 77 000 fr. par an à la Compagnie. Le Président, M. Ripley, professe que cet argent est bien placé. Le Directeur spécial du service écrit : « Nos ouvriers sont fiers d'eux-mêmes et de la réputation de gentlemen et d'hommes distingués qu'ils acquièrent, grâce à ces salles de lecture. »

Le *Southern Pacific Railway* s'occupe non seulement de ses employés, mais des colons des régions presque désertes qu'il traverse, et fournit de journaux 114 sections, soit 1 100 familles qui sans cela seraient totalement isolées du monde, et les enfants (on s'informe de leur nombre) ont des livres à Noël. En Géorgie, le *Seaboard Air Line Railroad* a créé une entreprise analogue, aidé par divers bienfaiteurs. Tout village, sur demande de 6 personnes a sa petite bibliothèque. Des femmes se chargent volontiers de la garde des 100 volumes qu'elle contient, et qui sont renouvelés tous les 3 ou 6 mois. 6 000 ouvrages sont en circulation. La Compagnie a créé aussi des jardins d'écoles, d'autres ont publié des revues ou journaux... Mais nous n'en finirions pas!

Bien d'autres points seraient à étudier. Nous reviendrons sur quelques-uns, notamment à propos de l'*open-shelf*, libre accès aux rayons, aujourd'hui admis plus ou moins complètement par plus d'un millier de librairies.

Nous voulons ici seulement parler de quelques monstres : Chicago et surtout Boston et New-York.

## Chicago.

A Chicago nous trouvons des librairies éparses, dont 3 grandes *free public libraries*. Elles ont eu du moins une entente pour se spécialiser, la *Public Library* pour les lettres, la *Newberry* pour l'histoire, la *John Crerar* pour les sciences ; même les collections médicales de la *Newberry* ont été données par elle à la *Crerar*.

Notons que nous trouvons d'autre part, aisément ouvertes au public, les bibliothèques de l'université, 491 481 volumes, 1 524 périodiques. — L'Université Nord-Ouest, à Evanston, 70 184 vol., et 47 000 brochures, plus 28 000 vol. de droit, 2 800 vol. et 16 000 brochures d'art dentaire, 19 900 de théologie, etc., en des collèges séparés. — Le collège des ingénieurs a 20 000 volumes, l'Académie des sciences 29 000, l'Institut de droit 49 000, la Société d'histoire 50 000, etc.

1° John Crerar, de Chicago, d'origine écossaise comme Carnegie, légua 600 000 dollars à des parents et amis, un million à des œuvres de bienfaisance, et le reste « à une librairie portant son nom, à bâtir dans le Sud de Chicago, en gardant assez pour l'entretenir et la munir de livres sains... — ce qui ne signifie pas y mettre uniquement des hymnes et des sermons, mais en exclure à tout jamais les sales romans français et balivernes cyniques... ». Ce reste, deux millions et demi de dollars et divers intérêts industriels, peut être évalué aujourd'hui à près de vingt millions de francs. La construction prévoit 600 lecteurs et un million de volumes. Mais une salle provisoire a été ouverte au 6<sup>e</sup> étage d'un grand building dès 1895, et a depuis occupé d'autres étages. Moyenne de 279 lecteurs par jour, 75 000 consultations dans l'année et le triple si l'on compte les centaines de périodiques et les quatre mille volumes qu'on peut prendre librement, sans rien demander, et qui, outre les livres de référence courante, comprennent un choix « des meilleurs livres » sur tous les sujets. Le fait qu'ils sont placés là est une recommandation. On y trouve aujourd'hui 232 400 volumes, 66 000 brochures, et un catalogue de *sujets* qui donne le dépouillement de plus de 300 périodiques.

Salle, comme les suivantes, ouverte de 9 heures du matin à 10 du soir. Revenu d'un an : 1 080 000 francs.

2° La *Newberry Library*, autre bibliothèque publique

ouverte en 1887, compte 244 442 volumes (1908). Moyenne de lecteurs par jour, 297. On compte en 1907, à la salle des périodiques, 42 723 hommes, 24 924 femmes. Celles-ci empruntent les romans plus qu'elles ne consultent les gazettes. Les acquêts de l'année montent à 12 473 volumes, 1 298 brochures. Le capital s'élève à douze millions et demi, et le budget de 1908 à 345 000 francs.

3° Enfin la *Public Library*, fondée en 1872 compte en 1907 339 282 volumes et 61 094 brochures. Accroissement de l'année : 15 672 volumes. En juin 1909, 365 349 volumes et 63 461 brochures. Le crédit, personnel et entretien, est de 1 357 197 francs. Celui d'achats de livres, 1 353 223 francs. L'accès aux rayons est libre en grande partie, et plus d'un million et demi de lecteurs profitèrent de l'accès libre. Le prêt qui était en 1904, de 1 986 664, sans compter le millier de livres et les périodiques d'accès libre fut, en 1909, de 2 399 759 volumes.

### Boston.

Nous en venons enfin aux deux villes qui ont organisé avec le plus de méthode un système de librairies publiques, et qui offrent la plus grande expansion de la lecture en commun : Boston et New-York.

Fondée en 1847, la bibliothèque de Boston est restée la première des bibliothèques municipales.

D'un grand luxe, décorée par Sargent, Abbcy, Puvis de Chavannes, elle a eu la malencontreuse idée de calquer la façade de notre Sainte-Geneviève. Mais ce n'est qu'une façade. Le monument, inauguré en 1895, a coûté, avec les embellissements faits depuis, plus de 13 millions et demi, sans le terrain. D'ailleurs ce n'est plus aujourd'hui la bibliothèque de la ville de Boston, mais la librairie centrale des diverses librairies publiques de la ville. En 1875 on comptait 300 000 volumes, et 758 493 prêts. Le budget n'était alors que de 141 300 dollars, et le crédit d'acquisition dépassait à peine celui de notre Nationale d'un quart : 107 500 fr. Mais si notre Nationale devait rester à ses 82 000 ou 87 000 fr., justifiait-elle autant un accroissement de crédit ? Deux millions de volumes qu'elle possédait alors ne profitaient qu'à 51 000 visiteurs, qui avaient demandé 187 165 volumes, — et l'on compte ici six fois le même livre lu sur place toute la semaine par la même personne,

qui doit s'en aller quand on ferme à 4 heures. A Boston, le livre emporté à la maison compte pour un. Où l'on voit que 300 000 volumes rendent plus de quatre fois le service de deux millions.

Il n'est pas très étonnant que ce succès ait pour ainsi dire pompé les générosités. Un donateur était vraiment sûr de rendre service à ses concitoyens en dotant la bibliothèque. L'affluence du public emporte moins qu'elle n'apporte. Le prêt des livres n'appauvrit pas les bibliothèques, il les enrichit. Un muscle qui s'exerce ne s'use pas, il se développe.

La librairie publique de Boston, en janvier 1905, comptait 871 050 volumes, et en 1907 (31 janvier) 903 349. Des collections spéciales sont consacrées aux mathématiques et astronomie, à l'histoire de la Nouvelle-Angleterre, à la statistique, au droit international, l'art militaire, la musique, les livres sur Shakespeare, Franklin, Browning, etc.

Avant de voir cette entreprise fonctionnant comme librairie publique centrale avec ses 28 succursales, disons que les besoins scientifiques particuliers sont largement pourvus ailleurs. Il existe à Boston, en outre :

Boston Athenæum. — 220 000 vol. Acquisitions : 43 500 francs.

Medical Library. — 25 000 vol., 26 000 br., 28 000 journaux.

State Library. — 139 000 vol., 110 000 br. Acquisitions : 35 250 francs.

Congregational Library. — 54 000 vol., 52 000 br. Acquisitions : 6 250 fr.

Musée des Beaux-Arts. — 6 000 vol., 8 000 brochures.

Académie des Arts et Sciences. — 30 000 vol.

Mass. Historical Society. — 43 000 vol., 104 000 br.

New-England historic genealogical society. — 35 000 vol., 30 000 br.

Société d'histoire naturelle. — 35 000 vol. — Etc., etc.

Enfin Cambridge et la Harvard University sont de l'autre côté de la rivière Charles. Il n'y a que les ponts à passer. Cambridge, 81 000 habitants. L'Université [achats de livres : 117 685 francs] comprend une bibliothèque centrale, 10 divisions, 28 sections. Il y a un bibliothécaire pour le Droit, un pour la « Divinité », un pour l'école dentaire, un pour la littérature anglaise moderne, etc. En 1897, 488 356 vol. En 1907, 742 210 vol., 440 512 br. Ceci n'empêche pas la ville de Cambridge, banlieue de

Boston et siège de l'Université, d'avoir sa bibliothèque publique, 75 000 vol, et d'y consacrer plus d'une centaine de mille francs, dont 35 620 en achats de livres.

Et elle est utile : 241 705 prêts en 1906.

Le *Library System* tel qu'il est exposé dans le report du 1<sup>er</sup> février 1909, auquel est joint un plan de la cité pour bien montrer l'organisation locale, comprend, outre la Centrale, 11 branches et 17 *delivery stations* ou dépôts.

Le report que nous analysons est le 57<sup>e</sup>. Depuis l'ouverture, en 1854, de deux petites salles de Mason street, avec moins de 10 000 volumes, presque tous donnés, peu d'années se sont passées sans quelque progrès. Mais la plus ancienne construction remonte à 1871, c'est la branche d'East Boston.

Les revenus sont : 1<sup>o</sup> allocation du conseil municipal : 1 550 000 fr. ; 2<sup>o</sup> revenus propres et reliquat de l'an passé : 154 965 fr., 3<sup>o</sup> amendes, indemnités pour livres perdus, ventes diverses, 30 386 fr. En tout, donc 1 735 351 francs. Le total était de 1 525 000 deux ans avant. L'augmentation est chronique, et il est demandé, pour l'année prochaine, 150 000 francs de plus.

Notons que Boston est au centre d'une agglomération de villes qui ont leurs librairies, mais non comparables, et qu'au moins un million et demi de personnes peuvent venir à Boston et s'en retourner chez eux le même jour.

Il s'agit de desservir 595 380 habitants.

C'est une dépense de 2 fr. 90 par tête, dans une ville déjà desservie par d'autres bibliothèques d'une richesse inouïe. Impôt formidable ? Non. Les cabinets de lecture à Paris coûtent 5 francs par mois. Je vous assure qu'ils sont moins bien fournis ! Les salles de référence sont libres. Les porteurs de cartes de prêt sont au nombre de 54 129 adultes et 31 343 de moins de 16 ans. — (36 816 hommes, 48 656 femmes et filles).

Un seul don de 25 000 francs, avec affectation spéciale d'achat de livres catholiques. Ce don a été accepté.

Il y a eu 1 679 442 prêts de livres. Sur ce nombre, la centrale figure pour 308 178 directement, 83 957 par l'intermédiaire des branches, et 63 365 aux écoles et institutions.

Les volumes sont prêtés pour 7 ou 14 jours, sous peine d'une amende de deux sous par jour. Cette amende appli-

qué à 63 060 personnes a fourni en 1907 un boni de 27 920 francs.

La richesse en livres est de 746 514 à la centrale, 216 576 dans les branches. Neuf d'entre elles ont plus de 20 000 volumes. Il y a en outre à la Centrale des manuscrits, 200 atlas, 10 000 cartes, 30 000 estampes. On compte 3 436 490 fiches pour s'y reconnaître. Il y a une imprimerie qui occupe 7 personnes; elle imprime chaque année dans les 200 000 cartes de catalogue, et répand dans le public des listes hebdomadaires de livres à lire.

Un atelier de reliure emploie 29 personnes à monter les gravures, coudre les périodiques, réparer les volumes; 30 000 volumes par an y sont reliés.

Les journaux en lecture sont au nombre de 375, les autres périodiques 1700.

Environ 200 000 volumes sont à la disposition du public soit complètement, soit, pour les sections des Beaux-Arts, de la musique et des brevets, en se faisant accompagner.

Le personnel de la librairie, en dehors des gagistes, ouvriers, etc., est composé de 219 personnes dont 134 femmes. Le salaire de celles-ci est en moyenne de 2 875 francs par an, celui des hommes, en excluant les 12 chefs à salaires élevés, est de 3 050 francs. Dans les branches, on n'emploie que des femmes et le plus haut salaire payé est de 4 550 francs.

Les heures d'ouverture sont 9 et 10 heures du matin, selon les salles, jusqu'à 9 et 10 h. du soir. On a établi un service du dimanche, de 2 h. de l'après-midi jusqu'à 9 et 10 heures du soir dans beaucoup de branches, au moins l'hiver, et dans la centrale toute l'année.

Deux automobiles, qui reviennent à 26 000 francs par an, et à l'occasion le service local des colis express assurent le transport des livres demandés de la centrale aux diverses branches et portent les livres aux écoles et institutions publiques. C'est, en un mois, 15 000 à 18 000 volumes portés de la centrale aux quatre coins de la ville et autant de repris et ramenés au bercail.

Le service des écoles est particulièrement important, et on y envoie environ 400 volumes par jour. 115 écoles et 87 institutions diverses ont été desservies, et chaque branche sert de bibliothèque scolaire aux écoles du voisinage. Livres, cartes, images, documents de toutes sortes sont mis à la

disposition des instituteurs. Le département des Beaux-Arts de la Centrale a envoyé en un an 700 porte-folios contenant 25 tableaux coloriés. Il circule dans les 80 000 volumes, au service de 360 professeurs. Ceux-ci n'ont pas à demander des titres d'ouvrages, ils indiquent seulement le sujet de leurs cours : Insectes, — Le roi Arthur, — Le Koran, l'Empire ottoman. — « Prière d'envoyer des poètes américains en aussi grand nombre que possible, — 200 livres si possible sur la Grèce, — sur l'art... » — Que nous sommes loin des exigences de nos bibliothécaires auxquels il faut donner des cotes et des titres sous peine de s'entendre dire qu'on ne sait pas ce qu'on veut !

Les questions brillent aussi par l'extrême variété. En 3 jours, dans une branche, il a fallu répondre à plus de 50 demandes d'enfants, que cite le Report : Quatre demandaient le nom de l'auteur de certains livres, dont Kenilworth ; beaucoup de questions d'histoire ; un petit demande un livre sur la guerre civile « pour un homme » ! un autre la meilleure vie de Napoléon : « quelle pitié que Carlyle n'en ait pas écrit une ! » — « Que veut-dire au juste *Good-bye* ? » — La vie du Christ, celle de saint Nicolas, des saints, de François Millet...

Les 355 journaux comprennent outre les journaux anglais, 16 français, 16 allemands, et 35 autres langues. Les collections comprennent à présent 6 514 volumes reliés, que l'on a consultés 32 000 fois dans l'année.

Des conférences et des expositions sont organisées d'une façon courante, dans chaque branche.

Ainsi, conclut le rapport, la librairie ne remplit pas seulement le but de donner au peuple de bons livres, mais elle complète l'instruction des écoliers et des étudiants ; elle est pour les gens instruits qui entrent dans la vie active une école supérieure, leur académie, leur Université. « Elle est elle-même un système d'éducation pour tous, ouvert à tous. »

Voici le budget en dollars :

Librairie centrale et branches. — Personnel.	\$	177 695,93
Suppléments pour le Dimanche. . . . .		21 475,05
Achats de livres. . . . .		31 279,78
		<hr/>
A reporter. . . . .		230 450,76

	Report. . . . .	230 450,76
Dépenses générales [Périodiques et journaux (fonds spécial) 5 811, éclairage 3,80, net- toyage 8 625, impôts 12 733, transport des livres 4 185, projections pour les confé- rences 311, etc.] . . . . .		60 906,08
Imprimerie. . . . .		10 521,23
Atelier de reliure.. . . .		25 992,45
Reversements, report, etc. . . . .		27 859,41
TOTAL. . . . .	\$	355 730,44

Comment marche un dépôt muni d'une salle de lecture? Nous en prenons un qui a un débit de 19 000 volumes par an. Il a une collection permanente de 600 volumes, pour la plupart livres de référence, et souvent exceptés du prêt. Il y a en outre un dépôt de 500 volumes de la librairie centrale et 300 provenant des librairies voisines. En hiver, ces rayons sont à peu près vides, et sauf les livres de référence exclus du prêt, tout est dehors: La Centrale vient en aide et tel petit dépôt s'est fait délivrer jusqu'à 6 000 volumes par an. Il est arrivé cependant que 60 % des demandes devaient être ajournées. Le bibliothécaire fixe à 2 000 volumes le minimum nécessaire à l'ouverture d'une branche.

Le roman pour adultes compte dans le prêt pour 30,9 à la Centrale, et pour 34,9 % dans les branches; les livres pour enfants comptent pour 35,7 et 35,9 %. Environ 25 % des prêts ne sont donc point des romans. Ajoutez les livres lus sur place, journaux, etc.

Nous avons donné le plus de chiffres possibles, et peut-être avons rebuté les lecteurs. Mais du moins ceux qui auront lu et qui peuvent bien aisément contrôler (voir les reports à la Nationale, 8° Pb. 1 087), ne souriront plus quand on leur dira que l'avènement des librairies ou bibliothèques publiques est un des traits les plus saillants qui séparent le nouveau monde de l'ancien, la société nouvelle de celle du siècle dernier, et que l'avènement de l'imprimerie ou des chemins de fer n'a pas eu beaucoup plus d'importance.

### *L'État et la ville de New-York.*

L'État de New-York comptait, en 1906, 5 700 675 citoyens, dont 4 013 781 dans les cinq parties de la grande ville: Manhattan, Bronx, Brooklyn, Queens et Richmond.

Le reste est réparti en 45 villes, dont 3 dépassent

100 000 habitants. Nous ajoutons à ces trois plus grandes les 3 plus petites dans le tableau ci-dessus.

	MILLIERS D'HABITANTS	VOLUMES des LIB. PUBL.	CIRCULA- TION (volumes)	PRODUIT DE LA TAXE DE LIBRAIRIE (en francs)	PRIX DE REVIENT DU PRÊT D'UN VOLUME (en francs)
Buffalo. . .	376	223 312	1 172 377	383 077	0,35
Rochester. .	181	58 237	28 496	» <sup>1</sup>	»
Syracuse. .	117	139 962	147 536	150 405	1
Fulton. . .	8	5 375	17 384	3 725	0,20
Oneida. . .	8	6 036	8 422	1 836	0,40
Tonawanda..	7	5 478	12 997	2 000	0,15

L'ensemble des taxes produit pour les 45 villes 5 125 431 francs. Ce qui fait près d'un franc par habitant, et à ne considérer que l'impôt (or, il y a les dons, les amendes, etc.), la circulation ayant été cette année-là de 11 741 573, le livre lu revient à peu près à 0 fr. 45. Il ne faudrait pas comparer ce taux à nos budgets de bibliothèques ; l'argent et les livres n'ont pas la même valeur, et le prêt des livres n'est que l'un des services (référence, journaux, éducation) que rendent les librairies publiques.

Ces 45 villes représentent 70 pour 100 de la population

Les librairies circulantes pourvoient aux plus petits centres. Or sur 93, qualifiés *villages*, de 2 000 à 5 000 habitants, 26 seulement n'ont pas de librairie publique.

De 1893 à 1907 le nombre des librairies a passé de 600 à 1282, le total des volumes de 3 851 943 à 9 355 121 et la circulation de 3 136 602 à 16 575 161. A ne considérer que les librairies de prêt gratuit, il y en a 661 en 1907, avec 3 782 609 volumes, ce qui donne 14 907 722 prêts, soit 41 010 par jour, 1 855 par 1 000 habitants, 396 par 100 volumes existants.

Sur la capitale même, nous avons beaucoup à dire.

New-York vient de terminer les constructions géantes qui lui assurent le premier rang parmi les greniers intellectuels des capitales du monde. Ceci, par la fusion aujourd'hui accomplie d'entreprises et fondations diverses, par une « centralisation locale » sur laquelle nous ne saurions trop insister.

Nous ne pouvons espérer de tels budgets. Et d'ailleurs nous serions autrement économes ! Mais le système, la centralisation locale, si féconde, qu'est-ce qui nous empêche de l'imiter ?

1. A Rochester, la Reynolds Library a un budget de 60 000 francs.

## Les 288 bibliothèques de la ville.

Résumons d'abord, d'après la notice publiée en 1902, par le New-York Library Club « *Libraries of greater New-York* », les ressources de cette ville à cette date déjà éloignée.

New-York comptait 288 bibliothèques sans compter les succursales. Elles sont réparties en : 1° publiques et libres ; — 2° libres seulement ; — 3° à souscription ; — et 4° particulières, ce qui ne les empêche pas d'être ouvertes au public.

Nous avons d'abord le réseau des *Free public Libraries* (publiques et supportées par contribution publique). Nous reviendrons sur la première, la Public Library de New-York, incomplète en 1902, mais qui, terminée, aura 50 branches, et en a déjà 40.

L'argent public entretenait en 1900 16 bibliothèques et 52 succursales, que nous énumérons, bien que plusieurs aient été réunies depuis à la grande *Public Library*.

NEW-YORK 1900-1902	NOMBRE DE VOLUME	CRÉDITS EN FRANCS
Bibliothèques publiques.		
NEW-YORK PUBLIC LIB. Astor, Lenox et Tilden réunies. 13 branches. (212 802 vol.), 2 Central Reference Lib. 538 957 vol., 182 370 brochures. . .	751 759	428 250
Aguilar free Lib. 3 branches et travelling Library. . . . .	76 779	220 000
Brooklyn public Lib. 17 branches et travelling Lib. . . . .	120 000	750 000
Cathedral free Circulating Lib. 11 branches (25 800 vol.). . . . .	78 690	86 375
Harlem Library. . . . .	14 109	41 500
Maimonides free Lib. . . . .	65 121	55 000
Mechanical Engineers' Library Ass. . . . .	6 000	26 745
N. Y. Free circuls. Lib. (pour les aveugles). . . . .	5 047	3 386
Queensborough Lib. 7 branches. . . . .	23 778	100 000
Tenement House Chapter Lib. . . . .	2 283	4 750
Tottenville Lib. Ass. . . . .	828	5 580
University Settlement Lib. . . . .	5 000	22 000
Washington Heights free Lib. . . . .	»	27 500
Webster free Lib. (illustrations, prêt de gravures, etc). . . . .	10 840	34 000
Young Men's benevolent Ass. free circuls. Library. . . . .	4 000	20 125
Young Women's Christian Ass. . . . .	28 920	29 500

*Free Libraries.* — Suivent les bibliothèques libres, publiques au sens où nous l'entendons, mais qui ne sont pas payées par l'État. En y comprenant toutes les « œuvres », leurs succursales et dépôts, elles sont en nombre infini. Citons les très importantes :

*Cooper Union Lib.* pour le progrès des sciences et arts, bibliothèque de 37 000 volumes avec un fonds de poèmes et ballades de 8 000 volumes.

*Pratt Institute free Lib.*, 82 046 volumes et 109 recueils de brochures, 17 000 fotogr., magazines indexés, etc., 165 000 fr. de revenu.

*General Society of Mechanics and Tradesmen* (free library). Admission sur demande, 100 728 vol.

Nous passons les bibliothèques publiques juives, italiennes, allemandes, hollandaises. Mentionnons ici comme ouvertes au public avec accès libre aux rayons, mais prêt réservé aux associés, la *Young Men's Christian Association*, 16 branches, 50 000 vol., dont 5 750 périodiques indexés par Poole, 365 athletic and out-door Sports, 2 000 *Biblical Literature*, etc. Une semblable pour les femmes à Brooklyn, 10 000 vol. Des sections existent pour les hommes de couleur, les Français, les employés de chemins de fer, l'armée, etc.

Longue serait l'énumération des librairies fondées par des ligues ou associations dans un but de propagande ou de charité, non scientifique. Aucune n'est très riche en livres ; au plus la *Methodist Library* a 10 000 volumes. J'en vois plusieurs catholiques, 6 hébraïques, 4 pour les marins. En 1900, l'*American Seamen's Friend Society* avait expédié à bord des navires 10 717 caisses de 43 volumes (dont une bible, un atlas, un dictionnaire et quelques volumes allemands, danois et suédois). 412 115 marins ont profité de 582 727 livres. Nous passons les bibliothèques de charité, de tempérance, de protection des animaux — et les étrangères, italiennes, allemandes, etc., de caractère charitable ou confessionnel, distinctes des allemandes, italiennes, hébraïques, etc., libres, plus littéraires.

Nous en venons aux autres espèces de bibliothèques.

*Subscription libraries.* — Les librairies à cotisation américaines ne sont nullement des cabinets de lecture. Elles jouissent de revenus, reçoivent des legs, dons, encouragements de toute sorte. En général les gens s'y assurent,

j'imagine, ce choix de public, cette entrée réservée qu'on réclame gratuitement dans les bibliothèques de France, car il est difficile d'avoir, même en payant, des facilités plus grandes que les *free public* librairies américaines!

En réalité, il s'agit surtout d'achats de livres techniques et de collections spéciales. Leur importance est grande, et la *Mercantile Library* — que l'on comparera à notre Bibliothèque de la chambre de commerce, — montre que les marchands Yankees font tout pour se renseigner.

*Mercantile Library*, 127 820 francs de revenu. A communiqué, en 1903, sur place 13 219 volumes, mais en a prêté 115 000 au dehors. Cotisation : 25 francs par an pour les commerçants établis, de 20 francs pour les clerks. Le nombre des volumes atteignait 263 217. Une succursale a été établie à l'*Equitable Life*.

*New York Society Library*. — Beaux-Arts, anciens journaux, Americana, etc., 100 000 volumes. Revenu : 80 000 francs par an.

*American Institute Lib.* — (Agriculture et chimie), 25 francs par an, 14 278 volumes. Dépenses en 1900 : 7 814 francs.

*Bar Association*. — 52 154 vol. Revenu en 1900 : 430 725 fr.

*Booklovers' Lib.* — 300 000 volumes.

*Brooklyn Lib.* — (25 fr. par an). 152 474 vol., 19 000 brochures, 10 000 vol. étrangers, 6 succursales. Revenu en 1900 : 105 000 fr.

*Arthur W. Tams Music Lib.* — Environ 500 000 volumes et un million de morceaux de musique. Revenu 125 000 francs.

*Établissements et sociétés scientifiques.* — Nous n'en parlons que pour montrer que toutes ces librairies du grand public, ne dispensent aucunement les savants d'avoir leurs bibliothèques de spécialistes, réservées en principe, très accessibles en fait.

*Columbia University*, 500 000 volumes, en acquiert une vingtaine de mille par an : budget de librairie : 360 000 francs. Le prêt aux étudiants fut de 84 873 volumes en 1905. Consultations sur place libres de 8 h. 30 du matin à 11 heures du soir sans interruption. Le public a accès pour la lecture sur place. Un beau nombre de bibliothèques de laboratoire sont à ajouter aux totaux, qui étaient de 319 000 volumes et 40 000 brochures en 1900.

*New-York University*, General, Law School, et School of Pedagogy libraries », plus de 90 000 volumes.

Nous mentionnerons en plus deux grandes bibliothèques médicales, une de Droit (65 000 volumes), trois de théologie (87 500, 36 000 et 30 000 vol.), le Museum d'histoire naturelle (65 000 vol.), etc., et parmi les sociétés, la Société historique 125 000 vol., celle de Long Island 65 000 ; celle de géographie, 35 000, l'Acad-

démie de médecine, 89 000 vol. L' « Equitable Vie », compagnie d'assurance, a une bibliothèque publique de droit, 17 000 vol., etc.

Je ne traduirai pas les 282 notices. Elles sont réunies dans un petit volume bleu et blanc, d'un goût douteux, mais d'une commodité évidente, et plus attractif que nos in-8° sérieux, gris et lourds.

Mais j'ai hâte de dire quelques mots de la grande bibliothèque qui, dans quelques années, si nulle ville d'Amérique n'est tentée de battre le record, sera sans doute vraiment la première du monde — qui l'est déjà incontestablement par l'usage qu'on en fait, la quantité brute de livres communiqués.

#### *New-York public Library.*

Elle a été formée par la réunion, en 1895, des trois grandes fondations.

Astor Library. . . . .	270 000 vol.	940 000 dollars.
Lenox — . . . . .	86 000 —	500 000 —
Tilden Trust Library. . .	30 000 —	2 000 000 —

En 1901, elle incorporait la grande bibliothèque libre circulante, avec ses onze branches et ses 660 000 volumes, puis les bibliothèques de Sainte-Agnès, Aguilar, Washington Heights, celle pour les aveugles, etc. Enfin Carnegie donnait 5 200 000 dollars pour l'installation et l'aménagement du vaste organisme qui doit comprendre, quand il sera terminé, 50 succursales desservant le plus vaste dépôt de livres qui existe.

Actuellement, 40 branches sont en plein exercice avec un stock de 600 000 volumes, donnant 4 pour 100 de circulation, et un service de bibliothèques circulantes, créé par Dewey, expédié dans la campagne des caisses contenant en moyenne, avec un catalogue, une cinquantaine de livres d'économie politique, autant de livres pour la jeunesse, 60 d'agriculture, 20 à 30 de littérature, etc. On renouvelle tous les six mois.

La construction, sur les plans de Carrère et Hastings, est d'un style que les Américains appellent du « Louis XVI approprié » ou encore de la « renaissance classique » ; traduisez « pompier ». On a tâché d'être aussi loin que possible du New-York moderne, ce qui est bien pour nous faire aimer notre Grand Palais des Champs Élysées, la Bourse, l'Odéon, et autres joies de l'architecture française.

Mais il ne faut pas croire que ces constructions soient

sans mérite. Elles font repoussoir. Il y a le parc d'un côté, et de l'autre des maisons à douze étages, qui paraissent gracieuses, élancées, coquettes...

On voit de grands corridors, avec des escaliers et des colonnes doriques, de ces colonnes parvenues qui se donnent des airs antiques. Le vieux nom de Pas-perdus convient à ces salles vastes où fut perdu encore plus de pierre et d'argent que de temps. New-York pourrait avoir le plus grand budget de livres du monde avec les millions de dollars que légua Tilden. Ils ont préféré de la colonne dorique, eux aussi. Ils en ont.

Mais les aménagements intérieurs rachètent largement ces périphrases d'exorde. Au rez-de-chaussée, de vastes salles pour le prêt. Au premier, des salles de lecture publiques, avec un département spécial pour les enfants, les salles de revues et journaux. Au second, des salles spéciales pour les étudiants, où l'on exige des cartes d'entrée. Enfin au troisième, la salle de lecture centrale.

Le magasin est de beaucoup le plus grand qui ait été construit. Il pourra contenir 3 millions et demi de volumes. C'est une cage d'acier de sept étages, chacun de 2<sup>m</sup>,29 de haut, occupant une surface de 24 sur 99 mètres. On compte 97 000 rayons, soit une longueur totale de 212 675 mètres. Le poids actuel de ce casier de fer (vide) est de 8 millions de livres (3 628 720 kg.). Plein, cela pèsera le poids d'un grand cuirassé, douze millions de livres.

La salle de lecture principale, juste au-dessus du magasin, recevra ses livres d'en dessous, mécaniquement. Elle est calculée pour 800 places assises, le double du British.

*Communications.* — Un mois, juin 1905 :

Lecture sur place.	654 887 vol.	Augm. sur 1904.	30 884
Brochures.. . . .	255 592	—	88 592
Prêt au dehors. . .	448 816	—	68 132
TOTAL.. . . .	1 395 295	—	187 608

C'est la bibliothèque dont on se sert le plus dans le monde. Tout Paris, ses quatre bibliothèques d'État et ses 80 municipales, n'atteignent pas ensemble le chiffre total de prêt à New-York. C'était 3 566 453 en 1904. La lecture sur place en plus : 549 696. Et les livres à la disposition des lecteurs...

En 1906 nous trouvons un total de 4 722 628.

En 1907, 5 490 244 communications !

MOREL. — La librairie publique.

On peut se rendre compte du progrès dans la masse de volumes déplacés par ces chiffres de l'*Astor Library* seule :

	LECTEURS	MOYENNE QUOTIDIENNE	VOLUMES	MOYENNE PAR JOUR
1866..	24 941	89	54 314	195
1886..	66 894	241	165 017	593
1906..	146 328	472	802 874	2 589
1907..	185 994	599	858 680	2 769

*Accroissements. Budget.* — Le total des volumes au 1<sup>er</sup> janvier 1907 était de 1 536 866, dont 570 289 pour le prêt au dehors et 268 712 brochures.

39 366 volumes furent reçus dans l'année, dont 13 933 achats, 1 096 échanges (notamment contre le *Bulletin*), 24 337 dons, plus 60 317 brochures (6 766 achats, 24 727 échanges, 28 824 dons).

On reçut 6 382 périodiques régulièrement, dont 118 quotidiens, 890 hebdomadaires, 1 856 mensuels, 710 annuels, etc., plus 157 572 n<sup>os</sup> isolés.

Les dépenses totales: 3 461 647 francs (881 615 pour le service de lecture sur place, et le reste pour la *circulation*). Les chiffres du budget d'acquisitions net sont 2 416 75 francs pour la lecture sur place, 733 540 pour le prêt.

L'allocation de la ville est de 2 300 000 francs.

*Bulletin et propagande.* — Un bulletin mensuel donne les statistiques, la liste des dons et donateurs, la liste des principales acquisitions, et des listes de livres, par sujets, qui constituent un vaste catalogue méthodique. Les numéros de mai et juin 1907 sont consacrés aux œuvres sur la navigation et les sciences de la marine.

Voici les chiffres de ces 2 mois: achats, 756 et 1 386 volumes, 696 et 726 brochures, — dons: 1 324 et 1 059 volumes, 3 684 et 2 308 brochures. Le nombre des volumes catalogués est de 4 138 et 4 545, celui des brochures 1 704 et 1 552. Il a été écrit à la main 10 685 et 8 062 cartes, à la machine 2 293 et 1 790, ces dernières reproduites donnent 11 093 et 10 543 fiches.

Il faut noter, outre les expéditions temporaires, le dépôt de certaines collections spéciales. L'on envoie à telle bibliothèque de quartier une série sur les papillons, à d'autres des séries sur l'histoire navale, l'automobile, le camping, Jeanne d'Arc, Richard Wagner, le Japon, des livres pour

petites filles, grands garçons, etc. Enfin les *travelling libraries* ont expédié 74 101 et 78 593 volumes aux environs, ces deux mois-là.

Les livres les plus demandés, romans à part, sont les pièces d'Ibsen, puis la « Science chrétienne » de Clémens, l'« Art de reconnaître les fleurs sauvages » de Dana, « Trois acres et Liberté » de Hall. Les romans sont ceux de Thurston, Mason, Nicholson, Williamson.

Des descriptions plus complètes seront données, je pense, d'ici peu. On dit que l'instantanéité des communications tient du prodige. Mais cela nous occupe peu. Nous n'avons aucun moyen et aucune raison en France d'entrer dans ce luxe et d'ériger de telles bâtisses. Tâchons seulement d'en faire de plus jolies. L'Amérique elle-même nous en donnera l'exemple.

Mais il y a un exemple magnifique dans la bibliothèque de New-York, et cela, vraiment, pourrait nous profiter... New-York a réuni des fondations diverses, faites à des conditions particulières, assurant nombre de places, de « situations établies », de dominations personnelles. New-York a réuni tout cela en un corps, un système, qui a tenu compte des vanités, des fortunes, des situations, — et la lecture de la ville, l'instruction de la ville sont assurées.

Est-ce que Paris continuera à avoir tous les 400 mètres une armoire de quelques vieux livres sales partout les mêmes, et dont celui qui a la clef ne peut venir que le soir, après le dessert...

Les 80 municipales de Paris dépendent toutes de la même administration, et on ne peut en grouper même une demi-douzaine...

Qui donc s'y oppose? Est-ce le marchand de vins du coin?

#### Conclusions sur les États-Unis.

Les notes glanées ci-dessus suffisent, je l'espère, à justifier qu'il ne s'agit pas d'emphase et de fantaisies de milliardaires, mais du caractère essentiel d'un peuple nouveau, ce par quoi peut-être il s'est le plus nettement différencié du vieux monde : *ère des bibliothèques — ère des cathédrales.*

Palais ou cottage, la plus belle maison du pays, villc ou village, est la Library, — la nouvelle église. Les gros bonnets ont pu donner pour la construire, y avoir leur pierre tombale ou leur vitrail, elle vit de l'argent de tous,



elle est ouverte à tous et nulle ville chrétienne ne s'en passe.

Certes, les 35 millions que coûta la bibliothèque de Washington, les 12 1/2 de Boston, les 10 de Chicago, les 14 de Pittsburg — les premiers votés par la ville, le dernier seul donné, — enfin les nouveaux bâtiments de Bryant Park représentent un effort, une ambition, une importance dont je cherche l'analogie ici...

Nous avons le Sacré-Cœur.

Les *Libraries* yankees servent aussi de Memorial. De même que les piliers du Sacré-Cœur, elles rappellent le nom de leur donateur; ce sont des temples élevés parfois à des mémoires illustres, des temples dignes de ces hommes qui se voulurent utiles, et qui suivent l'exemple des héros qu'elles honorent: ce sont des temples utiles.

Elles servent à tous. Elles apprennent aux enfants la recherche personnelle, la tolérance. Elles éveillent la curiosité, l'initiative, elles renseignent le commerçant, l'industriel sur les choses strictes de son métier, elles avertissent l'inventeur de ce qui vient de s'inventer aux quatre coins du monde. Elles mettent un peuple « au courant ».

Enfin, elles occupent les femmes.

Oui, l'Amérique se vante d'avoir les plus belles bibliothèques du monde et elle publie assez de chiffres, de plans, de vues, et de reports pour provoquer, même à distance, l'admiration. Mais ce qu'il faut admirer, ce n'est pas tant des bâtisses souvent laides et construites par des Français, des budgets invraisemblables, peut-être moins bien employés que les nôtres, mais — écrit M. Ch.-V. Langlois, — « le zèle vraiment apostolique des bibliothécaires américains, beaucoup moins soucieux de *conserver* des livres en sommeillant à côté que d'en choisir et d'en acheter de nouveaux et de mettre en communication l'homme qu'il faut avec le livre voulu. »

Quoi que des voyageurs consciencieux aient écrit, la vie, l'organisation, le rôle social de la librairie aux États-Unis, tout cela reste à étudier et faire connaître en France. Je ne puis que signaler la grandeur de cette tâche.

On ne saurait regarder la question de trop haut. Un homme au courant d'une question vaut beaucoup. Tout un peuple au courant, qu'est-ce donc? Et comment un peuple se met-il au courant?

Puissé-je avoir fait comprendre à quelques-uns que, dans

un peuple qui sait ainsi se servir des livres, les activités ont quelque chance de plus de se développer.

Un mot encore à propos de l'Amérique.

La Librairie publique fait craindre pour le libre commerce des livres? Qu'on trouve ailleurs un client tel que l'État de Massachusetts qui dépense par an, à lui seul, plus d'un million de francs en achats de livres! L'importation des livres aux États-Unis — malgré les contrefaçons — va dans les quinze millions.

Sans doute certaine littérature y perd. Il y a des livres qu'on n'osera jamais acheter collectivement; on les achète pour soi et on les cache. Je sais des commerçants qui y perdraient quelque peu, moins cependant que la santé du pays n'y gagnerait. En revanche, que de livres sérieux, utiles, ne peuvent trouver un débouché suffisant que par les bibliothèques! Collections scientifiques, périodiques coûteux, qu'un particulier n'a pas d'argent pour acheter, pas de place pour conserver... Nous avons le triste palliatif de souscriptions de ministères. Le libre achat par des milliers de librairies publiques est une sélection autrement sérieuse, et certes moins entachée d'intrigue.

Voilà donc, en gros, ce que j'ai appris sur cet organe nouveau, désormais essentiel de la cité moderne: la *Librairie publique*.

Invention américaine!

Oui. Mais si l'Amérique est trop loin, il y a un exemple plus près: c'est l'Angleterre.

C'est sur l'Angleterre que j'insisterai encore. Je prie les Français — qui donc ne va pas une fois à Londres? — d'entrer une fois dans une librairie publique. Pas le British; le British, nous l'avons, et peut-être mieux. Dans une librairie publique. Non pas une populaire, mais celle du Peuple, par un grand P, pour un grand Peuple.

Je ne voudrais pas faire de déclamations, crainte de nuire à une cause qui peut-être est d'ordre moral supérieur, idéal — mais qui est avant tout une machine rudement commode, dont on ne se passe pas plus, quand on l'a dans sa ville, qu'on ne se passe de l'autre lumière, celle du gaz.

Mais quand une chose est commode, les Anglais ne négligent pas d'y voir une chose magnifiquement moralisatrice.

Ouvrez une école, fermez une prison, disions-nous en 48. — Créez des bibliothèques, et cela fera, nous dit Lubbock, une grande économie sur le budget des prisons. — Deux façons de dire la même chose. Et Dickens, Thackeray, Bulwer-Lytton prophétisaient la renaissance d'un peuple, la diminution des crimes, l'aisance répandue avec l'instruction, les cabarets concurrencés par les librairies, et la plus grande Angleterre triomphante...

On croyait cela, il y a cinquante ans.

Comme on le croyait bien, cela fut.

Sans doute ils n'ont pas fait que croire, ils ont agi. Et je ne veux pas du tout affirmer à des Parisiens que des écoles et des bibliothèques empêchent les apaches et les révolutions. Tous les journaux nous disent que non. Il n'y a pas vingt ans que nous avons des écoles, nous n'avons pas encore de bibliothèques, mais nous avons des journaux...

Et, en effet, on ne voit pas bien le lien, la causalité entre de bonnes bibliothèques et la prospérité d'un peuple. Mais on voit ces choses en même temps, comme la fumée d'un train et le mouvement des roues...

J'ai vu, en Écosse, de beaux musées industriels où les réductions de bateaux, d'usines, de hauts fourneaux, de locomotives, coupes, schémas, ou parfaites petites mécaniques réduites *marchaient*... Et le public était *prié* de toucher, de manœuvrer lui-même. Mais c'est l'argent des industriels de la Clyde qui semait cette graine d'enthousiasme industriel. Elle était un effet, elle n'était pas une cause...

Allons donc! elle était une cause également. Ce n'est pas un hasard qui réunit dans le même corps le génie d'affaires de l'industriel de Pittsburgh et le grand fondateur de librairies. Le Carnegie de l'un est le Carnegie de l'autre.

La force qui ruait le petit télégraphiste à dévorer les livres de la librairie publique et celle qui décidait le parvenu à en fonder sont bien la même force généreuse de conquête.

Il faut nous contenter d'empirisme et constater qu'il y a des faits qu'on voit ensemble, sans trop savoir comment ils se donnent rendez-vous. L'expérience remarque des choses qui vont du même pas, comme ces bons marcheurs qui balancent le bras en cadence... Et on ne sait en quoi consiste le rapport du bras qui se balance et de tout le corps qui marche. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne marche pas aussi bien les bras croisés.

## 5. Dans la nouvelle Allemagne.

Par un immense effort pour l'instruction publique et pratique, par la magnificence avec laquelle bibliothèques, laboratoires, tous les outils de la science ont été mis aux mains de ses savants, on peut dire que l'Allemagne a mérité ses triomphes industriels.

L'Allemagne a aujourd'hui la plus grande production de livres et travaux scientifiques du monde et semble vouloir accaparer la chose imprimée.

A ne considérer que les très grands dépôts, l'Allemagne en compte douze riches de plus de 600 000 volumes, et qui ne peuvent se comparer qu'à quatre en Angleterre, six dans le reste de l'Europe, autant en Amérique et une seule en France. La plupart des grandes bibliothèques allemandes sont neuves, rebâties depuis vingt ou trente ans, en fer, avec les derniers perfectionnements connus : Greifswald, Wolfenbüttel, Hall, Göttingen, — une des premières à employer les ascenseurs, — Stuttgart, Strasbourg enfin. L'importance de ces palais affirme l'importance qu'un peuple qui fut économe et qui reste ambitieux attache à la bibliothèque...

Mais c'est la « bibliothèque », celle de l'Université. Très accessible, magnifiquement installée, commode, prêtant aisément, mais non pas *libre* ! Et trois choses sont que l'Allemagne ne peut ici concurrencer l'Angleterre : 1° Le splendide développement de ses bibliothèques qui pourvoient à tous les besoins scientifiques ; 2° celui des écoles techniques qui pourvoient aux besoins industriels et commerciaux ; 3° l'esprit de classe qui garde un caractère honorifique à certaines études et rejette les autres dans le « populaire ».

Cependant on prête des livres. C'est le caractère saillant des bibliothèques allemandes. Le prêt y est la règle, la lecture sur place l'exception. On n'y consulte pas, on n'y va pas choisir, parcourir, se documenter. Les catalogues sont censés y suffire. Mais pour étudier longuement un livre, et — par l'intente admirable des bibliothèques et les services de l'*Auskunfts-bureau*, on peut dire *n'importe quel livre* de science, — un savant demeurant *n'importe où* trouvera toute facilité.

On trouvera dans toutes les revues spéciales des études

sur les bibliothèques allemandes... Dès qu'on aborde l'Allemagne, à mesure que les mots s'allongent, le ton devient plus sérieux, — alors que sur l'Amérique les notes sont vagues et dédaigneuses, les classifications nouvelles rejetées à la légère, et les perfectionnements mécaniques plus ou moins qualifiés de trucs de Robert-Houdin.

Fut-elle si profitable, l'influence allemande?

On n'a imité que l'esprit étroit. D'abord on n'a pas imité les crédits. L'Allemand est économe, mais il dépense bien. Où trouver, aussi, la patience allemande, sa discipline, son amour du classement et son respect des classes, et l'esprit d'association! Ajoutez le bon marché de la main-d'œuvre, de la mécanique et de l'imprimerie.

Nous croyons que l'Amérique est trop loin, trop riche, et nous n'avons pas de milliardaires.

Nous n'avons pas non plus de grands-ducs ni de Herr Doctor. Quelque mal que des gens se donnent pour se constituer en caste privilégiée, « relever la profession », inventer une science à coup de néologismes, et s'établir savants en forgeant de drôles de mots, personne ne croira ici que c'est arrivé. Nous avons tous parlé japonais étant petits. Je crois peu en France à la « bibliothéconomie » — ou *manie*, comme imprima une fois le *Figaro*. — Nous sommes bien plus américains que nous ne pensons. En restreignant, en réservant — à l'allemande — l'usage des outils de science à des mandarins contrôlés, nous tarissons d'abord la source des crédits. Sans l'opinion publique, rien ne progresse chez nous. Et le public se désintéresse de ces bibliothèques admirables. Comme les nôtres, plus encore, vouées à l'archéologie, érudition, philologie. Comme les nôtres, dédaigneuses de la vie pratique moderne. Comme les nôtres, plus encore, accaparées par des gens importants, pour des travaux inutiles et longs, que l'on juge assez savants s'ils ne sont pas compris.

Les bibliothèques allemandes ont des « heures » comme les nôtres...

Ces bibliothèques à gros argent, près desquelles nous semblons des pauvres, servies par des bibliothécaires et des « surbibliothécaires » fort honorés en tout sens, à peine moins payés que les professeurs là-bas, c'est-à-dire beaucoup plus que les professeurs ici, en grande correspondance avec le monde savant de tous les pays, s'expédiant et se réexpédiant les documents, les renseignements et les con-

gratulations, tous acharnés à des travaux d'érudition, spécialistes renforcés d'une science en partie vaine, c'est, je le sais, l'idéal des bibliothécaires français. Mais, contre cet esprit allemand, l'Allemagne même entre en lutte.

*L'effort vers la librairie publique.*

L'Allemagne moderne, l'Allemagne des écoles commerciales et techniques, l'Allemagne triomphante de la chimie et de la physique industrielles a vu ce qu'était la *free library* anglo-américaine. Dès que l'Allemand voit, il imite. Mais il régularise aussi et perfectionne.

Aujourd'hui donc, l'Allemagne tente d'ouvrir des bibliothèques libres, encore empreintes d'esprit hiérarchique et classificateur. Et ce n'est pas l'effort qui manque en Germanie.

La tâche, d'ailleurs, est moins grande que chez nous, puisque l'Allemagne a déjà trente grandes bibliothèques et que la facilité de prêt, à Berlin par exemple, dispense presque de lecture sur place. L'admirable organisation des universités et des écoles techniques draine la majeure partie des lectures d'études. Étudiants, professeurs sont servis ailleurs, et magnifiquement. Puis il y a les femmes. La femme allemande chante, lit des vers, s'occupe de la maison, et reste assez romanesque pour ne pas avoir à lire de romans. Je sais qu'on change tout cela. Mais ce n'est pas encore tout à fait arrivé... L'Anglais engloutit tout de même plus de romans.

Reste le *peuple*.

Ici le peuple est du peuple, ce n'est pas la nation. Hiérarchie sérieuse ; on ne se confond pas.

L'Allemagne sera sans doute le dernier pays civilisé — à moins que ce ne soit la France — à avoir des « bibliothèques libres », ou d'ailleurs quoi que ce soit de libre. Mais elle le sait, le mal a été signalé.

Il ne l'a pas été en vain ; et des *bibliothèques publiques* s'ouvrent dans toute l'Allemagne.

Mais on réserve le mot *Bibliothek*, privilège de la classe Doctor. Le peuple se contentera d'une *Bücherei*, d'une « halle aux livres... »

La dernière, qui s'est ouverte en 1908, est la Wilhelm-Augusta-Viktoria Bücherei, à Dortmund, dont la construction a coûté 600 000 marks, un crédit de 40 000 marks pourvoyant au fonds de volumes pour la première année.

En 1900, le Dr Schultze publiait son volume « Freie öffentliche Bibliotheken ». C'est l'œuvre anglaise et américaine offerte comme modèle, avec même des vues des petites et grandes bibliothèques libres. Mais l'Allemagne fera mieux : « L'Angleterre a plus d'argent, l'Allemagne plus de culture et d'économie. »

La culture... Elle est définie par le Dr Norrenberg, dont les publications sur ce sujet forment une petite bibliothèque, avec précision : la culture est 1° littéraire et esthétique ; 2° artistique ; 3° professionnelle ; 4° politique et sociale ; 5° morale et religieuse ; 6° scientifique. Et voilà.

Les populaires allemandes sont plus que centenaies, mais eurent d'abord un caractère confessionnel. Vers 1846, le *Wissenschaftliche Verein* consacrait un capital de 4 000 thalers à la fondation de populaires à Berlin. Mais tout cela n'avait guère abouti. La première réussite est celle de Charlottenburg en 1898.

Puis Iéna, qui consacrait 287 500 fr. à ses bâtisses, Görlitz 150 000, Nuremberg 625 000 fr. Puis Dortmund, Karlsruhe, Hambourg, Stuttgart, etc. Les dons sont venus : 5 millions de 1902 à 1905.

Ces dons émanent surtout, dit le Dr Fritz<sup>1</sup>, de grands industriels, de maisons de banque et de commerce, « non par charité ou par désir de popularité, mais parce qu'ils espèrent un avantage pratique d'une meilleure culture de leurs employés. »

Des sociétés les ont puissamment aidés : *Comenius-Gesellschaft*, *Borromäus-Verein*, *Gesellschaft zur Verbreitung von Volksbildung*, etc.

Des chiffres :

	BUDGET	NOMBRE	PRÊT	LECTEURS
	EN FRANCS	DE VOLUMES	AU DEHORS	DANS la salle.
Berlin. . . . .	247 750	167 787	1 344 000	141 466
Breslau. . . . .	102 912	56 562	674 982	203 387
Charlottenburg. . . . .	58 000	24 884	231 800	107 00
Francfort. B <sup>e</sup> publique. . . . .	35 667	21 452	156 142	118 521
— B <sup>e</sup> populaire. . . . .	38 960	41 967	141 448	164 956
Iéna. . . . .	24 666	23 926	171 017	51 900

En 1900 Berlin possède 27 bibliothèques populaires ;

1. Dr G. Fritz. *Erfolge und Ziele der deutschen Bücherhallebewegung*, 1902-1907. — Berlin, 1907.

104356 volumes y fournissent 628 198 prêts ; le budget est de 59 718 marks. En plus, deux salles de lecture possèdent l'une 40 journaux, 75 revues, 5 778 vol. et l'autre 7 000 vol., 79 journaux, 294 revues. En 1904 le total des prêts pour les 2 040 222 habitants de Berlin atteint 1 359 839. Le budget est ensemble de 134 863 marks. C'est une situation aussi médiocre qu'à Paris.

Ici peu de femmes : une pour 25 hommes. On compte 51 % d'ouvriers, 24 % d'employés, 2 % d'étudiants : ceux-ci ont tout ce qu'il leur faut ailleurs. La littérature (romans, théâtre, etc.) compte pour 67 % des lectures, — puis 6 % d'histoire, 3 de géographie, 7 de sciences naturelles, 5 de droit et économie politique, enfin 4 % de technologie.

Charlottenburg (239 000 hab.) a eu, disions-nous, la première belle bibliothèque populaire en 1898, et a ouvert en 1904 une succursale. C'est encore la seule *librairie publique* ayant son bâtiment à elle. En 1906, avec 30 500 volumes, elle fournissait 227 000 prêts et 134 000 lectures sur place. Le budget, de 47 767 marks, comprend deux bibliothécaires à 3 000 et un à 4 400 M., 8 000 M. d'achats de livres et 3 000 de reliure, 1 600 de journaux, 2 800 d'impressions, etc.

A Düsseldorf, la bibliothèque de la ville fonctionne comme semblant de librairie publique ; elle comprend une centrale et 2 branches. Pour 253 099 habitants on n'a, l'année 1904-1905, que 208 371 prêts. Voici le budget :

Personnel : Un Bibliothécaire principal à 2 437 fr., un bibl. adjoint à 2 250 fr. et un autre à 1 937 fr.	
Un bibl. à 750 fr., 2 à 312 fr., un aide à 843..	8 841 fr.
Livres. . . . .	10 185
Reliure. . . . .	2 518
Chauffage. . . . .	281
Éclairage. . . . .	426
Impressions et frais de bureau. . . . .	891
Entretien, frais divers. . . . .	700
TOTAL. . . . .	<u>23 842 fr.</u>

Voilà un budget économique et où les appointements des bibliothécaires rappellent la misère française. Du moins presque la moitié du budget passe-t-elle à des achats de livres.

Hambourg possède 1° la Stadtbibliothek, 380 000 vol. ; les acquisitions de livres y sont de 37 500 fr. par an, la reliure en plus, 15 000 fr. Aucune de nos municipales

n'est ainsi pourvue ; elle est ouverte de 10 à 4 heures et le soir de 7 à 9. Il y a eu, en 1908, 32 326 lecteurs sur place et 29 116 prêts. La bibliothèque de la Chambre de commerce, riche de 120 000 volumes, ouverte à tous, a un éredit d'achats net de 17 500 fr.

2° La librairie publique, « öffentliche Bücherhalle », date de 1899, et comprend 4 salles, qui ne possèdent pas, à elles toutes, plus de 92 000 volumes. Le budget total en 1908 est de 108 750 francs. L'État a donné 70 000 puis 85 000 marks par an, plus une fois, en 1902, 150 000 M. Ce gros appoint, d'un coup, a permis un développement assez rapide, puisque l'on arrive pour 1908 à un total de 1 308 911 prêts et 52 751 lecteurs sur place. J'ai entendu se plaindre du mauvais résultat, vraiment décourageant, des lectures qu'on y fait. C'est une entreprise intermédiaire entre la librairie publique et nos bibliothèques populaires.

### Strasbourg.

Nous devons bien ici parler de Strasbourg. On sait que l'ancienne ville française possède aujourd'hui une des plus belles bibliothèques de l'Allemagne et d'Europe, le plus gros éredit d'Université allemande après Berlin, et un budget d'achats de livres plus fort que celui de notre Nationale. Elle est *publique et universitaire* à la fois, et en achetant un paquet de bulletins pour quelques sous, quiconque peut y demander des livres. On a écrit que si Strasbourg était resté français, il serait bien plus difficile aux savants français d'y emprunter des livres...

Deux autres bibliothèques à Strasbourg rendent quelques-uns des services des librairies publiques : la bibliothèque de la ville et la populaire, situées à 25 minutes l'une de l'autre, et échangeant en principe des livres entre elles (184 en un an).

La bibliothèque de la ville possédait, en 1909, 123 854 volumes, l'accroissement de l'année ayant été de 1 646 dont 1 196 donnés. Les dons de l'Amérique ont été de 45, ceux de France 11. L'auteur le plus lu, et qu'on s'arrache, est Karl May, puis Auerbach, Freytag, Gerstäcker, Gotthelf, etc. Sur 23 346 lectures en un an, la littérature (roman) entre pour 12 705, les Alsatica pour 3 032, l'histoire pour 1 938, le reste est très divers. Erckmann-Chatrion est toujours lu ; très lu aussi le roman de M<sup>me</sup> Sans-Gêne. Les crédits d'achats de 3 000 marks ont été portés à 5 000 en

1910. 65 journaux, presque tous alsaciens, le *Temps*, de France, sont à la disposition du public.

La populaire a un budget de 15832 marks dont 7500 sont fournis par la ville, 2668 par les membres de la société fondatrice. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne gare. On y donnait beaucoup de livres français, m'avait-on dit. Je cherche vainement dans le rapport une confirmation de cette tendance et reste plein de doute. Le catalogue comprend 168 pages de livres allemands, 5 anglais, 15 français. La moitié des ouvrages sur l'histoire de France sont en allemand. La liste des prêts, presque identique en 1908 et 1909, donne 22 % de livres instructifs, 77 % de belles-lettres, comprenant 55 % de romans en allemand, 0,44 en anglais, 7,42 % en français, 7 % de littérature enfantine. Auteurs les plus demandés : Sudermann (Frau Sorge) 157 fois, Ganghofer (Das Schweigen im Walde, 152, der Laufende Berg, 148 fois), Freytag (Soll und Haben) 151 fois, et des romans de Storm, Spielhagen, Scheffel, Ebers. Nous tombons au-dessous de cent avec Anzengruber; Gerstäcker, Wildenbruch, Tolstoï, etc., à 64 avec Erckmann-Chatriaïn (die Geschichte eines Rekruten), et c'est le seul nom français en descendant jusqu'à 40 demandes.

Parmi les lecteurs on voit des commerçants, 16 %, des ouvriers, 11 %, et seulement 36,8 % de femmes, dont 22 sans profession.

Les rapports sont très bien faits, mais les achats sont maigres : 2795 marks de livres et 439 de périodiques. On trouve sur les tables 30 journaux dont quelques-uns en 4 ou 5 exemplaires. Le *Journal*, le *Petit Parisien* y figurent. Une cinquantaine de revues, surtout techniques (architecture, confectons et nouveautés, industrie), les *Bædeker*, des encyclopédies, etc. Les heures sont compliquées (10 à 1 h., 6 à 10 h. avec variantes suivant les saisons). On paye de petits droits, 2 sous pour une carte de prêt d'environ 80 volumes, 10 sous d'inscription, etc.

Strasbourg possède des cabinets de lecture bien fournis, l'un est chez Filtz, le magasin de nouveautés. Nous en avons de fort grands à Paris, l'un, près d'une gare qui dessert une banlieue immense, et auquel M. Binet, architecte, vient de construire, en moins de deux ans, un hall de fer à 8 étages si moderne et si bien compris pour installer une immense bibliothèque... Ah ! que Dufayel, le Printemps

ou la Samaritaine seraient mieux organisés pour créer un service de lecture, que le Ministère, l'Institut et les commissions supérieures...

On voit que l'Allemagne a fait un effort vers la librairie publique. Cet effort se fera contre les professeurs. Dirons-nous un jour de ce pays, qui fut modeste : il fut docile ?

Déjà nous devons parler de sa Magnificence... Rothschild seul, à Francfort, avait jusqu'ici donné une grande bibliothèque, — qui n'est pas absolument *libre*. L'Allemagne avait, vers 1900, pour ses bibliothèques populaires reçu 2 millions quand les Massachussets en recevaient 32. C'est encore plus que la France. Mais un don capital, un don orgueilleux, est venu grossir ce chiffre. C'est la fondation Krupp, bien significative de la Nouvelle Allemagne.

#### *La fondation Krupp.*

Suivant résolument l'exemple américain, la maison Krupp a organisé pour ses ouvriers, à Essen et dépendances, une série de bibliothèques. La Bücherhalle centrale d'Essen, ouverte en 1899, possédait au 1<sup>er</sup> juin 1907, 55 594 volumes dont plus de 20 000 toujours dehors. J. Huret s'émerveille de l'une des 5 succursales, celle de Friedrichshof, aux murs clairs, aux grandes baies qui « laissent entrer à flots la lumière ; les tables légères, de bois vernissés, les lustres électriques d'art nouveau, le chauffage à vapeur, rien ne manque. Tout près de la salle de lecture, un petit fumoir avec jeu d'échecs et de dames, papier à lettres, journaux amusants »...

On le voit : c'est *américain*.

Le prêt est de 3 semaines. Les ouvriers lisent les livres sérieux, principalement des ouvrages techniques dont la collection est très complète. Les femmes lisent les romans. Parmi nos romanciers, les plus lus sont Zola, Dumas, et surtout Loti ; *Pêcheurs d'Islande* est « une des plus fortes lectures ».

L'Allemand, même populaire, adore le catalogue. Les publications et albums statistiques de la Krupp'sche Bücherhalle sont de beaucoup ce qui est édité de plus luxueux sur les bibliothèques. Un luxueux album graphique avec tableaux en couleurs que nous ne pouvons reproduire mais qu'on peut consulter à la Bibliothèque Nationale (4<sup>e</sup> Q. 919), nous renseigne sur les lectures des ouvriers d'Essen :

	LECTURES			NOMBRE D'OUVRAGES existant en février 1904.
	1899-1900	1903-1904	1906-1907	
Généralités, Divers..	13 928	21 300	29 863	3 485
Belles-Lettres. . . .	51 498	158 530	217 573	17 209
Histoire littéraire. . .	444	1 473	1 835	595
Histoire. . . . .	4 693	11 033	12 293	2 854
Mémoires, Lettres, etc..	1 320	3 437	4 294	1 427
Géographie et voyages..	4 700	9 695	10 039	1 638
Sciences naturelles. . .	2 121	5 580	7 342	1 358
Art. . . . .	1 213	5 204	5 592	1 787
Histoire de la civilisation.	2 291	5 171	6 353	889
Droit et science sociale..	199	1 003	1 272	422
Philosophie, théologie..	622	2 803	3 168	886
Commerce, technique, métiers, etc. . . . .	1 275	9 234	11 875	2 645
Livres locaux. . . . .	925	2 792	2 292	580
Langues étrangères.. .	925	2 834	3 413	2 072
Livres pour la jeunesse..	7 961	42 302	89 398	3 690
TOTAL. . . . .				41 537

C'est le lot de la jeunesse qui a le plus augmenté. On voit que la politique intéresse peu. Les livres d'arts et métiers sont de plus en plus demandés.

La baisse d'été dans le nombre des lectures s'observe comme partout, la moyenne des prêts quotidiens est de 1 147 en février, 1 017 en avril, et tombe à 726 en juillet. Les tableaux annuels des prêts de juin 1899 à 1904 sont de 94 305, 140 938, 208 793, 243 796 et 282 391. Pour la période 1905-6: 322 661 et 338 001 volumes. Enfin l'année 1906-7 atteignait 406 602 volumes et 100 000 périodiques communiqués, le nombre des volumes possédés atteignant 54 774 au 28 février 1907. Au moins ici, on fait de la statistique précise. Elle doit coûter cher, comme les volumes qui la racontent. Ne s'agit-il pas d'étonner l'Amérique?

Comme dans les librairies américaines, on a de chaque volume le nombre d'exemplaires qu'il faut. Sur 41 537 ouvrages, il n'en est que 26 478 en un seul exemplaire, 5 279 en double. Il y a près de 1 500 en plus de 10, et 377 en plus de 15 exemplaires.

*La société du Souvenir des poètes.*

Ce n'est pas le seul cas yankee de l'Allemagne, puisque

deux legs ont été faits à Berlin pour les bibliothèques libres, l'un de 600 000 marks, et l'autre (legs Leo) d'un million.

Mais, plus particulièrement, nous devons signaler la fondation d'une société d'un caractère nouveau et bien original. La *Deutsche Dichter-Gedächtniss-Stiftung* achète des livres pour les distribuer à bas prix et édite elle-même des œuvres qu'elle donne aux bibliothèques. L'édition à bas prix, n'est-ce pas la meilleure des bibliothèques ?

Si les subventions officielles n'ont souvent pas de plus clair effet que de hausser les prix des livres, il importe de signaler cette nouvelle voie ouverte à la propagande et à la générosité...

Oui, au moment où les pouvoirs littéraires et publics s'assemblent pour conjurer le péril dont sont menacés nos auteurs par Balzac, Musset et Chateaubriand que la France est enfin *admise à lire*, il est bon de signaler que d'autres peuples s'assemblent, non pour accroître les rentes d'héritiers hypothétiques, mais pour réduire encore le prix même du papier et de l'impression, afin que toute l'Allemagne puisse lire ses poètes !

Nous aussi, nous avons des poètes qu'on devrait lire...

Mais nous avons seulement voulu indiquer qu'on aurait tort de chercher dans un pays où l'érudition et la librairie sont à leur plus haut point de développement des raisons de ne pas agir. Si les librairies publiques n'ont pas l'éclat qu'elles ont en Angleterre, c'est que le bon marché et la bonne qualité des livres, l'abondance de magnifiques bibliothèques dans un nombre de villes, grandes ou petites, dont on peut citer trente quand nous en citons trois chez nous, l'existence de sociétés innombrables, de petits groupes de particuliers achetant en commun des livres, se les prêtant à dix ou douze, chacun à son tour choisissant et chacun à son tour ayant droit d'en garder un, — numérotez-vous ! — la facilité à s'associer, la ponctualité à remplir les petits devoirs des ligues de ce genre, et bien d'autres raisons pratiques ou morales n'ont pas rendu la librairie publique aussi urgente que dans les villes neuves semées dans les déserts d'Amérique.

Mais le vieil Empire tout pimpant neuf s'est mis à l'œuvre.

## 6. Dans l'univers.

Partout où des hommes civilisés s'assemblent pour mettre en commun les services de nourriture, d'habitation, de voirie, d'affaires ou de plaisirs qui constituent une *ville*, un des premiers besoins après l'eau, les transports, l'éclairage, la police, l'église et la pharmacie est d'avoir en commun des livres.

Ne comptant que les grandes bibliothèques, l'*Encyclopædia britannica* donnait une évaluation en 1901 :

États-Unis. . . . .	5 383	librairies	de plus de 1 000 vol.
	9 261	—	de moins —
	<hr/>		
	14 644	—	90 000 000 vol.
Royaume-Uni. . . . .	1 341	—	18 570 000 —
Allemagne. . . . .	138	—	19 000 000 —
France. . . . .	113	—	10 702 000 —

Que valent ces chiffres ? En 1902 nous trouvons que la France avait 2 911 bibliothèques municipales et libres en Province et 77 à Paris. Le tout représentant 4 166 477 volumes. Plus les 4 bibliothèques de l'État, l'Institut, des grandes écoles... Plus de 5 millions. Plus les scolaires. Il y en avait 43 411 possédant 6 978 503 volumes. Et celles des lycées, et les sociétés... Tout cela est manifestement impossible à compter. Mais on trouverait à faire des additions au moins aussi importantes pour les autres pays. Les 1 341 bibliothèques britanniques comptent celles du gouvernement, des universités, des cathédrales, des sociétés et instituts, soit 677 établissements et 11 942 000 volumes. Mais il y a de ces bibliothèques, comme celles des cathédrales, qui ne sont que du luxe mort ; seules, les *free public libraries* représentent l'activité de la nation.

Le triomphe de l'Amérique vient d'abord de ce que, toutes neuves et riches, ses bibliothèques nous donnent des statistiques bien faites. Ceci n'est pas ironique.

Vous croyez que parce que l'on sait que 2 503 personnes et non mille et trois ont demandé des livres, l'instruction générale n'a pas fait un grand pas. Erreur. Vous apprenez ainsi avec exactitude où il faut mettre les livres pour qu'ils soient lus, et les gens qui veulent lire savent où aller pour lire. L'Amérique se sert de ses bibliothèques. Et nous ne nous servons pas des nôtres. Une des raisons est que nous les ignorons. Le Bottin, l'Annuaire de l'Association des

étudiants ne connaissent pas les bibliothèques de Paris. Il y a un livre de M. Franklin, qui n'est qu'une liste alphabétique, et ne se trouve nulle part. La plus utile des armes en campagne est une bonne carte.

### Europe.

On trouvera des renseignements dans le livre de M. Pelisson sur les bibliothèques populaires de l'Europe. Nous avons aussi tenté, bien imparfaitement, une géographie des *Bibliothèques*. Strictement au point de vue *librairie publique* il n'y a pas à signaler grand'chose dans la vieille Europe. Les pays scandinaves ont seuls organisé sérieusement la lecture publique.

A Vienne nous trouvons organisée la bibliothèque populaire payante avec quelque succès, et la centrale est importante. Il y a 20 filiales, 35 fonctionnaires. Le budget dépasse 130 000 francs, le personnel comptant pour 40 000, l'achat des livres pour 30 000, la reliure pour 15 000, les impôts et assurances 15 000, les loyers 17 000. Le résultat est 1 848 155 prêts pour 1 179 992 habitants. Il y a 170 000 lecteurs inscrits. C'est le plus remarquable exemple de réussite de bibliothèques populaires payantes.

Nous trouvons aussi à Budapest une très active bibliothèque municipale de 25 000 volumes, qui ne date que de 1905, mais se développe vite sans prêter de romans. Le prêt est de 7 035. La sociologie est la partie la plus demandée. La bibliothèque est à noter parce qu'elle publie d'intéressantes listes de livres sur les sujets d'actualité. Pest, ville à l'américaine, comprend 144 bibliothèques diverses et 14 branches. Un Inspectorat général des bibliothèques et musées de Hongrie a été fondé en 1897. Son budget ordinaire monte à 247 880 francs, plus 104 000 fr. reçus en 1907. Il occupe 13 inspecteurs et 5 conseillers spéciaux, dont un désigné pour les bibliothèques populaires.

C'est à Christiania que nous trouverons, en dehors de l'immense bibliothèque universitaire, une vraie librairie publique, fondée par Deichman en 1780, mais réorganisée à la moderne, et où l'accès aux rayons est libre depuis 1903. Elle a dépassé 100 000 volumes, s'accroît de près de 6 000 par an. Sur les crédits de 70 000 francs, 21 000 sont consacrés aux achats.

Elle a une section pour la jeunesse, des dépôts jusque

dans les jardins publics, où l'été on peut lire, assis sur un banc à l'ombre.

La Norvège possède 650 bibliothèques populaires et les 35 *académies ouvrières*, dont 10 sont rurales, complètent leur œuvre. Nous trouvons à Bergen (72 000 hab.) un chiffre de prêt de 284 600, pour un lot de 90 000 volumes. Plus haut encore, à Trondhjem, 31 000 hab., une bibliothèque de 115 000 volumes, et une populaire de 20 000. Au delà, ne trouve-t-on que les neiges ? J'y ai trouvé *Claudine à l'école* et « *Rokanbol* ». C'était à Hammerfest, dernière ville humaine vers le Nord. A Tromsø, 7 000 hab., outre le musée populaire, il y a une bibliothèque.

Enfin en Islande, à Reykjavik, 5 000 hab., il y a une librairie publique. Elle reçoit les 12 journaux de la brumeuse capitale, compte 55 000 vol., et son budget est de 15 000 fr.

C'est un chiffre qu'on ne donne pas en France aux bibliothèques pour des villes de 100 000 et de 130 000 habitants : Roubaix, Toulon, Le Havre...

#### Canada.

On s'attendrait à trouver au Canada la librairie publique aussi prospère qu'en Angleterre et aux États-Unis. Malheureusement le Canada offre un argument sérieux à ceux qui croient impossible la librairie publique en France. Alors que la partie anglaise du Canada s'enthousiasmait pour elle, la librairie publique ne rencontrait ailleurs qu'une indifférence toute française, aggravée de l'opposition formelle des évêques.

Cette différence s'est accentuée récemment, lorsque M. Carnegie distribua des millions aux librairies publiques. Celles du Canada en reçurent dix pour leur part : Ottawa 500 000 fr., Toronto 1 750 000 fr., Paris (Ontario) 50 000, Berlin (Ontario) 122 500, etc. Mais les municipalités françaises catholiques, sous le couvert du nationalisme, refusèrent ces présents. Montréal même refusa 650 000 fr.

On trouvera d'ailleurs dans la France canadienne de riches et anciennes bibliothèques, qui remontent à près de deux siècles, mais ne sont ni très ouvertes, ni très en progrès. On trouvera à Québec, en regard de la *free library* établie par les Anglais une institution française, ouverte à certaines heures ; elle s'appelle la *Bibliothèque des ouvriers*.

Cependant l'Ontario, de 1831 à 1903, voyait naître et

grandir 500 librairies publiques à souscription. En 1902 on comptait 144 librairies publiques, payées par un impôt municipal d'un demi-mill sur les revenus ou propriétés imposables suivant le *Library-Act*, et 337 librairies entretenues par diverses ressources, dons, subventions spéciales, cotisations, etc., les unes gratuites, les autres taxées de 1 à 5 francs par an.

Les 144 librairies publiques avaient une circulation de 1 882 921 volumes, et coûtaient 1 141 195 francs.

La librairie publique au Canada a une origine toute spéciale ; elle fut d'abord une annexe des *Mechanics'institutes*, et a suivi le progrès de ces œuvres d'enseignement ouvrier, qui sont parmi les plus anciennes créations de ce genre. La librairie de Toronto, qui compte maintenant plus de 150 000 volumes, remonte à 1831. Elle ne comportait d'abord que des livres techniques. La littérature générale fut ajoutée en 1869, la poésie en 1873 et les romans ne furent autorisés qu'en 1880, sous réserve qu'ils ne dépasseraient pas 20 % des achats.

Depuis 1900, la *traveling Library* a pris une extension toute spéciale au Canada, pays où plus d'un million de travailleurs doivent vivre en campement, près des forêts, des pêcheries, des mines, des chemins de fer coupant les régions désertes. Baraque, hutte ou tente, tous les camps ont maintenant une librairie provisoire, souvent fermée une partie de l'année.

Mais l'exemple donné, le succès a suivi. Des compagnies ont établi à leurs frais de luxueuses librairies. La première fut la *Loveland Stone*, à Cutler (Ont.), puis la *Massey Station mining Co*, le *Canada Copper Co*, à Klipper Cliff, qui a fondé un « Club-house » pourvu de salles de lecture, salles de jeux, de conférences, salon de repos, bains, que sais-je ? Une association, présidée par la C<sup>ss</sup> Minto s'est constituée pour fournir de livres les districts les plus éloignés ; elle a obtenu les faveurs spéciales non seulement du gouvernement, mais des compagnies de chemins de fer et de bateaux, qui ont facilité par tous moyens cette conquête du désert par les livres.

### *L'Afrique du Sud.*

Dans l'autre hémisphère aussi nous retrouverons l'Angleterre ; elle ne tient pas plus dans son île que la Grèce antique dans sa petite presqu'île.

Arago raillait en 1818 la *Public Library* établie au Cap, et l'embarras du bibliothécaire pour en trouver la clef. Elle remontait à 1761, fondée par un legs de 4 565 volumes précieux mais de peu d'utilité pratique pour les habitants. Elle reçut encore comme cela d'admirables Caxton et autres curiosités de l'imprimerie primitive en Angleterre, deux manuscrits du Dante, un livre d'heures de Marguerite de Valois, et autres merveilles aussi capables d'intéresser des colons protestants parlant hollandais. Mais en 1860 fut inauguré un beau bâtiment, et ce fut déjà quelque chose. D'autre part dans toute l'Afrique du Sud, — en 1838 à Swellendam, en 1840 à George, en 1847 à Graaf-Reinet, l'an d'après à Port Elisabeth, — des *librairies publiques* étaient établies, précédant celles de la mère-patrie, et Anthony Trollope écrivait : une ville coloniale aurait honte de ne pas posséder son jardin, son hôpital, sa librairie publique et ses deux ou trois églises.

Ouvertes à tous, ces librairies étaient remarquables pour l'époque. En général, dans l'Afrique du Sud et beaucoup de colonies, c'était un système mixte (qu'on pratique à peu près en France à Laon et Annonay) : les habitants souscrivaient et seuls les souscripteurs étaient admis au prêt à domicile ; le gouvernement garantissait une somme *égale* au montant des souscriptions, et la ville donnait ou subventionnait aussi. La crise financière de l'Afrique du Sud a amené des réductions, mais aux temps prospères le gouvernement du Cap donnait 250 000 francs aux librairies, plus 225 000 pour les bâtiments. Il y en a aujourd'hui 110 pour une population blanche d'un demi-million. Il y en a une trentaine en Natal, 13 en Orange. Le même système fonctionne au Transvaal et en Rhodesia. La librairie de Port-Elizabeth a coûté 800 000 francs et contient plus de 50 000 volumes. On en trouve à Kimberley (30 000 vol.), Durban, Pietermaritzburg, Bloemfontein, Johannesburg, Grahams-town (20 000 vol.), Pretoria (24 000), Buluwayo (7 000), East London (20 000 vol.). Le gouverneur du Cap a, sur demande des habitants, fourni des fonds par un procédé ingénieux, autorisant l'aliénation de biens de la couronne à condition que le produit de vente serve à l'érection de monuments publics, notamment de librairies publiques. Celle de Port-Elizabeth est ainsi devenue propriétaire d'une action sur la valeur de terrains, qui a monté à 200 000 francs. La location des rez-de-chaussées de la librairie à

des boutiques a fourni d'autres revenus : 25 000 fr. par an <sup>1</sup>.

### Inde.

J'ai passé de belles heures dans la luxueuse librairie des jardins d'Egmore à Madras, en face le Musée. C'était un dimanche et j'étais seul Européen. Les pieds nus des gardiens ne faisaient aucun bruit. Une trentaine d'Hindous aux belles toges, des piles de livres devant eux, y oubliaient la vie. — J'ai vu aussi, à Hyderabad, une vraie populaire, établie par le Nizam, et où les Anglais n'ont rien à voir. On m'y reçut fort bien, on me fit place et l'on m'offrit des cartes de France. C'était un plan de la ville que je voulais, il n'y en avait pas. Oh ! c'est une toute petite populaire, pas propre, presque aussi misérable que celle de Paris. Mais celle-ci du moins est au rez-de-chaussée, à un carrefour fréquenté et elle est ouverte jour et soir !

La belle *Imperial Library* de Calcutta a renvoyé ses romans, qu'elle a donné *aux armées*. Elle a dû aussi mettre sous clé les manuels et livres courants qui disparaissaient trop vite, et il y a des formalités d'entrée.

À Colombo, j'ai cherché la *free public library*. J'ai trouvé l'écrêteau et un marchand de ebaussures. J'ai songé à la France. Je suis allé au musée, j'ai vu des livres en cage ; on ne leur donnait pas à manger.

Ni à Bombay, ni dans les centres anglais de Simla ou Darjeeling on ne trouve encore de vraie librairie publique. L'Anglais est de passage aux Indes. Il fait venir ses livres de chez Mudie, quand il lit. Il fait très chaud.

Nous avons dans l'Inde une belle vieille bibliothèque à Pondichéry, 17 500 volumes. Elle ouvre de 2 et demi à 5 et demi, heures terribles dehors. Fondée en 1827, elle consacre un chiffre que des villes de France trouvent exagéré à des achats de livres : 256 roupies (450 fr.).

### Australie.

Peut-être est-ce en Australie que nous trouverions l'appogée de la librairie publique. Melbourne, Adélaïde, Perth et Sydney ont bâti non seulement pour le présent, mais pour le futur. La forte agglomération en centres a servi le progrès

1. The Empire and the public Libraries, by Percy Evans Lewin (The Library Assistant, 1909).

des librairies publiques, mais elles ont pourvu de livres les districts éloignés, jusque dans les déserts.

Les début et formation sont analogues en Australie et au Cap. Mais les progrès ont été tout autres et nous trouvons, outre les grands centres, 1 175 « country-libraries » ainsi réparties : Adélaïde 160, Queensland 141, Tasmanie 45, West Australia 55, Victoria 424, N. S. Wales 350.

A Melbourne (500 000 hab.), se dressent en un ensemble imposant les museum, galerie nationale et librairie Victoria. Cette dernière, fondée en 1853, fut une des premières à être vraiment libre, quand elle ouvrit avec 5 000 volumes, en 1856, dans une vieille maison dont elle reproduit avec orgueil l'image en tête du volume où elle fête son cinquantenaire. Elle compte en 1906 228 410 volumes. Son budget est de 291 050 francs. Elle occupe 12 bibliothécaires et une vingtaine d'employés. Elle a un chiffre d'acquisitions de 157 000 francs, le double de notre *Nationale*.

Nos techniciens bibliographiques qui impriment à si grands frais d'inutiles catalogues devraient prendre modèle sur le catalogue des périodiques courants de la Public Library de Victoria à Melbourne. C'est un dictionnaire de 340 pages, où les revues sont classées à leur titre, au sujet, à leur pays, etc., en une seule série. Le mot France comprend 7 annuaires, le mot sciences 130 périodiques généraux et 20 renvois à des sciences spéciales (zoologie, 21 revues, géographie 23, philosophie 8), les mots musique 6, littérature 84, dont 8 publications françaises, etc., enfin plus de 600 journaux, dont 20 de Melbourne même, 14 de Londres, 2 de New-York, le *Temps* de Paris, 2 d'Irlande, le *Scotsman*, le *Globe* Canadien. Aucun d'Allemagne, ni des autres pays d'Europe.

La librairie comprend 3 sections : Référence (168 000 vol.), Prêt (23 000) et *Country-libraries*, service spécial chargé de fournir les campagnes et petits centres éloignés. Le gouvernement de Victoria subventionne 324 librairies, qui ont un demi-million de volumes, et dont les envois de Melbourne peuvent d'ailleurs compléter les collections. Plusieurs (Ballarat, Sandhurst, etc.), remontent aux environs de 1854.

La « Public Library of New South Wales, » à Sydney fondée en 1826, publie son historique sous couverture verte, or et rouge avec 50 portraits de bienfaiteurs et fonctionnaires, ce qui n'est pas un mauvais moyen d'attirer les dons et d'ex-

citer le zèle. Un palais colossal est en construction. Quant aux statistiques, assez détaillées, voici celle de 1905 :

Salle de travail (Reference library). Visiteurs. . . . .	175 029
Salle des journaux. Visiteurs. . . . .	351 890
Salle de prêt. Emprunteurs. . . . .	137 704
— Vol. prêtés. . . . .	138 896
Districts des environs fournis de livres. . . . .	152
Phares fournis de livres. . . . .	13
Volumes expédiés (255 boîtes). . . . .	871
Étudiants et écoliers des environs. . . . .	105

*Nombre de volumes au 31 décembre 1905.*

Reference Liberty. . . . .	139 342
Caisses circulantes. . . . .	6 122
Service du prêt. . . . .	29 121
Journaux : 502. — En numéros. . . . .	51 939

Sydney a en outre une Université avec 70 000 volumes, un Parlement avec 50 000, une Royal Society avec 20 000, un Musée australien avec 12 000, une Société linnéenne avec 9 000, un Collège technique avec 3 892 volumes, 1 115 périodiques et 63 journaux spéciaux.

Sydney a 512 000 habitants. Le budget de la librairie publique, 228 000 francs en 1904, augmente chaque année. Il doit revenir pour 1907 à 0 fr. 45 par habitant.

La Librairie de Sydney a le dépôt légal.

Un act de 1867 garantit 5 000 fr. pour achats de livres à toutes les communes au-dessus de 1 000 habitants, et 2 500 au-dessus de 300, si elles veulent établir une librairie publique. 375 communes reçoivent ce subside dans la Nouvelle-Galles du Sud. Environ 500 000 volumes en tout. Une semblable mesure a été adoptée dans le Queensland ; 91 communes sont subventionnées et la librairie de Brisbane se développe rapidement. Dans le Sud, Adélaïde (146 000 hab.) a consacré 2 millions et demi à construire musées et librairie publique. C'est là que pour la première fois la *travelling library* a fonctionné réellement. Le budget collectif est de 236 375 francs. Dans l'Ouest, à Perth, 60 000 volumes ; d'autres librairies en Tasmanie, notamment à Hobart et Launceston.

Dans la Nouvelle-Zélande, il n'y a pas de vraies librairies publiques, mais 304 bibliothèques diverses subventionnées, avec plus de 420 000 volumes.

Nous n'épuisons pas la liste.

Japon.

Le Japon s'est fait récemment connaître. Un développement commercial et guerrier si rapide laisse-t-il le temps et l'esprit aux études ?

Nous n'hésiterons pas à répondre : il les suppose.

L'instruction précède la victoire. M. André Artonne nous en rend compte dans la *Revue des bibliothèques* (1-3, 1907). Entre les deux guerres, celle de Chine, celle de Russie, — moins de dix ans — le Japon a vu doubler ses bibliothèques. La bibliothèque impériale de Tokio est en cours de reconstruction, 430000 volumes, dont 60000 européens. Prêt à domicile, perfectionnements modernes, etc. Dans l'année 1904-1905, 137364 lecteurs ont consulté 701218 ouvrages, dont sciences : 149713, littérature, 136062, histoire et géographie 118315, droit, économie politique, 109705, et théologie 10905. La bibliothèque de l'Université est récente : 1872. C'est déjà une des premières du monde : 341146 volumes en mars 1905, soit 198569 japonais et chinois, 142577 étrangers, plus 100000 brochures. L'accroissement étranger n'est pas moindre de 8000 volumes par an ; celui des livres de Chine et Japon est de 10648 en 1906.

C'est la plus matinale des bibliothèques : elle ouvre à 7 heures en été, et ne ferme qu'à 9 heures du soir. En 1903 il y eut 29436 lecteurs, 165255 volumes demandés. L'Université de Tokio était en 1897 la 45<sup>e</sup> université du monde par le nombre de ses élèves : 1620. Dix ans après, c'est la 13<sup>e</sup> : 5062 élèves.

Citons à Tokio l'Ohashi library, 40000 volumes japonais et 4000 européens et l'*Impérial Cabinet*, bibliothèque réservée à l'Administration, riche de 550000 volumes.

Et le Japon entier se couvre de bibliothèques. A Kyoto, c'est l'Université, la Préfecture (40000 volumes), à Akita, 40000 volumes, à Mito, 10000, à Narita, 25000, en grande partie sur le bouddhisme, etc. Enfin à Osaka, qui atteindra bientôt le million d'habitants, nous trouvons une vraie *Library* américaine.

Dans le grand parc de Nakanoshima, derrière un lac miniature encadré de petits rochers bien sauvages et soignés, mais où flottent de larges fleurs, quelque chose de hideux se dresse : la bibliothèque.

Elle a un dôme. Le daïmio a bien un chapeau melon.

Elle a quatre colonnes, qui sont d'ordre corinthien, et supportent un fronton qui n'a pas envie de rire. Des acrotères grecs en relevant les coins auraient donné l'air japonais. Ici le triangle est pur et contient de la rosace avec de la volute qu'on qualifie à Osaka de Renaissance. C'est du granit bien poli, mais dessous, c'est de la brique et à l'intérieur, c'est du fer. Cela couvre un peu plus de 3000 mètres carrés.

Eh! je souhaiterais cette librairie à beaucoup de villes de France, dussent-elles y ériger de faux temples bouddhiques!

Cette fausse basilique se compose donc d'une rotonde et des quatre bras d'une croix. Au rez-de-chaussée les salles d'emballage, de reliure, fumoir, lavatoires. Au premier, auquel accèdent directement les marches de la façade, le vestibule, la grande salle ronde, que du dehors on suppose être la salle de travail et qui n'est que l'escalier, tenant un quart de l'édifice. Un des bras de la croix contient le magasin de livres, l'autre les deux grandes salles de lecture : périodiques au premier, livres au second. Le 4<sup>e</sup> côté contient un salon et les services de la bibliothèque, au second la salle des dames, celle des enfants et un Mémorial-Hall. Au-dessus du vestibule, une salle de lecture spéciale.

C'est ouvert de 8 heures du matin à 10 du soir, et il n'y a pas de dimanches. On paye 2 sen d'entrée (un sou) pour ticket ordinaire, donnant droit à 4 volumes, et 5 sen pour ticket spécial (10 volumes). Réduction pour 12 ou 30 tickets, mettant la séance à deux centimes.

Un premier essai de bibliothèque libre à Osaka n'avait point réussi vers 1890. Celle-ci est due à la libéralité d'un millionnaire d'Osaka, M. Sumitomo, qui fit don, outre sa contribution à la bâtisse, de 137500 francs pour achats de livres. Elle a été érigée de 1900 à 1904.

La librairie d'Osaka possède, en mars 1910, 74995 volumes, dont 60000 chinois ou japonais. Notons que les achats de l'année ont été de 5051 livres dont 1254 étrangers, les dons de 2839 dont 30 étrangers. C'est un accroissement rapide. La division du stock comprend 13810 littérature, 10823 ouvrages généraux, 9652 histoire, 5898 philosophic, 3452 médecine, 3131 biographie, 3219 géographie, 2207 religion dont 156 étrangers, 965 commerce dont 261 étrangers, 775 science militaire, etc.

Les lecteurs ont été 145146, dont 4915 femmes, 9600

enfants. Moyenne : 432 par jour. La liste des livres lus donne 28,8 % de littérature, 12,9 de sciences appliquées, arts de l'ingénieur, 11,4 d'histoire, 10,3 de périodiques, 8,8 d'industrie, 7,7 de science sociale. Le reste très peu.

Des 48 journaux étrangers reçus, un seul, l'Illustration, vient de France.

S'il fallait chercher des exemples de l'efficacité de l'instruction sur un peuple, le Japon en fournirait d'assez beaux. Il nous a donné d'abord ceux que l'Occident est le plus à même de comprendre : les exemples guerriers. Il en donne d'autres. Les sciences qu'il nous a pour ainsi dire achetées toutes faites, il les porte à son goût et sa façon. L'originalité ingénieuse et patiente de ce peuple observateur a déjà frappé de sa marque plus d'une science. La biologie reçoit de lui un apport incessant. La science des mouvements du sol est née là. Oui, dans son développement commercial et militaire, le Japon trouve le temps et l'esprit pour l'étude. Et qui donc, distinguant ces expansions diverses, met d'un côté l'allure et de l'autre le mouvement, et choisit l'une, pas l'autre? Le plus beau n'est pas d'être brave, c'est de trouver l'argent. Obéré par l'effort prodigieux de son triomphe, le Japon n'a pourtant pas oublié son matériel de triomphe, et autant que des canons, il achète des livres.

### *Amérique du Sud.*

Arrêtons ici ces notes hâtives, ces chiffres qui s'ils étaient exacts l'année dernière, ne le sont déjà plus... Ce ne sont pas là les seuls pays qui font effort, et nous aurions à parler notamment de l'Amérique du Sud, où de toutes parts s'érigent de magnifiques « bibliothèques nationales » qui fonctionneront comme les librairies publiques des Etats-Unis. Celle de Rio-de-Janeiro (290 000 vol.) a un budget de 600 560 fr., à Montevideo (44 500 vol.) il est lu 23 000 ouvrages dont 2 546 en français, à Buenos-Ayres, deux grandes bibliothèques (nationale et municipale), à Santiago du Chili (332 000 hab., 130 000 vol.) sur 60 590 livres lus en 1906, il en est 4 977 français. A Mexico, un budget de 340 000 francs. L'émulation transforme plus que la nécessité, et l'influence des Etats-Unis sera salutaire. La Havane possède une librairie depuis 1901, déjà riche de 40 000 volumes. Il était certes dans les terres du Sud d'autres joies que celles des livres, mais il fallait lutter et les livres servent.

L'avènement des livres dans le monde, des livres nombreux, des livres publics, est un événement tout récent, de cinquante ans tout juste. Et je ne vois pas qu'on ait signalé cela en France, qu'on se rende bien compte que l'effet produit sur un peuple par l'ouverture de grandes bibliothèques modernes, publiques, pratiques, commodes n'est pas moindre en intensité et profondeur que celui qui suivit la découverte de l'imprimerie.

Nous ne croyons donc pas parler de « peu de chose ».

Ni d'une spécialité, d'une affaire de professionnels.

Peut-être les faits déjà énumérés permettent-ils à présent de ne pas trop s'étonner d'une telle assertion.

Ce qui m'étonne, moi, c'est le non-étonnement. De rares bibliothécaires ont vu, voyagé, étudié. Ils semblent parler d'une spécialité accessoire, discutent quelques détails et retournent à leurs vieux catalogues.

On a dit après 1870 : celui qui nous a battu, c'est le maître d'école. Peut-être a-t-on compris après 1900 que nous sommes non moins vaincus par les écoles techniques, commerciales, par les laboratoires et les bibliothèques de l'Allemagne ? Ou faudra-t-il de nouvelles guerres, expositions universelles et autres misères pour faire comprendre à nos économistes qu'ils manquent d'économie dans leur sordide budget, qu'il est non moins important d'assurer la vie des actifs et l'emploi des forces de la nation que le repos de ses invalides.

Il n'est d'enseignement vrai que par soi-même. La librairie publique est le seul moyen efficace d'ouvrir à tous les moyens de progrès technique. École de libre recherche, école d'initiative, elle n'est pas seulement complément d'instruction, moyen d'instruction, mais instruction elle-même, l'instruction dans sa plus belle part, et c'est ce que nous tenterons de faire voir dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE III

### LA LIBRAIRIE, MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Les sections *juvéniles*. La méthode *séminaire* : choix du livre par l'élève. L'habitude de la librairie dès l'enfance. — Les scolaires françaises. — Les objections : abus du livre et dispersion. Pourquoi les peuples les plus pratiques ont tant développé la librairie publique. Recherche personnelle et manuel. Le cours, l'expérience et la lecture libre. — Comment la librairie organise l'enseignement. Le service des livres aux écoles. Expositions. Heures d'histoires. — Le choix d'une vocation.

L'enseignement par la librairie a pris depuis dix ans en Amérique une importance capitale, déterminant un changement du système éducatif plus grand que ne serait chez nous la suppression du baccalauréat, des prix ou du latin.

On n'y est arrivé que progressivement. C'est devant les bons effets des petites sections *juvéniles* ouvertes dans les librairies que l'idée d'un système général est venue.

Cet usage s'est répandu. Partout, la librairie publique contient une salle pour la jeunesse : enfants et écoliers ont donc non pas une bibliothèque scolaire, mais une salle à eux dans la même librairie que les aînés.

Il faut, pour comprendre que l'épanouissement du livre en Amérique n'est pas affaire de donations et crédits, mais tient au peuple même, et que les librairies y sont moins remarquables par leur richesse que par l'usage qu'on en fait, qu'on apprend à en faire, — savoir que les enfants apprennent à s'en servir : l'usage des librairies fait partie de l'éducation.

Cet usage comprend tous les degrés. La Faculté des lettres enseigne chez nous un peu de bibliographie, qui malheureusement ne concerne que les études historiques. Nous apprenons, sur le tard, à documenter un sujet. Nous apprenons fort peu à le débrouiller. Les déconvenues du public dans les bibliothèques sont souvent objet de plai-

santerie, et plus celles-ci sont riches et offrent de ressources, plus elles embarrassent le public. Il faut à un licencié qui veut préparer une thèse une bonne quinzaine pour apprendre à se servir de la Nationale, et se mettre simplement au courant de ses commodités. Il y a une ignorance énorme dans les reproches que le public fait à nos bibliothèques, quoique celle de nos bibliographes qui enregistrent en tas tous les livres dont ils dénichent les titres, dates et lieux d'impressions, ne me semble moindre. C'est toujours au conseil d'ami, à l'on-dit d'un salon, au libraire qui vous fait l'article, que l'on demande ce choix si important : celui du livre que l'on doit étudier, qui sera la fondation de tout ce que vous connaîtrez et penserez sur tel sujet.

L'on demande aux librairies d'enseigner deux choses : 1° pousser à fond une étude, suivre docilement, progressivement, complètement un chemin choisi, et 2° choisir par soi-même ; les fautes de l'élève lui seront profitables ; il doit prendre l'habitude de ne s'en remettre à personne.

Loin d'enfermer l'enfant dans un livre, l'unique livre, bréviaire que l'État ordonne à l'instituteur, afin qu'il l'ordonne aux enfants, les Américains appliquent la méthode dite *séminaire*, qui consiste à présenter à l'enfant plusieurs livres à comparer, avec mission de dégager lui-même l'opinion qu'il croit juste.

Tout un ensemble de mesures sont prises pour habituer l'enfant à la recherche personnelle du livre qu'il doit lire. Une communication de Mary Wright Plummer les énumérait au *Congrès des Bibliothèques* de 1900.

- 1° Visites collectives à la librairie ;
- 2° Prêts spéciaux aux professeurs, de lots de livres qui resteront un mois dans la classe ;
- 3° Achats de livres complémentaires du cours, prêtés trois mois aux écoles ;
- 4° Visites du bibliothécaire aux écoles ;
- 5° Les livres intéressant certains cours sont achetés en double ou soustraits un temps au service public ;
- 6° Exposition dans la librairie de gravures et documents illustrant les cours ;
- 7° Prêts spéciaux pour les vacances d'été ;
- 8° Préparation de listes de livres pour les devoirs et pour les débats scolaires ;
- 9° Livres d'images prêtés aux écoles maternelles ;
- 10° Certains rayons de la librairie sont désignés comme

propriété de tel maître, qui y place les livres qu'il recommande.

Ainsi l'élève prend l'habitude d'aller à « son rayon » ; il acquiert l'habitude de considérer comme sienne la librairie publique, et d'y mettre ses propres livres, de les mettre en commun — afin qu'ils servent à d'autres quand lui-même n'en fait rien, — afin qu'il sache que, le jour où il veut s'en servir, c'est là qu'il les trouvera, plus vite et plus commodément que chez lui.

New-York dépense 255 000 francs par an pour les livres de ses 516 écoles. Le total des livres spéciaux dépasse 600 000, quoique le mouvement ne date que de 1880. Le Muséum d'histoire naturelle tint à doter chaque école des 4 volumes de l'*Histoire naturelle* de Cassel.

« Tout bon Yankee, écrivent R. Gros et Bournand, dans l'*Oncle Sam*, suppose qu'un jeune garçon, sain, vigoureux, suffisamment intelligent et suffisamment imbu des idées de la race anglo-saxonne, représente une valeur capitalisée de 50 000 francs en moyenne ; mille enfants représentent donc 50 millions. Ce capital vaut la peine d'être conservé et on ne doit rien négliger quand il s'agit de l'éducation morale et physique de la jeunesse, assurés qu'ils sont de trouver plus tard leur capital avec les intérêts. »

Nous sommes très loin ici des mœurs françaises :

Une des écoles où la bibliothèque rendrait le plus de services est l'École commerciale, 39, avenue Trudaine. Elle possède un « bibliothécaire et préparateur ». La bibliothèque, dit le règlement, « est mise, à titre de récompense, à la disposition des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années ».

J'insiste sur un point. Les écoles aux Etats-Unis n'ont pas de bibliothèques sinon pour quelques manuels d'usage journalier, que l'élève étudie plusieurs mois. Mais les livres de lecture, références, illustrations du cours, divertissements, etc., sont à la librairie publique. Les enfants y ont une salle à eux, mais c'est tout de même la librairie des hommes.

Très jeunes, ils en prennent le chemin.

Des années passées dans une bibliothèque française rendent sceptique et dédaigneux sur l'utilité des bibliothèques. Ah ! que la visite et l'étude des librairies publiques de l'étranger modifie cette opinion ! C'est parce que les nôtres sont rares, peu fréquentées, qu'elles servent de lieu de

flâne et de préau couvert aux désœuvrés. Les gens d'affaires, les scientifiques, les actifs n'y trouvent pas et n'y réclament pas de commodités suffisantes, c'est vrai... Mais quand ils les ont, ils ne savent pas s'en servir. Ils se contentent de renseignements de dernière main, de manuels stupides, de la mise en avant des plus grossières réclames, quand les meilleurs livres sont à leur disposition. Et comme remède, que réclame-t-on ? — la résurrection de ce sot intermédiaire : la critique littéraire.

Celle-ci dispense de lire plus qu'elle ne fait lire. Elle aggrave l'ignorance en lui donnant une opinion.

L'usage d'une librairie publique, avec l'accès libre aux rayons apprend à choisir, apprend à acheter — mieux que nous n'avons appris aux galeries de l'Odéon.

L'usage des bibliothèques dès l'enfance en Amérique est une école de décision.

C'est aussi, par la présentation d'opinions multiples, une école de tolérance.

#### *Les scolaires françaises.*

Parlerons-nous des lycées ? Quelques-uns ont de bonnes bibliothèques, mais pour les professeurs. Les très bons élèves y sont admis, par récompense. Les bourgeois des lycées ont, dira-t-on, de quoi acheter des livres. Oui, des manuels. C'est le système de l'*appris par cœur*. Un seul livre, qu'on connaît bien. Si vous doutez, on va vous le réciter.

Sans les livres bleus à cinq sous, qu'aurions-nous su, au lycée, de cette littérature étudiée huit années !

Les bibliothèques scolaires, du moins, sont un des gros efforts de la République. De 1863 à 1889, soit en 26 ans, l'Etat a donné pour elles 4 millions, les villes et particuliers 7.

En 1863 il y avait 8 356 bibliothèques, et en tout 684 344 ouvrages, moins de cent par école.

	NOMBRE DE bibliothèques scolaires.	NOMBRE DE volumes.	NOMBRE de prêts.	CONTRIBUTION	
				des villes.	de l'État.
1866. .	7 789	258 720	450 962	144 561,60	100 000
1869. .	14 395	1 239 165	955 121	299 126,46	100 000
1879. .	23 395	2 240 526	1 878 395	439 431,07	200 000
1889. .	37 473	4 897 204	6 080 847	520 303,86	120 000

Nous voyons que lorsque le nombre des ouvrages double, celui des lecteurs quadruple. Mais alors l'Etat se tient satisfait.

Le crédit, réduit dès 1885, tombe à 93 000 francs en 1902, et malgré la création de nouvelles bibliothèques, le nombre de prêts n'augmente plus guère : 8 082 936.

Là aussi le réveil de la France, la belle matinée de la jeune République. Puis, la fatigue. On se lasse dès qu'il n'y a plus à créer, organiser de toutes pièces, mais qu'il s'agit de continuer, conserver, accroître.

Est-ce l'illusion que les livres donnés jadis sont encore bons ?

Funeste illusion. L'hygiène déconseille les vieux livres aux enfants ; les doigts dans la bouche, la susceptibilité plus grande aux contagions des organismes jeunes... Et la simple propreté ! Elle s'apprend mieux en donnant des livres propres qu'en faisant lire un sale livre d'hygiène. Mais on apprend moins aux enfants à changer de linge que d'idées, et les programmes éphémères qui secouent la frêle éducation font que les livres changent leurs principes plus vite qu'ils n'usent leur papier.

Les écoles ont-elles des livres ?

En 1902, 43 411 bibliothèques, 6 978 503 volumes pour 70 000 écoles ! Donc près de 30 000 écoles n'ont pas de bibliothèque. Ce sont évidemment les régions plus pauvres qui en sont privées.

Le crédit d'Etat a été relevé à 113 000 fr., en 1905 ; espérons !

Mais ce qu'on devrait espérer, c'est que l'Etat ne fasse pas tout. Je me demande s'il y aurait moyen de faire comprendre aux conseils municipaux et généraux, composés évidemment des esprits éminents des localités, qu'il n'est pas sain et pas économique de faire sucer les mêmes livres à trop d'enfants ? Il y a beaucoup de médecins dans ces conseils et c'est à croire vraiment qu'ils ont des intérêts aux contagions. Ainsi même pour des livres de classe, tous les mêmes, qui sont tirés à cent mille, et reviendraient à quelques sous, on trouve nécessaire — parce que ce sont des LIVRES, — de les donner aux petits comme des objets rares, précieux, à conserver, de les donner à l'état gras, noirci, puant, archéologique.

S'il n'éclate pas comme de vieilles poudres, et ne donne pas de coliques comme les viandes gâtées, le livre avarié, pour des enfants, n'est guère moins dangereux.

Tout cela n'a rien de commun avec la section *juvenile*, chargée d'apprendre à l'enfant le chemin de la maison où

toute la vie il trouvera à s'instruire, à se distraire, à parfaire son métier...

Il n'est pas indifférent que l'enfant qui veut lire aille à la librairie comme son père, ou aille à l'école. En fondant nos bibliothèques, nous semblons avoir voulu jeter le discrédit sur elles par ces mots offensants : scolaires, populaires. Elle n'est pas « scolaire », la besogne de l'enfant qui en lisant s'affranchit de son maître et s'enseigne lui-même.

*Les objections. Abus du livre et dispersion.*

Nous voudrions ici non seulement souligner l'utilité des librairies publiques comme moyen d'enseignement, mais répondre à deux objections qui empêchent certainement de bons esprits de s'intéresser aux bibliothèques.

La première c'est l'*abus du livre*. Notre savoir n'est déjà que trop livresque. Tous ces enfants qui n'ont appris que dans des livres ne savent rien.

La seconde c'est la *dispersion*. Parcourir dix volumes et ne pas en étudier un.

Nous croyons ces deux objections fausses, et la réfutation de l'une se mêle à celle de l'autre. Pourtant, si l'on peut ne tenir aucun compte de la première dans la pratique, la seconde signale un danger réel, que l'on peut éviter, mais qu'il faut avoir vu.

L'abus du livre en général est néfaste, et notre enseignement en est pourri. Ceux qui s'attendent à trouver ici un panégyrique du livre en soi se trompent d'auteur. Je crois que la botanique s'enseigne mieux dans les bois, l'agriculture aux champs, la médecine à l'hôpital, l'histoire d'après les monuments, les langues vivantes en parlant, et la littérature... en lisant et relisant des livres qu'on a achetés.

Et c'est pour cela qu'il faut des librairies publiques. Qu'il en faut particulièrement pour les élèves.

Cela peut-il se prouver ? Je n'en sais rien. Mes arguments ne suffiront peut-être pas à convaincre ; c'est que je n'aurai point vu les bons. Voyez les faits.

Ce sont les peuples les plus exclusivement pratiques, et ceux-là seuls, les peuples d'expérience et non de savoir livresque, qui ont inventé et développé la librairie publique. Non comme une réaction, mais comme nécessité. Les créateurs de la librairie publique, bien avant l'act Ewart, ce sont les commerçants de Liverpool. En Amérique, ce furent

des pionniers dans le désert. Le grand fondateur de librairies est l'Andrew Carnegie de l'acier. Il ne vient à l'idée de personne; là où elle existe, que la *Public Library* donne un savoir livresque, qui remplace l'expérience. C'est le contraire. Elle multiplie les expériences. Elle apporte des faits et encore des faits à l'expérience de chaque jour. Elle renseigne sur tout, et l'actuel y domine. Elle renseigne? Pas absolument. Il faut y aller, faire effort. Elle vous donne les moyens de vous renseigner vous-même.

Ce sont au contraire les peuples à enseignement doctrinaire, France, Italie, Espagne, pays de *bibliothèques*, où les livres « sont gardés comme une poudrière », qui craignent en rendant libre et publie l'usage des livres de donner un enseignement purement *verbal*.

Et c'est dans ces pays que vous verrez fleurir le manuel, livre unique appris par cœur, le manuel qui dispense d'expérience et de lecture, le manuel et son complice : le morceau choisi.

*Recherche personnelle et manuel. Cours, expérience et lecture libre.*

La littérature est à peu près la seule connaissance qui puisse s'enseigner correctement par la lecture des livres, et c'est justement la seule pour laquelle l'Université proscrire l'emploi des livres. On se plaint du lamentable français de la plupart des bacheliers. Il n'est pas plus lamentable encore parce que les élèves lisent un peu en cachette malgré leurs professeurs.

Pour apprendre à penser clairement, à connaître la littérature de son pays, il n'y a qu'un moyen : jeter d'abord au feu les grammaires savantes, les recueils de morceaux choisis, les résumés des manuels et surtout les dissertations des commentateurs, puis lire et relire une centaine de chefs-d'œuvre classiques... Le professeur pourrait alors se borner à faire analyser, non pas des analyses, mais bien ce que l'élève a lu (Gustave Le Bon, *Psychologie de l'éducation*).

La littérature même peut devenir, entendez bien, leçon d'expérience et non savoir livresque, pourvu que l'élève soit libre, choisisse lui-même et lise en entier, pour dire ce qu'il a lu, lui et non un autre.

Je me reporte aux années de lycée, et ce mot : lire en cachette me fait rêver. Oui, à toutes les classes nous lisions en cachette. Oui, et il y avait deux sortes d'élèves, ceux qui lisaient en cachette et apprenaient quelque chose, et les autres, qui n'apprenaient rien. J'eus une année un rare

professeur, M. Ernest Dupuy, dont la classe consistait souvent à faire une râlfe dans les volumes de nos serviettes, cachés d'ailleurs exprès pour qu'il les trouve, et à causer sur eux-là, non sur ceux du programme. J'ignore si, devenu inspecteur de l'Instruction publique, il a appliqué cette méthode, mais je sais qu'il la dut modifier à la suite d'une inspection de M. Eugène Manuel, celui qui a une statue et fit de si mauvais vers. Il nous dicta et nous écrivîmes un cours de littérature grecque, latine et française en dix leçons. Quelques-uns d'entre nous continuèrent à lire, mais nous n'eûmes plus les conseils et critiques sur les seuls livres où la critique intéressât : les livres que nous avions lus... D'ailleurs il était temps de cesser de s'instruire : l'année du bachot arrivait.

Si la littérature enseignée par l'usage des bibliothèques devient une école de raison, d'analyse, de reportage fidèle, de réflexion en un mot, que dire des autres branches des connaissances humaines ? Le professeur a assez à faire à montrer, expérimenter. Le mot de *cours* éveille en nous le souvenir de ces heures passées à écouter des choses qu'on aurait pu lire si aisément..., — même pas à écouter ! on écrivait tout, le plus vite possible, et le cours d'histoire, et même celui de physique ne nous a jamais appris que la sténographie. Nous en avons une : consul romain se marquait par une croix, empereur par un rond. Duployé a fait mieux. Mais on n'enseignait pas son système, même aux élèves des cours modernes, que nous nommions les épiciers.

Le mot *cours* devrait être banni de tout l'enseignement secondaire, et de la plus grande partie du supérieur. La classe est assez remplie par les expériences, explications au tableau, exercices. Si quelqu'un doit faire un cours, ce n'est pas le professeur, c'est l'élève. Un cours bien fait profite à celui qui le fait. Là encore la méthode est précieuse, qui consiste à envoyer étudier les élèves dans les librairies publiques, et à leur faire faire la leçon tour à tour.

Sortons du lycée ou de l'école. Voyez la vie normale de tous, l'Instruction post-scolaire. Avez-vous crainte que le commerçant, l'agriculteur se noient dans des livres et perdent la notion de la vérité ? Voilà, certes, une prudence exagérée. Nous avons vu de frais émoulus de l'école perdre une récolte ou faire faillite ; c'est qu'ils n'avaient pas eu l'occasion, à l'école, de faire des expériences suffisantes pour réaliser ce qu'on leur avait appris. Celui qui a

la réalité en main ne demande aux livres que juste ce qui lui est utile, et le danger le plus grand est qu'il ne demande rien et persiste en sa routine.

L'enseignement en dehors de l'expérience n'a que trois formes : cours, manuel, librairie publique.

Cette dernière est la seule qui se rapproche de l'expérience. Elle apprend à se servir soi-même, à se renseigner, à ne pas se perdre dans des essais infructueux, quand il y a des faits connus, du savoir acquis, et à ne pas payer très cher des spécialistes ou des experts, quand il suffit d'ouvrir un livre pour savoir ; les conseils de l'expérience se trouvent imprimés dans des livres nombreux, et non dans le bavardage des voisins.

Mais cet usage des livres, il faut l'apprendre. Ce soin de l'enquête personnelle, qui ne demande pas son chemin quand il y a des cartes, il faut l'inculquer. Encore faut-il savoir lire une carte.

Ici nous répondrons à la seconde objection : la *dispersion*. Nos bibliothèques sont pleines de ces malheureux, incapables de se documenter sur un sujet, qui butinent au hasard vingt volumes quand un suffirait, qui, parce qu'ils passent leur journée là, se croient des travailleurs qui « travaillent dans une bibliothèque », et sortis de là ne peuvent pas lire un livre.

Très jeune, l'enfant doit être dressé à manier un catalogue, choisir ses livres. Le devoir de géographie n'est pas de réciter les sous-préfectures, mais d'aller économiquement, ou rapidement, par eau ou par route, de Brest à Valence ou ailleurs, ou de dresser une liste des villes de telle ou telle sorte, en ayant soin que cette liste ne se trouve pas dans un manuel, et qu'il faille en chercher les plans ou les statistiques. Le devoir d'histoire est de rechercher les faits se rapportant à tel monument, costume, ou objet vu dans une promenade. Une expérience de physique ou de chimie est faite ? L'élève est invité à la refaire lui-même. Mais on ne lui en donne pas d'abord l'explication. Il la cherchera lui-même, dans des livres. Et c'est lui qui devra formuler, autant que possible, la loi qui préside à cette expérience qui l'a tant étonné à la dernière leçon. Tel est tout au moins le principe directeur.

Il s'inspire d'une vérité bien simple : nulle mémoire ne suffit plus à l'encyclopédie humaine. Le bourrage intel-

lectuel pour examens est condamné. Il ne s'agit plus de tout savoir, mais de tout pouvoir apprendre.

Celui qui sait manier le Bottin est plus utile que celui qui sait par cœur les sous-préfectures. *Doctus cum libro*. Ce n'est pas si aisé, et trop de gens sont ânes *cum* ou *sine libro*. L'instruction aujourd'hui doit consister essentiellement à savoir trouver les moyens de s'instruire.

Ce système nécessite un double effort :

Usage des bibliothèques ou librairies.

Adaptation de celles-ci.

### *Comment la librairie organise l'enseignement.*

On a érigé depuis un demi-siècle une simili-science dont le nom doux est bibliothéconomie, et qui par le nombre de noms barbares et la fastidieuse minutie qu'elle emploie à des besognes d'une parfaite inutilité confère à des spécialistes des allures de savants.

Ces études sont particulièrement vaines en France où tous les efforts de classement scientifique ont été systématiquement ignorés, et où pour fermer avec plus de sûreté les bibliothèques au public et même aux bibliothécaires, car on n'y pénètre plus qu'à l'aide de catalogues, les classements en place ont été souvent arrêtés, et les livres mis pêle-mêle dans leur ordre d'arrivée.

Les catalogues... On nomme ainsi la table alphabétique des noms d'auteurs et titres, complément nécessaire des vrais catalogues, parce qu'elle permet parfois (pas toujours) de trouver plus vite un livre. Elle sert au lecteur voulant un livre dont il sait le titre, cas bizarre, mais fréquent dans nos bibliothèques où le prêt étant interdit, l'on voit des lecteurs redemander vingt fois le même ouvrage, et au fonctionnaire qui a à joindre un tome II au tome I. C'est là ce qui est aux yeux de gens fort considérés un véritable, que dis-je, l'unique catalogue scientifique, pour lequel l'État semble n'avoir pas assez de millions à dépenser !

Ce n'est pas le lieu d'insister ici sur ces misères. Il est évident que trouver un ouvrage dont on sait le nom d'auteur dans un catalogue par nom d'auteurs, n'est pas une besogne qui exercera beaucoup l'intelligence des élèves. Le premier soin du professeur sera de ne pas donner ce nom d'auteur, et de ne pas laisser aux mains de ses élèves de manuels ou extraits des lectures à faire.

La recherche est faite librement soit dans des catalogues

systématiques ou encyclopédies diverses, soit sur place, et en Amérique des magasins à accès libre aux rayons sont aménagés spécialement pour l'usage des élèves.

Nous soulevons ici une question grave, qui a été très discutée à l'étranger. En France l'on rit à la seule idée de laisser le public, que dis-je, des enfants trifouiller dans les magasins de livres.

Au lieu de rire, apprenons. Les librairies où ce système fonctionne à la satisfaction de tous sont plus de mille dans le monde. Ce système, l'*open-shelf*, ne peut pas s'appliquer partout, et en en parlant spécialement, plus loin, nous noterons les exceptions, mais il est la normale, c'est une des conditions majeures de l'instruction par les livres, qui en aucun cas ne doivent être des *manuels* ou *livres classiques* proprement dits. Ce serait aller contre l'esprit même de la librairie éducative. La ligne de démarcation est difficile à établir, mais l'usage et particulièrement la tentation de vol, qui force parfois à mettre ces livres-là sous clef, aident beaucoup à les reconnaître. Beaucoup de librairies ont exclu purement et simplement tout livre qui ressemble à un manuel.

Le manuel — résumé quelconque, adaptation, livre à l'usage de, recueil d'opinions, morceaux choisis, etc... — n'est pas seulement la ruine des librairies à accès libre, il est la plaie de l'enseignement.

La plus grave objection qu'on puisse faire au concours de la librairie et de l'école, est justement de donner un caractère obligatoire, scolaire, à ce qui doit rester essentiellement volontaire et libre. Le danger ne peut être évité que par une attention continuelle et le signe que l'on a évité ou non cet écueil est la fréquentation de la librairie aux vacances.

Les écoles et les librairies officielles dépendant aux États-Unis du même Bureau d'Éducation, le concours des deux institutions a été facile. Le système adopté à Buffalo (N.-Y.) est resté le modèle. Les bibliothèques scolaires ne contiennent que les manuels indispensables à chaque élève pour les cours et les devoirs, toutes les lectures dépendent de la librairie, tant par la libre recherche des élèves à la section spéciale qui leur est affectée que par l'envoi aux écoles des livres et documents utiles pour compléter ou illustrer les leçons. Ces livres et documents, cartes, tableaux, etc., sont choisis par le bibliothécaire et non par le professeur. Même sur les livres de classe le bibliothécaire est appelé à donner

son avis. Nous sommes loin ici de l'instrument passif que doit être le bibliothécaire idéal qu'on nous a proposé en France comme modèle.

La ville a été divisée en districts contenant une librairie-branche et d'une à 23 écoles, suivant la population. Chaque librairie a son « délégué aux écoles » (school-assistant), fonctionnaire spécialement chargé de visiter les écoles, d'entrer en relations avec les professeurs, d'organiser et répartir suivant la progression des cours les livres nécessaires, d'établir, en collaboration avec les professeurs, des listes de livres recommandés.

Aux assemblées d'écoles, les libraires ne manquent pas d'envoyer des bibliothécaires orateurs qui parlent aux élèves comme aux professeurs, proposant et recevant des listes de livres. Une part du budget est réservée d'ailleurs à l'achat des livres demandés par les professeurs ou les élèves.

Les élèves, très jeunes, sont conduits dans les grandes librairies; on leur fait visiter en détail les magasins, on leur montre l'organisation des catalogues, on leur apprend à rédiger eux-mêmes les fiches, cela dès qu'ils peuvent écrire convenablement.

Il y a eu des plaintes de professeurs. La librairie empiétait sur l'école, les enfants y travaillaient trop, ou y parcouraient trop de livres. L'entente nécessaire s'est en général établie. On a dans certains cas limité à deux ou trois le nombre de livres permis, et on a dû renvoyer les gamins quand l'heure de jouer était venue.

Une autre difficulté est venue des professeurs libres qui prétendaient user de ces faveurs, ce qui peut être excellent, mais peut aussi dégénérer en véritable exploitation. La règle appliquée avec douceur est que la librairie gratuite ne doit servir que des œuvres gratuites. Un journal organisant des conférences payantes, avec visite des monuments publics se verrait dans la libre Amérique refuser impitoyablement ces complaisances.

Les écoles du dimanche ont bénéficié de prêts réguliers, et si la Bible y a été splendidement illustrée pour les enfants, les clergymen ont été amenés ainsi à élargir un peu leur enseignement dominical.

La salle spéciale pour enfants dispense de fixer une limite d'âge aux autres salles : le bibliothécaire autorise le passage de l'une aux autres suivant le degré d'avancement de l'élève, qu'il connaît; transitoirement il peut faire venir des livres

de la salle d'adultes. Le danger de salles séparées est en effet de traiter l'enfant comme une espèce à part, et de le fixer plus que de raison dans cet état transitoire. Pour cela aussi il est mauvais de pousser à la séparation des librairies ; malgré ses conditions spéciales, la section de jeunesse ne doit jamais être qu'une annexe de la librairie des adultes.

Le rôle de la librairie publique pour enfants est un des points les plus nouveaux, écrit Bostwick, de la nouvelle conception des librairies, et celui qui a été le plus ridiculisé par les Anglais et les vieux bibliothécaires. Les efforts sont récents et débutent à peine avant 1890. L'entrée de la librairie dans le plan de l'éducation date en somme de l'ouverture des rayons au public, de l'« open-shelf ». Tant que les enfants devaient, comme les grands, faire un bulletin de demande d'après catalogue, il n'y avait pas lieu de les séparer. Du jour où le public s'est promené pour choisir lui-même sur les rayons, un guide pour les enfants est devenu nécessaire, ne fut-ce que pour protéger les collections contre les larcins et le désordre. Or en même temps on a découvert quel admirable moyen d'éducation on venait de fonder. On a mis un coin des enfants, puis une salle et des magasins spéciaux. De là à des librairies spéciales il n'y aurait qu'un pas. On ne doit pas le franchir. Il faut que la librairie des jeunes reste liée à celle des aînés.

1<sup>o</sup> *Choix*. L'activité spéciale des bibliothécaires pour la jeunesse se porte, dit Bostwick, que nous suivons ici, d'abord sur le *choix*. Contrôle et guide nécessaire dans le choix des livres. Voilà de quoi verser beaucoup d'encre. La France est en plein dans les querelles à ce sujet. Il faut beaucoup de tolérance et de concessions pour établir un régime accepté de la grande majorité. On y arrive pourtant. Bostwick écrit qu'on a dressé d'excellentes listes, mais qu'il est regrettable que les hommes ne s'en soient pas plus occupés. Les femmes ont accaparé toute l'influence sur ces librairies de jeunesse, mais il faut convenir que leur influence a été constamment exercée dans le sens d'une littérature saine, simple d'expression, naturelle et opposée au « sensationnalisme », à la vulgarité et aux anormalités de toute sorte. L'on ne doit jamais oublier que la librairie n'a pas la responsabilité de l'école, elle peut et doit écarter certains dangers, attirer et tenter par ce qui semble salubre, mais toujours laisser libre. C'est un terrain repéré, jalonné de poteaux indicateurs, dont les bons chemins sont marqués de façon

spéciale sur une carte, où des barrières sont mises devant les précipices, mais où vous allez en liberté, et où nul maître d'école ne vous conduit par la main ;

2° Le guide et la surveillance. Celles qui aiment trop les enfants sont considérées comme de mauvaises éducatrices. Il faut assez d'autorité pour maintenir l'ordre, sans exiger le silence et le recueillement auquel sont astreints encore nos lycéens. C'est une école de discipline personnelle. On donne des avis, mais on ne conduit pas, on exige que l'enfant cherche lui-même dans des catalogues faits exprès, et en place parmi les volumes classés exprès. Le maniement des catalogues et la recherche sont aussi importants que le choix.

3° On considère comme d'excellente discipline pour apprendre le respect du bien commun, que l'enfant doive aller *lui-même* inscrire sur un registre le titre du livre qu'il vient d'emporter des rayons, et qu'il signe.

L'enfant doit remplir lui-même les diverses formalités du prêt ou de la lecture sur place. Celle-ci est plus développée que pour les grandes personnes. Les salles de lecture sont en effet souvent plus commodes pour les enfants que la maison paternelle où ils sont moins libres à bien des égards. Surtout dans les quartiers pauvres, les élèves sont encouragés à venir faire leurs devoirs à la librairie, sorte *d'étude surveillée*, mais où l'on est libre de ne pas aller ! Ils y trouveront non seulement le confort, la tranquillité, le silence, mais des ressources nombreuses, et des collections spéciales qui vont de 50 à 800 volumes.

4° L'on a songé aux très jeunes enfants. Avant même qu'ils sachent lire, ils trouveront des images à la librairie publique. Tantôt on leur remet des albums à feuilleter, tantôt une dame montre des lots d'images, parmi lesquelles Walter Crane et Boutet de Monvel sont des noms illustres. Souvent les aînés amènent avec eux le petit frère et la petite sœur, et ceux-ci s'amuse beaucoup.

5° Un point capital est l'exposition temporaire. Les Japonais ont depuis longtemps reconnu que voir toujours le même tableau équivaut à ne jamais le voir, et varient sans cesse la décoration de leurs maisonnettes. Ainsi les murs des librairies publiques sont garnis de tableaux et images sans cesse renouvelés. L'entente est ici complète avec les professeurs, les expositions illustrant d'une façon continue les cours faits à l'école.

Ces collections exposées sont transportées de librairie en librairie, ou d'école en école. Des collections minérales, des collections d'insectes, des herbiers circulent de même. On suit même l'actualité, et Peary a prêté des objets de son expédition arctique pour illustrer les expositions des librairies publiques pour enfants. A ce moment la demande de livres sur les choses polaires fut considérable.

Ces expositions nous semblent bien préférables aux visites collectives dans les musées. L'enfant est chez lui, il peut toucher, s'informer, voir à son temps et à son heure, commodément, et il a sous la main les livres explicatifs. Il quitte le livre pour voir l'objet et revient au livre. Le bibliothécaire professeur commence sa leçon, montre les objets, et une fois les enfants intéressés les laisse finir le cours en lisant eux-mêmes. Une demi-heure de leçon, à New-York, se prolonge par une demi-heure de lecture libre.

6° Enfin, pour exciter à la lecture, créer une atmosphère propice, on a institué des « heures d'histoires », où un raconteur — tout le succès est dans le choix du raconteur — dit des histoires à des groupes d'une vingtaine d'enfants choisis égaux d'âge ou d'instruction. Ces excitations à la lecture ont eu de bons résultats, quoique très critiqués.

Ajoutons qu'il s'est formé des cercles, des clubs d'enfants pour lire en commun, réclamer telle sorte de livres, se commander des lectures. Ces associations enfantines se sont créées sous l'œil favorable et parfois à l'instigation des dames bibliothécaires.

Ce sont en effet les femmes qui ont le plus contribué à l'extension éducative des librairies, surtout pour les très jeunes enfants. Il faut les voir dans leur cercle de bambins, lisant à haute voix, montrant des images... Tant de zèle, des soins si particuliers, si différents de l'idée que nous nous faisons du bibliothécaire, exigeaient une instruction spéciale... Grâce à M. Carnegie il existe une école spéciale de « bibliothécaires pour la jeunesse ».

#### *Le choix d'une vocation.*

La plus grande utilité des librairies pour l'éducation, nous ne l'avons pas dite, et nous la dirons pour conclure.

C'est en se promenant librement parmi les livres que l'enfant a plus de chance de décider intelligemment de sa vocation. Sans doute la robe de l'avocat, l'uniforme militaire, la mer, que sais-je ! donnent un idéal à l'enfant. Mais

tant qu'il n'a pas manié un peu les livres où s'apprend le métier, ce n'est que tentation et illusion.

Dans une librairie publique il peut s'initier par lui-même aux rudiments de la profession, mesurer ce qu'il faut apprendre, et si quelques-uns sont rebutés par la réalité des études nécessaires, on peut dire qu'ils sont sauvés d'une profession où ils auraient échoué. Ceux qui persévèrent ont de grandes chances d'être bons, et quand ils disent : « Je veux être ceci... », savent ce qu'ils disent, dressés à s'informer eux-mêmes, et ayant pu s'informer.

Ces livres qui vont, dit Bostwick, de la théologie au sport et de l'histoire à la mécanique, ces livres de l'*open-shelf* que l'enfant a pu feuilleter valent mieux pour décider d'un avenir que les rêves d'une mère et l'orgueil paternel.

Vous le savez, vous qui avez trouvé votre voie en parcourant de vieux livres dans quelque bibliothèque de province, de château, de lycée... Et vous à qui des parents ignorants de vos goûts et de vos aptitudes et ne sachant de la carrière qu'ils vous destinaient que la réussite d'un tel et le costume qu'on y porte, ont décidé de votre vie...

Si vous aviez su ! Si vous aviez eu des livres neufs, pour vous renseigner sûrement, par vous-même, à l'âge où éelôt la réflexion, si au lieu de conseils ignares et vaniteux, vous aviez lu vous-même l'expérience imprimée, qui précise les rêves et tâte pour vous l'avenir...

---

## CHAPITRE IV

### NOS BIBLIOTHÈQUES

1. *Hierarchie des bibliothèques.* Les savantes. La Nationale suffit-elle à Paris ? Bibliothèques d'étudiants et professeurs : Sainte Geneviève. Sorbonne. Les 306 bibliothèques de Paris.
2. *Les municipales.* Richesse morte de la France. Personnel. Achats. Heures. Fréquentation. Les progrès récents.
3. *La librairie publique est-elle une bibliothèque populaire ?* Erreur et danger de cette confusion. Différences matérielles. Heures, journaux, documentation courante, organisation, choix de livres. Différences morales. Le régime des castes. — L'Œuvre des populaires en France. Croissance et arrêt des municipales parisiennes. La Banlieue. — Les bibliothèques régimentaires. Le catalogue des livres permis aux soldats. — Conclusion.
4. *La nouvelle salle publique de la Nationale.* Qu'en va-t-on faire ? Sera-t-elle une seconde classe ou la salle moderne de documentation, la référence d'une vraie librairie publique ?

Avant de montrer ce qu'ont fait les Anglais et Américains de leurs librairies, ne devait-on point parler de ce que nous avons chez nous ?

Est-il exagéré de dire : nous n'avons rien ? En France, quand on fait un livre sur la marine, dit M. Ernest-Charles, nous n'avons pas de marine, sur l'armée, pas d'armée, sur les bibliothèques, pas de bibliothèques.

J'ai dit en effet : nous n'avons pas de bibliothèques. As-sagi, je dirai : nous en avons trop. Et pour qu'on ne confonde pas, je change le mot, et dis que nous n'avons pas de librairie publique.

Nous avons quelques éléments de la librairie publique, à vrai dire épars, sans lien, embryonnaires, inutilisés... D'autres éléments nous manquent totalement. Et l'ensemble jusqu'ici n'existe point.

Les éléments sont : journaux — prêt — référence. L'annexe principale est la salle pour enfants. Qu'avons-nous ?

Les journaux ? — Absolument rien de tel en France. Les

cafés, ou les marchands bénévoles..., la salle du Grand Hôtel?

Le prêt? Nous avons cela, mais à l'état rudimentaire. M. le conservateur de l'Université m'affirme qu'il prête et que je suis *innocent* d'ignorer l'organisation du prêt... Il prête, mais ne dit pas combien. Et les populaires prêtent. Les particuliers prêtent aussi. J'ai toujours des volumes dehors qu'on ne me rend pas. Ce n'est pas un service public.

Reste la *référence*. C'est ce que nous nommons dans nos bibliothèques *salle de lecture*. Mais dans une librairie publique, on ne peut pas dire : *salle de lecture*, parce qu'on n'y lit pas. Encore une façon de parler, on y lit. Il y a quelques livres précieux, imprétables, qu'on ne peut lire que là. Mais c'est l'exception. En fait, la lecture, les 90 pour 100 de la lecture, ce sont les livres empruntés *at home*. Et la *salle de référence*, c'est la consultation, la demande de renseignement au spécialiste, les livres parcourus pour choisir avant de se mettre à lire, les dictionnaires, indicateurs, encyclopédies...

Restent les livres anciens ou rares, les livres de science pure. Là-dessus nous abondons. Et encore... les budgets d'achats de nos bibliothèques sont ridicules, nous sommes peu au courant, les livres modernes étrangers manquent, même à la Nationale, même à l'Université de Paris... Quoi qu'il en soit, il y a là des services comparables, et nous ne nous en occupons pas ici.

Pour les livres de renseignements, par malheur, la situation est navrante. On a fait à la Nationale de sérieux efforts et les livres à la disposition du public viennent d'être renouvelés. L'administration du Bottin met généreusement son annuaire dans beaucoup de gares et de lieux publics. C'est le seul embryon de référence publique que je connaisse, rappelant un peu une librairie publique. Et quand nous aurons fouillé Paris et la province pour énumérer les milliers d'endroits où on peut, tout de même, en cherchant, se procurer les renseignements de la vie courante, cela ne fait pas une librairie publique, ouverte à tous tout le jour, connue de tous, située dans un centre passager, et où l'on entre consulter un dictionnaire aussi facilement qu'on va allumer son cigare dans un débit de tabac.

Nous avons consacré la matière d'un gros volume de « Bibliothèques » à montrer l'insuffisance des bibliothèques de France comme bibliothèques. En quoi remplacent-elles

la librairie publique ? Nous résumerons seulement quelques passages qui répondent à cette question.

### 1. Hiérarchie des bibliothèques.

Les bibliothèques d'Amérique se divisent en librairies publiques (*free public libraries*), librairies à cotisation (*subscription*), bibliothèques réservées (Universités, corps de l'État, instituts, collèges, collections privées, etc.).

Cette division est toute financière, elle est faite d'après celui qui paye, et *public* veut dire supporté par contribution publique, car toutes, même les collections privées, sont ouvertes avec une libéralité qui nous est inconnue.

La division des bibliothèques de France est tout autre. Elle est essentiellement hiérarchique. Plusieurs castes :

Les bibliothèques savantes (d'État, universitaires, spéciales).

Les bibliothèques municipales.

Les bibliothèques populaires.

Plus les bibliothèques scolaires, dont nous avons parlé. Et on vient d'ajouter les régimentaires.

A Paris, à Lyon, ailleurs aussi, on appelle municipales les populaires, ce n'est qu'un euphémisme. La distinction s'établit aisément, les municipales sont en général anciennes, ont une bâtisse spéciale ou un coin d'hôtel de ville ou de palais désaffecté, elles sont ouvertes le jour et ne prêtent guère au dehors. Les populaires sont installées dans des écoles, n'ouvrent que deux heures le soir ou le dimanche matin, et ne font guère que prêter. Au surplus les dons que les uns et les autres reçoivent de l'État ne figurent pas au même chapitre du budget.

De ces bibliothèques, nous avons fait un tableau, nous dit-on, très noir. Je n'essaierai pas de le résumer ici, ni de le corriger, les erreurs de détail que j'y ai relevées depuis se compensant assez en tous sens. Je ne puis cependant le rappeler sans ajouter que depuis la publication de ce pamphlet démesuré, j'envisage les choses avec moins de désespoir, et que si l'on trouve ici des critiques moins vives, des projets moins fantaisistes, ce n'est point excuse ou remords, mais simplement que je ne suis plus seul de mon avis, que dans beaucoup de villes on fait effort, ou du moins on cherche par quel point un effort aurait chance d'aboutir, et c'est parce que l'on commence à l'entrevoir que je suis porté à

considérer réformes et projets non comme le rêve d'un écrivain qui dessine des châteaux de mots sur le papier, mais déjà comme des suggestions dont la génération qui vient peut réaliser une partie.

Nous ne parcourrons donc ici que les différences profondes qu'il y a entre la librairie publique et les bibliothèques existantes en France.

Surtout nous voudrions détruire cette idée que les librairies publiques ne sont que des bibliothèques populaires élargies et améliorées, idée que nous retrouvons sans cesse chez les plus compétents et les plus zélés. Car sur les bibliothèques actuelles, il semble bien que l'opinion est faite, et ceux à qui elles suffisent n'ont vraiment pas l'idée des services que peut rendre une bibliothèque, soit que la spécialité qu'ils étudient leur bouche les yeux sur tous les autres intérêts de l'humanité, soit que l'idée d'aller à une bibliothèque ne leur soit jamais venue. Ces derniers sont les plus faciles à convaincre, mais il faut leur montrer, les paroles ne suffisent pas.

Or je ne vois rien, actuellement, à leur montrer.

#### *La Nationale.*

Hier encore, j'ai rencontré B..., un monsieur qui écrit dans les journaux... Il m'a demandé :

— Qu'avez-vous vu de beau en Angleterre ?

— Des bibliothèques.

— Ah ! oui... Le British Museum.

— Mais non... Le British n'est rien ; c'est une spécialité. Cela ne compte pas à Londres. Je parle de ce que nous n'avons pas, mais pas du tout en France, « des bibliothèques... »

Il a souri, non sans orgueil et affirmé :

— Nous avons la Bibliothèque Nationale.

Il passait du monde sur le boulevard. Un tas de gens se pressaient près des deux libraires rivaux. C'est là qu'on peut, en France, regarder un livre avant de l'acheter. Les volumes sont en pile. Celui du dessus est entouré d'une ficelle, mais on le soulève et on ouvre celui du dessous, sauf aux pages qu'il faudrait couper. Parmi tous les gourmands qui reluquent ces friandises, bien peu ont de quoi acheter... Et je regardais comment un grand peuple s'initie à sa littérature, la littérature française ! Je voyais ces intellectuels qui ayant remis le livre à ficelle sur le livre sans ficelle, s'en retournaient, ayant vu, sachant de quoi il s'agit et allant de ce pas

en parler haut et clair. Des camelots couraient en hurlant : « *La Patrie* ». Des jeunes gens guettaient la marchande de journaux pour entr'ouvrir sitôt qu'elle aurait le dos tourné « *Mes études* », photographies de petites femmes. « *Je sais tout* », sur une affiche, montrait son front d'idiot, et de l'autre côté du boulevard des gens mal mis, ceux-là qui n'ont pas de quoi se payer la *Patrie*, se pressaient pour lire le *Temps* qu'on venait d'afficher. Mais la pluie commençait à tomber à grosses gouttes. Les cafés étaient pleins. Je conquis une place...

— Garçon !... journal de ce soir...

— M'sieur, ils sont tous en mains.

— Figaro de ce matin... Non ? Figaro d'hier !

D'hier ! Est-ce qu'un journal d'hier existe dans le monde ! Etes-vous sûr qu'il y a eu un journal hier ?

Triste, le Monsieur, qui avait pris un bock pour lire « le *Temps* » appelait « Eh ! la *Patrie* ! »

*La Patrie* accourait...

Tous ces Français pourtant ont, et ils en sont fiers, la Bibliothèque Nationale.

Au fait, quelle heure est-il ?

Sept heures ? Il y a beau temps qu'elle est fermée, la Nationale. Et puis il serait deux heures, ce serait bien la même chose, car elle a combien de places ? — 368, compris les tables d'atlas. O cela ne suffit pas à trente millions de Français, que trois ou quatre cents d'entre eux lisent, même nationalement.

Et cependant, par les livres modernes que le dépôt légal lui assure, et qui à présent sont mis aux mains des lecteurs un mois après leur arrivée, par les 170 périodiques récents qu'elle laisse sur une table, les 2 000 volumes consultables sans demande, les journaux qu'on peut y lire en collections, ses 600 lecteurs par jour, savants, badauds, femmes, étudiants, étrangers, et surtout par sa situation au centre de Paris, dans une des rues les plus fréquentées de la capitale, — seule la Nationale nous donne l'idée du mouvement, de la mêlée, de la vie d'une librairie publique.

Pourquoi elle ! Ce n'est pas son rôle, assurément. C'est le dépôt des collections complètes, uniques, du passé et du présent. Elle doit *conserver* plutôt qu'elle ne doit *user*. Elle n'est pas organisée pour renseigner vite et sur n'importe quoi le grand public. Mais elle est la démonstration vivante de la nécessité d'une librairie publique à Paris, puisque la

poussée des lecteurs a fait petit à petit dévier vers l'usage courant et l'actualité une institution qui devait être une sorte de musée et de réserve.

Et, pour la protéger, l'Etat s'est décidé à construire à côté une salle publique qui coûtera 8 millions. Sera-t-elle la vraie librairie publique qu'attend Paris ? C'est ce que nous demanderons plus loin.

Pour l'instant constatons seulement que la Bibliothèque Nationale, qui a d'ailleurs une utilité tout autre, ne peut que donner une idée mais non remplir le but d'une librairie publique. Il y a des formalités d'entrée et les jeunes gens n'y sont pas admis, en principe, avant la licence ; il n'y a pas de salle de journaux, et malgré le remaniement des livres d'accès libre, on n'y trouve point les annuaires et indicateurs de l'année. Elle ne prête pas, ou c'est insignifiant. Enfin elle ferme à 4 ou 6 heures, suivant la lumière du jour. Pour donner une idée de l'importance de ces deux derniers points, je dirai que la Bibliothèque royale de Berlin avec 477 299 communications dont 289 442 prêts à domicile, me paraît rendre bien plus de services que la Nationale avec 600 000 communications d'une séance, et qu'il résulte des statistiques de lecteurs par heure dans les bibliothèques ouvertes le soir, à Washington notamment, que prolonger les séances jusqu'à 10 heures du soir équivaldrait comme services rendus à bâtir une seconde Bibliothèque Nationale. Celle-ci coûte 850 000 francs par an. Pour 50 000 de plus on aurait rendement double.

Or, l'usure des livres, — dont se vanterait une librairie publique — est ici un danger. La Nationale n'est déjà que trop une populaire. Chargée de toutes les suppléances, de celle de l'Université, réglementée à l'excès, insuffisante ou pleine, des municipales de Paris, des journaux qui n'ont pas le Larousse, des lycées de jeunes filles, que sais-je ! elle n'a souvent pas de place pour des savants venus de fort loin y faire des études qui ne peuvent se faire que là.

*Bibliothèque d'étudiants et professeurs. Sainte-Geneviève, Sorbonne.*

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les autres bibliothèques d'Etat : Arsenal, Mazarine, assez peu fréquentées. Sainte-Geneviève est par sa situation une vraie bibliothèque spéciale d'étudiants. Son horaire bizarre, sa bizarre construction qui mit les services privés au rez-de-chaussée et les services publics au-dessus sont des entraves à ses pro-

grès. Elle a la figure de la plus riche librairie du monde, celle de Boston, qui en a copié la façade, dont l'air morne repose un peu dans une cité américaine, mais n'excite ni n'égaye devant le Panthéon. Aucun autre rapport, ni comme richesse ni comme usage. Boston est un centre, d'où le service des livres rayonne sur la cité, Sainte-Geneviève n'est qu'un service isolé, dans le quartier des études.

Ces bibliothèques assurent-elles du moins, en « s'arrangeant », qu'on aura les livres que l'on veut ?

Les richesses existantes à Paris restent, on peut presque l'affirmer, les plus grandes du monde. Ce sont des richesses anciennes. Il est regrettable qu'elles ne soient ni augmentées, ni tenues au courant, ni mises en valeur.

Paris et la Nationale ont actuellement des budgets d'achats honteux. La Nationale n'est plus pour la partie contemporaine qu'une bibliothèque de second ordre.

Strasbourg achète même plus aujourd'hui que notre Nationale. Que dire de la Russie, qui avec l'argent français entretient ses bibliothèques plus richement que nous les nôtres ?

Cette infériorité de la Nationale ne peut plus être contestée. Mais on a contesté qu'à part les livres anciens, ce fût à la Nationale qu'on dût trouver des livres. C'est l'opinion du conservateur de la Bibliothèque de l'Université, M. Châtelain, qui a consacré un long article à mon « essai sur les bibliothèques publiques » sans s'apercevoir que selon moi ce mot *bibliothèques publiques* ne comprenait pas la Sorbonne.

Celle-ci est fort riche assurément, mais il faudrait la comparer aux universités étrangères, celle de Berlin notamment, pour ne pas parler de l'Amérique. Il existe d'ailleurs à Berlin une entente étroite entre la Bibliothèque Royale et la Bibliothèque de l'Université ; on a même parlé de fusion. Rien de tel en France. Une grande partie des livres qu'acquiert la Nationale sont acquis par l'Université, et ce qui manque aux deux est une partie plus grande encore.

La Nationale exige une carte d'entrée, mais c'est une formalité insignifiante, qui pourrait presque être supprimée, n'étaient les étudiants qui suffiraient à la remplir, et qui la préfèrent à la Sorbonne, soit que celle-ci soit pleine — elle l'est souvent de Russes — soit affaire d'heures et de quartier. Mais je n'ai pas vu que la Sorbonne soit publique d'aucune sorte et qu'elle puisse à aucun degré

remplacer pour les gens ordinaires ce rôle de documentation courante absolument indispensable, que, faute de mieux, l'on demande à la Nationale. Où s'adresser? M. Châtelain a eu à cœur de montrer que l'Université a et doit avoir plus de livres modernes que la Nationale. Celle-ci achète 87 000 francs de livres et périodiques, souvent moins. En additionnant les Facultés de l'Université de Paris, l'École de Pharmacie, M. Châtelain arriverait au total de « 100 000 à 125 000 francs ». Il n'oublie que le dépôt légal, et les dons que de partout reçoit la Nationale! Quant au point de droit, M. Morcl écrit : « Si les textes étrangers ne sont pas à la Nationale, où sont-ils en France? » M. Châtelain pense qu'on les doit trouver « aux bibliothèques chargées de desservir les cours de littérature étrangère ». C'est une opinion. Le bibliothécaire de la Sorbonne doit avoir cette opinion. Mais le particulier qui prétend lire ces textes sans se mettre à l'école, et auquel la bibliothèque de la Sorbonne n'est pas ouverte, aura sans doute une opinion différente. Il n'y a pas au monde que des professeurs et des étudiants.

#### *Les 306 bibliothèques de Paris.*

Le service de suppléance est fait à Paris par une multitude de petites bibliothèques que l'on n'est jamais arrivé à connaître, et de fait, dans la plupart des spécialités techniques les particuliers sont, chez eux, souvent mieux outillés. Ils achètent, et plus souvent n'achètent pas et se résignent à ignorer.

Le Bottin ne connaît que 21 bibliothèques publiques, 7 privées, 76 municipales et 15 populaires libres. L'*Annuaire des bibliothèques* et la *Minerva* en connaissent beaucoup d'autres, et celle-ci énumère, outre une trentaine de grandes bibliothèques, écoles ou d'instituts, 162 bibliothèques de sociétés savantes, liste où plusieurs fort importantes sont oubliées.

Enfin en 1908, M. Franklin fit paraître le *Guide des savants, des littérateurs et des artistes dans les bibliothèques de Paris*, par un vieux bibliothécaire, qui en énumérait 208 sans compter les 84 populaires ni les 14 populaires libres existant en 1908, — ni les innombrables paroissiales et confessionnelles. Mais ce guide, hélas! n'est pas un guide, c'est une liste. On n'y trouve pas les conseils qu'on attend d'un guide. Il nous apprend qu'il y a 7 bibliothèques

ques distinctes au Palais de justice, ce qui avec celles du ministère de ladite justice, la Faculté de droit, du conseil d'Etat, de la Chambre, du Sénat, de l'Assistance publique, celle de législation comparée, des Préfectures de la Seine et de police, etc., etc., — vous laisse assez hésitant quand nous avons un point de droit à étudier.

Au point de vue artistique, le cabinet des Estampes, l'École des Beaux-Arts, le Musée des Arts décoratifs, la bibliothèque ouverte par M. Doucet, la bibliothèque Forney, les 8 bureaux de prêt de modèles de la ville de Paris, l'Arsenal, le Musée Carnavalet, la chalcographie et la bibliothèque du Louvre... que de richesses ! On peut penser qu'il n'y a rien à ajouter. Et que de doubles ! — Le prêt de modèles reste cependant misérable, et pour une recherche originale ; on aura parfois plus vite fait d'aller au Kensington, qui est unique à Londres, que de faire le tour de toutes les collections de Paris. Pour la musique, misère encore plus grande, impossibilité presque de connaître la musique moderne, avec 3 bibliothèques (Nationale, Conservatoire, Opéra), qui sont parmi les plus riches du monde, et 75 municipales, prêtant ensemble 67 000 ouvrages de musique, mais sans lien entre elles, et la plus riche n'ayant qu'un choix de quelques centaines de numéros.

Mais c'est au point de vue du commerce et de l'industrie que l'insuffisance des bibliothèques actuelles éclate le mieux. Qu'est-ce qu'un commerçant a à faire d'une bibliothèque, et qu'est-ce que celle-ci peut lui offrir ? Pas grand'chose, et cependant si (avant 3 heures, car on ferme !) un industriel ou un ouvrier veut traverser la grande cour des Arts et métiers, tourner à droite, chercher une petite porte qui donne sur la chapelle — oui, c'est là, vous pouvez entrer, — s'il veut, rue de Rennes, en face Saint-Germain-des-Près, entrer dans une sorte d'hôtel privé où on lit : Société d'encouragement à l'industrie nationale, et monter tout en haut — (personne ne l'empêchera), — s'il veut aller, avant 5 heures, après avoir demandé une carte, à la bibliothèque de la Chambre de Commerce, — partout il sera surpris de ce qu'il trouve, de l'aide que peuvent lui fournir des catalogues systématiques ou des bibliothécaires connaissant bien leur fonds, et il aura peut-être une idée de l'aide efficace que chaque métier trouverait dans des bibliothèques. Une idée seulement. Ces bibliothèques ne sont qu'à demi ouvertes ; l'une des plus riches, celle des ingénieurs civils, est strictement réservée ; la seule

tout à fait publique, celle des Arts et Métiers est une vraie misère. Ni crédits, ni collections, ni personnel. Cette bibliothèque, rendue vivante, serait une fortune pour Paris !

La première condition pour que toutes ces richesses servent, c'est qu'on les connaisse. On ne connaît que la Nationale, et l'on y va pour les besoins les plus saugrenus. La seconde est l'existence de salles connues, fréquentées, ouvertes aux heures où l'on peut y aller, ou plus simplement, toujours ouvertes, sauf aux heures où l'on dort.

La création de librairies publiques fournirait ces salles. On y pourrait faire venir de telle ou telle bibliothèque les livres nécessaires comme on le fait pour les manuscrits et livres spéciaux de province ou de l'étranger. Le prêt de bibliothèque à bibliothèque pourrait prendre une extension locale, devenir habituel. La librairie publique dans une grande ville a un service de transport régulier.

Et là, à toute heure, on trouve un bibliothécaire qui doit connaître les ressources des bibliothèques autres que la sienne, et avoir non pas uniquement des connaissances historiques et littéraires, mais des notions de science, de commerce, de droit, de métiers divers, assez pour aiguiller le public dans la complication apparente des bibliographies modernes.

## 2. Les Municipales.

Toutes les vieilles villes de France, même les plus petites, ont des bibliothèques. On en trouve à Charolles et Castelnau-dary. Vire a 49 000 volumes.

Mais ces livres ne servent à rien.

On les a, parce qu'on les avait sous l'Empire. Certes le passé impose. Mais ils ne sont plus bons et les villes neuves n'ont rien.

Et ce n'est pas la moindre raison de l'inertie française que ce passé qui ne sert plus mais donne une illusion.

Tout ceci change. La réforme des bibliothèques est commencée. Les campagnes menées dans les journaux et revues, les voyages en Amérique et quelques efforts faits par l'administration portent déjà quelques fruits. Une commission supérieure des bibliothèques est instituée; à la Nationale les réformes récentes ont dépassé l'espérance du public; nos universités commencent à avoir des livres; le personnel des bibliothèques s'organise et l'on peut avoir confiance dans

la jeune et active Association des bibliothécaires français pour arriver à faire de l'état de bibliothécaire une profession vraie, une carrière.

Mais ce n'est pas encore en France qu'on peut apprendre ce qu'est une bibliothèque; encore maintenant le public l'ignore, et la plupart des professionnels ne s'en doutent pas. La sorte de service public de renseignements, la « fontaine commune » où non seulement les savants, mais les commerçants, industriels, ouvriers d'élite, techniciens de toute sorte vont puiser les documents les plus exacts, les plus utiles et les plus neufs, ce service municipal de science pratique qu'est l'institution dite « Free public Library », la France l'ignore encore. Elle se croit assez riche d'avoir des inépuisables et de belles reliures; le peu d'argent qu'on dépense dans les bibliothèques passe à des catalogues de pure érudition, et le rêve de nos bibliothécaires, quel est-il, dans nos tristes provinces, où l'on ne sait rien du monde, où seul le café de la place jette une lumière le soir et révèle par des journaux mal renseignés les crimes du jour et les pièces nouvelles, mais où pas une revue technique; pas un journal documenté n'apprend pourquoi le commerce dort, pourquoi ce qu'on fabriquait depuis trente ans ne se vend plus, pourquoi tant d'Allemands viennent s'installer ici même... De Reims en Champagne à Aix en Provence, le rêve est le même, depuis la loi de séparation: c'est le transfert de la bibliothèque, déjà si morne, du musée ou de l'hôtel de ville à l'archevêché, pour qu'elle soit plus tranquille, plus délaissée encore, — l'archevêché qui a une grande cour, une grande porte, et une grande place déserte devant à traverser, où par des fenêtres somptueuses l'archéologie pourra voir, entre les pierres, pousser l'herbe.

Ne décourageons aucun effort. Il y a tant de mérite, en France, à faire, avec si peu d'argent, le peu que l'on fait! Mais des éloges qui ont des airs de condoléances, des bons points aux impuissances méritantes ne nous donneront pas des librairies publiques...

Ici l'Allemagne peut nous offrir un exemple d'effort par ses écoles techniques. Certes ce sont elles qui ont rajeuni les universités; la concurrence, l'attraction exercée sur l'élite des jeunes gens, ce succès matériel de ceux qui sortaient de ces jeunes rivales, voilà ce qui a galvanisé les vieilles universités de l'Allemagne. Mais il a fallu fonder à côté.

De même, c'est par des bibliothèques neuves, exemptes

des mille soueis de leurs aînées, — trésors d'art à conserver, manuscrits ou archives à connaître et classer, masse énorme de vieux livres, encombrement de paperasses, manque de place pour le nouveau... — qu'on pourra peut-être, à la longue, faire entrevoir aux Français ce qu'est une librairie publique, quels services cela rend dans la vie quotidienne, et comment les savants et les commerçants d'un pays où il y en a sont plus forts et plus aptes que ceux d'un pays où il n'y en a pas.

Il faut que les livres qu'on consulte soient distincts de ceux qu'on met sous verre, au musée. Ceux-ci doivent se conserver, les autres doivent se détruire, car vivre, c'est se détruire, et servir, c'est s'user.

Il faut fonder, il faut quelque part une salle moderne, un exemple...

Ces appréciations visent-elles les bibliothécaires ?

Il y a les preuves évidentes d'un réveil de nos bibliothèques. Aux quatre coins de la France, on me signale des efforts pour accroître et moderniser les bibliothèques, obtenir un budget moins maigre, attirer un public un peu plus nombreux. Bordeaux, Lille ont modifié leurs heures, à Rouen une *branche* populaire a été annexée, à Amiens M. Michel organise des conférences sur l'utilité de la bibliothèque, à Lorient, à Saint-Étienne, à Marseille, à Nantes, etc., des progrès sont réels ; à Lyon, la réunion des deux bibliothèques est poursuivie, et l'on rêve qu'un jour une loi moins absurde sur le dépôt légal accorderait un des exemplaires de livres déposés à une autre ville que Paris...

Mais dans combien de villes les efforts des bibliothécaires sont stériles devant l'indifférence du public et des conseillers municipaux, dans combien — plus encore — les efforts sont inverses, le public est l'ennemi, celui qu'il faut écarter de la bibliothèque, asile sacré de l'archéologie, sorte de tombeau où l'on ne fête pas la Toussaint ; dans combien, plus encore, les besoins de la ville, les efforts de quelques-uns sont stériles devant l'indifférence des bibliothécaires ! Même dans les bibliothèques classées, le simple devoir de faire un rapport annuel, avouant le budget, le chiffre des lecteurs, publiant les dons, signalant ce qu'on fait et ce qui reste à faire, est au-dessus de la grande majorité des bibliothèques françaises.

Je ne veux pas refaire ici un pamphlet déjà fait. Mais

enfin j'ai donné les chiffres d'Angleterre et d'Amérique. On voudrait comparer... On nous parlera tout de suite des universités. Mais elles ne rendent nulle part le service public, normal, d'une librairie publique. L'étranger aussi, à côté des librairies publiques, a des bibliothèques universitaires et bien plus riches que les nôtres.

Rappelons ce que sous les points de vue : achats, organisation, heures, fréquentation, sont nos bibliothèques municipales :

1° *Les achats.* — Disons et répétons que le nombre de livres n'est rien, et que le budget est tout. Il faut un personnel pour renseigner, classer, et il faut acheter. Une librairie n'est pas une collection de vieux livres, mais un crédit constant pour en acheter de nouveaux.

Or les budgets de matériel (achats, reliures et frais divers) sont à Lyon, de 44 629 fr. ; à Toulouse, de 37 850, à Lille, Bordeaux, Montpellier, d'à peu près 35 000, et à Nancy de 30 685. Les 8 autres sont au-dessous de 20 000. L'Allemagne a 21 universités, dont une seule, à Rostock, n'a que 26 500 fr. de matériel. Je laisse de côté Munich, suppléé par une des plus grandes bibliothèques du monde. 5 ont de 30 à 40 000, 5 autres de 40 à 50 000, et 5 plus encore. Göttingen a 65 387 francs, Berlin, 73 193, Strasbourg, 91 312.

Parmi les municipales qui coexistent dans nos villes universitaires, trois seulement, Nancy, 12 640, Grenoble et Bordeaux, 11 800 dépassent 10 000 francs. Lyon atteint 14 400, en réunissant deux bibliothèques. Les autres ont de 2 à 6 000.

Passons aux villes de France où la municipale est seule. Là aussi vous trouverez des trésors d'antiquités. Mais si vous ne vous inquiétez que des livres utiles, si vous regardez seulement le budget matériel (achats, reliures et entretien), vous ne trouverez qu'une fois 8 000 fr., à Versailles, vous trouverez 3 fois 6 500, mais il y aura là-dedans des dépenses de musée. Tours, Angers, Nice, Amiens, Troyes, donnent de 4 à 5 000, Tourcoing, 5 500, Le Havre, Nantes, Brest, Levallois-Perret (61 000 hab.), Boulogne-sur-Mer, Douai, Bayonne, donnent 3 000 environ...

On voit que ces budgets ne suivent pas du tout le chiffre de population. La République n'a pas refusé à la Royauté, aux Couvents et à la Révolution l'entretien des trésors qui nous furent laissés. On continue à payer un peu, très peu, dans les villes qui ont, depuis un siècle et plus, de belles biblio-

thèques. Mais nulle part un service n'a été créé calculant les habitants, les impôts, établissant l'organisation de la lecture. Le seul effort dans ce sens, c'est la misère connue sous le nom de bibliothèques populaires. Nous avons, hors les sièges d'université, 8 villes de plus de 100 milliers d'habitants, 17 de 50 à 100 000. Il y a là-dedans Roubaix, 121 000 hab.; qui n'a rien : allez à Lille ! — Saint-Denis, 64 000 hab., 4 populaires, prêt total (1907) : 600 volumes, budget total : 3 000 fr., achats et reliures, 1 000 fr. : allez à Paris ! — Calais, pas de budget spécial, en achats peut-être 2 000 francs, — Toulon, 1 950, Béziers, 1 100, Saint-Quentin, 1 200 francs...

Nous mentionnerons Bayonne, qui pour 27 000 habitants donne 7 360 francs à sa bibliothèque (achats 3 560), Abbeville, 20 000 hab., qui a un budget total de 4 750 fr., et Annonay (17 000 hab.) qui, grâce à une société de lecture, achète 2 000 francs de livres.

Donc un premier point est bien clair, c'est qu'aucune ville de France, *aucune* ne fait pour sa bibliothèque l'effort que l'on fait dans les pays de librairies publiques. Nous avons fait une enquête dans toutes les villes de 15 000 habitants. Dans deux, M. le maire a bien voulu nous répondre : il n'y a pas de bibliothèque. A Maubeuge : il y a une bibliothèque, mais pas de bibliothécaire ni de budget, et « les habitants ne demandent jamais communication des volumes de la bibliothèque ».

Dans une dizaine, il y a peut-être des bibliothèques, mais on ne sait pas où elles sont.

Maintenant il existe, hors des universités, au moins 18 bibliothèques ayant plus de 100 000 volumes, et 24 ayant plus de 50 000. Ces gros chiffres font illusion parce que l'on croit que ce sont des volumes à lire. Si vous faites le départ du fonds ancien et du fonds moderne, que trouvez-vous, dans les plus riches, celles à 100 000 volumes ? — A ne compter que les livres de moins de 40 ans, à peine y a-t-il des fonds de mille à 2 000 volumes sur le droit, la médecine, et tout ensemble les « sciences et arts ». Certes les belles-lettres, la théologie, l'histoire surtout sont mieux fournies, mais assurer, organiser la lecture des habitants d'une ville, fournir non seulement aux médecins et avocats, mais aux commerçants, industriels, artisans, les livres techniques, fournir des livres aux apprentis comme aux étudiants libres, à ceux qui veulent apprendre quelque chose sans avoir le

temps, les moyens ou le goût de suivre des cours d'Université, — les bibliothèques de France ne peuvent rendre ces services, et ce n'est pas avec leurs ressources que l'on y peut songer. Elles suffisent strictement, écrit le bibliothécaire de l'une de nos cinq ou six meilleures bibliothèques de France, celle d'Amiens, aux besoins du service et permettent de satisfaire à peu près aux demandes « d'un public qui s'est accoutumé à ne pas demander trop... », et la bibliothèque « se tient tant bien que mal au courant de la culture moderne, littéraire et scientifique, sans avoir la prétention ni la possibilité de suffire, en rien, à des études spéciales poussées un peu loin. »

2° *Organisation.* — Une centralisation locale peut seule rendre la vie aux bibliothèques de France. Celles qui par leurs richesses anciennes, leurs manuscrits, ont une valeur spéciale peuvent se rattacher au musée, d'autres à l'université, à des instituts, etc. Mais la bibliothèque des habitants, celle où l'on va lire, le vrai institut de renseignements et d'instruction libre, doit avoir une vie nettement indépendante. En revanche elle doit comprendre les populaires, régimentaires et scolaires dans son service, et offrir aux sociétés locales l'administration de leurs livres.

Et c'est le seul moyen, en pays d'opinion, d'obtenir de l'argent pour un service public, que d'y intéresser la population tout entière.

3° *Les heures.* — La grande raison pour laquelle le public ne va pas dans les bibliothèques, c'est qu'elles sont fermées.

Il y en a qui se lèvent à midi, se couchent à 4 heures, d'autres qui, comme les dames, ont un jour par semaine, d'autres qui ouvrent tous les jours, mais referment, rouvrent et referment ; ne restez pas longtemps, les longues visites fatiguent... L'été, la plupart sont en villégiature. — Nous n'insisterons pas, tout le monde sait. Et il est temps que ces mœurs aristocratiques cessent.

Le plus pénible effort qu'on puisse demander aux gens, c'est de se souvenir d'un jour et d'une heure. Il faut comprendre qu'en doublant le nombre d'heures où une bibliothèque est ouverte, on peut beaucoup plus que doubler le nombre de ses lecteurs. Il y a des heures, certes, où le public vient peu. On ferme de 6 à 7, à Marseille, parce que l'apéritif est sacré. Au moment des vacances, toutes les salles se vident. Oui, mais si rare soit-il, celui qui étudie

à ces moments déserts vaut souvent beaucoup de lecteurs des autres heures, et de toute façon c'est l'accoutumance à aller à la bibliothèque qu'il faut créer, et il est indispensable de la savoir là, sans avoir à se demander si c'est ouvert.

Très peu de villes ont la lumière pour lire. Entre l'usage antique des veillées, où chacun apportait sa bûche et sa chandelle, et l'avenir qui donnera la lumière électrique et le chauffage à la vapeur, les bibliothèques sont comme des magasins en détresse qui écrivent « fermé pour cause d'agrandissement ».

4° *Fréquentation.* — Nous donnons ici de nombreuses statistiques des librairies de l'étranger. En France on ne compte guère, parce qu'on ne sait compter qu'à partir d'un certain chiffre. Saint-Étienne apporte un beau chiffre : 21 000 lecteurs, 70 000 volumes, pour 146 000 habitants. Prêt : 1 021 à 195 emprunteurs. Reims aurait eu dans les 8 000 lecteurs pour 109 000 habitants... Les proportions varient de 0 à 1 communication par habitant en additionnant les populaires, les savantes, le prêt et les volumes lus sur place... Le système des librairies publiques donne en Angleterre une moyenne de 6 pour 100 d'emprunteurs sur la population, ce qui assure une moyenne de 40 à 50 000 prêts par 20 000 habitants. Nous ne comparons pas la lecture sur place, nos bibliothèques n'ont pas de salle de journaux. Ce qu'on vient y lire, c'est ce qu'ailleurs on prête; quant aux documents qu'ailleurs on consulte sur place, nos bibliothèques ne les ont pas.

Nous avons comparé Leeds à Lyon, voulez-vous ajouter Marseille? La bibliothèque, qui a un budget de 27210 francs dont 4 000 d'achats de livres et 1 500 d'abonnements, et qui est administrée avec intelligence et activité, est fière de servir dans les 300 lecteurs par jour, 80 000 par an, m'assure-t-on, et le bibliothécaire a obtenu récemment 1 000 francs de plus pour acheter des livres. Il y a en outre 10 populaires ouvertes une heure ou deux, le dimanche. À Marseille, une vraie *librairie publique* aurait un million de prêts, un demi-million de lectures sur place, sans compter plusieurs millions de lecteurs de journaux. La dépense serait plus grande, quelque chose comme *vingt* fois plus grande. Le budget de librairies des villes analogues atteint aisément le demi-million. Notons pourtant que les crédits de bibliothèques scolaires, populaires, spéciales, les encouragements en livres, etc., pour-

raient disparaître, et qu'on pourrait peut-être établir ainsi que Marseille fait déjà 50 000 francs.

Nous sommes loin de compte, au dixième du chemin.

La vérité est que nulle part encore en France on ne se doute de l'utilité d'une librairie publique. Et ce n'est pas nos bibliothèques de misère qui la peuvent expliquer. Pas encore.

### 3. La librairie publique est-elle une bibliothèque populaire ?

Entamons maintenant la 2<sup>e</sup> couche : les populaires.

Nous ne trouverons plus ici de manuscrits précieux, de livres de théologie, et de longues galeries de livres qu'on ne lit pas. C'est la vile région des livres qu'on lit.

Ne lit-on pas dans les autres bibliothèques ? Si. On y lit les *mêmes* livres. A la Nationale de Paris, comme à la populaire de Belleville, on lit Hugo. Mais les ouvriers emportent les livres chez eux. Les gens convenables ne salissent pas leur demeure avec des livres. Ils vont lire. On les voit lire. Chez soi, c'est un roman, des vers, lecture futile. A la bibliothèque c'est un roman, des vers, mais cela se nomme du travail, car on les lit aux heures où les autres travaillent.

La France n'aura de bibliothèques que quand elle cessera d'avoir des populaires.

Des bibliothèques de spécialités, d'autres d'antiquités, soit, elles sont nécessaires. Il y a des métiers divers. Chacun a le sien.

En dehors de cela, il n'y qu'une espèce de Français.

Traiterons-nous de savantes, en ayant plein la bouche du mot « Bibliothèque de la ville », ces greniers à poussière ?

Allons donc ! ces municipales mal fournies ne sont que des populaires mal fréquentées.

Leur aristocratie les empêche de travailler.

S'il faut de la distinction, il en est de plus utile. Celle d'entre morts et vivants prime celle d'entre riches et pauvres. Cessons d'acerocher les outils dont on se sert aux papouilles.

Richesses manuserites, livres précieux et rares sont dans nos bibliothèques comme le sae d'or du savetier qui l'empêche de dormir, de chanter, de travailler. Nous les aimons

aussi et nous défendons le passé autant que le présent quand nous disons : si vous voulez des bibliothèques en France, il faut résolument en détacher le *Musée*, l'enterrer sous verre et qu'on n'en parle plus. Ces choses n'ont rien à voir avec ce qui nous occupe. Ni le même public, ni les mêmes règlements, ni les mêmes heures, ni surtout les mêmes fonctionnaires. Une compagnie d'omnibus n'a point dans son service les carrosses qu'on montre à Versailles.

Nous voyons cependant les mêmes maisons, les mêmes archéologues, les mêmes règlements appliqués à ces choses qui hurlent plus d'être ensemble que les autobus et les carrosses. Et les journaux, utiles aujourd'hui, pas demain, les revues que réclament gens de métiers et savants, les livres courants qu'il faut aux enfants pour apprendre, aux charpentiers pour charpenter, aux ingénieurs pour s'ingénieur, sont mêlés à ces livres dont plus une vérité ne subsiste, ces reliques dont la seule beauté dure encore, mais comme durent sous verre des ailes de papillon : la main la plus douce n'en peut tourner les pages sans qu'en tombe une écaille.

Mais tout ce qui vit peut vivre ensemble.

Réunissez franchement toutes les municipales, populaires, scolaires même et même les militaires, de façon enfin qu'il y ait des livres en France et qu'on sache où les trouver.

Nous n'exceptons même pas les Universités, mais seulement les rares points où de grandes bibliothèques *spéciales* techniques, seules susceptibles d'une valeur scientifique, peuvent être établies. En un mot division de matière, non de personne.

Quelque effort d'argent, de zèle et de contrôle qu'on fasse, il ne sera jamais possible d'avoir partout quatre feu Monsieur Brunetière, un populaire, un universitaire, un militaire, un municipal. Un exemplaire de cet auteur suffit à une ville, et l'argent que coûtent les autres serait mieux employé à acheter un peu les auteurs dont il parle.

La librairie publique est-elle une populaire ?

En aucune sorte, et nulle confusion n'a été plus fatale au développement de la lecture publique, qui a toujours végété lorsqu'elle a pris la forme de bibliothèque pour la plus basse partie du peuple.

La librairie publique n'est pas une bibliothèque populaire. Pas plus qu'une « bibliothèque » tout court, telle que

nous l'entendons. Nous avons dit ce en quoi elle n'est pas une bibliothèque : journaux du jour, annuaires, documents, toute l'actualité. Prêt. Nul souci de *conserver* les livres. Renouvellement incessant du fonds. L'idéal d'une bibliothèque ? — des magasins contenant 100 kilomètres de rayons bondés ; une salle tranquille, où quelques rares personnes de silence travaillent. L'idéal d'une librairie publique ? — des rayons vides, tous les livres dehors, et une salle bondée, toute d'allées et venues, où l'on vient échanger, où l'on ne s'assoit même pas.

Ressemble-t-elle davantage aux populaires que nous connaissons ?

D'aspect ? Vous avez vu que non. Un monument spécial, ouvert toute la journée, éclairé le soir, les 3 salles, journaux, prêt, référence ; des livres neufs, changés sans cesse... Je ne vois pas la ressemblance. — Mais c'est question d'argent. Les populaires seraient cela si elles étaient « plus riches et mieux organisées » ?

Non, parce qu'alors ce ne seraient plus des populaires.

Ce seraient celles du Peuple au sens noble du mot, de tout le peuple, savants compris, — et ce seraient les plus riches.

### *Le régime des castes.*

L'expérience prouve surabondamment que partout où existaient d'anciennes et riches bibliothèques, même à peine fréquentées et pratiquement inutiles, la librairie publique a eu grand mal à se développer. Deux raisons : l'illusion qu'on avait une bibliothèque, et la sorte d'aristocratie que cela confère aux gens, non seulement ceux qui y vont, ils ne sont pas nombreux, mais à ceux qui vivent dans la ville où l'on dit qu'il y a des richesses et des savants qui travaillent...

La deuxième raison n'est que l'envers de celle-ci. Les classes cultivées ayant de telles vanités, comment les ignorantes n'en auraient-elles pas de pires ? J'ai fait sourire beaucoup de gens en attribuant aux questions de préséance tant de gravité. Mais c'est qu'il ne s'agit pas seulement de savoir si cette jeune personne qu'on veut établir, va s'appeler d'un nom peuple ou mettre la particule, il s'agit de la doter et de l'avantager.

Et partout où existait cette dualité, nous avons vu l'argent et la faveur aller invariablement aux plus gros et aux

plus inutiles entassements de livres, alors que les bibliothèques du plus grand nombre végétaient sans crédits, sales sordides, livres sales.

Et là où des citoyens s'entendaient simplement pour le service collectif, la librairie publique croissait et prospérait, utile à tous, savante ou populaire dans la proportion où la ville est savante et populaire, s'adaptant aux besoins de la ville, strictement.

Et l'on s'est aperçu alors que la meilleure façon d'établir des bibliothèques techniques, de vrais laboratoires d'une science ou d'un métier, c'est justement de commencer par faire place nette, de servir les besoins ordinaires du public, pour qu'il ne soit pas forcé ou tenté de détourner de leur but des institutions purement scientifiques.

Mais si l'on veut vraiment réserver aux savants des instituts spéciaux, très complets, leur donnant le dernier état de la science, il doit être entendu que ce service spécial, s'il n'est pas séparé, doit être une section distincte de la grande bibliothèque, la librairie normale, générale, pourvue de tout. On ne doit pas trouver là, hors une spécialité, plus de commodité que dans la librairie publique, sinon le public de flâneurs s'en apercevra vite, et fuira les secondes classes où on veut le parquer. La librairie publique n'est pas faite pour combattre les bibliothèques scientifiques, elle est faite pour les protéger.

Riche de vieilles bibliothèques, la France a cru qu'il suffisait pour les savants d'avoir ces antiques dépôts, et pour le peuple, d'avoir, le soir, quelques bureaux de prêt honteux. Ce système a fait ses preuves, il est le plus mauvais. Il ne fournit de livres ni le peuple ni les savants.

#### *L'œuvre des populaires en France.*

En écrivant ceci nous ne croyons pas dénigrer l'œuvre excellente qui après des essais que tua le second Empire, ressuscita sous la République, et que continuent avec zèle des gens d'intelligence et de dévouement.

On en trouvera l'histoire dans Saint-Alban et le livre de M. Pellisson sur les *Bibliothèques populaires*, qui émane de cette Bibliothèque de l'Enseignement public (Musée pédagogique), qui avec des crédits infimes a tant fait déjà pour toutes les œuvres dites post-scolaires.

Mais nous venons de le dire, l'existence de bibliothèques anciennes a limité en quelque sorte l'essor des populaires.

Nous trouvons aussi en Angleterre — Londres, Edimbourg, en face de Leeds ou Birmingham — que les villes déjà riches de livres ont été les dernières à développer la librairie publique, parce qu'il y avait un palliatif ; les gens instruits trouvant accès aux grandes collections, ne sentaient pas autant le besoin d'une librairie pour tous, n'étaient portés à en prendre l'initiative, et s'ils la prenaient, c'était plus par un sentiment de charité que par le ressort qui pousse un citoyen à réclamer pour tous ce qu'il veut d'abord pour lui. La France a manqué de ce ressort-là. La vieille France nous a laissé beaucoup de livres.

Nous pourrions louer et chanter les efforts faits. Ils sont grands, ils sont nobles. Il n'y avait en 1873 que 773 bibliothèques et 838 032 volumes. En 1902 c'est 2911 et 4 166 417 volumes. Mais il y a 36 000 communes ! Les généreux initiateurs de l'instruction républicaine seront mieux loués, je pense, par une incitation à poursuivre leur œuvre que par des éloges sédatifs, avec lesquels on fait comme eux, qui dorment maintenant. Vivants, ils ne dormaient pas. Ils ont jeté du grain pour qu'il pousse et non pour qu'on le monte en couronnes.

Le réseau des bibliothèques municipales, populaires, livres, etc., Paris compris, mais sans parler de celles qui se rattachent à quelque œuvre religieuse, comprend en 1906 à peu près 3 000 bibliothèques ; le chiffre des prêts — la lecture sur place étant insignifiante — dépasse peu 5 millions.

Dans la Seine, nous avons, bibliothèques populaires et livres, 1905 :

	BANLIEUE ET PARIS	BANLIEUE SEULE
Nombre d'habitants. . . . .	3 614 900	955 862
Subvention de la commune. . . . .	253 155	28 680
— du département. . . . .	21 500	21 500
Nombre de prêts. . . . .	2 422 814	455 835

Et pour le reste de la France — 35 millions d'habitants, — c'est presque exactement un volume par dix habitants.

Non, le prêt à domicile n'est, on le voit, pas brillant. Il est très inégal. Nous avons quelques chiffres, et on ne fait ces comptes que là où ils sont avantageux. Or le total varie d'un livre par habitant pour le département de la Seine,

hors Paris, à un livre par 25 habitants pour le département du Nord ; Ain, un volume par 7 habitants, Allier par 10, Doubs par 4, Finistère par 9, Haute-Garonne par 8, Gironde par 11, Loire par 7, Vendée par 18, Rhône par 8, Nièvre par 13, Maine-et-Loire par 6.

Et le reste, on n'en a pas de nouvelles.

Paris est moins d'un dixième de la France. Ses petites bibliothèques de quartiers donnent le tiers du prêt total des livres de France.

Et Paris a tant d'autres ressources ! — Mais la province...

Je regretterais d'avoir écrit ce livre s'il devait décourager qui que ce soit... Paris a entrepris, un des premiers, une œuvre des bibliothèques ; des gens admirables y ont déployé un zèle, un désintéressement qu'on ne trouverait pas ailleurs. Et le succès a été magnifique. Nulle part dans le monde le public n'a mieux répondu aux efforts. Paris a lu autant qu'aucun peuple, mieux que la plupart, il a lu des livres plus sérieux, plus savants, et le succès a fait tache d'huile, a même ça et là galvanisé notre province...

Et le public s'est aussi montré digne de toute confiance. Notre peuple casseur, frondeur, a été infiniment exact et respectueux de la propriété collective. Alors qu'en Angleterre on raye chaque année des milliers de volumes hors d'usage, nous avons payé des inspections et récolements pour constater qu'en des années, sur des millions de prêts, s'étaient perdus 300 volumes !

Eh ! bien, ce grand effort fait, on en est resté là.

— Mais il y a trois mille populaires en France !

Il y en a bien deux mille de trop.

Toute ville anglaise de 40000 habitants a une librairie, et les villes de 5 à 10000 ont soit une librairie soit une branche.

La population urbaine en France est plutôt tassée. Même dans les campagnes, on se serre. Je crois être très large en disant qu'une bibliothèque ou succursale doit suffire par 50 000 habitants, et par cent mille pour les quartiers populeux des villes. Les 20 arrondissements de Paris varient de 200 à 800 habitants à l'hectare. Avec 60 bibliothèques à Paris, personne n'aurait plus d'un kilomètre à faire pour s'y rendre. En tenant compte des faits, espaces libres, quartiers pourvus on pourrait dire qu'avec 50 ou moins, Paris serait pourvu de livres. Il ne l'est pas avec 82. On admet en Angleterre qu'à moins de 50 000 fr. de revenu, une librairie publique n'a pas intérêt à se doubler d'une succursale ! Cela

ferait, d'après ce que paye Paris, six et non pas 82 bibliothèques !

Il est bien clair qu'il faut au moins 20 000 habitants agglomérés, ou cent mille qui ne le sont pas, pour justifier ou payer un service : une bibliothèque ouverte tout le jour, avec prêt, circulation dans la campagne, etc., — et que la France (24 millions de ruraux, 14 millions de citadins, 172 villes de plus de 15 000 hab.) ne peut entretenir 3 000 bibliothèques...

Avec quoi ?

Avec, malheureusement, des sommes beaucoup trop faibles pour en entretenir non pas 3 000, mais cinq cents bonnes.

Paris est fier. Il donne 220 225 francs. Mais il rogne un peu tous les ans.

Qu'est-ce que cela fait, 220 225 francs, chiffre de 1904, pour les 79 bibliothèques d'alors ?

Il y en a juste onze qui touchent de 1 500 à 2 000, 39 de 1 000 à 1 500, les plus petites 400 francs. Ce sont là des budgets de cabinets de lecture, mais cette misère pourrait être voilée par un roulement de volumes. Si seulement on avait des locaux ! Pour 400 francs par an, on se demande si c'était la peine d'empêcher la loueuse de feuillets de faire son petit commerce. Quant aux libéralités, il y eut M<sup>me</sup> G. Tridon : 90 000 fr., Forney, 200 000 fr. — et ces 200 000 là, employés à un but restreint et précis : la bibliothèque d'art et d'industrie de la rue Titon, valent bien des millions dépensés ailleurs. Et c'est tout. Des dons en volumes dont trois seulement (Ed. Du Méril, 5 400 volumes, Foussier, 2 000, Parent de Rozan, 4 000), ont quelque importance. C'est tout pour Paris et presque pour la France. Je note à Reims un don de 50 000 francs...

3 000 bibliothèques populaires se partagent donc en France une cinquantaine de mille francs que l'État donne chaque année, difficilement.

Lyon a 6 bibliothèques, qui reçoivent 866 francs chacune ; Marseille en a dix, mais qui reçoivent 1 000 francs en tout. Nantes en a six.

M. Chevalley décrit ces palais de lecture : « cabinet noir, annexe de mairie, vestibule d'école, soupente de cercle... Il y a tel chef-lieu de département qui avait, il y a quel-

que temps, la sienne sous un escalier. » Cela, une bibliothèque populaire? Non. Un bureau de prêt « borgne et honteux ».

Tableau infidèle, dit M. Pellisson, soucieux de ne pas décourager les efforts. On trouve, dit M. de Saint-Albin, « un bureau et un fauteuil pour le bibliothécaire, une grande table pour les lecteurs sur place, avec les chaises nécessaires, une petite table pour le maniement des livres, un escabeau, une ou deux banquettes pour le public du prêt à domicile et une barrière maintenant les emprunteurs à distance... » — J'en ai visité beaucoup; les bancs manquent parfois, mais la barrière jamais. Il y a des salles où l'on trouve un crachoir, et le bibliothécaire de la rue de Froidcvaux, tout imbu d'idées américaines, « a mis deux encriers et deux morceaux de buvard, qu'il change tous les mois ».

Faut-il donc un palais? Non, mais une boutique. Et je ne puis que citer M. Chevalley :

« Jamais le pauvre ne résiste à la lumière. Il y va d'instinct, comme les phalènes. Je voudrais donc, avant tout, la bibliothèque populaire au rez-de-chaussée sur la rue, avec une large vitrine et de grandes glaces très claires qui, le soir, jetteront largement, joyeusement dans la nuit une lumière aussi invitante que celle du bar d'en face. Il faudrait encore de vastes portes, de béantes portes, toujours ouvertes sur la chaussée. Micux vaudrait même, si l'on pouvait, pas de portes du tout. »

Aucune populaire, en France, ouverte du matin au soir.

Dans beaucoup de villes, deux heures par semaine, le dimanche. D'autres ont deux heures le soir, tous les jours. Nous avons vu Amiens, 18 bibliothèques... toutes ouvertes une heure — et la même heure — le dimanche. A Paris 3 ouvrent l'après-midi. Mais elles s'arrêtent pour rouvrir le soir, comme la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Quand comprendra-t-on que l'on ne se dérange pas pour lire deux heures! Si le boulanger n'ouvrait que deux heures, bien des gens se passeraient de pain!

Saint-Etienne est une des premières villes de France qui ait eu une populaire. C'était en 1867, il y eut une tentative presque libertaire : on y prêtait des œuvres de Renan et d'Eugène Pelletan!

Saint-Etienne comptait 8 populaires avec 16 000 volumes en 1884; c'était en cela la deuxième ville de France après

Paris, Amiens ayant 18 bibliothèques mais également 16 000 volumes. Ensuite venaient : Versailles, 14 500 vol. ; Lyon, 6 bibliothèques, 12 000 volumes ; le Havre, 8 et 10 000 vol. ; Bordeaux, 2 et 7 700 vol. ; Marseille, 10 et 6 120 vol.

Belfort avait 6 000 volumes.

Toulouse, Châlons, Périgueux, Bourg, Angers, 5 000.

Cette, Valenciennes, Pau, 4 000.

Vesoul, Lille, Nancy, Constantine, Besançon, Alger, Roubaix, Nantes, Arras, Limoges, Boulogne-sur-Mer, Lorient descendaient à 3 000.

De grandes villes comme Roanne, Béziers, Troyes, Reims, Brest, Angoulême, Tours s'en tenaient à 2 000.

La situation a-t-elle changé ? Pas beaucoup. Le nombre des bibliothèques a plus grandi que celui des volumes. Problème : si deux villes ont le même nombre de volumes, mais l'une, Saint-Etienne, a 8 bibliothèques et l'autre, Amiens, 18, laquelle est la plus riche ? Je n'hésite pas à répondre : Saint-Etienne. Il y a plus de chance qu'à Saint-Etienne ces volumes ne soient pas les mêmes. Et si Marseille avait une seule bibliothèque au lieu de dix, Marseille serait plus riche que Belfort.

#### *Croissance et arrêt des municipales parisiennes.*

A part donc 3 bibliothèques qui ont une petite séance l'après-midi jusqu'à cinq heures, nos municipales de Paris sont ouvertes 2 heures le soir. Elles ont en somme une salle de prêt, mal fournie. La salle de référence (lecture sur place) est un simulacre ; celle des journaux, la plus fréquentée à l'étranger, manque totalement.

Ce n'est pas que de grands efforts n'aient été faits. Paris, vers 1890, pouvait soutenir la comparaison avec l'étranger. Et le peuple de Paris a prouvé qu'il aimait la lecture.

L'histoire de nos populaires, surtout dans le livre de M. de Saint-Albin, paru en 1896, à l'apogée du mouvement des bibliothèques, est d'un grand intérêt ; on verra quels bumbles débuts a eu ce service qui devient une des importantes fonctions de la vie municipale. On verra les idéalistes durant un siècle agiter des paroles et tentatives sans suite. Enfin un M. Lévy, maire du XI<sup>e</sup>, essayé réellement, réunit 800 livres — c'était en 1865 — et les offre. On peut dire que l'œuvre est fondée. Mais comme les arbres, elle ne reproduit que longtemps après.

Il faudra la liberté, la République, le relèvement natio-

nal. C'est en 1878; la grande année de convalscence de la patric, que le prêt à domicile vient vraiment ouvrir à l'intelligence du peuple une voie nouvelle, preuve admirable de confiance, que tout a justifiée. On se pressait aux nouvelles bibliothèques comme à une fête. Il y avait queue rue Popincourt, le 10 janvier 1880, au soir. Cela rappelle l'ouverture des bureaux de poste à Londres quand fut institué le timbre à deux sous. Le peuple allait donc écrire !

En France, ô délivrance, il allait lire !

L'histoire d'ensuite, écrivons-la en quelques chiffres.

1878.. . . . .	29 339	prêts.	} Croissance.
1879.. . . . .	57 840	—	
1880.. . . . .	147 567	—	
1881.. . . . .	242 738	—	
1882.. . . . .	363 322	—	
1895.. . . . .	1 534 928	—	} Maximum.
1901.. . . . .	2 046 209	—	
1902.. . . . .	1 952 828	—	} Décadence.
1903.. . . . .	1 836 676	—	
1904.. . . . .	1 747 723	—	
1905.. . . . .	1 633 641	—	
1906.. . . . .	1 549 713	—	
1907.. . . . .	1 496 618	—	

Quant à la lecture sur place, devenue insignifiante : 144 333 en 1895, 134 000 volumes en 1902, on cesse même d'en tenir état.

Ainsi une croissance rapide, un maximum atteint en 1901, — puis décadence.

Il a été dit très sérieusement, au Conseil municipal :

« Si les municipales cessent de progresser, c'est qu'elles ont atteint leur développement complet, et qu'on n'ira pas au delà !

« Quant à la lecture sur place, elle n'intéresse pas le public, on peut l'abandonner ».

Un généreux donateur de quelques vieux volumes qui le gênaient chez lui, raconte Saint-Albin, écrivait en 1869 au maire du XX<sup>e</sup> que l'état de la bibliothèque populaire était *satisfaisant*, comme M. Bellan l'a dit au Conseil municipal de 1904.

En effet, le lundi il y avait eu 8 lecteurs, et le mardi 12 ! En tout, pour la semaine, 70 « chiffre éloquent par lui-même » dit sa lettre.

En 1905 un arrondissement, le II<sup>e</sup>, atteint 1 224 prêts pour 1 000 habitants, un 824 et un 709, les autres descendent jusqu'à 341. Or, en Angleterre, le système de la librairie publique fonctionnant normalement ne doit pas donner moins de 3 prêts par habitant, sans tenir compte de la lecture sur place.

Il ne faut pas dire : ce sont des chiffres anglais, il fait gris chez eux, et les femmes n'ont rien à faire. Et la lecture en France n'intéresse pas les gens... — C'est absolument le contraire.

Mais nous comparons des librairies riches, bien fournies, ayant ou procurant dans les 24 heures un choix de 40 000 volumes au moins, propres, sans cesse renouvelés, des librairies luxueuses, ouvertes toute la journée, avec des sortes d'échoppes mal tenues où il faut aller le soir choisir sur une liste, qui a parfois moins de 2 000 titres, des livres gras, reliés dans une toile noire qui sent le collège et vous marque lecteur de la *populaire*. Tout vous attire là-bas : la lumière, les journaux que vous pourrez parcourir en sortant, les revues et indicateurs sur les tables... Et je n'ose parler de la différence dans l'empressement des fonctionnaires ! Ici... qu'avec tant d'incommodités et rebuffades de toutes sortes, on obtienne encore de caser des bouquins dans la proportion de la moitié d'un volume par habitant, cela prouve un empressement français à la lecture publique plus grand que celui d'aucun peuple étranger. Le seul fait qu'il faut ressortir le soir après huit heures, ou attendre cette heure-là pour rentrer, empêche bien des travailleurs de venir.

Que dire de la lecture sur place ?

Les plaisantes gens qui se refusent à venir lire sur place la *Revue des Deux-Mondes* ou la *Revue Bleue*, durant deux heures le soir sous l'œil d'un gardien, dans une salle surchauffée, au milieu des allées et venues du prêt ! Donnez les journaux du jour, et vous verrez si la lecture sur place « n'est pas dans le goût parisien ». Est-ce que les cafés ne sont pas fréquentés ? La seule revue parfois offerte qui intéresse : le *Tour du Monde*, est très lue.

La décadence du prêt des livres, la cause en est bien simple : c'est l'arrêt des crédits. Il n'y a qu'à demander au public. Pourquoi ne vient-il plus ? Parce qu'il ne trouve rien. Il a

*fait plusieurs bibliothèques, écumé tout ce qui peut l'intéresser dans chacune d'elle... Mais quoi ! toutes — les 82 — ont les mêmes livres !*

Le public a tellement envie de lire qu'il ruse. On se prête des livres. On fait à Batignolles emprunter par une sœur mariée à Grenelle. On met deux ans, trois ans à faire le tour de Paris... Quand il est fait, que reste-t-il ? — La lecture des crimes dans le journal. Ceux-ci se renouvellent, ou du moins font semblant.

S'il y a encore des lecteurs dans les municipales, c'est que de nouvelles générations ou de nouveaux venus dans le quartier viennent remplacer ceux qui y ont tout lu. Mais les livres se démodent. Les lecteurs ne trouvent que vieilleries et livres sales. On s'est imaginé que des livres qu'on lit étaient semblables à des livres qu'on ne lit pas, que c'étaient des monuments qui devaient durer éternellement. Non. Les crédits cessent. C'est vrai que les livres sont toujours là. Mais le public ne veut plus les lire. Le pain intellectuel est tout comme l'autre. Il se conserve, c'est vrai, mais il n'est plus mangeable.

Il y a deux qualités : le livre qui se démode, et il faut en acheter d'autres, — le livre qui dure, qu'on lit et qu'on lira et relira toujours. Or celui-là ne se démode pas, — il s'use. Et celui-là aussi, il faut en acheter d'autres.

La lecture à Paris est-elle moins digne qu'ailleurs d'être encouragée ?

Nous trouvons 49,8 pour 100 de romans en 1902, en moyenne. Comme partout, quand le nombre monte, le niveau monte, et réciproquement. Les budgets baissent ? En 1905 les romans dépassent 51 pour 100. Dans le XIV<sup>e</sup>, mieux fourni, c'est 46 pour 100.

Les lectures parisiennes sont à tout prendre des meilleures. Elles reçoivent moins, sans doute, de femmes oisives. Mais que conclure de la demande quand l'offre laisse si peu de choix ? La musique est demandée avec fureur. *Tannhäuser* est dans le XV<sup>e</sup>. On se le dit depuis Charenton.

#### Banlieue.

Dans un de ces rapports qui font date et résument une question pour vingt budgets futurs, M. Bellan a traité au Conseil municipal des bibliothèques municipales de Paris d'une façon définitive, et déclaré leur situation satisfaisante en comparaison de Londres. Comme il a pris à Londres la cité

pour la ville, nous pourrions borner Paris aux fortifications. Cela permet des chiffres consolants aux rapporteurs du budget. Clichy, Levallois, Saint-Denis peuvent ainsi rester privés de parcs, et ne recevoir de la Ville-Lumière, en fait de subventions et encouragements, que la gadoue, les ordures et les romanichels ! — les statistiques montreront une ville superbe, qui prend soin seulement de mettre d'abord à la porte ce qu'elle a de plus honteux : ses pauvres.

Donc — en province — la ville de Levallois-Perret compte 61 000 habitants ; 1 960 041 fr. de recettes et centimes. Aidée par le département elle donne de 4 à 5 000 francs à sa bibliothèque ; 23 032 et 26 556 prêts forment ses récents coefficients de lecture. Cette ville n'a pas d'autres bibliothèques, musées ou institut, mais le papetier qui se tient au coin de la Grand'Rue, en face de la vieille mairie, après Petit, l'épicière, se rappelle avoir vendu un livre.

Neuilly fait bande à part. C'est une ville à Anglais riches, avec des temples protestants, que dis-je, des œuvres d'art : un ballon en bronze et une automobile en marbre. 39 000 hab. ; 1 801 985 de recettes et centimes, 27 262 prêts. Budget 2 500 fr., plus 1 460 fr. de subvention départementale.

Aubervilliers a 31 000 hab., budget de livres : 525 plus 700 francs. Eh ! bien, les gens d'Aubervilliers aiment la lecture. Leur bibliothèque a 2 690 volumes, et le nombre des prêts est de 23 758 en un an. Ils doivent être dans un bel état, ces volumes ! Ils ne chôment pas, lus dix fois par an et non renouvelés ! Voilà le peuple dont on dit qu'il ne lit pas.

La lecture à Boulogne offre en revanche un record de misère. 49 000 habitants. De la ville 750 fr. et du département 350 fr. Ouvrages lus : 3 404.

Presque partout les lectures dépassent le nombre des volumes, c'est le double et plus à Charenton, Saint-Maurice, Colombes, Clamart, c'est le triple aux Prés-Saint-Gervais, à Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Noisy-le-Sec, aux Lilas, à Joinville et c'est le quintuple à Saint-Ouen.

Est-ce que cela ne vous dit rien, ces villes ouvrières utilisant cinq fois par an le nombre des sales bouquins qu'on leur offre, quand nos bibliothèques bourgeoises, Paris ou province, avec des cent mille volumes, vous ont de suite un cinquantième de lecteur !

Saint-Denis, honneur de la démocratie, ne lit sans doute que les journaux. Les 64 000 habitants y ont lu 693 ouvrages ! Le budget de ses quatre bibliothèques est de 3 000

francs, gros chiffre mais tout récent. Si cependant on en créait une, une vraie bibliothèque, ce n'est pas là qu'elle serait concurrencée par les théâtres, les boulevards, les parcs et la belle nature ! Sans doute, il y faudrait mettre ce que le public y demande : les journaux et la politique sociale. Il n'y a plus au monde moderne civilisé de ville aussi arriérée en lecture. Cependant des conférences sérieuses y sont suivies ; même la grande puissance de la ville, je dis l'absinthe, a été en deux ans détrônée par la bière. On n'a pas interdit celle-là, on a seulement vendu moins cher celle-ci. Peu de faits montrent si nettement l'efficacité de l'effort social, et ce qu'un déplacement de tarif, une commodité pratique, peut sur l'âme d'un peuple !

L'homme rentre las de sa journée de travail, las de corps surtout. L'effort intellectuel lui serait souvent un repos. Il peut lire, écouter des conférences. Mais ne lui demandez pas de monter un escalier de plus. Cet homme subit deux tyrannies : celle du patron, celle de sa femme. Celle-ci est la plus dure, mais il la supporte mieux parce qu'il l'a choisie et parce qu'il est las. Ah ! l'instant de lumière libre entre les deux géôles...

Cet instant-là, une bibliothèque peut le donner. La boutique claire, illuminée comme un théâtre, gaie comme un bar...

Les conférences, foyers du peuple, clubs, universités populaires... Que de dangers ! Le moindre est de détourner du foyer. La bibliothèque, qui prête des livres, agit au contraire à distance, portée à la « turne, » — ailleurs cela s'appelle un foyer, — un peu de la joie, de la lumière libre du dehors, à peu près comme au retour des dimanches de campagne, du temps que la mégère était jeune et aimable, on rapportait des paquets d'herbes et de l'acacia... Cela vous prolongeait le dimanche jusqu'au samedi !

L'empressement du peuple aux livres est hors de doute. Mais il faut qu'il en ait, et qu'il en ait commodément ! Il y a des cas touchants... A Fontenay-aux-Roses, un seul jour par semaine donne 1 145 lectures à 2 874 âmes. A l'île Saint-Denis, l'armoire — une bibliothèque ? non, le placard aux livres — ouvre comme la mairie, aux heures de travail. Il faut profiter d'un mariage ou d'une naissance... Tout de même 1 145 lectures pour 2 874 habitants. Les 5 835 habitants de Villejuif n'ont que 1 021 volumes à lire. Il y a 1 560 prêts. Les 11 925 gens de Suresnes ont 1 680

volumes et il y a 4931 prêts! Ceux de Saint-Maurice, à 7325, ont lu 8163 bouquins. La bibliothèque en a 4000, une des plus riches! combien pauvre pour le goût de lecture des Mauriciens... Or, leur salle ouvre une fois la semaine, le soir, et une fois le dimanche matin. Il faut vraiment qu'on y tienne, à ces bibliothèques qui ont leur jour comme des ministres.

Tel est le résultat des aumônes de Paris aux lecteurs populaires.

Il convient d'ajouter les achats de livres.

Paris, comme l'Etat, a ses achats personnels. Il y en a pour 30000 francs et plus par an. C'est de quoi alimenter une bonne librairie. Le titre des livres choisis est publié après. La liste est bizarre. La plus grosse subvention que j'ai vue est celle de *Nos Édiles*, par Gay, 2000 francs.

Les écoles pourtant coûtent beaucoup plus cher. Il y en a beaucoup. J.-B. Say coûte 700000 francs. Diderot, 150000 pour 300 élèves, Boulle 250000 pour 235. Estienne, Sophie-Germain, Arago, Colbert, Lavoisier de 200 à 250000, et il y a Bernard-Palissy, Germain-Pilon, que sais-je...

Cependant on rogne 50000 fr. aux bibliothèques. La bibliothèque Forney, si utile, qui prête des modèles aux ouvriers d'art du faubourg Saint-Antoine, des modèles qu'il faudrait toujours les plus nouveaux, s'est déjà vu discuter et rogner un budget de 15157 fr. 67. On tentait de remplacer le prêt de modèles par des conférences... Tous ces gens ne voient l'art et la science que par un maître d'école où un conférencier, des examens et des diplômes, des inspecteurs et des commissions, et toute institution libre leur est odieuse.

### *Bibliothèques régimentaires.*

Voici une nouvelle sorte d'œuvre, dans laquelle se spécialise l'ancienne société Franklin, qui en 1907 distribua aux troupes 200 lots composés chacun de 10 ouvrages de vulgarisation, 30 romans, dix publications illustrées.

Il paraît qu'il faut des bibliothèques spéciales pour les soldats.

Dans les forts isolés, les bastions, les camps... certes. Mais dans les garnisons! Dans les villes où il y a une municipale, des populaires..., eh! bien, on en fonde de régimentaires. Elles ne sont pas encore bien prospères. Je lisais

dans *Pages libres* les plaintes d'un soldat réclamant le droit d'aller à la bibliothèque publique. Cela lui est donc interdit? Il faut eroire. Mais il ne trouve rien pour lui dans eelle de son régiment.

Tous les régiments ont de bonnes bibliothèques, paraît-il, en Allemagne, et l'Empereur a donné personnellement pour cette œuvre. Mais en France, le soldat est-il d'autre espèce que le simple citoyen? Seule, la bibliothèque paroissiale se justifie; son but n'est pas de faire lire, mais d'empêcher de lire.

Qu'il y ait donc enfin une seule librairie, mais bien fournie, pourvue de sucursales s'il le faut, mais avec roulement des livres de l'une à l'autre. Par ce seul moyen, on peut « avoir de quoi lire ». Et une ville eomme Amiens, l'une des mieux pourvues de livres en France, avec une municipale, 19 populaires, près de dix bibliothèques savantes ou spéciales, cercles, instituts, lycée, bibliothèques scolaires, et je ne sais combien de paroissiales... manque de livres! Quoi! l'on a une occasion *unique* d'habituer le citoyen à s'intruire lui-même, à se distraire par des livres, et l'on néglige de le mener là où il pourra aller, sorti du régiment, durant sa vie entière?

Il est entendu que nous devons passer deux ans à l'armée. En dehors de toute guerre possible, on peut souhaiter que ces deux ans servent à quelque chose. Faute de bibliothèques pour adultes, l'instruction nous plante là quand elle serait utile. On supprime les livres aux enfants dès qu'ils savent lire!

Les bibliothécaires ont-ils refusé des livres aux soldats? Ont-ils refusé de s'entendre avec le eolonel pour des heures, un choix de livres, des eonditions de prêt?

Ces années de régiment pourraient être précieuses. Elles le sont déjà, je veux le eroire. En faisant treize jours, il y a peu d'années, un spectaele inouï m'arrêta sur le seuil même de la easerne. Le planton lisait! Il termina sa page avant de m'examiner pour me laisser sortir. Des officiers étaient là, qui ne dirent rien. Comme on a raison de dire qu'il n'y a a plus d'armée!

Et je me suis rappelé des jours d'héroïsme. En 1890, en cette même ville d'Amiens, n'avais-je pas osé lire à la easerne! J'avais eonquis ce droit de haute lutte dans la ehambrée. Les godillots posés sur le livre que je lisais, ce « bruit sourd qui fait rire » retentissant près de moi, rien ne

me dérangeait, je lisais, impassible... Mais quelqu'un criait : *Fixe!* et je cachais vite mon livre.

Je le cachais assez mal. Et on me le volait. J'avais perdu pas mal de bouquins de la sorte. Je m'avisais qu'une bibliothèque populaire — ainsi nommée parce qu'elle est pauvre en livres, et n'ouvre qu'une heure par semaine, le dimanche, à onze heures, de façon que l'été on ne puisse guère aller à la campagne si on veut lire! — une populaire, dis-je, était ouverte aux soldats. J'y empruntais un livre, hideusement vêtu de noir, et je ne le cachais plus, je le plaçais sur ma planche, près de mon paquetage : osez me le voler.

— Qu'est-ce que cela! dit le sergent.

Je tendis le livre, montrais le règlement de la bibliothèque ouverte aux militaires. On en référa au sergent-major, puis au lieutenant.

— Soit. Mais cachez-le.

— Ou dois-je le cacher? Dans la planche à pain, le râtelier d'armes, ma paillasse?

On s'avisait que la *théorie* a sa place réglementaire sur la planche. Sous réserve du jour où le général passerait, je fus autorisé par le capitaine à garder un livre près de mon paquetage. L'exemple fut suivi, et on ne vola plus de livres. Les livres voyagèrent quelquefois, mais, ayant une adresse avouable, ils revinrent toujours.

Aujourd'hui, il y a à Anniens, à la caserne même, une bibliothèque pour les soldats. Je sais même qu'il y a des livres dedans, ce qui n'est pas aussi fréquent qu'on le croit. De mon temps, il n'y en avait pas.

Mais de quoi se plaindre?... Il y a déjà des règlements!

Et si nous n'avons pas partout de bibliothèques régimentaires, il y en a partout de régimentées.

Je viens de parcourir le gros Catalogue des bibliothèques régimentaires. C'est un beau livre, bien imprimé, qui a coûté cher.

Ce livre ne signifie pas qu'il y a des bibliothèques régimentaires; il dit seulement qu'il pourrait y en avoir. Rien qu'avec le prix qu'il coûta d'impression, on achèterait pas mal de bons livres... Il ne signifie pas, ce catalogue, que les régiments de France possèdent les livres qu'il énumère. Il ne les leur donne pas, ne leur donne pas de quoi les acheter... Il dit seulement qu'ils n'ont pas le *droit d'en avoir d'autres*.

C'est ce qu'on appelle aujourd'hui être *libéral*, et ce catalogue a de l'intérêt pour l'histoire de l'esprit de ce temps :

ART. III. — ... Les commissions régimentaires sont invitées à signaler au sous-secrétaire d'État, les livres qui n'y figurent pas et qu'elles souhaiteraient conserver ou acquérir...

Il fallait une règle précise, ne fût-ce que pour garantir les bibliothèques contre le choix d'ouvrages vieillis ou scientifiquement peu sûrs, et aussi contre les donations intéressées, contre la propagande et la réclame ou contre l'habitude qu'ont beaucoup de particuliers de se débarrasser des inutilités ou des vieilleries au profit des bibliothèques publiques. Cette règle précise, l'instruction la donne en déclarant le Catalogue *exclusif*.

Le règlement interdit donc les livres publiés postérieurement au catalogue? Évidemment, jusqu'à réédition du catalogue. On a songé à limiter le caractère exclusif à certaines séries. Écoutez cette phrase de la préface: « *Il n'est pas de matière sur laquelle il soit indifférent de consulter un mauvais livre et il n'en est pas sur laquelle ces mauvais livres n'existent.* »

Quel évêque parlerait mieux?

On a proposé de recommander *en principe*. Mais « *un même livre eût été accepté par une commission régimentaire, rejeté par une autre, et cette liberté, mal définie, fût devenue une source de désaccords* ». La solution « *supprimera les incertitudes* ».

Le doute, le doute, voilà la source de toute impiété. Pas d'incertitude...

Qui dit que nous manquions de libertés? Le tout est de n'avoir que des *libertés bien définies*, des libertés sans incertitude. Voilà la vraie liberté à donner au peuple, celle qui, ne lui laissant qu'une solution possible, lui ôte toute incertitude!

J'approuve d'ailleurs absolument l'esprit scientifique et littéraire assez large, l'humeur encyclopédique et le bon goût qui sous le règne du général Picquart ont présidé à cette liste. Comme simple *guide*, cette liste est excellente. Peu de philosophie, un utilitarisme modéré: sur l'industrie, le commerce, les sports, la préface donne des indications utiles, et elle a sur la littérature romanesque une jolie ironie. On y lit:

« ... Le catalogue comprend les romans comme ceux de Gus-

tave Aimard, de Gabriel Ferry, de Jules Verne, susceptibles de plaire même à des lecteurs de vingt ans, soit peu cultivés, soit physiquement fatigués. Il comprend aussi des romans d'un ordre plus élevé...

« ... La liste des ouvrages d'agriculture est particulièrement développée ; ils sont parmi les plus demandés. Certains régiments possèdent des bibliothèques spéciales d'agriculture comprenant jusqu'à 800 volumes...

« ... Il a semblé qu'une place importante était due à la poésie, notamment à la poésie contemporaine... Si on les proscriit assez généralement des bibliothèques populaires, c'est que ceux qui dressent les catalogues en croient les lecteurs incapables, soit de goûter ce qui les charme eux-mêmes, soit de goûter ce qui ne les charme pas ; jugement doublement téméraire... »

Les livres immoraux ont été proscriits et aussi « ceux dont le caractère polémique, prosélytique, soit au point de vue des idées politiques et sociales, soit au point de vue des croyances confessionnelles, est manifeste, et ceux qui pourraient affaiblir le culte de la Patrie ou constitueraient une insulte aux institutions que le pays s'est librement données et que l'armée a le devoir de défendre. »

Il y a certainement des poètes au bureau de la guerre.

Au théâtre, on permet Bataille, Capus, Curel, Courteline, Rostand, Scribe, etc., mais non Robert de Flers ni Lavedan.

En poésie, Grandmougin, Gregh, Déroulède, Verlaine, Samain, un volume de Verhaeren ; un scul de Richepin : *La Mer* ; un de H. de Régner. — Et vous aussi, M<sup>me</sup> de Noailles, chez les militaires...

Shelley est au complet. Tolstoï à peu près.

On a indiqué les *Souvenirs entomologiques* de Fabre, livre admirable qu'alors on ne trouvait jamais dans les populaires...

Qui a fait ce catalogue, qui a choisi?... Ce ne serait peut-être pas difficile à savoir, mais je ne veux avoir que des éloges anonymes pour le ou les auteurs de ce choix complet, judicieux, érudit et artiste...

Et quels éloges, en effet, pourraient flatter ceux qui sont assez sûrs d'eux-mêmes pour dresser la liste complète et suffisante « des livres » ! pour décider d'autorité ce que doit et peut lire un homme de vingt et un ans, qui serait électeur s'il était faible de santé ! Le clergé ne réglait la lecture que des femmes et des enfants !

En vérité, cette liste est bonne, et je n'en saurais proposer une meilleure. Je crois tout de même que j'y mêlerais quelques niaiseries, des bêtises de toutes confessions. Je

tremblerais que, sorti de ma discipline, l'élève ne trouve à une autre l'appât de la nouveauté.

Et celui de la liberté, donc !

Mais hélas ! ce n'est qu'une liste, érudite et coûteuse. Et nos soldats, comme les autres, manquent de livres — même autorisés.

### *Conclusion.*

Qui ne voit que cette division en castes frappe de stérilité l'œuvre des bibliothèques ? Vous mettez d'un côté les livres utiles, les beaux livres, les livres *nobles* — mais vous ne les prêtez pas, vous n'ouvrez pas le soir, vous n'ouvrez pas à tout le monde, et vous vous étonnez que vos bibliothèques soient pauvres, vieilles, délaissées, et que le grand public, — qui tient l'argent — se refuse à payer pour ce qui ne l'intéresse pas ou lui est interdit ?

Et de l'autre vous mettez des livres vulgaires et sales, dans des salles ignobles, avec un nom avilissant, et vous vous étonnez que rien ne progresse, pas plus la populaire que l'aristocratique ou savante ou bourgeoise, comme vous l'appellerez...

Ni dans les unes ni dans les autres le budget n'est suffisant pour rendre des services tels qu'on comprend qu'il faut y mettre plus d'argent.

Mais pour obtenir qu'on y mette plus d'argent, il faut renoncer à cette division stérilisante. La réunion donnera tout de suite, par la quantité de livres offerts, un essor à la lecture. Elle en donnera un autre par les heures, plus commodes. Enfin elle donnera cet élément de progrès qu'est une direction efficace, sentant sous elle la machine, l'ayant en main, sachant son rendement, — et non plus des bouillis épars aux quatre coins qui font qu'on ne sait même pas le budget exact de l'ensemble.

La preuve est faite qu'une administration de Paris ne peut vivifier ni les bibliothèques municipales, ni les populaires. Ses encouragements ont pu être utiles, mais l'action vraie n'est que sur place. La librairie publique est chose municipale. Nulle subvention d'État ne crée le mouvement profond qui montre aux habitants que la librairie est leur, qu'ils payent eux-mêmes un service dont ils profitent.

Il y a les presbytères, il y a les militaires, il y a les po-

populaires et les non populaires, sans quoi serions-nous en République ?

Populaires, non populaires, il vaudrait mieux dire : bibliothèques où l'on va — bibliothèques où l'on ne va pas. Cela serait clair.

Car une bibliothèque qui ne dépense pas en achats de livres cinq mille francs par an peut-elle être une bibliothèque générale ? — Même spéciales, bien peu de sciences seraient sérieusement tenues au courant à ce prix.

Alors, qu'est-ce que toutes ces bibliothèques non populaires qui n'ont pas à elles 5 000 francs par an ?

Des pauvres qui n'ont pas le moyen d'être populaires.

Pauvre, pauvre, évidemment. Nice est bien pauvre. Il faudrait quêter pour Nice. Miséreux, le Havre. A Levallois-Perret, Saint-Denis, Tourcoing, Villeurbanne et autres villes neuves sans livres, il y a, nous dit-on, de grandes villes, très proches, bien munies de livres... Oui, pour les rentiers. Ces villes sont justement peuplées de ceux qui ne peuvent aller à la Grand'Ville aux heures où les bibliothèques daignent y ouvrir. Les Marseillais vont-ils lire à Aix ?

Ces bibliothèques qui n'ont même pas de livres pour les gens de science, qu'ont-elles de savant sinon un air piteux, mal tenu, délaissé ?

Pourquoi *savantes* ? C'est spéciales ou techniques qu'il faut dire. Une bibliothèque de langues orientales, ou de ponts et chaussées, ou agricole..., c'est clair, et le public des romans n'y vient pas.

Scolaires, universitaires, on comprend encore. Ce sont là besoins spéciales, mais, comme en Angleterre, une salle spéciale « juvénile » serait préférable à tous points de vue, d'abord pour habituer les enfants à aller à la bibliothèque, puis pour bénéficier d'un service organisé, d'un personnel spécial, d'achats en gros, enfin parce qu'on évite des doubles et centuples emplois, ce grâce à quoi on peut, pour tous, petits ou grands, — avoir des livres.

Mais *municipale et populaire*, cela est absurde.

C'est la distinction, je le sais, qu'on fait au dépôt de la Préfecture de police entre les *blouses* et les *paletois* arrêtés les jours de fête. Cette distinction peut se faire librement par des *branches* ou succursales installés dans les quartiers. Il n'y a pas besoin de l'écrire sur la porte. Surtout, il est nuisible d'avoir deux castes d'heures. En ouvrant — c'est

l'usage — les populaires le soir seulement ou le dimanche, et les *comme il faut* l'après-midi jusqu'à quatre heures, on prive de lecture les gens les plus intéressants dans toutes les classes. On prive d'abord les travailleurs de la journée, qui ont désir d'apprendre et pour qui les populaires du soir sont si vite épuisées. Ce ne sont pas des voyous, ni rien que des ouvriers. Commerçants, employés, jeunes gens instruits, actifs, gens d'avenir, riches ou pauvres... pour eux, *parce qu'ils travaillent*, les bibliothèques sont impossibles !

On prive aussi les ouvriers. Songe-t-on qu'une bonne part de l'humanité vit en famille, qu'il y a pour les femmes des soins de ménage, des soucis d'affection qui les retiennent le soir ? A la rigueur il y a le dimanche matin, pour le prêt. On ne lira donc pas l'été, si l'on va à la campagne le dimanche. Il faut choisir : hygiène du corps ou de l'esprit. Mais la lecture sur place ? Rien du tout pour personne. Or, il y a une foule d'ouvrages qu'on ne prête pas, qu'on ne peut pas prêter... ils sont trop précieux : le dictionnaire, un tarif, un horaire, des journaux...

Une journée passée dans une librairie publique en Angleterre raconte tout cela. Il y a l'heure des ouvriers, l'heure des dames — qui ont ou n'ont pas une salle réservée — l'heure des enfants, l'heure des étudiants, l'heure des employés et patrons. Tout cela s'arrange, évolue en liberté. Mais il y a toujours du monde, du matin au soir.

On se rend compte alors que nous avons des bibliothèques comme nous avons certains auteurs édités à prix élevés, et qu'une faible part seulement de la France connaît : Taine, Renan, par exemple. Le tirage des pièces de théâtre passant d'un coup de deux mille à cent mille, le succès d'un livre de Darwin égalant celui de Georges Ohnet le jour où le prix en tombe à 2 francs, des romans écrits aussi lus que Ponson du Terrail, quand ils sont au même prix, ces succès récents de notre librairie montrent surabondamment que la lecture, au sens le plus large, — science pure ou vulgarisée, art subtil ou feuilleton — *dépend surtout des conditions économiques.*

Elles ont beau être gratuites, nos bibliothèques, elles sont comme de gros volumes à 8 francs, incommodes, chers. Le public attend pour s'en servir qu'elles existent dans un format maniable, à un prix qui ne soit pas toute une journée de travail.

Notre mot de bibliothèque pue l'allemand. Si l'on y ajoute le mot municipal, l'épouvantail est complet. Non. Il y a pire. Il y a le mot « populaire ».

Théâtre populaire, université populaire, restaurant populaire, bibliothèque populaire... C'est avec ce mot-là que les meilleures intentions dressent de suite une insulte devant l'œuvre qu'elles entreprennent. Quand aura-t-on fini de ces allures charitables ? A ceux qui vous nourrissent, vous logent, chauffent, éclairent, habillent, font pour vous toutes les sales besognes de la vie, ne pouvez-vous offrir une esthétique plus ou moins saine, une science plus ou moins sûre et un plaisir pas toujours amusant, ne pouvez-vous offrir un peu d'égalité — sans y mettre en même temps cette étiquette de caste qui aggrave les distances, tâche de refaire de faciles aristocraties. « Aller au peuple » ! comme disaient les petits bourgeois de mon temps, avides de se trouver, fût-ce parmi la crapule, une supériorité. Laissez les conférences à ces gens-là. Ils auront toujours au moins des femmes pour les entendre. Une librairie publique est de stricte égalité. Ne viennent à elle que ceux qui s'instruisent eux-mêmes, qui aiment mieux, fût-ce à tâtons, chercher eux-mêmes que suivre le monsieur qui parle bien.

Il n'y a point de bibliothèque populaire. Il peut y en avoir de générales ou spéciales, et il n'y a pas besoin de réserver « aux savants » celles qui ne contiennent que des livres que seuls des savants peuvent lire ! Mais du jour où l'on admet qu'une ville offre à ses citoyens un lieu public de lecture, ce lieu n'est pas fait pour attirer les voyous, mais au contraire pour les chasser, et c'est proprement là ce qu'on peut nommer l'ÉLITE.

De l'élite dont je suis, dont tu es, dont tous seront, s'ils le veulent.

L'Élite dont font partie tous ceux qui entrent ici !

#### 4. La nouvelle salle publique de la Nationale.

On a vu que la Ville de Paris n'offre pour ainsi dire rien pour la lecture sur place. Celle-ci est cependant de première importance. Il ne s'agit pas seulement de livres coûteux ou fragiles que l'on n'ose pas prêter. Il s'agit de consultations courantes, annuaires, indicateurs, dictionnaires, toute l'utilité urgente de la vie, la *reference* anglaise. Et c'est cela qui est le plus utile à une ville. Les livres qu'on

emprunte, on pourrait les acheter, mais les livres de référence, ce n'est pas que leur prix empêche de les acheter, c'est qu'on en a besoin sur l'heure et que chez soi, si on les a, on scraït trop long à les trouver, c'est qu'il faut les derniers parus, et qu'on n'a d'ailleurs besoin que de les voir un instant. On ne songe pas à les emprunter.

Les seules bibliothèques de référence de Paris sont en somme celles que l'Etat offre à la Ville. Sainte-Geneviève sert aux étudiants. Les autres sont peu fréquentées.

Pratiquement, au grand public, il reste la Nationale, si peu faite pour cela, mais la seule commode, bien placée et ouverte. Elle ouvre, l'été, de 9 à 6.

Une salle, pour Paris, ne peut suffire. On sait qu'il y en a une seconde où tout le monde peut entrer.

Celle-ci, riche de près de 40 000 volumes *choisis* et relativement récents, est une excellente bibliothèque de quartier, sauf qu'elle est à la charge de l'Etat et non de la ville. Elle a un rôle uniquement municipal. Il en faudrait dix semblables à Paris. Mais la ville ne faisant rien, l'Etat est obligé d'entretenir au moins celle-là pour que la Nationale, la vraie, puisse subsister. Oui, cette sorte de deuxième classe, si peu démocratique, est nécessaire pour que des savants trouvent une place dans l'autre. La Nationale Américaine est en sûreté, dans une ville secondaire. Notre Nationale est dans notre plus grande ville, à son centre, et dans cette ville le livre est si rare, que dès que l'on en offre, cent affamés se jettent dessus.

Aussi, non seulement il faut que l'Etat, qui entretient quatre grandes bibliothèques toutes logées à Paris, en ajoute une cinquième pour protéger contre Paris la Nationale de France, mais il faut que sur le budget de cette Nationale il paye un service spécial chargé de répartir les « Salle publique » et les « Salle de Travail ».

Qu'arrive-t-il ? c'est que la Publique, jalouse, veut se grandir. Tout doucement elle « améliore » son public. Améliorer veut dire diminuer. 44 812, soit 131. par jour, en 1905, 38 080, soit 104 par jour, en 1906.

Où êtes-vous allés, grelotteux de jadis ! qui faisiez queue autour de la place Louvois, dans la neige, durant des heures, tremblant de froid, dans l'espoir d'avoir chaud, plus tard, jusqu'à quatre heures. — On les pria doucement d'aller se chauffer ailleurs. Ils n'ont pas compris où, mais ont compris « ailleurs »...

Où s'en sont-ils allés ? Au Théâtre Français ? La mode étant aux matinées...

Je puis donner l'adresse de quelques-uns. Il les fallut admettre à la salle réservée. Les chiffres d'entrée à la salle publique ont baissé ; ceux de l'autre montent.

Or, une salle moderne, — on en construit une à Paris.

Elle dresse rue Vivienne une façade élégante, qu'on pourrait admirer, si la rue était plus large ; elle affirme son titre en grandes lettres : « Salle publique », on est en train de lui faire un toit, mais elle est déjà une œuvre d'art.

On ne sait pas le jour ni l'année où elle sera ouverte, mais déjà elle a une horloge pour en annoncer l'heure, une horloge de pierre avec des femmes sculptées... Ce qu'on mettra dedans, on l'ignore, quels livres, quels lecteurs... nous ne le savons pas, mais déjà nous savons, nous voyons ce qu'on a mis dehors ; des colonnes corinthiennes et des allégories.

Et il y a douze ans, le conservateur de la petite salle publique, M. Letort, annonçait que la Salle aurait tous les perfectionnements modernes... Ils l'étaient alors, sur les plans. Bref, d'ici peu d'années, si on le veut — si le gouvernement y consent et si le public l'exige — Paris aura une bibliothèque publique ; une salle comme Londres en a quarante, ouverte tout le jour, sans doute de 9 heures du matin à 10 heures du soir ! Et cette salle sera belle.

Que va-t-on en faire ?

Est-il bien vrai que ce ne sera qu'une sorte de deuxième classe, la salle pour les gens du commun... Et ne vous trompez point sur ces gens du commun, cela comprend toutes les sciences, et la littérature, et les ingénieurs, commerçants, industriels, — « les préoccupations diverses » disait M. Delisle, — et dernièrement d'éminents professeurs n'ont pas craint de demander franchement que la Salle actuelle, la salle n° 1, la salle qui aura la jouissance de toutes les collections de la Nationale soit exclusivement réservée à l'histoire.

La vanité des gens du monde, des littérateurs, politiciens et journalistes, ne souffrira pas aisément d'être mise en seconde classe. Même avec moins de commodités, on réclamera la première, n'en doutez pas...

Pour M. Delisle, 80 ou 100 milliers de volumes suffiraient amplement au public, gens de lettres, etc. Nous n'y contre-

dirons pas, le tout est de savoir quels seront ses volumes. Il faut bien dire que le système appliqué jusqu'ici à la salle de deuxième classe n'a rien qui puisse satisfaire les savants, gens de lettres et industriels qui la fréquenteront. Mais sous la réserve que la salle inférieure aura les livres les plus nouveaux, les périodiques, les annuaires, les meilleures éditions scientifiques, les documents administratifs et commerciaux, je crois que l'on pourrait s'entendre, et selon le rêve des derniers critiques de la Nationale, consacrer l'ancienne salle à l'histoire et aux livres anciens ou précieux.

La salle publique actuelle, qui ne sert guère que pour évacuer les lecteurs gênants, est fournie par des achats spéciaux qui grèvent le budget, déjà si ridiculement faible, des achats d'imprimés, alors que les magasins s'encombrent de rééditions et inutilités. La salle publique ne reçoit même pas les doubles, même pas les centuples éditions, le cinquantième tirage de tel roman dont les 49 autres ornent les magasins de la Nationale, et elle ne reçoit de dons que le rebut des postes. Elle n'a pas le plus important de tout: les périodiques, les livres étrangers. Et c'est cela qui importe, que nous réclavons pour elle.

Les inspecteurs, qui ont provoqué quelques réformes à la Nationale, ne se sont point encore occupés de la salle publique. En vain un service diligent y offre des volumes bien plus rapidement que dans l'autre salle; en vain les lecteurs y trouvent des conseils que l'on ne peut guère leur donner dans l'autre salle bondée de monde, elle reçoit peu de visites, et de moins en moins...

Or, c'est cette salle qui va être la plus neuve, la plus belle et la plus commode, — il faut l'espérer. Elle pourrait s'ouvrir l'an prochain par un très faible effort budgétaire. Mais si lente qu'elle soit, elle ne traitera pas encore assez, puisqu'aucun projet *publié*, aucune étude n'amorce encore une question si grave pour l'avenir de la Bibliothèque de la Nation, et ne permet d'en discuter sérieusement.

Je sais qu'on répondra à ceci: vous ignorez... Dilemme habituel: parler avant de savoir, ou quand cela ne sert à rien. Car l'on n'a droit de savoir que le fait accompli.

Malgré tant de lenteurs, dès 1911, la salle nouvelle sera prête à recevoir des arrangements définitifs, et il sera malaisé de l'*adapter* ensuite. Les richesses accumulées à la Nationale, livres anciens, livres de luxe, raretés, lui créent une situation unique au monde, et il ne peut s'agir de

changer rien à rien dans les collections immenses, connues, dont le catalogue est même imprimé jusqu'à la lettre D de la première série (auteurs), et qu'on ne déménage pas à volonté. Il ne s'agit d'ailleurs pas du passé et à peine du présent, mais de l'avenir.

Mais une grande réforme est indispensable : la séparation des périodiques.

Il faut que la salle nouvelle donne les journaux et revues de suite, à leur apparition. Je ne parle pas ici des périodiques qu'on trouve sur les tables de nos salles. Ne communiquez pas la *Revue des Deux Mondes*, supprimez, s'il le faut, les revues banales, celles qu'on offre aujourd'hui, que l'on trouve partout et qui attirent les flâneurs, retardez d'un mois la lecture des journaux de Paris, mais qu'on ait de suite les journaux et revues de l'étranger.

Et surtout les annuaires.

Il nous faut la documentation courante de la vie, une salle de périodiques. J'entends par périodiques ce qui est à consommer de suite, et ne sera plus aussi bon l'an prochain. Beaucoup de livres sont dans ce cas. Tels manuels de métier, tels traités techniques et scientifiques modifiés chaque année, sont aussi bien des périodiques que telle revue qui s'occupe peu ou pas de l'actualité. Ce n'est point parce que le quantième du mois n'y est pas marqué que ceci cesse d'être un périodique et devient un livre.

Il y a donc un départ à faire, aussi net que possible...

Pour les journaux et revues actuels pas de difficulté. Ils doivent tous aller à la salle moderne. Le public se trompera-t-il ? Non, si à part quelques exceptions nécessaires, un départ net est fait à partir de telle date : les périodiques, passé 1910, ne se lisent pas ici.

Ces revues, ces journaux, ces annuaires, ces livres techniques et étrangers, la Bibliothèque Nationale les reçoit. On demande donc seulement qu'on puisse les lire...

De grands progrès ont été faits. Hâte dans les communications, dans la mise en service, amélioration du dépôt légal... Les revues « à la disposition » étaient 40, elles sont 170. Ce n'est rien encore. Et le dépôt légal est loin d'être assuré, et le chiffre de nos acquisitions place la Nationale de France, aujourd'hui, au rang d'une bibliothèque de second ordre. Mais si même ce qui « est » était utilisé... Seule une nouvelle salle, avec aménagement moderne le permet-

tra. Encore faudrait-il qu'on le réclame sérieusement.

La question grave, à Paris, est l'engorgement.

Le roman, le théâtre et les livres d'histoire attirent assez de lecteurs pour combler les salles.

La littérature, c'est-à-dire, la critique et ses annexes, est bien servie à Paris, presque aussi bien que l'histoire, puisque 3 bibliothèques d'Etat secondent la Nationale, que le double du dépôt légal se trouve à la Mazarine ou à l' Arsenal, qu'enfin 84 bibliothèques municipales, 13 populaires libres à très faible cotisation, — sans compter les cabinets de lecture — prêtent les romans à domicile. C'est à la ville qu'il faut s'adresser pour le pur délassement. Et Paris a 3 bibliothèques place Louvois ! — la troisième est une bibliothèque populaire, logée dans une école ; il suffirait qu'elle soit ouverte tout le jour pour désengorger complètement la Nationale de tout un public de flâneurs.

L'on voudrait une salle entièrement libre. Cela ne se peut guère à Paris, tant que la ville n'aura pas un système de librairies publiques. La salle nouvelle lui donne non une librairie publique, mais son premier élément : une salle de *référence*, qui sera magnifique.

Il faut garnir de livres utiles. Ce qui manque dans les bibliothèques de Paris : journaux techniques, revues, annuaires, documents commerciaux et industriels, besoins de la vie courante... Je ne vois point place ici pour la salle de *journaux* du jour, qui fonderait vraiment la librairie publique. Mais à chaque jour sa tâche.

Si l'on veut que vraiment, sans formalités imbéciles, la salle de *référence* serve à qui elle doit servir, le moyen est simple, employé dans les librairies les plus libres : pas d'autres livres, là, que des livres utiles.

Pas de livres classiques servant aux examens, pas de romans, de magazines illustrés... On doit trouver tout cela ailleurs.

Il faut que l'histoire se résigne à partager avec la littérature et les Beaux-Arts une salle réservée où quelques formalités, ou mieux une bonne police, assurent la conservation de livres rares, précieux, fragiles. Il faut qu'un large bureau de prêt désengorge aussi bien une salle que l'autre. Les livres « remplaçables et longs à lire » ne doivent plus être lus sur place. On ne doit plus voir des gens s'installer huit jours pour lire Taine ou Renan, qui après Hugo et les

généalogistes sont les auteurs les plus demandés ! Mais ce prêt, que la Nationale, avec des doubles, peut aider, est un service avant tout municipal ; il faut que la Ville aide l'État, sans quoi une bibliothèque libre serait impossible dans Paris.

Quant aux deux salles de la Nationale, nous convions à l'étude du rôle qu'elles doivent jouer. La nouvelle a passé l'âge de la première communion. On vient de lui mettre un dôme sur la tête. Bâtisse ! il est temps de dire ta vocation. Selon nous, à une les lettres, romans, théâtre, poésie, l'histoire, les beaux-arts, les livres rares et tous les livres anciens jusqu'à une date à fixer, — celle de l'ouverture de la salle nouvelle par exemple. Mais à l'autre les périodiques, les livres de science et de métier, les annuaires, almanachs, publications administratives, documents financiers, commerciaux, tout ce qui est le rebut des bibliothèques actuelles, et ce pour quoi on devra tenir des classements méthodiques, former d'utiles collections : tarifs, catalogues, prospectus, etc. Et peut-être, au bout de dix ans ou vingt ans, les collections — ayant servi — passeront-elles d'une salle à l'autre, comme font les peintures du Luxembourg au Louvre.

Mais il est temps que la science, le commerce, l'industrie aient en France, eux aussi, une Bibliothèque Nationale.

Des textes qu'on puisse lire tandis qu'il est utile de les lire...

Et depuis tant d'années qu'on nous construit une salle publique, il serait temps qu'on s'occupe publiquement de ce qu'on va en faire, et qu'on sache si ce ne sera qu'une salle de *seconde classe* éliminant le public qui gêne les historiens, ou si l'on va enfin, par quelques innovations, tenter de révéler à la France qui l'ignore, les services que peut rendre une librairie publique.

---

## CHAPITRE V

### LES RAISONS D'ÊTRE DE LA LIBRAIRIE PUBLIQUE ET CE QU'ON DOIT Y METTRE

1. *La librairie publique, complément naturel et indispensable de l'instruction gratuite et obligatoire.*
2. *Les journaux.* Les maîtres de l'opinion : l'éloquence et le journal. Les salles de journaux des bibliothèques publiques. Leur rôle social.
3. *Les magazines.* Leur mode récente en France. Font-ils tort à la vraie lecture ? La vulgarisation mondaine.
4. *Le rôle économique.* La librairie publique sert-elle aux commerçants ? Un grand rôle méconnu. Les ouvriers et l'égalité croissante. Peuples instruits.
5. *La question du roman.* L'objection du roman. Partisans et adversaires. Les statistiques de lecture. — Le roman, lecture de l'humanité. Par quoi le remplacer ? Les voyages. L'histoire. Les Belles-Lettres. — Le roman fait-il lire d'autres ouvrages ? — La commodité, terrain d'attente. Les restrictions pour la jeunesse.
6. *Le parti auquel est affiliée la librairie publique.* Neutralité impossible. Rôle social du bibliothécaire. Règle d'or. Les livres à proscrire. Les livres à rechercher. Mérites de la librairie publique ; récapitulation.

La culture générale, et spécialement sa diffusion par la culture libre, est-elle profitable à l'humanité ?

En bien-être, force, richesse, utilité pratique, agrément, morale enfin, — et quelle morale, — rapportera-t-elle quelque chose, à nous, Français ?

Assez pour justifier le prix de son entretien ?

Il faut bien aborder le problème.

On ne va pas le résoudre, dans le pur absolu. Mais sur les points précis de l'expérience pratique, lecture des journaux, lecture des romans, progrès de métiers, instruction courante, emploi des loisirs, il y a des opinions à défendre ou combattre, parce qu'il y a là-dessus des faits établis.

1. La librairie publique complément indispensable de l'instruction gratuite et obligatoire.

La librairie publique est-elle utile ?

Dans son Report de 1903 sur la librairie publique de Liverpool, M. W. R. Forwood, chairman, écrit: *La librairie publique est le complément naturel et nécessaire de notre système d'éducation. Instruire nos citoyens dans les écoles jusqu'à tel point donné, et ne leur plus donner de quoi continuer cette instruction, de quoi y ajouter, de quoi lui faire porter ses fruits dans les affaires ordinaires de la vie, ce serait être fou, absolument fou.*

Nous n'avons pas ici l'intention de résoudre le problème de l'instruction, de nous demander si l'humanité est plus heureuse savante que sauvage, si elle est plus pieuse, si un peu de science éloigne de Dieu, si beaucoup y ramène, ni même si un pays instruit est plus fort, industriellement et militairement, qu'un pays ignare. Sur tous ces points des opinions opposées sont soutenues, et mettons que ce sont par des gens également sincères et savants. Mais il y a des faits, qu'on ne peut pas nier, et de ces faits découlent logiquement des conclusions indispensables. Ces faits, c'est que nous avons admis l'instruction primaire, l'enseignement gratuit et obligatoire, que ne pas savoir lire est aujourd'hui un scandale, qu'on trouve honteux que quelques Français se présentent encore au régiment sans savoir lire, et que ce phénomène régressif doit cesser, aujourd'hui que les sourds-muets, les aveugles et même beaucoup d'idiots savent lire, bref, que si l'on a pris tant de soin, dépensé tant d'argent pour que tant de gens sachent lire, c'est évidemment *pour qu'ils lisent quelque chose.*

Voici l'école, magnifique, coûteuse, institution d'État, œuvre capitale de la 3<sup>e</sup> République. L'école et le lycée. Celui-ci aujourd'hui même pour les jeunes filles. Nous laisserons de côté l'enseignement supérieur qui trouve des bibliothèques, insuffisantes d'ailleurs, mais dont l'existence compte. L'école et le lycée, celui-ci pourvu de bourses, largement ouvert. Effort énorme, organisé, centralisé. Pour aboutir à quoi ?

Quels moyens sont offerts de *supplémenter* cette instruction et lui *faire porter ses fruits* ?

Les journaux, les almanachs, les magazines... Ou les livres, ceux que M. le curé ou M. l'instituteur ont dans les armoires sales de la paroisse et de l'école — ce qu'on nomme bibliothèques paroissiales ou scolaires. Ou les livres que pousse en avant le commerce de librairie, les uns obscènes, d'autres d'une vulgarisation basse, et d'autres

archi-démodés... les livres que MM. les éditeurs veulent bien, sur le tard, éditer à treize ou à dix-neuf sous, sur 2 colonnes incommodes avec d'ignobles gravures...

Trouvez-vous que l'offre de profit compense l'offre d'effort? N'est-ce pas juste et à plein cette œuvre de folie que dénonçait cet Anglais: l'instruction qui vous lâche quand elle peut être utile et va porter ses fruits?

Et si cette conclusion ne semble pas à tous d'une totale évidence, c'est que l'absence de vraies librairies pratiques fait que dans chaque métier, et presque sur chaque sujet de la vie courante, les Français ne savent même pas qu'il y a des livres à lire!

Ignorant qu'il y a des livres très utiles, comment s'étonneraient-ils de ne pas trouver de librairie publique où se les procurer?

Des bibliothèques? Il y en a, — pour écrire l'histoire de la localité, ou compter les pages d'un incunable. Une belle bibliothèque de France est celle d'Alençon, 23 000 volumes et un catalogue qui seul coûta des milliers de francs. On a besoin à Alençon de livres sur les chevaux, à cause de la foire de la Chandeleur, de livres sur l'élevage et les pâturages, sur les arbres à fruits. On trouve 6 ouvrages sur l'arboriculture parus entre 1703 et 1855, 1 volume sur les moutons; qui est de 1827, 6 sur les chevaux, pas neufs non plus, et 2 sur les céréales, dont un sur celles de la Chine. La littérature? On n'a même pas tout Balzac. Que de bibliothèques semblables! Il y a çà et là des efforts très méritoires, mais ceux même qui les font, surtout ceux-là, comprennent que nos bibliothèques n'ont plus aucun rapport avec les besoins de lecture de la nation.

Lire quelque chose. Mais quoi?

L'utilité de répandre le goût de la lecture tout court est-elle une question hors discussion ou est-ce encore un de ces points sur lesquels il est permis d'avoir une opinion, c'est-à-dire de professer même avec violence des idées et systèmes appuyés d'arguments que des adversaires peuvent sans ignorance ni mauvaise foi refuser d'admettre?

Il est certain qu'à beaucoup de points de vue qui sont ceux d'un grand nombre de Français, le problème reste en droit matière à opinion, et que des gens également sincères et instruits peuvent se rencontrer dans le pour et le contre. L'un de ces points de vue est celui de la religion catholique.

Le développement de l'instruction et surtout la liberté de lecture semblent incompatibles avec l'obéissance au dogme révélé, et l'athéisme républicain, pour dissiper les dernières fumées de l'obscurantisme, doit avoir à cœur de réaliser pour les Français le livre gratuit, outil essentiel d'affranchissement. Le problème ainsi posé semble aisé à résoudre. Mais cette formule simpliste est toute fantaisiste, et n'est qu'une pauvre dialectique calomnieuse qui accable ses ennemis de défauts qu'elle lui voit, mais qu'elle verrait en elle-même si elle se regardait. Le parti catholique le plus rigide a fondé des bibliothèques ; le réseau des bibliothèques paroissiales s'étend sur toute la France, des sociétés à tendances confessionnelles, telles que *Livres et revues* ; qui publie un excellent bulletin, sont mieux organisées et plus prospères qu'aucune œuvre laïque de ce genre. Le choix des livres en est même assez libéral. Parmi ceux qui ont compris et se sont faits les propagateurs de l'idée de librairie publique en France, de librairie *libre*, ouverte à toutes les opinions, figurent au premier rang de fervents catholiques. L'abbé Perreyve, le Père Piolet ont été les premiers à révéler cette nouveauté sociale, la *librairie publique*, et son rôle en Angleterre, chose que les majorités laïques et politiques ignorent si parfaitement.

C'est que la librairie publique est une commodité, rien de plus. Les compagnies de transport ne se sont pas demandées où *menaient* les tramways. Celui d'Auteuil-Saint-Sulpice mène d'un sens à l'église et de l'autre au champ de courses, et ne marche pas plus vite dans un sens que dans l'autre. C'est sur le terrain pratique qu'il faut poser la question, et non sur celui des principes. Est-il plus commode et moins coûteux d'avoir sa voiture à soi, ou de prendre le tramway ? Est-il plus commode et moins coûteux d'acheter les livres chez un marchand, ou de les emprunter à une librairie publique ?

Oui, non, selon les cas. Pesons bien les avantages. Ils seront énumérés ci-après. Et qui ne voit de suite qu'il est utile d'avoir un dépôt commode, ouvert à tous, ne serait-ce que pour bien choisir les livres qu'on veut acheter ! Qui ne voit qu'ainsi posé le problème est hors discussion, et trouve une solution, à la mesure de chacun ! Car on préfère voiture privée ou tramway selon l'état de sa bourse, de ses jambes, et le genre de parcours qu'on a à faire, mais cela ne constitue pas ce qu'on nomme une *opinion*.

Puisse l'usage des bibliothèques réduire le nombre des *opinions* en notre pays ! Que d'opinions tenaces, violentes, dangereuses n'ont pour cause que l'absence de librairies commodes, où des livres vous donneraient des faits :

La librairie publique, quoi qu'on fasse, servira un parti...

C'est absolument certain, mais nous ne savons pas lequel. Elle servira le plus diligent, celui qui répandra les livres les plus clairs, les mieux faits, les plus intéressants. Elle ouvre à tous un moyen de communication. Passe qui veut...

Toutefois, et je me place ici du point de vue de chaque parti, on peut admettre que son influence est bienfaisante, et ne peut que relever le niveau des discussions. Montrons-le.

*De la vérité et de l'impossible mystère.*

La librairie publique est la seule école neutre.

Elle est le moyen qui n'interpose pas entre la connaissance et le disciple un cicerone qui impose sa déformation personnelle. Dans la forêt des notions acquises par l'humanité, elle met des écriteaux, des signes conventionnels indiquant les chemins. Mais elle ne vous promène pas, ne vous impose pas, avec l'itinéraire, l'allure, le choix des sites et ses commentaires. Chacun va à son gré.

Cette neutralité n'a rien à voir avec la soi-disante neutralité d'école, qui s'abstient. C'est une neutralité active, et qui provoque. Elle vous met en face des livres les plus contradictoires et vous laisse débrouiller.

Cette religion-ci exige un acte de foi :

*Acte de foi* : Nous sommes irrésistiblement poussés à rechercher la Vérité, d'abord, le maximum de vérité, même contre notre repos, notre bonheur, l'intérêt de nous et des nôtres, la vérité toujours, dùt-elle amollir ou paralyser la principale raison de vivre : la joie d'agir, dùt-elle faire douter de ces vérités qu'on nomme nécessaires — parce qu'on les reconnaît à leur utilité et non à leur évidence.

Les évêques catholiques dont l'influence est grande au Canada sont arrivés, me dit-on, à faire refuser des dons très importants offerts pour fonder de *free public libraries*. Ils auraient joué du nationalisme pour faire voir là une influence des États-Unis. La crainte de la libre recherche me semble la vraie raison. Ont-ils eu tort ? A leur point de vue c'était d'une parfaite logique. Le risque est gros, et les idées nouvelles dans lesquelles les fidèles, dociles jusqu'ici, se-

raient lâchés sans guide, deviendraient pour plus d'un la perte certaine de son âme. Cela se peut, en effet.

Eh bien ! le résultat ne leur donne pas raison. Ce qu'ils ont refusé se fait sans eux et contre eux. Les institutions protestantes sont plus riches, plus prospères chaque année et l'influence française subit un recul indéniable. Vivre, c'est assimiler. Il faut accepter le combat.

Ici, j'entends bien que chaque parti a ses *bonnes lectures* à proposer, et que si l'on désire tant instruire les enfants, c'est dans le but évident d'acquiescer les hommes.

Nous ne trouvons chez nous que trop d'essais pour attirer ceux-ci. Journaux, *tracts*, affiches, almanachs, magazines, bibliothèques populaires, paroissiales, œuvres post-scolaires... L'intérêt commercial ou la propagande de parti ont suscité ces tentatives, et celles qui veulent être neutres sont absolument embryonnaires et désorganisées.

Le problème ne se pose point dans un monde idéal, mais de nos jours, dans notre société. Dans l'absolu, toute opinion est défendable. Des libres-penseurs convaincus regrettent les épouses parfaitement pures, ignorantes, dociles, et de bonnes manières que le couvent nous préparait ; ils les recherchent, s'il en est encore, et les artistes leur trouveront longtemps une grâce que les bacheliers ne connaîtront jamais. Mais la conservation de ces fleurs délicates est une difficulté presque insurmontable. Quand les orientales élevées dans le harem ont le droit de sortir et de voir, même sans être vues, — pour choisir des étoffes par exemple, — le jour où elles prétendront choisir leur homme n'est pas loin. Les restes de l'innocence où se couvaient les enfants sont des anachronismes qu'on s'étonne de trouver encore dans les familles. Des journaux, qui ne sont que des florilèges du crime et de l'obscène, traînent partout, s'offrent avec des titres et des images si énormes qu'aucun œil ne peut les éviter. Le plus mauvais livre est sain à côté, puisque du moins il demande un petit effort de plus. Des ligues essaient de réagir, de purifier la rue, d'en éviter les élaborations quotidiennes. Ne comptez pas sur le résultat de leurs efforts qui font tant de réclame aux choses qu'elles condamnent. Il faut contre les réalités inévitables des défenses plus fortes que l'ignorance.

Et pour parler nettement des idées que l'on croit *nécessaires* — à nous, à nos enfants, au peuple tout entier — quelles qu'elles soient, que ce soit l'antique foi chré-

tienné, libre depuis la Réforme ou fidèle à Rome, que ce soit la Monarchie qui rallie aujourd'hui beaucoup de mécontents autour de souvenirs qu'on ne peut plus même traiter de réactionnaires, ou la foi républicaine, vénérable déjà et conservatrice, ou les religions sans cesse naissantes de rénovation sociale, — tous les partis doivent convenir de l'impossibilité d'éviter le conflit, renoncer à l'espoir d'accaparer les âmes en accaparant l'enseignement.

Y réussiraient-ils, ce serait œuvre vaine. L'Université et le clergé ont tour à tour éduqué eux-mêmes leurs pires ennemis. Tout ce qu'on peut faire, c'est chercher les armes et terrain de combat. Ainsi les meilleurs orateurs, notamment, donneront toujours à un parti l'avantage que donne à une armée un canon portant loin et l'argent assurera l'avantage du nombre, car il est le pouvoir *d'obsession quotidienne*, par bien des moyens, surtout par le journal. Voilà de grandes forces, souvent stupides.

La librairie publique en neutralise l'effet.

## 2. Les journaux.

### *Les maîtres de l'opinion : L'éloquence et le journal.*

Nous avons remis à l'éloquence le soin de nos affaires publiques. C'est d'un ordre tout à fait naturel et les femmes ont toujours confié volontiers aux ténors le soin de leur honneur et de leur fortune. Parce que l'éloquence, suivant la mode, à pris un ton de blague ou de précision artificielle, une froideur d'avocats d'affaires, on est porté à supposer que les petits jeunes, froids et secs, parce qu'ils manquent de voix, connaissent mieux le sujet. M. Ponsard, au théâtre, avait un ton solennel, du temps que la grande éloquence n'était point prise en ridicule. Nous avons aujourd'hui l'éloquence Capus, mais ce qu'elle raconte n'est pas si différent qu'on le suppose.

Quelques-uns disent que les discours de la Chambre ne modifient pas l'opinion. Laquelle? Celle des députés? Elle a si peu d'importance... Elle est ce que commandent les intérêts électoraux. C'est pour vous, électeurs, que sont faits ces discours, pour vous, qui en lirez des bribes dans les journaux.

Cependant ces députés, tous beaux parleurs, chacun dans son genre, ternes ou brillants, tous ayant fait des promesses et sachant comment on mène les gens, tous convain-

cus qu'on ne les refait pas, sont, comme de bons commis voyageurs, assez sensibles. Et nous voyons souvent des incidents de séances, des maladresses oratoires du gouvernement, des tirades et parfois de simples bons mots renverser nos lois et nos ministères.

Tous ceux qui ont été à même, connaissant un sujet, de le voir traiter au Parlement, ou de fournir des notes à un rapporteur de loi ou de budget, sont aussi étonnés d'en voir la transcription insensée que ceux qui témoins d'un accident le lisent le lendemain dans le journal.

Ces lois, ces budgets, sont parfois l'œuvre de travailleurs instruits, ils sont un grand effort obscur sur d'arides matières; mais celui qui les porte à la tribune n'est que le conducteur auquel on remet un automobile neuf, œuvre de longues études, assemblage merveilleux de pièces calculées, et qui, sachant tout juste ce qu'il faut pour le conduire, se lance sur la route.

Les faits ni la raison ne lui serviront de guide. L'opinion conduit ce conducteur.

Par quoi est faite cette opinion, sinon par les journaux? Les sermons de la messe, les causeries du café ou du cercle, les conseils de l'expérience, tout cela n'a pas l'importance du journal lu le matin.

Si nous avons remis la direction de nos affaires publiques au soin de l'éloquence, nous pouvons ajouter que cette éloquence même est servie du journalisme. L'opinion mène la France, et l'opinion, c'est le journal.

Il est donc tout à fait important de savoir comment les journaux sont faits. Il l'est non moins de savoir comment ils sont lus.

Comment ils sont faits... C'est ici que nous devons nous garder de déplorations vaines. Il n'est pas en notre pouvoir d'acheter d'autres cervelles aux gens. Que la presse soit vénale, ignorante, partielle, elle n'est pas autre que ne la font les conditions où elle vit. Vénale? Elle ne vit plus par l'abonné, mais par l'annonce. Annonce dans tous les sens, réclame franche ou déguisée insérée dans ses pages, ou subvention de gens qui veulent « un organe », quelques-uns en vérité pour des idées nobles et désintéressées, presque tous par intérêt, et, sciemment, pour corrompre.

Seules ces sources malsaines alimentent un journal. C'est, à l'origine même, un intérêt dressé contre la vérité.

Mais surtout la presse est ignorante... Non, mais elle est

hâtive. Il ne faut pas demander à un journal ce que le livre doit donner, des renseignements sûrs, une étude raisonnée. Il ne faut pas demander plus à un journal qu'à un monsieur quelconque, pas bête, pas savant non plus, un monsieur qui parle... La presse écrit aussi vite qu'on parle, et ne recourt même pas au dictionnaire. Elle exagère horriblement le droit à l'ignorance et les journaux sérieux qui entremêlent le reportage d'articles excellents sont, par la confusion qu'ils créent, plus dangereux que les autres.

Je viens de dire : il ne faut pas demander au journal ce qu'on demande au livre. Mais on ne le ferait pas si les livres n'étaient si coûteux, s'ils coûtaient un sou comme le journal, et surtout si l'on savait quel livre lire.

Voilà pourquoi la librairie publique est utile.

Le livre n'y est pas plus cher que le journal. Il est aussi commode à lire; et l'on a sous la main un traité d'astronomie ou un dictionnaire aussi aisément que ce journal auquel une dépêche annonce de Vienne, par fil spécial, que la comète de Halley est une *étoile*, ou de Calais que l'homme du *beau soir* n'avait pas aperçu les feux du navire.

Si nous ne pouvons réformer la façon dont les journaux sont faits, on peut donc beaucoup sur la façon dont ils sont lus.

Le journal propriété individuelle est exclusif. On en lit un, rarement deux. On le lit en chemin de fer, en tramway, MM. les automobilistes contestant aux piétons le droit de lire en marchant. Rapporté à la maison, le journal parfois est lu par des yeux auxquels on voudrait le cacher. Il est lu tout entier, pour ne rien perdre du sou qu'il coûte. Il fait même parfois la lecture du soir. Il remplace le livre. Cela ne paraît pas d'abord. Les gens qui vieillissent en arrivent à ne pas ouvrir un livre; ils se disent : je suis devenu trop sérieux... Les malheureux! Leur lecture sérieuse, c'est le journal.

Je ne veux pas dire qu'il n'y ait des choses fort sérieuses dans le journal : le cours de la bourse, les faits du jour, les télégrammes... Mais tout cela se consulte, ce n'est pas une lecture.

On prend un journal, on choisit un livre. Grande différence qui fait la force du journal. Il impose aux paresseux un enseignement dont ils ne voudraient à aucun prix, s'il fallait seulement étendre la main pour le prendre sur un rayon. Mais il est déjà dans leurs mains, et sous leurs yeux.

*Les salles de journaux des librairies publiques.*

Comment est lu le journal de librairie publique?

Tout d'abord ne croyez pas qu'il s'agisse de peu de chose. Dans les villes anglaises on voit couramment 10 pour 100 des habitants de la ville défiler dans les news rooms. A Leeds sur 428 968 habitants, 2 684 689 entrées annuelles.

On lit debout; les journaux sont étalés en double exemplaire, recto et verso, comme le *Temps* boulevard des Italiens à Paris, — et c'est ainsi que les Romains lisaient les Diurnales, — ou pendus à des porte-journaux, comme dans nos cafés. Il y a à côté fauteuils et tables pour lire, j'entends lire des livres et des revues. On ne s'assied pas pour lire un journal. Parce qu'un journal ne se lit pas. Il se consulte.

Mais il va donner ici furieusement l'envie de lire. Qu'il parle d'un livre à la mode, de la pièce qu'on vient de jouer, qu'il parle d'un voyage, d'un phénomène, d'une science quelconque, qu'il emploie un terme nouveau, il n'y a qu'une salle à traverser, et vous trouverez le livre dont on parle, la pièce qu'on vient de publier, la carte et les récits de voyage complets dont il est question, l'explication du phénomène, du terme nouveau... Ceci n'est point un sermon; allez et observez. Vous ne serez pas une heure dans les news-rooms sans voir un lecteur de journal s'arrêter de lire, traverser la salle, aller consulter une des encyclopédies qu'il a sous la main, parfois parler au librarian, demander un livre qu'il consultera sur place, ou qu'il emportera du *lending room* sous son bras.

A défaut d'une grande bibliothèque de sciences sociales qui ferait tant besoin à Paris et au Parlement il y a, hélas, des ouvrages techniques indispensables aux spécialistes en sciences sociales si répandus de nos jours sous le nom d'*électeurs*. Ces ouvrages techniques sont énormes, mais peu coûteux. Un sou en général. Mais *groupions-nous!* et *demain*, le genre humain pourra lire des aristocrates à trois sous, et des anglais à six, et des revues à vingt.

Il n'y a pas de bons journaux, mais ils se mangent entre eux; un journal est toujours le phagocyte d'un rival. Tous ces poisons s'annihilent les uns les autres; on ne peut y échapper, mais le mal devient endémique; il faut s'habituer. Le *Temps* (ancien) et les *Temps nouveaux* s'équilibrent.

Remonterait-on jusqu'aux désastres de 1870, il n'y a pas d'exemple en France, — et c'est le bel honneur de ce pays

de blague, — qu'un des grands mensonges nationaux n'ait été dénoncé dans un journal ou deux. Même sous l'Empire ! Longtemps avant qu'éclatât la sinistre évidence de notre défaite, elle était connue. Il n'y avait pas ignorance. C'était aveuglement voulu.

Si l'on me donnait à décorer une Salle des fêtes pour mairie avec un sujet allégorique: « la République repousse l'obscurantisme et fait triompher la Vérité » je n'irais pas, malgré l'attrait vif de la chose, sortir une petite femme nue d'un puits où il y a de l'eau, je peindrais un café où se prend l'Apéritif national, je revêtirais le prêtre de la Vérité d'un tablier blanc, et lui mettant une serviette sous le bras, je lui ferais tendre à quelques gros bourgeois ou quelque maigre sectaire quatre journaux à choisir...

— C'est l'*Eclair* que je demande !

— Monsieur, il est en mains. Mais en voici quatre autres.

Car c'est ainsi que j'ai vu le plus souvent, en France, apparaître la Vérité.

Le prix d'un journal est faible, mais l'ignorance est grande. Elle est ici centuplée par l'habitude.

Or, les journaux font l'opinion. Ils nous gouvernent. Donner au public un plein choix de journaux, rétablir publiquement, par simple exposition, l'égalité entre les diverses feuilles à lire, ce n'est pas, en pays de suffrage universel, œuvre négligeable : c'est entreprendre la lutte contre la plus grande des forces dirigeantes: l'argent qui paye la réclame, l'argent qui fait la vente, l'argent, force des journaux.

J'ai vu des anarchistes ne pas résister à l'appel de la *Patrie*. Laquelle ? Pas la grande. Celle-là vaut qu'on résiste à son appel. La petite, qui coûte un sou, et que l'on vous crie dans les oreilles à quatre heures, la petite qui débite tant de nouvelles étranges... On n'y résiste pas, et le plus pur donne son sou.

Acheter un journal, c'est favoriser un parti.

Je sais des gens qui n'achètent pas le journal ennemi. Ils rusent pour le lire, car il faut connaître l'adversaire. Mais donner un centime est une lâcheté...

Cependant cet ennemi a peut-être la vérité. Il suffira de le lire une fois pour se convaincre. Tel journal honnête, bien fait, indépendant, ne s'est construit une réputation que pour la vendre, et cette indépendance cessera au suc-

cès. Ce sont les plus dangereux, ce sont les vrais traîtres, les « indépendants ».

Paris a pris goût à la bière depuis qu'il peut en boire. La *mominette* est cependant une passion plus tenace que les opinions politiques. Une baisse de prix, les bars largement ouverts... Il a suffi.

Ainsi quand des librairies *aussi ouvertes que des bars* offriront à tout venant, de suite, les journaux du jour, une grande lumière luirà sur les cervelles françaises; il sera plus difficile de cacher certains faits en achetant le silence des journaux, et d'honnêtes gens qui lisent la *Croix*, la *Guerre sociale* ou le *Figaro* entreverront le monde sous un jour différent. Nous avons montré qu'en Angleterre un dixième parfois des habitants d'une ville vient chaque jour parcourir les journaux aux librairies publiques. Et la vente des journaux ne s'en porte pas plus mal, au contraire. Mais leur ton est plus grave, leurs renseignements plus sûrs.

Il n'existe pas entre eux non des concours à compter des grains de mil, des concours de scandales, battage ou de camelots, mais il y a général, permanent et public, un concours entre tous les journaux du royaume: on peut les lire tous, exposés aux bibliothèques publiques.

On a parlé de fonder des *hémérothèques* spéciales, c'est-à-dire des bibliothèques de journaux.

Je laisse de côté le point de vue personnel du bibliothécaire qui, par nature, déteste ces machines lourdes de volumes et légères de pensée, difficiles à ranger, à consulter, encombrantes, et qui attirent les badauds.

Le problème de la conservation des journaux est très intéressant, mais parfaitement distinct de leur communication au moment où ils paraissent.

Certes la conservation des vieux journaux est indispensable dans les bibliothèques de chefs-lieux. Ils sont si amusants à relire qu'on voudrait toujours les lire rassis de dix ans au moins... Un explorateur du pôle Nord avait ainsi diverti son équipage, durant des mois d'hivernage, en faisant reparaître un journal d'autrefois. Cela servait à compter des nuits dans la longue nuit. Mais, en France, la lecture du journal du jour offre plus d'utilité pour la vie pratique.

Une foule de faits — sans parler du côté moral ou politique — sont meilleurs tout de suite qu'avancés: cours de la bourse, des denrées, lois et impôts en perspective... Je

ne dis pas que le journal soit forcément une denrée à consommer tout de suite. Au contraire, je dis qu'elle est bonne conservée. Mais on la préfère fraîche.

Or elle ne change pas de nature en entrant dans une bibliothèque.

Qu'il faille des plaines Saint-Denis pour épandre les vieilles feuilles, il ne s'ensuit nullement que, pour lire les nouvelles, il faille s'en aller en province.

Qu'on exporte le vieux, mais qu'on garde le neuf.

En aucun cas, dans une librairie publique, il ne faut éloigner les journaux. Services distincts, salles séparées, mais même maison. C'est le journal qui attire les gens, les habitue à venir, et, renouvelé chaque jour, crée ce lien quotidien, cette nécessité de la librairie publique. Le repas en commun crée la famille.

La salle des journaux est toujours fréquentée. Si les bibliothèques anglaises et américaines ont pris un tel essor, c'est aux journaux qu'elles le doivent.

Je sais combien il est aisé de railler, et je n'ai pu faire comprendre à des gens fort instruits, des apôtres de l'instruction populaire, l'intérêt qu'il y avait à mettre le *Petit Journal* ou « tel qu'on ne lit que trop », en service public. Il y avait intérêt, cependant, et très grand, à ce qu'ils le connussent eux-mêmes, eux qui ne le lisent jamais, eux qui ignoraient totalement le genre de lecture le plus répandu dans ce pauvre genre humain qu'ils veulent transformer.

Il faut des librairies publiques pour instruire un peu ces savants.

La *free library* est un baromètre de l'état mental d'une nation. Elle est le rappel constant aux réalités. Notre mépris des journaux, des romans, des Bottins, de tout ce qui se lit ou consulte beaucoup, chasse le public de nos bibliothèques, sans autre profit que ceux de vanité ou de paresse des fonctionnaires. L'état de bibliothécaire serait autrement prospère et honoré s'ils quittaient le rôle de gardien de catacombes.

C'est qu'en pays de librairie publique, celle-ci est *volontaire* : les citoyens eux-mêmes ont voté le *penny-rate*, l'impôt supplémentaire spécial à la librairie. Ils le savent, et exigent que cet impôt leur serve.

Ici, on ne sait pas. Les livres nous viennent d'en haut. On ne sait qui a voté, on ne sait qui choisit. Des sanctuaires ! Des prêtres, qui viennent de séminaires moyenâgeux, y of-

ficient dans le mystère. Un seul souci : garder la dignité du lieu, en écartant le vain public.

De ces deux méthodes, l'une est féconde et l'autre stérile. Alors que nous n'avons même pas en France l'idée d'une bibliothèque publique, qu'il faut expliquer la « free library » de nos voisins, comme on expliquerait le calorifère à des Dahoméens, non seulement des enfants, mais des « villes de cinq ans » la connaissent en Amérique.

Or on ne ferait pas admettre les crédits considérables alloués aux librairies à des gens pratiques qui n'en useraient pas. Ce dont on use le plus, c'est de journaux. Journaux de toutes sortes, quelques-uns fort sérieux.

A ceux qui prétendent que le public qui vient lire les gazettes ne lit pas autre chose, je demanderai quelles sont leurs dernières lectures, à eux, et *pourquoi* ils ont lu ceci et pas cela.

Comptez vous-même. Pas un livre sur dix ne fut choisi : L'un traînait sur la table... j'attendais, chez le dentiste ! L'autre, ma femme l'avait loué, un ami l'a prêté. Celui-ci ne coûtait pas cher. Celui-là se vend dans les kiosques, quand le libraire est fermé. Ou bien c'était le seul qu'il y avait à la gare. — Et maintenant, demandez-vous quels livres vous auriez désiré voir lire ? D'après même le conseil de votre journal ! Ils abondent... Mais ce n'est aucun de ceux-là que vous avez lu !

Coûteux, trop anciens, rares... Même pas ! Les plus courants. Vous accusez une paresse, et vous en venez toujours au même mot : « habitude ». Et le libraire même vous opposera sa paresse, son habitude, pour ne pas vous fournir le livre que vous voulez, s'il ne le trouve pas chez son fournisseur habituel !

Pour développer le goût des livres, habituez donc les gens à aller là où il y en a.

Or vous savez très bien qu'à Paris on pourrait tout avoir. Mais non seulement on ne *peut* pas — heures, difficultés d'entrée, ennuis prohibitifs, fonctionnaires qu'on dérange, cours à traverser, escaliers, etc., — mais on ne *sait* pas.

Poser le principe suivant : on a d'ordinaire d'autant plus de chance de lire un livre qu'on le trouve plus facilement sous la main, semble une La Palicade, — sauf aux bibliophiles pour qui c'est le contraire. Ceux qui ont voulu répandre les livres auraient pu admettre ce principe.

Il n'en est rien. Nos bibliothèques de province, les

belles, sont en général à l'endroit où l'on va le moins : au *musée*.

C'est-à-dire : situées dans un quartier désert, dans un « monument monumental », qui fait du noir, éloigne les passants et le petit commerce...

Pour « faire prendre » les bibliothèques libres, les Anglo-Saxons n'ont pas fait autrement que les cafetiers, hôteliers, qui s'abonnent aux journaux. Ils ont créé un mouvement vers les bibliothèques. Elles sont devenues une nécessité sociale, une habitude.

Ayez des journaux. Ils feront de la réclame aux salles d'à côté ! Une citation, un fait, un chiffre douteux, dont on se méfie, qu'on veut vérifier de suite, — on passe à la salle d'à côté. Le livre dont le critique parle... Traversez, vous l'aurez. La découverte récente, dont le journal dit quelques mots ? Des revues spéciales, à l'autre table, la décrivent au long. Ce pays, dont on parle, où est-ce ? L'atlas, le grand, le tout dernier est en face.

Créez donc des salles de journaux dans vos bibliothèques, de journaux du jour. Et ne venez plus nous dire que les livres sérieux ne sont pas consultés.

Ils le seront.

### 3. Les magazines.

Depuis une dizaine d'années un genre de publication a pris en France une extension assez redoutable. C'est le magazine, où l'abondance des images dispense à peu près de lire le texte, les explications grossières qu'on trouve en dessous le résumant suffisamment. Ces images étant dues à la photographie n'ont aucun caractère artistique, mais étant des photographies truquées et refaites, n'ont aucune utilité documentaire. Je ne parle pas des noms connus qui signent des articles enfantins, qu'en général ils n'ont point écrit eux-mêmes. Il est certain que l'on trouve dans ces recueils quelques articles consciencieux, aussi bien que des photographies sincères et çà et là une reproduction d'œuvre d'art, mais le tout est tellement mêlé qu'il serait absolument vain d'y chercher quoi que ce soit, et il faudrait autant de sens critique pour y reconnaître un fait vrai ou une idée juste qu'il en faut à un folkloriste pour retrouver la vérité historique dans un conte de fées.

Devant cette lamentable invasion, il faut pourtant se garer

d'une confusion fréquente, celle de l'expansion avec la décadence. On admire dans le passé l'existence d'une élite, ne fût-elle que de quelques individus. On cesse de reconnaître plus tard cette élite, eût-elle centuplé, parce que sur la foule immense qui l'encadre, foule qui s'est haussée, non pas à ce niveau, mais bien au-dessus de son étiage antérieur, elle ne se détache plus aussi bien.

Le progrès de ces recueils afflige les esprits sérieux. Ils répandent vraiment un simili-savoir qui fait que des milliers de jeunes personnes sont au courant de tout. Molière disait : avoir des clartés de tout, et c'est ce qu'il souhaitait aux femmes. Je ne sais s'il approuverait les clartés un peu vives de ces magazines. Personnellement je partage avec certains de mes concitoyens un dégoût pour le genre d'instruction qu'on y donne, qui va jusqu'à la nausée. Mais tâchons d'être juste. Il faudrait démontrer que les lecteurs et lectrices de ces recueils sont pris sur des milieux susceptibles d'autre science. Ont-ils diminué le nombre des lecteurs sérieux ? Absolument pas : les livres scientifiques se vendent mieux qu'avant.

Il y a donc là une œuvre de vulgarisation réelle, et ces magazines pourraient inscrire à leur tableau d'honneur beaucoup de progrès réalisés dans la masse populo-bourgeoise. Il suffit d'ouvrir un ancien *Journal des demoiselles* pour saisir la différence. Tout d'abord, ce dernier ne s'adressait qu'à la bourgeoisie. Les magazines d'aujourd'hui répandent jusque dans le plus bas peuple les goûts, les modes et idées de l'aristocratie. L'esprit est tout différent. Surtout la modestie, la réserve, la méfiance qui s'attachait « aux gens dont on parle » et le mépris pour ceux « qui font parler de soi » sont des notions si désuètes en France aujourd'hui, qu'elles nous semblent plus étranges que les règles de la politesse chinoise.

Nous pouvons discuter l'influence de ces recueils sur les gens instruits. Ils ont fait, là aussi, œuvre de vulgarisation, de perversion même. L'appât de la réclame, plus que celui du lucre, ont grâce à eux atteint des personnalités éminentes qui confinés dans leurs laboratoires, leurs archives ou leur académie avaient au moins l'orgueil d'une parfaite tenue. Mais les regrets du passé sont vains. Le nivellement ne s'obtient pas en haussant seulement. On baisse aussi çà et là. Il y a des mouvements si irrésistibles que ceux qui les désapprouvent les combattront mieux en les pous-

sant à l'extrême qu'en y résistant. L'uniformité a atteint toutes les professions, et l'officier qu'on ne voit qu'en civil, le professeur sans toge, l'avocat sans côtelettes, sont les contemporains de ce monsieur bien mis qui de son état est peintre en bâtiments, et de ce menuisier qui a un pantalon de drap, non de velours. C'est ici parler toilette. En parlant des influences qui pèsent sur l'esprit contemporain, on ne peut être plus dans le sujet.

Car c'est ce désir d'égalité qui est le fond: Une égalité sauvage. La « clarté sur tout » de Molière, des femmes et des journalistes. Ces magazines répondent au mot d'un ouvrier à qui on demande s'il comprend la musique moderne, difficile et dissonnante, qu'on lui joue dans une université populaire: « Pourquoi que je ne comprendrais pas aussi bien que vous ? »

Et cependant n'est-ce pas là une réaction vitale? Contre l'atroce spécialisation qui confine le savant aussi bien que l'ouvrier dans l'étude ou dans la fabrication d'une infiniment petite particularité de l'immense ensemble, l'esprit humain regimbe, happera à tout prix une vue générale, s'affirme prêt à tout entreprendre et comprendre. Et c'est notre temps de minuscules spécialistes qui prononce le mot d'instruction *intégrale*.

Cette absurdité est saine, est nécessaire. Il la faut à nos sociétés, comme il faut aux jeunes gens les illusions de l'amour. Pauvres spécialistes que tue chaque invention nouvelle! Aptes à tout, comprenant tout... Notion juste, puisque nous sommes sous la menace constante que l'acquis tout d'un coup va nous être inutile, que les métiers les mieux sus feront place aux mécaniques, et que celles-ci se démoderont, à peine en service.

Admettons donc ces piètres outils de l'instruction intégrale, les magazines, comme un fait qui révèle un besoin de la société actuelle. Besoin de savoir tout, à tort et à travers, d'être renseigné vite, net, avec des détails, sans tenir à la méthode ni à la compréhension profonde, sans scrupule de consciencieux exactitude.

Acceptons ce besoin. Tâchons de le satisfaire. Mais tâchons que lui vienne un peu du scrupule de vérité, un effort vers le bien comprendre, un peu de méthode et de raison...

Et songeons que cette mode du magazine n'est pas née française. L'Angleterre, l'Amérique l'ont eue bien avant

nous. Et si les promoteurs de ces recueils ont pris l'idée là-bas, ceux qui les lisent n'imitent personne, et vont bonnement vers ce qu'ils désirent.

Le succès du premier de ces recueils en France, vers 1885, fut de découper dans les livres à la mode que les gens ne pouvaient lire, — soit parce que ces livres étaient trop chers, trop longs ou trop durs à comprendre, soit parce que des raisons religieuses ou morales leur interdisaient de les lire ou laisser traîner, — des extraits, accompagnés de bonnes analyses. Et on put lire ainsi, sans offenser personne et le tout pour cinq sous, du Zola pour jeunes filles, du Renan pour gens pieux, des poètes et des philosophes à 8 francs le volume pour un public avare et d'effort et d'argent.

Ce public-là, aujourd'hui bien moins prude, n'est-il pas mûr pour la librairie publique ?

La librairie publique est l'opposé du magazine. Elle *fait* lire. Le magazine *dispense* de lire. Ce que cherche le lecteur de ces pots-pourris, c'est de savoir sans apprendre, juger sans avoir vu, et connaître un auteur sur sa photographie. Connaissance très intime, si c'est en robe de chambre. Ce public-là mérite-t-il qu'on s'occupe de lui ?

Argument éternel qui dit : si vous semez, la grande majorité des graines sera perdue. Certes, les graines dans un sac pourrissent moins vite qu'en terre, mais pourrissent tout de même. Mais cet argument qui décourage tant de gens d'un effort généreux ne les décourage pas des œuvres entreprises dans leur propre intérêt. Ce grand chocolatier qui pourrait fonder de belles librairies publiques, et qui, s'il était en Amérique, en aurait déjà fondé plusieurs à scule fin de ne pas paraître pauvre, car cela nuirait à sa marque, est certainement arrêté dans ses généreux desseins par la pensée que peu de travailleurs en profiteraient vraiment et qu'on y lirait de mauvais livres, voire un mauvais journal. Cependant, sans croire un seul instant que la majorité des gens qui voient ses affiches achètent son chocolat, il en pose un grand nombre, et remarque que la vente baisse quand il en pose moins. Tel auteur, qui trouve que le public est fait d'un tas de snobs qui ne lisent ni n'achètent un livre, s'est laissé tout de même prendre sa photographie, et celle de son auto, de sa femme et de son chien, ensemble qui devrait dispenser d'acheter le livre, puisque le

livre lui-même, acheté et lu, ne fournirait pas autant de sujets de conversation.

Ceux qui se résignent aux déchets nécessaires excuseront ces recherches d'intimité, que d'ailleurs ils ont souhaitées pour les auteurs qu'ils aiment, ils ne songeront qu'à ceux, parmi les lecteurs et lectrices de magazines, si nombreux, qui lisent cela faute de mieux, parce que c'est moins cher, parce que c'est sous la main, parce qu'on ne leur permet que ça... Et sans doute ces esprits jeunes, avides de belle lecture, seront un jour d'élégants abrutis de snobisme, des incapables de lire autre chose que les lignes de résumé mises au bas des gravures. Que n'ont-ils trouvé des livres quand ils savaient lire...

Les magazines ont été les fourriers de la librairie publique. Ils ont répandu le nom des auteurs, l'habitude de lire, le désir de se renseigner, de ne pas demander à Pierre ou Paul ou à la somnambule ses idées sur un sujet que les savants étudient, à ne pas demander son chemin quand il y a de bonnes cartes, à trouver dans des livres la réponse aux questions ordinaires de la vie.

Plus tard, bien plus tard les librairies publiques sont venues apporter un savoir de tout autre ordre, donner à ce besoin une satisfaction magnifique.

Ont-elles fait baisser les magazines? Je le crois. Ils sont peut-être aussi nombreux, en Angleterre, mais ne s'accroissent plus; c'est un succès qui continue par force acquise. Et ils sont bien plus sérieux qu'il y a trente ans. On y trouve des études plus longues, plus documentées, souvent originales, des romans même moins sots.

Nous avons du premier coup, dans ce genre, atteint, peut-être dépassé, la mirifique niaiserie des vieux magazines anglais. La splendeur de cette sottise ne doit pas nous éblouir. L'instruction intégrale que nos recueils répandent est vite épuisée. Ils ont su tout en si peu de texte, qu'ils vont être forcés d'apprendre quelque chose.

Le besoin de savoir, de bien savoir, de savoir des choses qui sont, est tout à fait déclaré en France. Il y faut pourvoir. Les œuvres post-scolaires ne suffisent pas à cela. Le commerce a donné le peu qu'il pouvait faire. Il est grand temps qu'une institution libre, publique, vienne ouvrir les moyens d'apprendre.

Ces magazines, dont le rôle fut de suppléer à la cherté des

livres, de remplacer la véritable lecture, sont au premier chef les productions qu'une librairie publique peut se dispenser d'acquérir.

Tout au plus peut-on en laisser quelques-uns dans la salle des journaux, que l'on parcourra sur place, juste de quoi savoir qu'il est inutile de les acheter.

#### 4. Le rôle économique.

##### *La librairie publique sert-elle aux commerçants ?*

Il a été dit que la librairie publique ne servait qu'aux femmes. Celles-ci lisent plus que les hommes, ayant plus de temps, en Amérique et en Angleterre, et elles lisent peu d'ouvrages sérieux. Notons cependant que les ménagères qui font le marché ne mangent pas tout ce qu'elles achètent, et que ce sont souvent les hommes qui lisent les livres que les femmes rapportent à la maison.

Malgré tant d'efforts et de commodités, malgré tant de documents utiles et modernes, les industriels, commerçants, ouvriers se servent-ils tant que cela des librairies publiques ? Elles sont beaucoup trop récentes, même en Amérique, pour que l'usage pratique s'en soit tellement répandu. On y va, c'est certain, et les efforts ne furent pas vains. Le besoin est réel, et même en France, que de fois j'ai vu des demandes de commerçants et industriels auxquelles on ne pouvait répondre dans nos bibliothèques. On l'aurait pu en Amérique.

La demande pourtant reste inférieure à l'offre.

A toute question d'art, d'histoire, de géographie, de littérature, l'idée vient de suite de recourir à une bibliothèque. On y va chercher un arbre généalogique, demander une date de naissance, chercher la valeur d'un meuble antique ou d'un tableau. Mais pour trouver un système d'emballage, régler une machine ou en choisir une, établir une culture, l'idée vient non d'aller à une librairie publique où l'on trouvera les livres les plus neufs, les plus au courant sur tous ces sujets, mais de s'adresser à un spécialiste qui fera payer cher des renseignements plus ou moins vagues.

Comment en serait-il autrement ? Il y a un instinct que la bibliothèque ne sert qu'à l'histoire et la littérature. Chez nous, le côté amusement, le côté art y sont encore peu connus d'une partie de la population ! C'est la plus grande

utilité des livres frivoles dans les librairies publiques : habi-tuer à y aller, faire savoir qu'on y trouve de tout, et que ce n'est pas un repaire de vieilleries inutiles.

En Amérique même, la librairie publique ne fait que commencer et il n'y a pas dix ans qu'elle fait partie normale de l'enseignement public. Le peuple, écrit Bostwick, lorsqu'il a besoin de livres de métier ou commerce, est devant la librairie publique comme il était devant les livres avant l'invention de l'imprimerie.

Mais des efforts sont faits. Collections spéciales, directeurs techniques, au courant des affaires, et facilités spéciales aux commerçants qui ne peuvent se déranger. Si les commerçants usent peu de librairies publiques, l'économie de temps est là grande cause, et ils achètent cher des livres, ont des bibliothèques de groupe nombreuses et importantes. On en compte 19 à Newark. A Philadelphie et New-York, ce sont des bibliothèques colossales. Ces services seraient mieux faits par une librairie publique pourvue d'un bureau de renseignements, avec un bibliothécaire au courant. Celui-ci a parfois plus vite fait de chercher lui-même que de montrer comment chercher.

Le nombre exagéré de femmes employées dans les librairies d'Amérique écarte aussi, paraît-il, « les plombiers, éta-meurs, charpentiers, et autres hommes qui voudraient poser des questions sur des métiers dont les femmes n'ont en général aucune idée ».

On peut attendre tout de la librairie incorporée à l'ensei-gnement. Il faut que l'on apprenne à se servir des livres, à aller les trouver où ils sont : bibliothèques ou librairies. Leur non-usage au point de vue commercial ou industriel vient surtout de l'ignorance du public.

Si les classes bourgeoises ont pour ces raisons-là, — et bien d'autres dont l'empâtement qui vient de la bonne chère n'est pas la moindre, — profité médiocrement des livres d'instruction là où il y en a, les ouvriers en ont, eux, profité intensément partout où ils ont pu. Et de ce fait l'intérêt économique des librairies publiques est de la plus grande importance pour l'État.

*Les ouvriers et l'égalité croissante et la conquête du loisir.*

Nous nous étonnons encore en France de voir recom-mander aux classes riches l'instruction du peuple, il semble

que du jour où un ouvrier sait lire et une fille jouer du piano, ils sont devenus incapables de tout travail. Cette vanité de l'instruction n'a plus aucune valeur. Le jour où tous pourront accéder à la même instruction, on comprendra qu'il n'y a aucune déchéance à aucun métier nécessaire, et cet orgueil de transition disparaîtra. On n'instruit pas les forgerons pour qu'ils cessent de forger mais pour qu'ils forgent mieux.

En Allemagne où l'instruction populaire est répandue depuis plus longtemps, on a passé l'étape de cette aristocratie du primaire, et le D<sup>r</sup> C. Norrenberg, qui a écrit un article intitulé : *Pourquoi Carnegie entretient des bibliothèques ?* dit qu'en général la bourgeoisie est intéressée à une excellente instruction populaire, car elle multiplie les forces de travail intelligent, et plus un certain degré de culture cesse d'être le monopole d'une classe et plus nombreuse est la masse des gens instruits, plus les forces de travail intelligent sont à bas prix.

Ainsi les fabricants travaillent pour eux-mêmes en entretenant des librairies pour leurs ouvriers, qui, si le travail subit une morte saison, si la journée de travail se fait plus brève, sont mieux devant un livre dans une salle confortable, qu'à s'exécuter entre eux, au café ou ailleurs. Greve divise le chapitre qu'il consacre au but des librairies publiques (j'entends le but de propagande de ceux qui les fondent) en propagande anti-socialiste, religieuse, pratique, éthique et morale, nationaliste, politique, économique, concurrence internationale, guerre de classes. Certes la fondation de librairies publiques aura une influence considérable sur toutes ces tendances, mais on n'est point assuré que cette influence sera celle qu'on escompte.

Ce qu'on peut attendre de la librairie publique, c'est de relever le niveau du combat. Elle met à la portée de tous des moyens de contrôle, rend un certain degré de menterie impossible. Elle met journaux et livres en concurrence, et place sur le même plan vis-à-vis du public le feuillet d'un sou et le beau livre soigné. Elle détruit en partie la force qui vient aux idées non de leur vérité, ou de leur beauté, mais du bon marché auquel les éditeurs sont arrivés à les lancer. Et n'est-ce pas déjà beaucoup ?

Un mot de Schmoller est souvent cité en Allemagne : le danger social vient moins du contraste des fortunes que du contraste des cultures. Oui, mais la fortune peut acheter

de la culture. La République, en multipliant les bourses d'études, appelant ainsi à la culture quelques intelligences choisies, a fait du déclassement systématique, car le choix, pas toujours excellent, de ces jeunes élus, indiquait aux autres le mépris où leur métier doit être tenu, puisqu'ils ne sont pas dignes de conserver parmi eux les meilleurs d'entre eux. Cette conception aristocratique doit disparaître. L'on sait trop le sort que fait la République à ces sujets de choix ; instituteurs, postiers et autres fonctionnaires regrettent le bon métier manuel des parents, auquel l'intelligence, l'instruction, la discipline syndicale n'avaient qu'à conquérir la dignité, le repos, le juste salaire.

La librairie publique est un grand agent d'égalité.

Nous allons vers un temps où toutes les professions, les unes après les autres, auront acquis leur droit au juste salaire et au juste repos. Il n'est pas plus digne d'être comptable et de gratter des livres que d'être paysan et de gratter son champ. Est-ce plus fatigant ?

Les besognes manuelles, plus conformes que toute autre à la nature humaine, si nécessaires que ceux qui en sont privés les doivent remplacer par des sports très coûteux, cessent de plus en plus d'être mal considérées, à mesure que pour vivre d'elles il ne sera plus nécessaire de leur consacrer un nombre d'heures absorbant toute la vie, et que la misère des professions douces, leur encombrement, la disparition des sinécures et des dispenses de service militaire, ôteront tout attrait spécial, toute élégance aux professions à concours, professions assises, professions tout ce que vous voudrez sauf *libérales* et *distinguées*, épithètes désormais fausses.

Il faut nous habituer à la probabilité de voir près de nous des ouvriers et paysans bien mis, instruits, gagnant largement et disposant d'heures de loisir.

Il faut nous habituer à voir aussi les patrons, chefs d'entreprise, ou chefs quelconques, propriétaires et rentiers, fonctionnaires et intellectuels ne plus se distinguer autant, ni par le costume, ni par le langage, ni par la façon de vivre, des gens à profession manuelle. C'est un mouvement que je n'ai pas à apprécier ici, et que l'on regrettera ou non au point de vue religieux, moral, politique, national, aristocratique, ou pittoresque. Il semble peu niable. Le conducteur d'automobiles remplace le cocher, la pêche en haute mer la petite pêche côtière, etc. Les élèves des écoles

d'agriculture, après avoir tous voulu être professeurs, recommencent à cultiver eux-mêmes.

Nous ne nions pas le nombre des brutes dans chaque classe de la société. Il ne s'agit pas de constater que parmi tant d'ouvriers il y a une majorité effrayante qui ne se soucie pas de lire, et fera un usage déplorable de sa liberté... Si quelque homme instruit en doute, il n'a qu'à considérer sa propre classe bourgeoise, à voir ce qu'elle fait, elle, de ses loisirs, de sa liberté et de son argent. Il n'y a pas lieu d'espérer mieux, en général, de ceux qui s'embourgeoiseront à leur tour. S'il en est qui s'imaginent réaliser d'un coup des révolutions morales, ou espèrent seulement voir le résultat de leurs efforts, qu'ils renoncent de suite, ils seront moins dangereux que ne le sera très tôt leur enthousiasme désabusé. Mais les découragés d'avance, les sceptiques qui « connaissent l'humanité », et ne pouvant faire tout disent qu'on ne fera rien, sont de simples niais, aveugles devant les faits. On peut, on peut beaucoup. Le problème est posé d'une classe nombreuse, la plus nombreuse, appelée chaque jour à plus de bien-être, plus d'instruction, plus de loisir.

Cette instruction, va-t-on la laisser sans suite ?

Alors à quoi bon ! Pourquoi savoir lire, sinon pour lire ?

Et s'il n'y a qu'un pour cent, s'il n'y a qu'un pour mille qui profite vraiment de l'effort fait pour donner des livres utiles aux ouvriers, commerçants, industriels, s'il n'y a qu'un sur mille ou moins encore qui soit à même de perfectionner son métier, qu'importe, les milliers d'autres profitent de celui-là, et l'effort n'est pas vain !

Bien-être et loisir furent marchandés au peuple par raisons de prudence, qui, si peu sincères soient-elles, signalaient de vrais dangers. Cependant des lois, de simples lois ont pu réduire — jusqu'à la suppression totale en quelques pays — l'alcoolisme et le jeu, ces fléaux du loisir. La conquête du loisir s'effectue sous nos yeux. On peut lutter contre, retarder... Quel honnête homme cependant s'opposera à cette conquête pour les femmes et les enfants ?

Le congé du samedi, qu'on nomme semaine anglaise, le repos pour les mères, les limitations de travail en un mot ont marché de pair en Angleterre avec le développement des librairies publiques. Si l'Angleterre subit du fait des colonies et de la concurrence allemande une crise redoutable, elle a tout lieu d'être fière de la diminution de l'al-

coolisme, de la criminalité, et pour tout dire presque d'un mot, de la misère. Non, cent fois non, il n'est pas vrai que le développement du bien-être et de l'instruction soit source de vices, d'ivrognerie, de paresse. L'examen des peuples qui nous entourent, — faites le tour : Espagne, Angleterre, Belgique... — prouverait exactement le contraire. Et cependant, il est des cas isolés, des coins de France notamment, où cette proposition s'est réalisée. Il y a des ménages, que le loisir obtenu a conduit à leur perte...

Mais qui donc a pensé qu'une condition sociale nouvelle ne porte pas de conséquences contre lesquelles il faille agir ? Et l'on peut agir !

— Que feront-ils des loisirs nouveaux pour eux ?

— Que leur offrez-vous pour les utiliser ?

Deux conditions nouvelles de notre humanité : 1° la conquête du loisir — 2° travail réduit, mais exigeant de plus en plus d'intelligence, se transformant sans cesse par des perfectionnements mécaniques, exigeant non plus un apprentissage et une longue routine, mais une instruction vraie, une aptitude à se tenir au courant, à apprendre de suite toutes les nouveautés.

Il y a bien des moyens de pourvoir à ces besoins. De même que le progrès des cabarets est profitable à la politique, celui des courses à l'assistance publique, les conférences et l'ensemble des œuvres post-scolaires sembleront plus profitables à la communauté. Théâtres, plaisirs divers, sports offrent des utilités variées...

Mais la seule institution totale, libre, qui réponde à la fois à ces deux buts : loisirs, perfectionnement du travail, qui puisse mettre d'accord les partis politiques, et ne doive être accaparé par aucun d'eux, nous semble être la Librairie publique.

### *Peuples du Nord.*

Nous pourrions nous étendre longuement sur l'intérêt économique.

Comme exemple simpliste, citons la Norvège et le Danemark. La traversée même rapide de ce pays est édifiante. On peut dire de la Norvège et du Danemark qu'ils ont, par une suite d'œuvres post-scolaires, réalisé un peu d'égalité supérieure. L'intelligence et l'instruction se sont répandues dans des classes ouvrières, paysannes, et de pêcheurs, qui chez nous sont restées des classes infé-

rieures. Les résultats sont là. Les commerces de laiterie, le beurre surtout, la pêche, l'expédition de poisson frais, la mise en boîtes de conserve, toutes ces industries ont pris là un essor prodigieux. Le parallèle est aisé : Nous avons la Bretagne, qui elle aussi exporte du beurre, du poisson... Elle ne peut soutenir la concurrence. Les Bretons ne sont ni moins travailleurs, ni moins intelligents. Ils sont moins instruits, et je précise : ils n'ont pas les mêmes moyens de s'instruire.

La Bretagne a été chez nous une sorte de terre sacrée de la réaction. Sa langue, cultivée artificiellement, la sépare encore un peu du reste de la France. La Bretagne votait bien, là les saines idées, la religion étaient inébranlables... Le pays de Renan et de M. Hervé n'est-il pas à l'abri du scepticisme et de l'antipatriotisme ? Il n'en est rien. Ces barrières artificielles, langue et ignorance craquent quand même.

Ce pays, le dernier de France à produire des enfants, est devenu terre d'élection, non du bon Dieu, mais de l'alcool. Beaucoup d'enfants encore, mais de triste sorte. Et l'on sait bien qu'après des années de misère, la cherté de la rogue, la fuite de la sardine, les saines idées s'en sont allées comme le poisson. La Bretagne se fait républicaine, et les partis les plus violents y font grand bruit. Cette pureté à quoi on a sacrifié l'intérêt vital du commerce de la région ne subsistera même pas longtemps.

Voyez la Norvège, non moins menacée par l'alcool, qui a su l'interdire, et les grandes assemblées de pêche des Lofoten devenues paisibles au point qu'on ferme les prisons. Voyez les prairies de Jutland, grandes mers vertes, les jolies bêtes nettes, et les paysannes coquettes, tirant avec des soins de nurse le lait précieux. Les fermes coopératives toujours en quête des systèmes les plus scientifiques de battrer, encaisser, expédier... Ils ont conquis à la moderne l'Angleterre. Voyez les jolies petites blondes des ateliers de Bergen, préparant les anchois avec leurs outils de précision, ces demoiselles du monde qui font « de la mise en boîte »...

Ces demoiselles harangères, avec leur robe à la mode, leur chapeau canotier, sont fort instruites. Quand le bateau qui fait le service du Nordland (surtout ne prenez pas les bateaux de touristes) jette l'ancre dans un coin de fjord où les gens cherchent en vain une maison humaine, on les voit arriver, ramant à petits coups secs, prendre et rapporter les dépêches et leurs livres. Elles éveillent l'idée d'une huma-

nité plus propre, pas aussi gaie, bien monotone hélas ! mais de rude égalité, de distribution parfaite, toute besogne étant en égal honneur, une machine bien soignée, qui ne prend point de plaisir, mais va régulièrement.

### 5. La question du roman.

Voici le grand argument contre la librairie publique. Voici l'excuse de tous les découragements, le prétexte de toutes les paresse, la déception des plus dévoués propagateurs et utopistes, voici la décadence de nos municipales et populaires, le motif de choix pour tout refus de crédit :

Ça ne servira qu'à faire lire les romans.

Il faut aborder la question en toute franchise, constater le fait, mesurer le danger ou le mal si c'en est un, mais surtout savoir ce qu'on fait, et, si l'on se déclare partisan des librairies publiques avec romans ou sans romans, ne pas être déconfit devant le résultat, s'il se trouve que sans romans personne n'y vient, que s'il y a des romans, on n'y vient que pour eux.

Ce que l'on doit mettre dans une librairie préoccupe fort les Américains. Le *Library Journal* a publié plus de 120 articles sur ce sujet. L'A. L. A. (Association américaine des bibliothécaires) a exposé à Chicago un plan de bibliothèque-type, pour 5 000 volumes :

Ouvrages généraux.	100	Beaux-Arts.	200
Philosophie.. . . .	100	Littérature.. . . .	600
Religion.. . . .	300	Biographie.. . . .	500
Sociologie. . . . .	300	Histoire. . . . .	650
Philologie. . . . .	50	Voyages. . . . .	500
Science. . . . .	400	Fiction.. . . .	1000
Arts utiles. . . . .	300		

Cette proportion est excellente, et offre 20 pour 100 de romans. Mais cette offre ne correspond nulle part à la demande. Les mille romans fatigueront deux et trois fois, parfois même 4 fois plus que le reste, et voilà tout. Ceci en tous pays et dans tous les milieux<sup>1</sup>.

1. Nous avons donné les statistiques de Leeds, Edimbourg, Manchester. A Boston, la plus riche des bibliothèques, le prêt des romans, tant pour adultes que pour enfants, dépasse 75 pour 100 du prêt total.

A Liverpool, en 1877, sur 453 585 volumes, 170 531 sont strictement

Si l'on tient compte du stock offert, du nombre d'étudiants qui viennent travailler dans des manuels, des restrictions de toutes sortes apportées à la lecture des romans, on peut conclure que les bibliothèques très fréquentées communiquent beaucoup plus de romans que les autres, — mais aussi beaucoup plus d'autres livres ! Cette évidence est méconnue et fait tout le problème. On nous accorde le droit à 20 pour 100 de romans. Mais non. De la Nationale aux petites populaires de France, d'Edimbourg à Santiago du Chili, nous avons collectionné des documents suffisants pour montrer que la distribution idéale ci-dessus n'est nulle part la réalité. L'on peut, comme on l'a fait, supprimer tout à fait les romans, au risque de chasser le public, on peut n'en laisser qu'un petit nombre, qui se fatigueront plus, voilà tout, car l'idéal donne aux romans 20 pour 100 et la réalité en réclame une moyenne qui approche de 60 pour 100, attei-

des romans. Les municipales parisiennes (1905) donnent 51 % de lecteurs de romans, mais on peut ajouter 13,5 % de poésie, théâtre, etc. classés ailleurs comme fiction, et 7,4 de littérature enfantine.

Mais les bibliothèques non publiques ne donnent pas de résultats différents : Odd Fellow's Library à San Francisco, en 1874 : 18 219 volumes prêtés, 64 509 romans. Au collège de la cité de New-York, en 1876-1877, on emprunte 153 volumes de science, 133 de poésie, 130 d'histoire et 1 043 romans.

A l'institut Peabody de Baltimore le roman ne dépassait pas un dixième vers 1880, selon Wheatley, mais les *Belles-Lettres* sont séparées de la *Fiction*. Voici les chiffres au-dessus de 1 000 :

Belles-lettres.. . . .	4 528	Droit . . . . .	1 051
Fiction . . . . .	3 999	Histoire naturelle. . . . .	1 738
Biographie. . . . .	2 003	Théologie. . . . .	1 168
Classiques grecs et latins..	1 265	Périodiques littéraires. . . . .	4 728
Histoire américaine. . . . .	1 137	— scientifiques..	1 466

D'une statistique tentée à la Nationale de Paris, et où Victor Hugo, mis depuis dans la salle à la portée de tous, venait bon premier avec 255 demandes, Maupassant comptait 128 demandes, Bourget 68, Dumas père 48, Zola 22, Jane de la Vaudère et Alphonse Allais 7, Marc Twain 9, etc.

A Bologne, bibliothèque savante, il n'y a pas une section *roman*, mais 10 172 « littérature italienne », 2 059 « littérature étrangère » sur 33 789 volumes lus sur place. La Bibliothèque royale de Bruxelles 25 818 « littérature » sur 102 378 demandes (1907), c'est le grand nombre d'étudiants qui donne un chiffre si bas. A Verviers la proportion de romans lus est de 90 pour 100. Si vous voulez passer dans l'Amérique du Sud, à Buenos-Ayres, où deux bibliothèques fonctionnent, la Nationale et le Municipale, l'une réservé compte 6 247 « littérature » sur 26 821 demandes (dont 3 053 journaux), l'autre libre 18 862 sur 29 904. A Santiago du Chili c'est 15 331 sur 60 590.

gnant 93 pour 100 et ne descendant guère au-dessous de 50 pour 100.

Et 50 pour 100...? ces statistiques sont confuses. On appelle fiction la poésie, le théâtre et le roman. Mais parfois on met à part les livres pour la jeunesse, dont la plupart sont bien des romans. Parfois la poésie, et même certains romans deviennent des belles-lettres, ou de la littérature, et passent pour sérieux.

Le roman ancien passe pour livre d'étude.. Que diable! Homère est du roman.

On écrit couramment que le siècle devient pratique et renonce aux œuvres d'imagination... Le siècle compte mal, voilà tout.

### *Comment lire les statistiques.*

Sur les statistiques de lectures de romans il faut d'abord crier holà! On lit plusieurs romans dans le temps qu'on étudie un livre scientifique. Le P. Piolet cite une Anglaise qui mangeait son roman par jour. Je sais des Françaises que cette dose n'effraye pas. Lorsqu'on compte ce qui est bu d'alcool par habitant, dans une ville, on sait que cette dose moyenne est inégalement répartie, et varie de l'ivrogne au buveur du lait. Une librairie prête 80 romans pour 20 livres d'études. Sur ces 80 romans, il en est au moins 20 qui sont absordés par un très petit nombre de monomanes dont on n'a guère à s'occuper. Si l'on pense que le roman ne prend pas à lire le tiers du temps que prend un livre d'étude, et cela n'a rien d'exagéré, on voit que la librairie qui donne au roman ce chiffre énorme 80 pour 100 remplit avec égalité ses deux buts distincts: instruction et délassement.

Il ne faut jamais oublier, quand on lit une statistique de lectures, de distinguer la qualité de la quantité de lecture. Un livre a au moins 3 degrés, il est acheté, emprunté, consulté sur place. Cela se subdivise. Des livres sont achetés pour leur reliure ou leurs belles images, et ne sont pas lus; les dictionnaires ne sont jamais que consultés. De l'examen d'une statistique de 130 000 demandes à la Bibliothèque Nationale, il résulte que des auteurs très sérieux ont été assez demandés. Or ils l'ont été par des personnes différentes. Karl Marx est demandé 45 fois par 18 lecteurs différents. Les séances sont courtes à la Nationale. Il en faut plus de deux pour lire Karl Marx. En comptant là cinq ou six lecteurs sérieux, on donne un maximum. Que penser de ceux

qui avalent Schopenhauer en une séance ? Sans conclure dans chaque cas particulier que les emprunteurs lisent mieux, on peut admettre qu'ils sont dans de meilleures conditions pour le faire, et c'est pourquoi j'affirme qu'une Bibliothèque royale de Berlin, avec 499 555 communications rend bien plus de services que la nôtre avec 750 882, car dans ces 499 555 figurent plus de 300 000 prêts à domicile, qui valent chacun au moins 2 lectures sur place !

Ceci est hors de doute pour les livres exigeant une étude. C'est presque l'inverse pour les livres de distraction. S'asseoir à une table de librairie publique et lire un roman ! Il semble vraiment que le roman va être pris très au sérieux, alors qu'on les emprunte pour les lire en tramway. Les romans ne sont ni étudiés, ni relus. Les grands mangeurs de romans ne se souviennent de rien. Voyez cette jeune anglaise bien rose, aux grandes dents. Elle a lu ses huit romans dans la semaine. Elles les a lus en mangeant, en se promenant, en se coiffant, au lit... et ailleurs. Et quels romans ! Des centaines de pages compactes, à deux colonnes de niaiseries. Cependant, maigre et pâle, cette jeune Française vieux style a été gardée de ces mauvaises lectures par une mère vigilante, un confesseur sévère. Nul journal ne traîne chez elle : « ma fille ne lit pas de romans ». On lui en a permis un, inoffensif. Hélas ! elle le sait par cœur, elle l'a sous son oreiller, et qui peut savoir ce qu'elle y a lu ! Depuis qu'elle l'a lu, elle est toute changée...

Un écrivain et critique, qui a lu plus qu'aucun homme de France, m'avouait qu'un seul livre lui avait fait de l'effet : un livre de la bibliothèque rose, de M<sup>me</sup> de Ségur, je crois. Il y avait là une histoire de serfs russes, où une domestique en marchant dans une chambre sentit le plancher céder, tomba jusqu'à la taille dans un trou et... « elle se sentit fouettée ». Le lecteur, qui n'avait pas dix ans, eut des envies subites de fouetter et d'être fouetté, et cette petite crise, quoiqu'elle n'ait pas eu de suites dangereuses, lui est restée comme un souvenir malsain.

Le grand nombre de romans lus, leur grande proportion dans le total des lectures des librairies publiques n'est donc pas l'argument qui doit décourager.

Tout d'abord, dans la vie, la proportion est plus grande. Les 70 pour 100 et plus de lectures, qu'on trouve dans certaines bibliothèques, sont moindres que le chiffre qu'on trouverait si on pouvait compter les lectures du dehors.

Et c'est comme mauvais roman qu'on doit compter tout ce qui dans les journaux est de l'inutile anecdote, arrivée ou non, avouée feuilleton ou baptisée faits-divers.

*La lutte contre l'abus du roman.*

Le grand argument pour la lecture des romans est que c'est la seule.

L'humanité a commencé par la fiction. On ne la supprime pas de l'instruction de la jeunesse.

Il offre des dangers. Détourner de l'action, exciter les sens, faire perdre le temps nécessaire à l'étude.

On peut ajouter l'imitation directe.

En cela, il ne vaut pas nos journaux. Le crime et l'obscénité nous y sont imposés méthodiquement.

On a proposé, comme à Vienne, de percevoir un sou pour les livres de la section « Belles-Lettres ». On a aussi tenté le système des deux livres, qui n'autorise un livre amusant que si l'on en prend en même temps un autre plus sérieux. Je ne sais si l'obligation ainsi imposée de porter un paquet plus lourd — car rien n'oblige à lire le livre sérieux — n'aboutirait pas à qualifier d'ennuyeux une foule de livres qui ne le sont pas, quoique sérieux.

Un système bénin que Greve recommande est de n'admettre certains livres que provisoirement, satisfaisant les demandes du public, mais ne faisant figurer au catalogue public et dans les bulletins qui annoncent les nouveautés que les meilleurs. C'est la création d'une sorte de section d'*éliminables*, livres qui peuvent attirer des lecteurs un moment, mais qui bientôt démodés encombrant inutilement. La série éliminable, numérotée à part (simplement des numéros très en avance 50 000 si l'on en est à 20 000) et dont le catalogue n'est ni imprimé, ni communiqué au public, comprendrait : 1° tous les doubles, triples exemplaires nécessaires au prêt; 2° les livres demandés mais peu recommandables, ou qui n'ont qu'un intérêt d'actualité. Ils sont classés, estampillés de façon qu'on s'en puisse débarrasser aisément, lors d'une revision périodique.

En outre, l'importance comparée des lectures diffère. Le roman lu, on passe. On garde, on étudie les autres livres, on les achète même après les avoir lus. Et les quelques romans dont on peut en dire autant sont de la littérature et sont bien moins lus.

Greve cite une enquête faite chez 87 familles d'ouvriers de

Dresde. 16 ne possédaient aucun livre; on trouva répartis entre 37 familles 52 ouvrages sur la littérature, la musique, etc., et chez 25, 63 livres de politique. Voilà le gros lot. On trouva 45 livres de droit pour 19 familles, autant de livres d'hygiène pour 14, 28 sur la physique pour 13 familles, 16 manuels techniques divers pour 14, 32 d'histoire pour 11, etc. Les ouvrages de *Belles-Lettres* n'étaient que 16 pour 14 familles. Il s'agit d'ouvrages conservés chez soi. Si l'on avait eompté les lectures, la proportion serait tout autre. Nous connaissons tous des bourgeois qui ne lisent que des romans de dernier ordre, et ont, sous verre, une bibliothèque de bons auteurs. Il ne faut railler que le verre protecteur. Avoir de bons livres est une sorte d'assurance. On ne lit pas ou rarement, mais on s'assure sur la vie sans mourir tous les jours. Il suffit d'une heure d'oubli de soi-même, les livres sont là. Si la vulgarisation des livres par les éditions à bon marché est une excellente chose, celle par l'édition de luxe en est encore une meilleure: le beau livre qu'on étale et qu'on montre, et qui suscite l'envie d'en acheter un plus beau. C'est la meilleure défense des éditeurs contre le livre gratuit, et de tous contre le mauvais roman.

La solution est hors des librairies publiques. Des femmes sans doute en usent pour passer leur vie à de vaines lectures. Il y a là un vice spécial, et un roman par jour, un roman anglais, est une dose ordinaire pour certaines intoxiquées. Peut-être cependant le mari consulté serait-il reconnaissant à cette institution qui lui permet d'occuper sa femme sans bourse délier. Les journaux et feuilletons populaires sont arrivés aujourd'hui à un tel degré de bon marché et à une telle bassesse, qu'il semble impossible que les volumes offerts, quels qu'ils soient, ne soient un progrès.

#### *Le Roman, lecture de l'humanité.*

En 1847 le nombre des colporteurs en France était, selon A. de l'Étang, de 35 000, et dans les 4 premiers mois de 1863, parurent 98 673 exemplaires de romans et livres de colportage. Si l'on songe qu'à cette époque les illettrés étaient la majorité, on voit que le mal ne date pas d'hier. Il serait difficile de savoir aujourd'hui combien d'exemplaires le roman d'aventures met en vente. Ce roman a d'abord le feuilleton des journaux. Paris déverse sur la France quelque chose comme 2 millions d'exemplaires de

journaux ne publiant que des romans où le crime est le principal attrait, et chacun en publiant 2 ou 3 à la fois. Ajoutons qu'en dehors du feuilleton le crime réel ou supposé est donné comme réalité avec le style, les condiments et les exagérations propres au feuilleton, et que dans l'espèce la vérité est plus dangereuse que l'imagination. Sur les 5 179 journaux de province à tirages divers, on peut penser que plusieurs millions d'exemplaires reproduisent des romans de ce genre.

La publication en livraisons à deux sous venait ensuite. Il y a aujourd'hui des revues spéciales qui la remplacent et le tirage n'en est que plus fort et doit se chiffrer par centaines de mille.

Enfin le livre. Il a subi des fortunes diverses, depuis le règne des cabinets de lecture, où un roman de Dumas revenait tout de même assez cher : 16, 20 volumes à 4 sous chaque... Depuis quelques années le livre très bon marché, vingt, treize et même neuf sous s'est répandu. J'ai pu évaluer, d'après les registres du dépôt légal, que l'année 1909 en avait vu paraître près de 200, les premiers tirages variant de 13 à 40 000, d'après la déclaration.

En Allemagne il en est de même : 150 000 exemplaires de *Hugo Schenk, le meurtrier des femmes*, et 200 000 exemplaires en quelques mois d'un ouvrage à 200 livraisons à 10 pfennigs, soit au total 25 francs : *les Secrets de Mariaberg*. On a évalué à plus de 26 francs par an la dépense d'une servante pour lire des romans, — le 20<sup>e</sup> de cc qu'elle gagne. Pour lire, non pour acheter des livres.

Voilà donc la lecture de l'humanité. Voilà le problème. Le dédain évidemment tranche la question. Mais pour ceux qui ayant entrepris de soigner un malade sont disposés à ne pas reculer une fois la plaie ouverte, il semble impossible de discuter sérieusement s'il faut prêter des romans dans les librairies publiques : en achetant au hasard n'importe quels livres et en les donnant à lire gratuitement on constitue déjà un immense progrès !

Oui, au hasard. Car ce n'est pas le hasard qui guide les journaux, les éditeurs populaires dans leur choix. Ce n'est pas le hasard qui pose sur nos murs ces affiches sanglantes, ces titres obscènes, ces réclames stupides, c'est un choix méticuleux et sûr, par des gens qui s'y connaissent, et qui ne se contentent pas, comme des bibliothécaires neutres, d'attendre la demande du public, mais vont au-devant

de lui, le contraignent par tous moyens à prendre la merveille qu'ils ont choisie pour lui, la plus obscène, la plus sanglante, la plus malsaine, la plus inepte qu'ils aient trouvée.

Voilà donc la lecture naturelle de l'humanité.

La supprimant, par quoi la remplacerez-vous ?

*Les voyages.* Voilà une littérature très demandée, et honorable, sérieuse, mais s'il y en a une dangereuse, c'est bien celle-là. Le plaisir qu'on y prend est à celui qu'on prend aux romans comme l'absinthe pure est à la gommée bien étendue d'eau. Je suis navré de pouvoir donner ici des sensations personnelles d'intoxiqué. Il y a longtemps, hélas ! que j'ai laissé la lecture de notre admirable Jules Verne, si fort, si désaltérant, si vivifiant, pour l'aride Bædeker ou l'incomplet Murray. Où est le temps où dans les allées du jardin des Plantes je traversais les régions inconnues de l'Afrique centrale, et où de vieux rideaux et la canne de mon père suffisaient à mes instincts de sauvagerie ! Je me suis rapetissé le monde de tous les pays où j'ai été. Juin m'énerve loin des îles Lofoten et juillet me paraît gris au-dessus de la Nubie. Que de force je gâchais à des courses rapides, que d'attention j'émuissais dans un éparpillement de sensations trop fortes qui me brûlent encore...

Cependant j'ai retrouvé des sensations de la Grèce, l'esprit fort de ses montagnes, l'agile sérénité de ses bandits au beau langage. Et ce n'est pas dans les livres des Barrès ou Larroumet, grand Dieu ! La note vraie, je l'ai trouvée dans un roman de Jules Verne. Le style en est médiocre et la fable puérile, mais l'*Archipel en feu* évoque une Grèce plus vraie.

*L'histoire ?* L'histoire, je crois bien que nous en sommes pourris. Et je parle de l'histoire vraie, de la documentaire, celle que les bons esprits nomment scientifique.

Le père Dumas était intimement convaincu de la valeur historique de ses romans. Aujourd'hui Michelet paraît un romancier. Mais les documenteurs ne sont pas moins convaincus que ne l'était l'auteur des *Trois Mousquetaires*.

Il faut cependant bien reconnaître que les seuls documents qui nous permettent de revivre un peu l'esprit des autres, sont les poèmes et les romans. Homère et Balzac ont une valeur historique que peu de Trésors des Chartres attein-

dront. Il ne faut pas dédaigner le roman historique : les *Trois Mousquetaires* nous renseignent fort bien sur les goûts du temps de Louis-Philippe, *Cyrus* sur Louis XIV, *Quo Vadis* sur la religiosité moderne. Quel document sur l'art du second Empire que le château de Pierrefonds rebâti !

L'histoire documentaire n'apparaît d'ailleurs pas un objet de lecture. Il s'agit de remplacer les romans, et non de donner à lire des cartulaires, des obituaires, et des inventaires, quoique pour tout cela l'Etat paye très cher.

Réservez donc l'histoire dite scientifique à des bibliothèques spéciales. Parlons de l'histoire qu'on lit, et qui se décore du nom de lecture sérieuse.

La grande histoire est si décriée aujourd'hui que nous n'entreprendrons pas sa défense. Elle se défend d'ailleurs fort bien par son intérêt romanesque, patriotique, grivois ou pittoresque, doublant pour ainsi dire le roman avec cette saveur spéciale du « cela est arrivé », que je ne puis comparer qu'à ce goût faisandé qui donne du prix aux viandes. Le roman au moins se gare forcément du gros mensonge par ce besoin de vraisemblance que l'auteur doit respecter. Mais l'histoire... il n'en est que du rare, du monstrueux. C'est un régime d'extraordinaire auquel l'esprit se soumet, s'habitue, dont bientôt il ne peut plus se passer. Mauvais roman, l'histoire. Roman sans vraisemblance, feuilleton de sous-rez-de-chaussée, qui prend des attitudes.

L'histoire a pourri le feuilleton lui-même, qui est tombé dans le documentaire : « feuilleton vécu... »

Qu'ils sont beaux, ces personnages à mentalité importante qui déclarent ne plus pouvoir lire de romans ou poèmes, ne plus prendre plaisir qu'au document vrai ! Qu'ils sont beaux ! Que les journaux flattent bien leur supériorité, leur servant des « sensations » d'assassin, de bague, de prince déchu ou de fille galante !

Un certain chic de plus recouvre ces nigauderies, qui prennent le nom de « Mémoires » lorsqu'elles sont éventées. Sang, crimes et ordures, amours, Napoléon, procès célèbres, substitutions d'enfant, farces militaires, plaies et bosses, apaches, intrigues, traîtres... tout l'arsenal usé des épopées de M. Ponson du Terrail, vices de grandes dames, frasques de bas-bleu, exploits de grognards... — Histoire documentaire ! Que manque-t-il à tes saletés pour être de l'Art ?

Un peu de la beauté, un peu du *naturel* que le pire feuil-

leton trouve pour émouvoir ou exalter — pour ennoblir. C'est cette beauté, cette ombre de beauté des pires romans, qui, de même que le lait répugne aux alcooliques, soulève le cœur de ces gens qui se croient graves parce qu'ils ne peuvent plus lire, et prennent pour du « sérieux » l'effet de leur sensibilité qui s'émousse, de leur intelligence qui s'engourdit.

Les « *Belles Lettres* » ? Il nous reste à parler d'un genre tout à fait spécial de littérature sérieuse. La Critique littéraire !

Est-ce bien la peine ?

Hélas ! oui, puisque cela se vend mieux que la littérature ! Oui, puisque, dans nos bibliothèques, c'est cela qu'on trouve, et non des œuvres originales ! Oui puisque nul n'a souci d'acheter et de lire les meilleurs et les plus vivants de nos poètes et qu'on apprend par cœur les critiques qu'on en fait !

« Critique, maître d'école, écrit Suarès, cette espèce pullule... Cela juge et fait des livres sur les livres ; comme si l'on pouvait rien imaginer de plus absurde. Les parodies d'une œuvre se prennent pour des œuvres. Voilà le Parnasse de parasites, et Apollon mangé vivant. Et le troupeau qui ne lit point les livres, ne lit que les livres faits sur les livres. Cent mille maîtres d'école pour une beauté qu'ils n'ont jamais comprise, et qu'ils haïraient s'ils la pouvaient comprendre ».

Les quais nous redisent l'homme important que fut La Harpe. Il n'a guère cessé d'en être ainsi, mais les critiques sont oubliés, quand c'est le tour de leurs auteurs d'être achetés par les bibliothèques. Triste sort des écrivains : être ignoré de son vivant ne suffit pas ; mort, être étudié par les professeurs !

Une variété de l'air docte est la traduction, qui toujours a un air distingué ; un *feuilleton* traduit n'est pas le *feuilleton* de tout le monde. Tel journal sérieux les préfère.

Les savants se plaignent amèrement du peu de place des sciences pures dans les bibliothèques.

Il serait à penser qu'au moins la littérature est bien représentée. Quelle littérature ? La littérature, c'est du roman, du théâtre ou de la poésie. On n'achète pas de ça ! Vous y chercherez vainement les plus nobles poètes de ce temps, et ceux d'hier, et les écrivains étrangers, les plus grands.

Mais les moindres ouvrages de critiques sont achetés en tel nombre que la vente aux bibliothèques paye l'édition.

Nous concluons donc à la nécessité absolue pour les librairies publiques de prêter des romans. C'est une condition même de leur vie, et sans romans ni journaux l'on n'a qu'une de ces bibliothèques mortes où de rares habitués viennent s'installer pour lire, qui n'a nul besoin, « pour ce qu'on y va », d'augmenter ses crédits, qui n'a nul besoin, étant déserté à certaines heures, de rester ouverte tout le jour.

Le grand mépris des Français pour les bibliothèques anglaises et américaines vient de ce qu'elles ne servent, dit-on, qu'à lire des romans. C'est une erreur. Elles servent surtout à consulter des journaux, des revues, des annuaires. Comme on n'a pas besoin d'en faire la demande, les ayant là, à portée de la main, la statistique ne les compte pas.

Reprenez les statistiques des lectures, ne faites pas cas du pourcentage énorme de livres que vous jugez frivoles, comptez le chiffre brut des livres utiles. Vous verrez que partout où sont organisées de vraies librairies publiques, prêtant des romans, le nombre des livres lus qui ne sont pas des romans est bien plus grand que dans les villes où les bibliothèques se bornent à prêter des livres dits sérieux. Vous direz : mais c'est qu'il y a bien plus de dépôts, toujours ouverts, plus commodes... Bien entendu. Et ce sont les livres qu'on lit qui attirent le public, empêchent de dormir les bibliothécaires, activent le service. Tous les commerçants tiennent de ces articles sur lesquels ils gagnent très peu, mais qui tiennent leurs employés en haleine, justifient les frais généraux, et surtout empêchent le public d'aller ailleurs.

Vous condamnez donc des paroles comme celles d'un bibliothécaire de Bône, en 1889 : « La bibliothèque n'est pas une bibliothèque populaire, mais d'étude... ce n'est pas un vulgaire cabinet de lecture, comme certains lecteurs le supposent à tort en venant demander les œuvres de Zola, P. de Kock, Pigault-Lebrun et autres. Le comité ne comprend pas de ces romans sur ses listes ». Mais le résultat ?

1 579 romans, 1 642 « littérature et critique », 922 « voyages, histoire » et 573 « ouvrages populaires ». Restent tout juste 133 philosophie et morale, 714 sciences en général : Flammarion et Figuier.

Vous n'approuverez pas ce rapporteur de Lyon qui se réjouit que les 6 pauvres bibliothèques d'arrondissement

(3004 francs d'achats de livres) aient eu en 1904 beaucoup moins de lecteurs : « une partie du crédit, naguère presque totalement consacré aux romans, est maintenant attribuée à l'achat de livres vraiment utiles : historiques, scientifiques et littéraires. La lecture de ces ouvrages demandant une attention soutenue, le prêt est moins souvent renouvelé. »

Martin ne nourrissait pas son âne, par économie. L'âne est mort. C'est dommage ! il commençait à s'habituer.

Quand il n'y aura plus que des ouvrages *littéraires* qui ne seront pas des romans et exigeront une attention soutenue, on pourra faire l'économie de la bibliothèque.

En concluant que les bibliothèques où l'on lit le plus de mauvais livres sont celles où l'on en lit aussi le plus de bons, se tromperait-on ? Il en est comme de la musique ; la pire qu'on entende, c'est bien en Allemagne, où se fait la meilleure.

Il faut que nos bibliothèques quittent leur vêtement d'ennui. D'autres peuvent trouver que les lectures citées plus haut n'ont rien à voir avec un service de l'État. Pourquoi ? C'est simplement de la lecture en commun ; les citoyens s'unissent pour lire économiquement. Le jour où, pour satisfaire les désirs d'une grande ville, dix exemplaires du roman à la mode ne suffisent pas, l'achat de livres scientifiques, impossible aujourd'hui, ne fait plus question : la bibliothèque est riche.

Mais il faut voir plus loin, et mesurer bien en face le dédain des purs. A ceux qui méprisent le roman, il ne faut cesser de demander par quoi ils le remplacent.

Morale et théologie. Arts utiles, sciences. C'est fort bien.

Tout cela, c'est l'école. On l'impose aux enfants. On a, pour les faire lire, le fouet ou la consigne. La librairie publique n'a qu'un moyen, c'est de plaire.

Pitié donc de ces gens qui ne trouvent pas Platon assez sérieux ! Pitié de ces frivoles qui ne lisent pas de romans ! Pitié de ces enfants qui ne trouvent qu'infantilisme dans les *Mille et une Nuits*. Pitié de ces savants qui ne goûtent la vérité que quand c'est écrit dessus. Pitié de ces paresseux qui n'ont pas le temps d'imaginer...

Pitié, car nous aussi... La Fontaine nous semblait puéril, à dix ans.

Nous étions sérieux comme de petits animaux. J'en vois beaucoup de gros, devenus bien importants. Car les chiens mangent comme nous, aiment et obéissent, s'occupent d'af-

fares très sérieuses, ne plaisantent pas sur un os, ont le sentiment du devoir. Ce qui leur manque, c'est de comprendre une belle fable.

*La littérature, c'est de la poésie, du théâtre ou du roman.* Le mot fiction peut englober le tout. Et il n'y a pas autre chose, dans la littérature, qui soit plus séricux ! Il y a des formes adaptés, pratiques, ce qu'on devrait appeler : *littérature appliquée*, comme il y a des sciences appliquées. La littérature a fait de la science, elle fait de l'éloquence, de l'histoire, de la critique, de la morale, de la philosophie... Tout cela, littérature appliquée = fiction appliquée.

Il y a de mauvais romans. Il y a aussi de mauvais traités de morale, de dangereux traités de philosophie, des pernicieux écrits religieux, et des livres de science fausse...

Tout ce que peut faire une librairie publique c'est d'offrir abondamment, commodément, le meilleur, — et de laisser prendre le reste aussi, pour ne pas forcer le public à aller le prendre là où seul le pire est proposé, presque imposé par toutes les forces de la réclame...

Presque partout où nous avons des chiffres, la proportion de lectures frivoles diminue à mesure que s'étend et se prolonge l'action des librairies publiques.

#### *La commodité, terrain d'entente.*

Il y aurait, je le crois fermement, bien des livres à proscrire d'une librairie publique. L'usage libre donnera lieu aux abus les plus regrettables. Quelque barrière que vous mettiez, les mauvais esprits trouveront toujours un biais pour pénétrer, et si restreint que soit le choix, c'est toujours vers le pire que s'aiguillera la curiosité.

Mais il y a un intérêt qui, selon moi, prime tout. La librairie publique est un service public, d'intérêt général. Elle doit fournir des livres dans les conditions les plus commodes, et pour cela englober toutes les sociétés particulières, les bibliothèques populaires, scolaires, militaires, paroissiales... Si ce n'est pas réalisable en tout point, elle doit du moins y tendre résolument ; il faut qu'à côté d'elle une bibliothèque ne trouve pas intérêt à s'établir à part, sauf des cas tout à fait spéciaux, bornés à une sorte de livres. Ainsi une faculté de théologie, un laboratoire de zoologie marine doivent avoir des livres spéciaux, mais s'adresseront à la librairie publique pour les livres d'intérêt général. Il en est de même des maisons d'éducation avec

la plus complète liberté d'enseignement. Chacune mettra dans les mains de ses élèves ses manuels préférés, conformes à sa doctrine, les livres de piété de sa religion. Mais sauf la volonté absolue d'ignorance, la plus sectaire devra trouver dans la librairie publique des avantages tels que le côté pratique primant l'esprit d'isolement, elle pousse elle-même ses élèves à en profiter.

Ainsi il fut un temps où on avait sa voiture; aller en fiacre était honteux. Dans les villes où un bon service de tramways a été établi, cette vanité n'a pas fait long feu; c'est ce qui s'est passé en Amérique jusqu'à la venue des automobiles. Les voitures privées n'étaient plus un orgueil, car elles devenaient l'apanage des invalides. A Bombay, où la terrible division des castes s'est même ainsi fortement atténuée, les brahmanes, pour qui l'haleine d'un soudra était une horrible souillure, n'ont pas poussé la pureté jusqu'à aller à pied quand des tramways rapides et bon marché filent en tous sens.

La résistance peut être grande. La neutralité est malaisée. Nous avons pu voir par le conflit récent des évêques et des instituteurs, que des auteurs pouvaient avec la plus grande bonne foi écrire des livres neutres et indifférents et offenser cependant les opinions d'une très grande partie de leurs concitoyens. Une librairie publique, en se cantonnant dans l'effort vers la commodité, fournira aussi bien à l'un et l'autre parti les livres demandés.

#### *Les restrictions pour la jeunesse.*

Nous avons montré le système des librairies intimement rattaché à celui de l'instruction publique et la plupart pourvues d'une salle spéciale, *juvenile-room*, souvent tenue par une dame, où parents et professeurs peuvent envoyer les enfants en toute sécurité.

Je ne vois nulle part que l'usage ait donné lieu à des abus, et que les pères de famille aient dû intervenir pour empêcher qu'on prête à leurs fils tel ou tel livre. Je ne vois nulle part non plus que ces salles de la jeunesse aient été dédaignées ou trouvées ennuyeuses. Les enfants ont le plus grand plaisir à y venir. A Manchester, en 1907-8, on comptait une moyenne de 1706 enfants la semaine, de 2661 le dimanche.

Je cite Manchester de préférence à l'Amérique, où les professeurs mènent et guident les enfants dans la librairie,

où ils ont leur rayon personnel de livres, où les librairies envoient régulièrement des livres, cartes, images dans les écoles, suivant les besoins des leçons.

En serait-il de même en France? Au Canada la librairie publique s'est peu développée, ayant trouvé une résistance dans le parti catholique. Les questions politiques et confessionnelles agissent plus fortement encore dans les librairies pour enfants que dans celles pour adultes, car les gens s'imaginent que l'enfant est matière morte, qui adopte en aveugle les idées qu'on enseigne. Il a pu en être ainsi, avant les journaux, avant une foule de choses qui font du bruit, avant que l'air qu'on respire soit tout chargé d'idées que maîtres et parents n'avaient point projeté de vous enseigner...

Passons. Tout ceci n'est que petit règlement. Il est facile de concevoir une librairie publique pour la jeunesse, qui ne heurte absolument aucune croyance, si l'on a bien décidé de les tolérer toutes. Une commission de pères de famille serait admissible et recommandable. Des séries de livres peuvent n'être communiquées que sur autorisation paternelle ou professorale, voire lues sur place pour éviter le prêt de livres des enfants entre eux. Dans certaines villes, le prêt libre sera réduit à des ouvrages absolument anodins. Le tout est de vouloir vraiment concilier, et de ne pas chercher un règlement total de toute la France, ni même de tout un département, mais de laisser le directeur de la librairie se mettre d'accord avec l'esprit de la région, pour y donner le maximum de libéralisme qu'on y tolère.

#### 6. Le parti auquel est affiliée la librairie publique.

Est-ce à dire que la librairie publique est totalement indifférente et n'a pas d'autre guide que le caprice public?

Ce serait absurde, non seulement parce que *pouvant* beaucoup, elle *doit* beaucoup, mais parce que matériellement, c'est impossible. Ne pouvant offrir *tous* les livres, il faut bien en choisir quelques-uns. Les efforts des bibliothécaires français pour être indifférents, pour accepter sans choix et cataloguer de même *tous* les livres, ne sont arrivés qu'à des encombrements formidables de niaiseries, et des catalogues où l'on choisit tout de même: on choisit les auteurs dans l'ordre alphabétique, ceux du Z venant plus tard ou ne venant jamais.

Si la librairie publique ne prend point parti dans les religions et métaphysiques, ni dans les systèmes scientifiques,

sociaux ou politiques, ni sur l'enseignement, elle est par elle-même un système d'enseignement particulier, très défini, scolaire et post-scolaire, pour les grands et les petits, pour les citoyens qui votent comme pour les femmes.

La librairie publique a pour but d'offrir gratuitement, facilement, tous les livres. Tous les livres, quel que soit leur prix. Quelle que soit aussi la peine de les avoir : livre encombrant, qu'on ne peut garder chez soi, feuille éphémère, qu'on ne sait où mettre pour la retrouver, volume de trop grand prix, feuille de trop peu de valeur, — tout cela est offert *également*.

Elle fait pour la pensée ce que l'invention de Rowland Hill, le timbre à un penny, a fait pour la correspondance : il supprime la distance. Deux sous une lettre, d'un quartier à l'autre, ou de Londres à Dublin. Les tramways déjà adoptent un prix unique. Peut-être un jour les chemins de fer. Déjà le tarif par zones fonctionne dans quelques pays.

Ainsi la librairie publique offre les livres.

Elle offre les livres eux-mêmes. Plus n'est besoin, par conséquent, d'éditions tronquées, de morceaux choisis, de magazines à extraits, de toute cette littérature d'adaptation qui fait tant de mal en France, où elle se répand à mesure que les *public libraries* la chassent d'Angleterre.

Vous n'avez pas besoin d'extraits. Il n'est pas plus coûteux de lire les auteurs eux-mêmes que les comptes-rendus qu'en donnent les journaux.

C'est plus difficile, parfois plus long. L'effort, mais nous ne cherchons pas à le supprimer. Au contraire ! C'est tout le but de l'éducation : provoquer l'effort. Le snobisme veut faire semblant d'avoir lu, et incapable de lire, apprend des comptes rendus, feuillette des volumes. Mais il vaut mieux parcourir vingt volumes sans les lire tout à fait que se contenter sur eux de l'opinion d'un autre, qui parfois ne les a pas lus plus que vous. Mon opinion est fautive, mais elle m'est personnelle, et j'en sais la valeur, sachant comme elle est faite. C'est un très grand progrès.

La librairie publique est une école de recherche personnelle.

Et si, faute de ressources elle doit choisir, voici sa règle :  
*Règle d'or*. Ne pas acheter un livre sûr un livre que l'on n'ait d'abord ce livre lui-même.

Pas une réduction, traduction, adaptation, « édition »

comme on dit, pas une vie de son auteur, ou étude sur lui, ou critique, ou histoire... — que d'abord l'œuvre elle-même ne soit à la portée de tous, ou si elle n'est point accessible dans son texte, sa traduction la plus complète en français ou dans une langue plus répandue.

Et quelle serait l'utilité des librairies publiques si la *Vie littéraire*, la *Causerie scientifique* et le *feuilleton* suffisaient, avec les manuels de classe, signés des plus grands noms de l'Université, qui aujourd'hui, ne s'en tiennent plus à l'antiquité, mais régendent l'opinion des malheureux enfants jusque sur ces contemporains qu'on leur défend de lire !

### *Livres à proscrire.*

Avant tout, la critique, — redites et bavardages, les « livres sur les livres ».

La librairie publique est faite pour fournir des livres, et non pour dispenser d'en lire.

Ce n'est pas une école. A elle-ei le professeur, le manuel, guide, memento — tout ce qui dispense de lire et de penser. Le rôle de la librairie est de nous délivrer de ça.

A proscrire des bibliothèques populaires les ouvrages faits pour le peuple. A proscrire des bibliothèques littéraires les ouvrages dits de littérature, critique, esthétique, tout ce qui gâche le plaisir et gâve de formules. Et des bibliothèques scientifiques, toute la vulgarisation. Et des bibliothèques sociales, la politique.

Ceux qui regardent les montagnes au fond de la vallée connaissent mieux les joies de l'alpinisme que ceux qui arrivent dessus en funiculaire, car ils ne s'imaginent pas « avoir fait l'ascension ». Au temps de notre enfance, nos maîtres arrêtaient un siècle en arrière les opinions qu'ils avaient à nous faire partager. Ils avaient la pudeur du siècle présent, et ils se contentaient, nous ayant amené là, de nous dire : allez.

Les professeurs n'ont plus cette discrétion : Ils ne tutoient pas Molière, comme faisait le bon Merlet, mais ils coudoient les auteurs du Chat-noir. Quand je vois les garçons — et les demoiselles, donc ! — apprendre à l'école des opinions toutes faites sur les pièces de M. Donnay ou les romans des frères Margueritte, songeant à ce qu'il m'a fallu d'indépendance pour me plaire à Corneille malgré dix ans de classe, je ne m'étonne plus que nos jeunes gens préfèrent le bridge.

L'art est une liberté. On leur a volé l'art.

Triste résultat de tant d'esthétique, d'histoire de l'art, d'études littéraires, de cours, de sociétés qui s'appellent « d'encouragement à l'art », comme les Furies s'appelaient les Euménides.

Ce n'est pour flatter de vanités nouvelles les oisifs ou bavards que nous avons mis de l'espoir dans les librairies publiques. Nous espérons en elles pour lutter contre l'école, nous espérons en elle pour une résurrection du goût de la lecture libre. A l'instruction enseignée elle oppose l'instruction personnelle, à la chaire la libre recherche...

Elle manque donc à son but en diluant, en adaptant, en mettant à la portée.

— L'ouvrier intelligent, disait un prêtre, l'abbé Perreye, aime qu'on lui dise « Monsieur » et qu'on soutienne le ton.

L'ouvrier, certes, mais l'enfant, bien plus encore !

Morceaux choisis, recueils d'opinions, classiques analysés — ce qui est pire qu'expurgés... Qu'en dire ? Mais simplement qu'il faut des librairies publiques, avec tous les auteurs, et toutes facilités pour les lire en entier.

La pose, l'air sérieux, le désir de paraître érudit, manie d'appeler étude, recherches, ce à quoi on s'amuse, gave nos bibliothèques, — trop pauvres pour avoir même nos propres poètes, — de cette lavasse qui va de la simple niaiserie mondaine aux majestueuses frivolités de la critique.

La librairie publique, c'est la coopérative où les esprits libres trouvent des produits naturels et se passent d'intermédiaires. C'est, contre les enseignements qui exigent des disciples, et les conférenciers, critiques, mouches bourdonnantes du progrès humain, l'école de *self-instruction*, celle qui enseigne la recherche personnelle, l'initiative.

Que faut-il donc mettre dans les librairies publiques ?

Avant tout, les livres de référence courante. Ce sont là les *bibliothèques de laboratoire* de la vie de tous les jours. Les livres qui donneront à l'esprit la précision qui seule transforme en un progrès pratique ou moral les bavardages.

Les Bottins, annuaires, almanachs, tarifs, cartes, catalogues — non de bibliophiles, mais de commerçants, — indicateurs, statistiques, voilà, avec les derniers dictionnaires encyclopédiques et les journaux, le plus important, ce qui doit être sous la main, sans qu'on le demande, à tout moment.

Une adresse à vérifier, un train à prendre, un envoi à faire, mais aussi une plante à semer, un achat, que ce soit une charrue, un poulet, des souliers, une machine à vapeur, ou des livres, c'est à la librairie qu'on doit aller se renseigner. La plupart des brevets qui encombrant le bureau de Washington n'auraient, dit Carnegie, jamais été pris, si les auteurs avaient connu le dernier état de la science, que peut faire connaître une librairie publique.

Ce n'est pas seulement sur les prisons, comme le disait Lubbock, ni sur l'hygiène, que la librairie publique fait une économie, c'est sur la vie quotidienne, le cours des denrées, les époques de cultures, les procédés de fabrication.

Aux racontars elle oppose des faits exacts, aux projets en l'air elle apporte des raisons sérieuses d'entreprendre ou d'abandonner, elle doit donner au commerce l'état de la concurrence, comme une bibliothèque de laboratoire donne le coefficient de solubilité d'un corps.

Certes, l'esprit de conversation y perdra. C'est loin encore d'être un danger, et les époux continueront, qu'ils se rassurent, à se disputer, même quand la bibliothèque sera là pour prouver que le chemin de Monsieur est plus court que celui de Madame...

Des bibliothécaires se plaignent que le public ne vient les déranger que pour lire des romans !

Ont-ils envoyé des circulaires aux marchands de bois du quartier pour leur dire que les derniers tarifs, journaux et annuaires qui les intéressent sont à leur disposition ! Le garde champêtre a-t-il crié dans le village, entre deux beaux roulements de tambour, qu'il y avait à la bibliothèque de fameux almanachs, le cours des grains, l'annonce des foires, et tout ce qu'on peut avoir de renseignements sur le prix et la qualité du bétail ? Ont-ils offert à l'Émancipation sociale, à la Fédération des groupes unifiés, à la Libre-Pensée et aux frères de l'Immaculée-Conception, aux sœurs de l'Enfant Jésus, au Synode et au Consistoire, à la Fanfare, au Club, aux sociétés de tir, au gymnase, aux syndicats rouges, jaunes et patronaux, de leur avoir, plus commodément que chez eux, à toute heure, tous les jours, les livres et journaux qu'ils désirent ? Ont-ils cherché à s'entendre avec n'importe qui, pour acheter à frais communs livres ou journaux, — ceux que ni un particulier, ni un groupe, ni une petite bibliothèque ne peuvent se payer ?

Une librairie publique doit fournir dans *les éditions les plus récentes* :

1° *Annuaire régionaux*. — Adresses, almanachs locaux, régionaux, ceux des grandes villes voisines, Bottin, *Advertiser* et livres similaires de l'étranger et des colonies. Annuaire spéciaux suivant le commerce local ;

2° *Indicateurs des voies et communications*. Chemins de fer, bateaux, postes. Tarifs de douanes et d'octroi. Guides et cartes de la région, topographiques ou schématiques, celle de l'État-major comme celles des géologues, des automobilistes, etc. ;

3° *Dictionnaires de beaucoup de langues*, et dictionnaires technologiques. Un dictionnaire d'orthographe française n'est que pour la distraction, mais il faut plusieurs dictionnaires encyclopédiques.

4° Particulièrement et selon le pays, les *encyclopédies spéciales*, manuels de métier, revues techniques, etc. Que le pays soit agricole ou industriel, le bibliothécaire a ici un rôle d'apôtre. Il doit provoquer l'étude, offrir les livres les plus nombreux, avertir des dernières trouvailles, apporter, présenter des catalogues, des prospectus — de graines ou d'engins aratoires à la campagne, de dentelles à Calais, de minerais au Creusot, de produits coloniaux à Bayonne... ;

5° *Le matériel électoral*.

On doit y éclairer le lecteur en tant que citoyen, lui mettre en mains le budget, lui montrer les statistiques les plus sûres, le sauver par tous moyens des mensonges des journaux. Les sciences sociales doivent être largement représentées. Ici aussi il n'y a pas à attendre les demandes des lecteurs. Et les livres doivent être là, même non consultés, — et moins ils sont demandés, plus ils doivent être offerts ;

6° *Les livres récents*. Un bibliothécaire doit suivre le mouvement. Il doit avoir un reste de crédit pour acheter au plus vite le livre auquel l'actualité prête de l'intérêt. Il devait avoir avant les boutiques des livres sur le Japon quand la guerre vint projeter l'attention sur ce pays. Il doit avoir des livres sur les lois qu'on discute à la Chambre. L'orateur du café d'en face doit être sûr de tomber l'adversaire ignorant, s'il a passé à la librairie avant la discussion.

Il faut aussi des romans, des poètes...

Et beaucoup de livres pour la jeunesse.

Tout ce que nous disons là des livres, nous le dirions des

catalogues. Quelle propagaude, cependant, que des catalogues d'actualités ! Les journaux locaux ne savent que dire, copient, impriment n'importe quoi. Ils s'ouvriraient largement, croyez-le, aux bibliothécaires qui sauraient présenter des « listes de livres et articles sur les actualités du jour », et publieraient chaque semaine ce que la librairie locale offre sur les sujets dont on cause.

Mais nous n'épuiserons pas les *desiderata*, car il n'y a pas de limite à ce que l'initiative peut faire. Si elle ne fait pas grand'chose pour attirer le public aux bibliothèques locales, ce n'est pas que nos bibliothécaires manquent de zèle, mais ce zèle s'exerce à vide dans un esprit vieillot, et tout est empêtré d'administration.

En parlant de ce qu'il faut mettre dans une librairie publique, ne semble-t-il pas que j'ai énuméré tout ce qu'on ne trouve pas dans nos bibliothèques ?

### Récapitulation.

La *librairie publique* n'existe donc pas, à mon sens, sans ces quatre organes : journaux, prêts, référence, jeunesse. Elle est essentiellement constituée par leur réunion.

Et il y a dans le fait même de leur réunion, dans cette immense facilité de contrôler ses idées, cette offre qui fait le livre l'égal du journal, rend nulle la différence de prix, permet de choisir leur lecture à tous ceux qui maintenant se contentent du journal faute de livre et à la longue deviennent incapables de lire le livre, il y a, dis-je, un réel progrès, quelles que soient les opinions que l'on veuille répandre, elles devront combattre avec de meilleures armes.

Je résumerai les avantages moraux de la librairie publique indépendante, admise sans préoccupation politique ou confessionnelle, avantages découlant uniquement de la quantité de documents offerts, de la commodité de les trouver réunis, de l'économie réalisée sur l'achat :

1° Égalité de prix et de commodité, les meilleurs livres offerts du même prix que les journaux. La puissance de l'argent et de la réclame annihilée en partie.

Contrôle des livres et journaux les uns par les autres, et les chances de propagation d'erreur, d'accaparement d'opinion par le mensonge, réduites d'autant.

2° Remplacement de l'interview ou du renseignement verbal par la précision plus grande du document écrit ;

3° Esprit de tolérance et de collectivité développé par l'admission de livres et journaux très divers, et par le communisme des livres ;

4° Occupation des loisirs, chaque jour plus nécessaire à mesure que le temps de travail se réduit ;

5° Facilité offerte de lire les journaux sans boire ;

6° Facilité de perfectionnement technique et d'invention.

7° Esprit d'initiative développé par la recherche personnelle.

C'est là un bel ensemble. Il justifie que l'État y mette quelque argent. L'État qui entretient l'instruction publique. L'entretien de bibliothèques publiques justifie l'entretien de l'instruction publique. Il n'en est pas seulement un moyen, il en est le but.

M. de La Vigne, à Osnabrück, demanda à 1500 lecteurs de la salle de lecture publique ce qu'ils faisaient de leur temps avant que celle-ci fut ouverte. 62 pour 100 répondirent qu'ils lisaient les journaux et romans-feuilletons (kolportageromane), et 30 pour 100 qu'ils allaient à cette heure-là à la brasserie, jouaient aux cartes ou aux quilles, et que depuis ils avaient vraiment de l'argent de trop.

Espérer de l'ouverture de bibliothèques publiques une diminution de l'alcoolisme semblera exagéré. Cependant que de gens vont seuls au café, rien que pour lire des journaux, et prennent tout doucement l'habitude de boire. La bibliothèque publique qui offre à lire sans boire et sans odeur de fumée ne comptera pas les cafetiers parmi ses partisans. Songeons à nos étudiants, à nos garnisons de province, à nos fonctionnaires des campagnes et des colonies, sur tous les métiers où les distractions sont rares, et répétons qu'une bibliothèque publique moderne est gaie ; on ne s'y ennuit pas, et cela donne de la vie aux plus mornes cités...

On n'attend rien d'elle pour changer des habitudes personnelles. Elle peut beaucoup pour en créer de nouvelles. Ceux qui ont bien voulu lire les chiffres de fréquentation des bibliothèques publiques en Amérique, Angleterre et Australie que nous avons rassemblés, ne souriront plus quand on leur dira que la lecture facilitée à un tel degré, mise en grand au service de tous les individus de la nation, peut avoir vraiment quelque portée morale.

## CHAPITRE VI

### LA PRATIQUE

1. *Les ressources.* Impôt. Dons. Les principes de M. Carnegie. Les bénéfices divers.
2. *Le prêt taxé.* Les librairies à souscription. La taxe de lecture. Son avantage pécuniaire et moral ; la nécessité de restreindre. Effets des taxes à Brème, Vienne, etc. La taxe est un moyen transitoire. Ses formes.
3. *Le prêt avec droit d'achat.* Le livre prêté qu'on garde. Le vol. La marque de librairie et la reliure spéciale. Le *Times* et le système qui fit la « guerre des livres ». La librairie publique encourageant l'achat. Notes pour un règlement du prêt avec droit d'achat.
4. *L'établissement.* Le comité initiateur. Le nombre de livres à prévoir. L'affluence possible. — L'emplacement. Les branches à établir. — Les magasins et la machinerie. — Construction. Distribution des salles. Les entrées sur la rue. Matériaux. Éclairage. Aération, chauffage. La crainte du feu. Aménagement et meubles. — Les règlements. Formalités du prêt. Hygiène. — Rapports annuels et statistiques.
5. *La librairie des champs, des marins, des aveugles...* Bibliothèques circulantes (TRAVELLING LIBRARIES). Envois de caisses de livres aux écoles, aux sociétés, aux fermiers, etc., aux navires. Salles spéciales pour aveugles.
6. *L'accès libre aux rayons (OPEN-SHELF).* — Le public admis à choisir ses livres. Vole-t-on davantage ? Les résultats. Ceux obtenus en France. Restrictions et précautions. L'apprentissage de la liberté.
7. *La librairie publique et les éditeurs.* Attitudes diverses des éditeurs. L'amélioration de la lecture évidente. Lutte contre l'appât du titre et contre la réclame. — Le nouveau marché ouvert. — Danger d'accaparement. — La spéculation au livre de bibliothèque.
8. *Le personnel masculin et féminin.* 1° Le personnel technique. L'instruction professionnelle. L'École des Chartes. Ouverture d'une section de bibliothèques modernes à l'école des hautes études sociales. Examens et brevets. — 2° Commis, gardiens, police. — 3° Dactylographes. — Les femmes et la carrière des bibliothèques. Instruction, salaires et emplois.

Les facteurs de l'établissement d'une librairie sont :

- 1° L'argent disponible ;
- 2° Le nombre de livres prévus ;
- 3° L'affluence possible.

Nous avons, chemin faisant, cité autant d'*exemples* que nous avons pu, mais, au point de vue spécial de l'établissement de bibliothèques publiques en France, quitte à dire trois fois les choses, nous croyons utile de grouper ici certains détails concernant les ressources financières, les livres, le public, puis la construction, l'aménagement et le personnel des bibliothèques publiques. Nous le ferons d'après Greve, Brown, Bostwick, Champneys, souvent cités ici, et d'après ce que nous avons vu, nous gardant tant que nous pourrons des idées personnelles. D'abord le côté financier.

### 1. Les ressources.

A. La première de toutes est l'*impôt*.

Il constitue l'essence même de la bibliothèque publique. C'est cet *impôt spécial*, consenti par les villes ou avec minimum imposé par l'État, qui fait que la bibliothèque publique est cette institution et non une autre. Nous renvoyons aux deux premiers chapitres, à ce que nous avons dit de l'act Ewart, à l'exemple de Leeds, notamment. Nous reviendrons sur ce sujet, qui est le principal, mais pour conclure : cet *impôt* est-il possible et que donnerait-il en France ?

B. La seconde source de revenus, celle dont on attend sans doute le plus en France, parce qu'elle y fait le plus défaut, consiste dans la générosité des particuliers.

Il ne peut être question que de dons d'argent. La bibliothèque publique n'a, sauf exception, aucun besoin de vieux livres.

Le principe que Carnegie a rendu général est qu'aucun don ne doit être fait à une municipalité qui n'assure pas au moins 10 pour 100 annuellement de la valeur du don.

Limite tout à fait basse, et qui a été presque partout portée à 15 pour 100. A New-York les frais d'entretien des branches données par Carnegie et qui coûtèrent 400 000 francs, montent à 60 000 francs par an. A Saint-Louis, le don fut de 5 millions, la ville établit un *impôt* qui donne un million.

Les dons de Carnegie aux bibliothèques publiques atteignaient au 1<sup>er</sup> janvier 1910 la somme de 267 365 765 francs, distribués à 2 094 institutions. Nous regrettons qu'en donnant des millions à la France, il se soit départi de son principe de borner sa générosité à une espèce : la bibliothèque publique. La France avait plus que tout autre peuple besoin de cet instrument de progrès. A-t-il été circonvenu par les igno-

rants que sont sur cette question des hommes très éminents, a-t-il cru, sur la foi d'une vieille gloire bien illusoire aujourd'hui, que la France avait la première bibliothèque du monde, ou simplement a-t-il vu que son effort serait vain, que ni la ville ni l'état ne se soucieraient d'entretenir et faire vivre une librairie publique... ? — Cette dernière supposition serait seule un peu raisonnable.

Carnegie a donné de son vivant, c'est sa plus grande gloire, et la seconde, c'est que nulle part il n'a imposé son nom ni aucune condition — salles spéciales, place, forme, etc. — qui pût gêner le progrès des librairies. Le nom de *Carnegie library* est un terme populaire.

Nous avons vu que si des villes comme New-York ont pu, grâce à des dons, accomplir une œuvre gigantesque, si d'autres, comme Glasgow, longtemps restées sans librairie publique ont pu, sur le tard, établir un système complet de lecture dans la ville, les dons ne sont point l'origine ordinaire des librairies publiques. Les plus actives s'en sont passé.

De cela aussi nous reparlerons en concluant pour la France. Nous croyons que les dons peuvent être un stimulant, peuvent être même initiateurs. Mais il ne galvanisent pas les morts, et peuvent être nuisibles à qui attend trop d'eux.

C'est pourquoi nous ne mentionnons qu'avec hésitation la forme de don qui est la plus aisée en France, qui peut nous doter d'un coup de capitaux considérables : la *Loterie*.

C. Nous ne citerons que pour mémoire les petits bénéfices possibles, que nous n'avons pas manqué d'énumérer chemin faisant, à propos de Brighton, de New-York, de l'Afrique du Sud, etc. : vente de catalogues, amendes, lavatories, buvettes, droit d'entrée aux expositions, aux conférences, faveurs spéciales, ventes de terrains concédés, et surtout location de boutiques au rez-de-chaussée de la librairie, voire de boutiques intérieures, travaux payés, renseignements taxés, etc., etc.

D. Le paiement d'une taxe de lecture. Nous diviserons en deux nos notes sur ce sujet, selon que la librairie vit des taxes qu'elle impose, ou qu'elle se protège par elles contre un excès de dépenses.

## 2. Le prêt taxé.

### *Librairies à souscription.*

Nous avons parlé à propos de Londres, de Liverpool, de

New-York des *subscription-libraries*, si prospères dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui subsistent à côté des librairies publiques, l'une d'elles, la *London Library*<sup>1</sup> pouvant prendre place à côté de n'importe quelle bibliothèque Royale ou Nationale pour les services qu'elle rend à la science.

Elles ne sont de notre sujet que parce qu'elles ont préparé le chemin. Disons que loin de les repousser, les librairies publiques les facilitent et les absorbent parfois, offrant aux sociétés, en échange du droit de communiquer sur place à tout venant leurs livres, que seuls pourtant les membres auront le droit d'emprunter, un logement et des services d'administration qu'aucune société privée ne pourrait s'offrir.

Ces sociétés libres n'ont eu en France que des résultats médiocres, quoique nous puissions en citer d'excellentes à Lyon, Annonay, Laon, etc.

Il en est de même du cabinet de lecture, où un commerçant suppléait à l'inaptitude des lecteurs à s'associer. Sauf au temps où les romans de Dumas père, en vingt volumes, coûtaient en location 0 fr. 20 le tome, ce qui les mettait plus cher qu'ils ne valent aujourd'hui à acheter complets, malgré un petit succès au beau temps du roman français, Daudet, Zola, Ohnet... on peut dire que ce commerce s'est peu développé. Et c'est bien pour cela que l'idée de librairie publique n'a pas germé chez nous.

Il est parfaitement absurde d'en conclure à l'échec de la librairie publique en France, comme on le fait souvent. Nul ne pouvait prévoir le succès magnifique, écrasant des bibliothèques populaires de Paris, lorsqu'on les fonda. Et ce succès n'aurait cessé de croître si les budgets n'avaient commencé à diminuer. Chaque année le commerce est bouleversé par quelque entreprise qui jusqu'ici n'avait jamais eu de succès, généralement parce que l'on avait négligé de les tenter, et c'est pour ne parler que des livres, le roman à 0 fr. 95, les pièces de théâtre publiées par l'Illustration, etc. Le succès dépend des conditions parfois aussi minimes que la différence de prix entre 0 fr. 95 et 1 franc, du lancement habile, et du temps propice.

Il est toutefois certain que le Français répugne à s'associer librement, tire la couverture à lui, et qu'il ne jouit des bienfaits de l'association que contraint par l'intérêt ou poussé par d'autres. La librairie publique doit être en

1. Voir p. 32.

France prêchée et provoquée, comme elle l'a été dans beaucoup des villes où elle s'est le mieux établie.

On a écrit, même en Amérique, qu'il n'y avait pas plus de raison de donner gratuitement des livres que du pain, des habits, ou des liqueurs... Ce non-sens est aisé à réfuter. La charité arrête le travail et la lecture l'excite, cette différence suffit.

Il n'y a pas d'ailleurs d'autre différence entre la souscription de quelques-uns et celle de tous que celle du plus ou moins de commodité publique. L'impôt se proportionne non à l'usage qui est fait directement, mais aux facultés de chacun. Le rentier podagre dira qu'il paye plus pour l'entretien des routes, dont il ne profite pas, que le roulier, qui en profite plus qu'il ne voudrait. Si les routes n'existaient pas, comment se nourrirait le rentier ?

#### *La taxe de lecture.*

La librairie publique gratuite admise et justifiée en droit, il reste à discuter si en fait il y a intérêt à prélever un droit de lecture, droit plus ou moins faible, inférieur bien entendu aux frais d'entretien. Le prêt taxé n'est pas la location, qui suppose un bénéfice.

Ce droit peut avoir les avantages suivants :

1° *Pécuniaire.* Il forme un appoint quelquefois appréciable au budget. Ce ne peut être grand'chose. Mais il crée une économie, car il limite le nombre des lecteurs. On voit de suite que cette mesure peut être indispensable dans certaines grandes villes où le passant abonde et où une librairie publique fondée avec de modestes ressources serait vite débordée par la demande.

2° *Moral.* Il écarte certain genre de public. Nous savons les difficultés qu'il y a à ouvrir une salle chauffée l'hiver dans les grandes villes. Il vaut certes mieux demander deux sous que des papiers d'identité. C'est plus vite fait, cela écarte mieux les gens et plus sûrement, cela les ennuie moins, enfin tout de même cela rapporte. Les salles de journaux ouvertes à tout venant sont particulièrement mal fréquentées et vite malpropres. La librairie publique acceptée dans son rôle moral doit agir presque autant par son extérieur, et notamment sa propreté, que par le contenu des livres qu'elle propage. Il vaut mieux faire payer que d'établir des distinctions de caste. Il ne vient pas à l'idée des compagnies de chemins de fer de diviser et répartir

selon leurs diplômes et leurs paletots les voyageurs dans les 1<sup>res</sup> et les 2<sup>es</sup> classes.

Nous avons dit combien le mot *populaire* avait nui au progrès des librairies publiques. Il faut éviter qu'un public sale écarte le public propre, ce qui reviendrait au même. Un classement naturel se fait selon par les heures et par l'établissement de branches dans les divers quartiers.

Mais il y a un autre intérêt moral à faire payer. Le public trouve plus intéressant ce pour quoi il paye. Le droit à verser est aussi un droit de profiter ; par la dépense très sensible de quelques sous il se transforme en clientèle et cesse d'être le public de l'Etat. Ces menues différences créent des états d'esprit opposés. Celui qui a payé 1 franc pour le droit d'aller lire tient à aller jusqu'au bout de son droit. C'est le devoir sacré de vider les bouteilles. Les mêmes gens si dociles à faire queue chez le grand épicier, le boucher ou le percepteur où ils payent, deviennent d'une exigence féroce quand c'est gratuit. Par contre les fonctionnaires sont un peu moins fonctionnaires quand la notion d'échange subsistant, ils ne se sentent plus des maîtres absolus devant un public plus libre, puisqu'il paye.

Ces observations générales ne se confirment pas toujours, et il ne faut pas oublier que l'esprit public se modifie, qu'il est susceptible d'éducation. Le prêt gratuit des livres n'a pas donné de moins bons résultats en France qu'ailleurs, et il a donné lieu à moins de gâchis, vols ou négligence dans les classes ouvrières que dans les classes bourgeoises. Ce sont questions d'espèce, de tactique. Plus l'organisation est vaste, plus le public est exigeant et moins il est scrupuleux ; il semble que le vol ou gâchis ait de moins en moins d'importance suivant qu'il s'adresse à un ami, à un inconnu, à une maison de commerce, à un grand magasin, à une grande compagnie. S'il s'adresse à l'Etat, il est sensé ne plus en avoir aucune. Entre l'acte révoltant de frauder un camarade et le même acte presque louable, s'il s'agit de l'Etat, il y a tous les degrés.

La taxe peut n'avoir qu'un but éliminatoire. Nous n'avons pas observé qu'en Angleterre il en soit besoin. On peut craindre dans une grande ville, surtout l'hiver, que les librairies se transforment en asile chauffé. Des règlements spéciaux doivent parfois être pris : au musée du Louvre il est défendu de lire.

*Les effets de la taxe.* — Il ne faut pas croire toutefois que,

si minime soit-elle, une taxe n'éloigne pas le public. Greve cite l'exemple de Brême où on se mit à exiger 1 fr. 25 par an pour le droit à un volume (et le triple pour le droit à deux à la fois, faveur dont presque personne ne voulut profiter). Le nombre de lecteurs de l'année 1904 ou cette mesure fut appliquée au mois de mai tomba à 3 052, de 4 350 et 5 033 qu'il était les deux années précédentes; le nombre des volumes prêtés, 136 636 en 1903, tomba du coup à 99 138. Le chiffre de prêt de juillet n'atteint pas la moitié de celui de l'année précédente (5 055-10 224). Or les 3 052 lecteurs restés contribuaient tout juste pour 3 315,60 marks à une dépense totale de 17 266,75.

Les cabinets de lecture ont eu peu de développement à Paris. La plus grande cause en est dans l'ennui des petites dépenses et formalités.

L'on peut cependant citer des bibliothèques libres auxquelles la taxe a réussi. A Fribourg, les taxes rapportaient 342 marks en 1894, atteignaient 673 m. 40 en 1899.

En Autriche le Dr E. Reyer s'est fait le défenseur de la bibliothèque populaire payante, et c'est sur ses plans que se sont installées celles de Vienne, Prague, Klagenfurth, Graz. Il n'est pas sans intérêt de donner le budget détaillé de Vienne, triomphe du prêt taxé.

Année 1904. Vienne. 1 179 992 habitants.

1 bibliothèque centrale, 20 filiales, 170 000 lecteurs inscrits, 35 employés.

Ressources totales : 139 614,88 couronnes dont taxes : 114 270,43, dons : 4 401,40.

[Les 3 années précédentes : taxes 49 301,70; 62 276,83; 107 252,08, dons 62 132,80; 50 445,20; 9 550,10.]

Dépenses : 129 665,40 couronnes (= 1 fr. 05) :

Livres.. . . . .	29 234,22
Reliures. . . . .	14 401,39
Impressions. . . . .	2 658
Matériel. . . . .	2 179,57
Eclairage et chauffage. . . . .	3 664,76
Intérêts et amortissement. . . . .	15 661,32
Personnel.. . . . .	38 214,33
Loyers.. . . . .	16 956,68
Ports et transports. . . . .	5 695,61
Assurance. . . . .	889,52
Divers.. . . . .	100

*La taxe n'est qu'un moyen transitoire.*

On voit qu'une bibliothèque populaire peut vivoter de la sorte, mais est à cent lieues de passer le stade qui la transformerait en librairie publique.

Des *subscription-libraries* sont, en Amérique, devenues puissantes. Mais l'initiative privée était le moteur ; des gens de même caste formaient une association. L'État, collectivité, peut-il à la fois *donner* une librairie et demander de l'argent à ceux à qui il la donne ? Il y a là une sorte de pléonasme, et il semble que l'on perde net les frais de perception.

La librairie publique est un service public comme tout autre. Si des particuliers construisent un pont et font payer pour passer dessus, c'est bien, il est juste même qu'ils y trouvent bénéfice. Si une société réserve ce pont à ses membres, c'est encore bien. L'État, lui, prend l'argent des gens pour obliger les gens à *se le rendre* à eux-mêmes ! Mais tous ne profitent pas de la librairie publique ? C'est justement pour apprendre l'usage des livres à tous et notamment à ceux qui ne veulent pas en profiter, que l'on fonde des librairies publiques. Ils n'en profitent pas ! Allons donc... Parce qu'ils ne passent pas sur ce pont, ne profitent-ils pas des marchandises et de la clientèle qui arrivent par ce pont ? A-t-on un moyen de priver le marchand de vin, debout à son comptoir et qui n'en bouge jamais, de la clientèle de ceux qui ont pris soif sur la route nouvelle ? Encore une fois, la librairie publique est par essence un service général, et si quelqu'un doit être taxé plus fort pour l'entretenir, ce n'est pas celui qui y va, mais celui qui par son entêtement d'ignorance, la stupidité de sa vie et celle de ses votes comme électeur, retarde le progrès et abaisse son pays.

En droit donc, le principe de gratuité est incontestable. Si nous admettons des tempéraments, ce n'est que par politique. Nous cherchons les moyens les plus sûrs, les plus prompts... Et certainement ce pont par-dessus l'ignorance serait utile à nos villes de France ; on ne s'en rendra compte que lorsqu'il sera construit. Et certainement l'idée d'établir un péage, d'entraver, ne fût-ce que le temps de mettre deux sous dans un tourniquet, cette circulation qu'on cherche à développer, certainement c'est une idée absurde, de très mauvaise administration, qui fait perdre du temps à des employés, au public, et même au tourniquet. Mais cela est transitoire. Tôt ou tard les ponts à péage sont

rachetés. A Paris, où près de 3 millions d'habitants ne demandent (chiffre de 1907) que 1 496 618 volumes aux populaires, on peut se dire : cela ne sert qu'à une faible partie de la population. A Galesbury (États-Unis), où 19 609 habitants ont en 1905 emprunté 114 752 volumes, à Manchester (Angleterre), où 631 185 habitants ont en 1905 emprunté 2 302 981 volumes aux librairies publiques (sans compter 2 302 981 lecteurs sur place), il est plus qu'évident que taxer au volume ou à l'année serait aussi bête que d'installer un péage, avec gardiens, receveurs, tourniquets, et des contrôleurs et des inspecteurs, pour traverser la rue de Rivoli, à Paris.

Cependant nous ne pouvons oublier que la librairie à cotisation est l'origine même des plus vastes et plus vivantes librairies publiques. Origine lointaine, datant à Liverpool de plus d'un siècle, remontant encore plus haut en certaines villes d'Amérique.

Les premières villes qui adoptèrent l'act Ewart, Leeds, Manchester, Liverpool, avaient tout un passé de bibliothèques à cotisation. La forme naturelle d'une librairie publique serait une librairie à cotisation devenant tellement vaste et d'un usage si général dans la cité, que la cotisation est supprimée comme formalité coûteuse et inutile.

Ceci n'est qu'un idéal. Nous ne décidons pas dans quel cas il faut faire payer, ni combien. Le petit apport d'argent des cotisations ne doit pas entrer en compte dans le budget prévu ; il faut être prêt à supprimer le paiement, dès que possible. Il est plus malaisé de l'établir après coup. Dans les grandes villes où l'encombrement est à craindre, nous pensons que les cas où il vaudrait mieux essayer d'abord un paiement sont en bonne majorité. Dans les campagnes et villes calmes, c'est le plus souvent le contraire. Mais l'état particulier des esprits est autant à considérer que la topographie.

*Forme de la taxe.* — Si l'on fait payer, qui doit-on faire payer ? Tout le monde, sauf les enfants, qui ont des conditions toutes spéciales d'admission.

Combien doit-on payer ? Les modes les plus divers ont été essayés. Nous ne recommanderons pas le paiement au volume, qui dissuade de lire, non plus que le droit annuel ou mensuel. Le droit d'inscription unique attache au contraire le lecteur. Un moyen assez simple est le paiement du livret où les prêts sont inscrits, combiné avec le droit de

première inscription. Par exemple, 1 franc à verser pour être inscrit et posséder le livret qui donne droit au prêt de 25 volumes ou davantage. Les livrets sont renouvelables moyennant 0 fr. 50 ou 0 fr. 25 dans l'année de leur émission. Vieux de plus d'un an, il faut une inscription nouvelle. Le livret peut être remplacé par une carte à poinçonner ou timbrer.

Seuls, bien entendu, les inscrits, détenteurs de carte ou livret, ont droit à l'entrée libre dans les salles de journaux et référence. C'est surtout pour éviter l'encombrement de celles-ci qu'un droit est établi. Mais c'est surtout pour inviter les gens à lire de vrais livres que la facilité leur est donnée de parcourir les journaux. Une seule forme d'entrée à la librairie doit suffire pour toutes les salles, conférant ensemble droit de lire sur place et d'emprunter.

### 3. Le prêt avec droit d'achat.

Cette forme ne se trouve pas encore dans les librairies publiques, mais a fonctionné magnifiquement dans des entreprises privées, et nous savons que le droit de « rendre l'article qui a cessé de plaire » est l'un des moyens de succès de nos magasins de nouveautés.

#### *Le livre prêté qu'on garde.*

Le dicton qu'un livre prêté est un livre perdu ne s'applique pas aux librairies publiques. Au contraire. La meilleure garantie que l'on ait trouvée contre le vol est le prêt.

C'est que le vol vrai, le vol pour revendre est insignifiant. Ouvertes ou cadenassées, prêtant ou non, les librairies ont de ce fait les risques de n'importe quel commerce, ni plus ni moins. La négligence et l'oubli causent plus de préjudice. Des librairies sont arrivées à se faire des revenus assez forts avec les amendes affligées. Cela monte à 25 000 fr. à New-York. Brighton se fait 3 000 fr. pour 250 000 prêts.

La ville de Paris, en 1882, constata que sur 363 322 prêts 310 volumes avaient été rendus en mauvais état ou égarés. Cette proportion d'un pour mille est moindre encore aujourd'hui, car le public s'est habitué au prêt.

À la Nationale on ne constate guère, depuis que le prêt des manuscrits fonctionne régulièrement, qu'il y ait eu perte ou dégât. Or on en prête cinq à six cents par an, quelques-uns très précieux, et à l'étranger.

Le public a, comme Cartouche, une grande âme de brigand. C'est défendu, il prend. Vous lui confiez, il rend.

Mais encore faut-il qu'il y ait un service organisé, des registres tenus, c'est-à-dire que le service de prêt soit assez important pour nécessiter une comptabilité.

Un banquier saurait à un centime près l'argent qui existe dans les coffres de la banque, mais l'argent qu'il a dans sa poche, il ne le sait pas au juste.

Il y a donc des systèmes. Ils ne sont pas tous bons.

Le mal que font les voleurs n'est guère dans ce qu'ils emportent, c'est dans les paniques qu'ils causent et les précautions coûteuses et vexatoires qu'on prend contre le public, croyant les prendre contre eux.

Deux grandes mesures contre le vol. D'abord, le prêt. Et secondement, avoir des bibliothèques très fréquentées. Puis on peut habituer le public à prendre et rendre les livres, et lui rendre l'honnêteté commode, automatique...

#### *La marque de librairie et la reliure spéciale.*

Pour tant faire que d'apprendre au peuple à aimer les livres, ce qui est le but, je pense, des populaires municipales, ne pourrait-on lui apprendre à les aimer jolis?

Je ne demande pas que l'on fasse de coûteuses reliures. Je demande seulement qu'on n'en fasse pas du tout. Laissez les livres tout nus, et ne les reliez qu'en cas de nécessité. Or la nécessité ne dit pas que le livre broché a mauvaise tenue, et qu'une bibliothèque ne doit garder que des livres convenables. Laissez les livres se mettre à leur aise chez eux. S'ils vont dans le monde, il sera temps de leur acheter un habit. Mais plutôt que d'habiller des vieux, achetez des neufs. Un neuf coûte rarement le prix de deux habits de vieux. Dans les bibliothèques de quartier une bonne moitié de livres, et parmi les meilleurs, sont si peu demandés, qu'ils peuvent se passer de reliure.

C'est que cette reliure est vraiment une horreur. L'uniforme des collégiens, — dont le but doit être de rendre les garçons ridicules aux yeux des filles — part d'une moralité semblable: rendre le potache inviolable et le livre inviolable. Non, cet objet cafard, personne n'en veut chez soi. Vraiment de très pauvres diables en sont dégoûtés. On peut au même prix relier moins laidement. On reconnaîtra tout aussi bien que le livre appartient à la commune si l'uniforme est moins laid. On peut même ne pas relier. Cette

loi de la reliure, pour éviter le vol d'un volume, vole la moitié des crédits d'achats.

La reliure a un autre effet : reconnaître de suite que le livre est prêté. Est-il si nécessaire que l'on reconnaisse de suite qu'un livre est prêté?

Des marques discrètes, mais précises, et une législation mieux appliquée, peuvent parfaitement suffire à reconnaître un livre volé.

Mais le vol pour garder est-il un grave délit?...

En principe, oui, évidemment. On vous prête, il faut rendre. Il faut développer l'honnêteté communiste, le respect du bien de tous, habituer les enfants à ne pas dégrader les monuments publics, à ne pas voler de fleurs, etc.

« Un livre digne d'être lu est digne d'être acheté », écrit Ruskin. C'est parfait, et le prêt des livres n'a-t-il pas été inventé spécialement pour développer le goût des livres? Non pas seulement de la lecture courante, rapide, qui fait de certains cerveaux de femmes une sorte de tuyau où coulent des romans, non pas, surtout, du feuilletage rapide dans les bibliothèques! — mais le goût du livre qu'on relit, qu'on aime, que l'on garde enfin...

Alors ce lecteur qui ne rapporte pas après le 2<sup>e</sup> rappel le volume emprunté, qui aime mieux garder celui-là que d'en prendre un autre, ne réalise que trop bien le but de l'institution elle-même... N'a-t-il pas droit à de l'estime, à des encouragements?

Des encouragements, non tout à fait dans cette voie-là, mais dans celle d'à côté, qui va dans le même sens. Il prend à travers champs. Montrez-lui donc la route.

*Le Times, sa librairie et la guerre des livres.*

Pour ne pas avoir l'air de rêver, montrons l'exemple réel.

Vers 1905, le *Times* a organisé un gigantesque prêt de volumes, qui bouleversa plusieurs années le marché anglais, et suscita une crise, aujourd'hui terminée, qu'on a nommée *La Guerre des livres*<sup>1</sup>.

Les volumes prêtés par le *Times* n'ont ni marque, ni estampille quelconque. De beaux volumes neufs ou presque neufs. Vous pouvez dire à vos amis: j'ai acheté cela. Et de fait, si le livre vous plaît, vous pouvez, l'ayant lu, par le simple envoi d'une carte postale, avvertir que vous le gardez.

1. Voir *Bibliothèques*, t. J, le chapitre sous ce titre.

La combinaison est facile, parce que chaque abonné a un compte; par le seul fait qu'il paye l'abonnement, il est soluble jusqu'à cent francs.

Mais le *Times* prête des volumes qui valent 50 francs, et prête 3 volumes à la fois. A Paris, pour un volume, un seul, — qui revient à 2 fr. 10 — on fait une reliure, on prend une assurance-reliure d'un franc!

Nous avons beaucoup songé que le système du *Times* pouvait être appliqué aux librairies publiques, peut-être même aider à en créer où elles manquent.

Les moyens peuvent varier de quartier à quartier; on peut en imaginer tant qu'on veut: dépôt d'une petite somme, inscription à la Caisse d'épargne, garantie des parents pour les enfants, voire confiance sans garantie jusqu'à telle somme.

Mais je veux noter quelques avantages bien réels pour la bibliothèque même: solde des dépôts, pas d'encombrement de vieux livres, renouvellement fréquent.

Songez à ceux qui n'osent pas rendre un livre taché, ou cassé... Le bibliothécaire, s'il s'en aperçoit, estime le dégât. Croyez-vous que celui qui donne quinze sous pour réparer, ne serait pas plus content d'en donner vingt pour garder?

Relisez l'enquête sur la science dans les bibliothèques, que fit la *Revue scientifique* en 1905. Admirez ce professeur de physique qui est content quand un élève a cassé un appareil, et dit: ça lui a appris quelque chose! Réjouissez-vous de voir vos livres s'user. Un livre qui s'use rend plus de valeur qu'il n'en perd.

Allez plus loin: le bibliothécaire devient un banquier de livres. On sait le succès des ventes à tempérament et des ventes en livraisons. Peut-être sait-on moins comme elles trompent le public, le surfont de manière indigne! Presque tous les ouvrages vendus ainsi sont de rebut, ou bientôt se vendront à des prix dérisoires. Je ne parle pas des grandes souscriptions scientifiques, mais de ces ventes fractionnées en petits paiements, qui éveillent des romans ou de vieux dictionnaires avec des armoires et des bouteilles de champagne. Les placiers pénètrent chez des employés, élèves, et autres malheureux qui ont un maigre salaire régulier, saisissable, ils abusent des goûts studieux et du reste d'amour pour les lettres et les sciences de ces pauvres diables, qui ne sortant que quand boutiques et bibliothèques sont fermées, ne savent pas qu'il y a des livres bon marché, qu'on

peut avoir à soi, d'autres qu'on emprunte gratis, et que tout le neuf qu'on leur offre n'est que du démodé dont les quais ne veulent plus.

Eh bien ! je crois que le temps est venu de ne plus considérer le livre comme un objet unique, précieux, qui doit servir à tous, se garder indéfiniment, se transmettre aux petits-fils, et ne finir pas moins qu'à la Bibliothèque Nationale.

J'en appelle à vous qui avez hérité de la bibliothèque de votre grand-oncle, et cherchez à la vendre.

Il est temps de considérer autrement une bibliothèque que comme un dépôt d'antiquités. Elle doit faire partie de l'outillage moderne. Exigez d'elle ce qu'il y a de plus neuf. Aller lire le passé dans les bibliothèques et garder chez soi le neuf, quel contresens !

J'ai besoin chez moi d'un bon livre que je connais, que j'aime fidèlement. Mais j'ai besoin d'aller savoir ce qui se fait de neuf, de parcourir les livres récemment parus pour choisir ce qui me convient, ce que j'achèterai et pourrai étudier à loisir, chez moi.

C'est cet achat de livres, qui doit être facilité, disons mieux : enseigné. Possibilité doit être donnée à l'emprunteur de *ne pas rendre* les livres qui l'ont intéressé.

Je dis que cela ne coûterait pas cher et qu'on peut essayer. Je débute même par une économie : n'affublez pas vos livres de ces reliures ignobles.

De cette manière le livre tentera l'emprunteur. On pourrait autoriser, pour commencer, à garder le livre moyennant son prix d'achat net. Laissez crier les éditeurs, ils y auront profit, plus tard, ou feront des livres moins chers. Donc le livre A prêté pour 15 jours, et qui vaut 2 francs, peut être gardé 15 jours moyennant 2 francs qui seront rendus si on rend le livre, moins le prix de réparation, s'il y a lieu. Mais puisque la non-reliure mettrait quelque argent de plus dans nos bibliothèques, ne pourrait-on faire mieux et autoriser l'emprunteur à payer 0 fr. 50 par quinzaine ? Ces 0 fr. 50 seraient acquis. Au bout de deux mois le volume serait à lui. Il pourrait le revendre en toute honnêteté.

Je ne donne ce mécanisme que comme un possible, le premier qui se présente à mon esprit, et je suis sûr qu'il y en aurait de meilleurs. L'important est d'appeler l'attention sur deux points :

1° *La reliure.* — La reliure n'a que deux buts dans une bibliothèque : la beauté, pour attirer le public ; l'économie, pour faire durer les livres très lus. Deux fois sur trois, elle est une dépense inutile. Quant à être une marque de propriété, il y en a de plus sûres et de moins chères.

2° *L'achat.* — Forcer le public à rendre les volumes n'est pas désirable du tout. Le but des bibliothèques publiques est magnifiquement rempli si cet homme qui ne lisait jamais a tellement pris le goût des livres qu'il veut les garder et si cette femme qui avalait deux romans par jour, en a découvert un qu'elle désire conserver !

Quant aux enfants, quel goût plus noble leur inculquer ?...

Mais il ne faut pas — et cela ne réussirait pas — que ce soit le goût des vilains livres qu'on leur donne. Le livre doit orner la chambre aussi bien que l'esprit. Espérons que ces ventes populaires exciteraient l'art des relieurs.

La facilité d'achat de livres après les avoir lus me semble le couronnement naturel de la grande œuvre entreprise dans le monde ces trente dernières années, et qui, à l'église du village et à l'école, a ajouté la librairie publique.

Avantages : l'hygiène. — A Paris on traite encore les volumes avec de tels respects que j'ai vu *désinfecter* et réparer des volumes de vingt sous qui avaient été prêtés à des malades et circulaient depuis plusieurs années... S'il y avait une dernière économie à faire sur eux, c'était de les employer à l'allumage des feux !

L'instruction. — Un livre lu deux fois en vaut quatre lus une fois. Mais il faut souhaiter que ce livre soit le meilleur des quatre. L'idéal d'une bibliothèque de prêt serait d'être : 1° une source de renseignements pratiques ; 2° un moyen de choisir les bons livres.

La critique a disparu des journaux, la *marque* des éditeurs est un faible indice. Ne regrettons pas ces vieux moyens de sélection, si nous pouvons choisir nous-mêmes.

Tout ceci n'est point irréalisable. Mais la réussite nécessite un vaste service possédant clientèle, voitures desservant quotidiennement la ville, agents, bureaux et magasins bien situés. Cela existe à Paris.

Les magasins de nouveautés, telle grande maison de publicité, des journaux, pourraient merveilleusement lancer cette affaire. C'est pour eux que nous ajoutons les notes ci-dessous, en vue de l'établissement d'un règlement.

Notes pour un règlement de prêt avec droit d'achat :

Quatre séries : N. G. P. R.

N : Livres neufs, parus dans l'année.

Verser le prix fort (prix marqué) de l'ouvrage.

Tout ouvrage dont le prix fort est moindre de 10 francs et dont il est mis en vente un nombre suffisant d'exemplaires pourra être ainsi fourni par la Librairie publique jusqu'à concurrence de 10 exemplaires.

Cette limitation est nécessaire tant pour limiter le risque de la librairie que pour éviter de causer aucun préjudice au commerce des éditeurs. Lors de l'application immodérée par le *Times* de ce système, les éditeurs se syndiquèrent pour lutter contre la dépréciation des livres qui s'en suivit. Avec un maximum de 10 par succursale de librairie, ils ne peuvent que trouver bénéfice à cette combinaison.

Les demandes sont servies dans l'ordre des dépôts d'argent, ou des simples déclarations pour ceux qui ont provision suffisante. Elles peuvent précéder l'apparition du livre. Les onzièmes et suivantes demandes reçoivent satisfaction à leur rang, si le livre demandé est rendu par l'un des premiers emprunteurs. Il est porté chez eux dès le lendemain du jour où il est disponible. Le registre ou tableau (meuble spécial) des demandes est public. Il contient le titre du livre, son prix, les dates de demande et d'échéance du prêt, le numéro de la carte de l'emprunteur et, s'il le permet, son nom.

La recommandation des livres est absolument à encourager. Les nombres de demandes sont intéressants à connaître et à publier. On saura en fin d'année combien de livres ont été demandés, combien ayant été lus ont été gardés et rendus, et par quelle catégorie de lecteurs.

*Durée* : la durée du prêt est de cinq semaines, divisée en 10 demi-semaines, pour chacune desquelles il est dû un dixième du prix du livre.

Les demi-semaines sont fixes : lundi-mercredi ; jeudi-samedi. Le dimanche les livres sont supposés prêtés le lendemain ou rendus depuis la veille.

Le livre gardé plus de cinq semaines reste la propriété de l'emprunteur.

En déclarant avant l'expiration de la deuxième semaine qu'il désire garder l'ouvrage, l'emprunteur bénéficie d'une remise égale à celle qui lui serait faite chez un libraire ordinaire.

Les livres ne portent aucun signe apparent indiquant qu'ils viennent de la librairie publique. Celle-ci se réserve cependant, en crainte de fraude, de les marquer d'un signe secret, page quelconque. Ce signe est invisible pour le lecteur non prévenu (par exemple un point microscopique, au-dessous de la 20<sup>e</sup> lettre de la page 12, ces chiffres variant chaque semaine. Les remises possibles sur les prix de vente sont portées sur la feuille de prêt.

Les règlements sont arrêtés le 25 de chaque mois, et les sommes dues aux emprunteurs pour volumes rendus sont à leur disposition le premier jour du mois suivant et jusqu'au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. Les sommes non réclamées sont alors acquises à la librairie.

La série A peut être étendue à des livres d'un prix supérieur à 10 francs remontant à plus d'une année, à des livres compris dans les exceptions prévues et autres cas dont le bibliothécaire est juge.

G. *Série générale.* — La série G comprend tous les livres en exemplaire neuf ou défraîchi, qui peuvent être acquis actuellement dans le commerce pour un prix inférieur à 10 francs, et ne sont pas compris dans la série R (Réserve).

Les livres existant en magasin sont prêtés gratuitement pendant une semaine contre dépôt de 1 franc. Tous portent sur une feuille adhérente la mention de leur valeur, établie par la direction d'après l'état de l'exemplaire. Le prêt peut être prolongé d'une semaine, sans avis, moyennant 0 fr. 50. Avant la fin de la deuxième semaine, l'emprunteur est tenu, ou de rendre le livre, ou de verser une nouvelle somme de 1 franc, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait payé le prix évalué du volume, qui lui appartiendra désormais.

Aucun livre rendu n'est reprêté immédiatement. Il doit être vu, évalué de nouveau, et soumis à la désinfection, à un rebrochage ou à la reliure, suivant les cas.

Tout livre n'existant pas à la Librairie doit être acheté s'il est demandé par 2 personnes qui versent chacune la somme de 0 fr. 50, acquise à la Librairie, droit d'inscription sur un tableau ou sur des registres spéciaux mis à la disposition du public dans ce but.

Cette disposition est valable pour l'achat d'un nouvel exemplaire des ouvrages actuellement en lecture, et demandés d'avance par deux autres personnes, et cela jusqu'à concurrence de 10 exemplaires.

P. *Périodiques, Achat mutuel.* — Les périodiques pourront faire l'objet de prêts lorsqu'ils seront demandés par un nombre suffisant de lecteurs. Le prix en sera divisé en 3 parts, la première supportée en entier par celui qui recevra le périodique le jour même de son apparition et le conservera une semaine, la troisième supportée en entier par celui qui le recevra le dernier mais la conservera en toute propriété, la part intermédiaire étant subdivisée en autant de parts qu'il y aura d'emprunteurs le gardant chacun une semaine.

L'administration se chargera des envois et renvois, assurera le service régulier, remplaçant même dans la mesure du possible, à ses frais, les numéros absents. Elle peut percevoir un droit fixe de 1 franc par demi-semaine de retard, 0 fr. 25 par dérangement inutile, les remises ayant lieu à jour fixe. Les emprunteurs qui rendent habituellement les périodiques en trop mauvais état peuvent être rayés après un avertissement, il leur est remboursé une somme proportionnelle à leur part. Les numéros reçus entrent en compte à leur prix marqué au détail, non à leur prix de

revient à l'abonnement. Les remises à domicile ont lieu à jour fixe, par quartier, deux fois par semaine.

Le jour d'où part le compte des semaines n'est jamais changé. Le premier emprunteur supporte les retards d'apparition du périodique d'une livraison à l'autre, soit la demi-semaine. S'ils dépassent cette date, l'ensemble des prêts est reculé d'une semaine, et ainsi de suite.

SÉRIE R. — Les ouvrages marqués R (référence ou réserve) ne peuvent pas être prêtés. Ce sont en principe :

1<sup>o</sup> Les livres trop coûteux, trop fragiles et ceux qui offrent des difficultés de classement (livraisons, planches détachées, etc.) ;

2<sup>o</sup> Ceux qu'on ne peut réassortir dans le commerce ;

3<sup>o</sup> Les livres qui ne sont pas l'objet de lecture proprement dite, mais de *consultation* exceptionnelle : dictionnaires, indicateurs, catalogues, etc. ou d'usage quotidien : manuels techniques, guides de voyage, livres scolaires, livres de messe ou de prière, etc. ;

4<sup>o</sup> Les ouvrages très souvent demandés, dont dix exemplaires sont en service.

Les volumes marqués R ne peuvent plus être l'objet de prêt et ne sortent de la Librairie que pour être reliés, réparés ou détruits comme malsains. Mais la marque R s'applique à l'exemplaire, non à l'ouvrage ; et il peut exister des doubles prêtés, dix au maximum.

*Limitation.* Outre les plaintes du commerce, la limitation à 10 a une raison pécuniaire. Les engouements, qu'ils soient causés par la niaiserie d'un succès, une découverte récente, quelque catastrophe, ou qu'ils viennent d'une nécessité telle qu'un examen, un concours, des élections, encombreraient la Librairie d'un nombre qui peut être très grand, d'ouvrages qui deviendraient promptement inutilisés. Un journal ayant donné un trésor à chercher, 80 personnes vinrent en un jour à la Bibliothèque nationale demander de vieux plans de Paris. Tels examens pourraient faire demander de centaines d'ouvrages qu'un changement de programme rendrait caducs. Enfin tels succès du jour, célèbres avant leur apparition et faisant prime, perdent tout mérite dès qu'ils sont parus. Toutes nos règles patiemment établies pourraient s'écrouler devant ce qu'on nomme un succès, ruine certaine de la Librairie publique.

*Élimination des volumes usagés.* — Entre chaque prêt, le volume est arrêté 3 jours au moins pour inspection et suivant les cas, réparation, désinfection, rebrochage, reliure.

Ils peuvent être passés au service de référence et réserve, si nulle demande de prêt n'est probable.

Les livres considérés comme hors d'usage sont brûlés. Ceux qui ne paraissent pas utiles, soit qu'il en existe un nombre suffisant d'exemplaires en service, soit que, pour des raisons économiques, il semble préférable d'en acquérir de nouveaux sans attendre leur destruction, sont vendus.

La direction pourra s'entendre pour cette vente avec une librairie d'occasions, ou une bibliothèque de l'ancien système, ou tout autre groupement qui lui achèterait ferme, par traité, à un taux

convenu, en un ou plusieurs exemplaires, tous les livres ayant fait l'objet de cinq prêts. Il pourra aussi les vendre directement dans la Librairie même, et installer à cette fin des étalages et publier un catalogue.

#### 4. L'Établissement.

##### *Comment s'établissent les librairies publiques en Angleterre?*

Il y a deux méthodes<sup>1</sup> pour l'adoption du *Library Act*. Un meeting est convoqué dans les paroisses, sur réquisition d'au moins dix électeurs. Le meeting est annoncé dix jours à un mois d'avance, et la majorité des présents suffit. Ou bien le *council* peut adapter sans referendum, dans la limite d'un penny par livre.

Plus de 510 villes ou districts l'ont adopté ainsi.

Les dons n'ont fondé que peu de librairies. Nous avons eût Glasgow et Edimbourg. Mais nous insistons sur la nécessité de proportionner le don à l'usage qui en sera fait. Telle ville riche et libérale a besoin d'un bâtiment superbe, qu'elle garnira de livres et entretiendra, telle ville pauvre ou peu intellectuelle jusqu'ici a surtout besoin de revenus réguliers.

La formation d'un comité ou conseil de la librairie est une chose tout à fait importante. Il y faut des hommes riches, libres, s'intéressant aux livres et à l'éducation générales, et de capacités diverses. Des règlements, en Irlande notamment, autorisent à appeler à ces conseils des gens qui ne sont pas du pays. Excellente mesure qui peut créer des relations de librairie à librairie. L'important est d'éviter ces *membres de droit*, gens éminents qu'on voit dans les commissions de France et d'ailleurs, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ont autre chose à faire.

Le choix des livres, l'inspection fréquente, des réunions mensuelles, l'approbation des comptes, le rapport annuel, la création ou suppression de branches... tout cela sera du ressort du comité.

Mais il a d'abord, avant même de donner des instructions à l'architecte, avant de choisir l'emplacement, à se préoccuper du nombre de livres et de lecteurs probables.

##### *Le nombre de livres à prévoir.*

Champneys, dans son traité d'architecture de la *Public*

1. D'après Brown : *Manual of library economy*.

*Library*, dit avec raison que le souci de collection et de préservation n'a rien à faire avec les besoins d'une librairie moderne. Le bibliothécaire n'a à ajouter à ses collections que ce qui peut être d'usage pratique, et ne doit pas hésiter à les remanier sans cesse et en retirer ce qui ne sert pas. La littérature utile n'est pas considérable, et les livres scientifiques, avec l'afflux des découvertes, ne font pas longue durée. L'arrangement doit donc être essentiellement maniable, et aucun livre n'a droit à une place définitive.

La présomption qu'une bibliothèque est faite pour recevoir un nombre indéfini de livres a provoqué les pires combinaisons architecturales et entravé le service de nos plus utiles salles de lecture.

Ici comme en tout, l'on devrait se bien fixer le but à atteindre, et ce but ne saurait être d'entasser le plus de livres dans un endroit donné, mais bien de communiquer le plus vite possible les plus utiles possibles à l'endroit le plus commode pour la majorité du public. Les moyens de réalisation dépendent donc autant de la topographie de la ville que de celles des bâtiments dont on dispose. Et si, comme d'ordinaire, on offre un Palais des Beaux-Arts, un évêché ou un séminaire désaffecté, le mieux serait, pour remplir le but d'une *librairie publique*, de sous-louer ces bâtiments somptueux, d'en faire de l'argent pour bâtir ailleurs.

Et tout d'abord, non, il n'y a pas à se préoccuper de gigantesques magasins de livres, parce que les livres circulent et que leur place est chez l'habitant. La librairie n'est pour eux qu'un hôtel à la nuit. En outre ils s'usent rapidement, se démodent, et il n'y a pas lieu de s'encombrer de l'inutile. Quelques bibliothèques conserveront les curiosités que sont les classiques des programmes supprimés, l'horaire des trains partis et les livres de science dépassés. De ces bibliothèques-là, nous avons plus que de raison ! Il n'y a nul besoin d'avoir, dans chaque ville, de ces musées spéciaux, et il y en a bien 300 de trop en France ! Une douzaine suffiraient au pays, amplement.

Mais des livres à lire, il en faudrait partout.

Les nouveaux bâtiments ont beaucoup plus à se préoccuper de salles commodes que de magasins géants. D'excellentes librairies fonctionnent avec 50 000 volumes, et la richesse est obtenue par le renouvellement, non par l'entassement. Elle est accrue par les communications des librairies entre elles.

La totalité des livres vrais publiés en France ne dépasse pas 5 000, sur lesquels à peine 2 000 donnent du nouveau à la lecture. Les 10 000 et plus qu'on voit au Journal de la librairie contiennent des tas de paperasses qui ne sont pas des livres, ainsi que des retirages qui ne sont pas des rééditions. Les chiffres du dépôt légal, qui ont dépassé 20 000 par an, comptent tantôt en bloc, tantôt une à une jusqu'à de simples affiches<sup>1</sup>.

Les brochures, documents industriels, les journaux et revues tiennent beaucoup plus de place que les livres, mais ne servent dans les librairies publiques que l'année même. Par une entente avec les *bibliothèques* de conservation on peut tout avoir et ne rien perdre. Un fonds ancien de 100 000 volumes, la place prévue de 50 000 pour l'année courante et le reliquat des dix années précédentes, voilà la masse fixe d'une magnifique librairie centrale. Ceci suppose une élimination par destruction, vente ou versement aux bibliothèques anciennes d'une masse égale à peu près à l'apport annuel, soit 10 000 volumes. Certes il faut de la place de reste, surtout à la centrale, mais moins pour prévoir l'augmentation des livres que celle des lecteurs, qui nécessitera des doubles, des services d'échange, d'envoi à la campagne, etc.

On peut compter le même total pour quatre branches, et une centrale de cette taille doit en pouvoir diriger une vingtaine. Ces proportions ne sont pas données par rapport à la population mais en vue d'un service de lecture complet, fournissant à toutes les demandes ordinaires de livres, c'est-à-dire donnant un choix de 350 000 titres de livres différents, répartis ainsi : 150 000 à la Centrale et une moyenne de 10 000 dans chacune des 20 branches. Chacune aura ainsi sa collection personnelle, unique dans la ville, d'environ 10 000 ouvrages — non pas choisis au hasard, mais selon les besoins du quartier où elle se trouve, — plus une collection de 20 à 40 000 ouvrages qui se retrouveront doubles à la centrale ou dans d'autres branches.

Un bibliothécaire ne doit pas dire : inutile d'acheter ce livre ; il ne sera jamais demandé. Celui qui inventa la machine à vapeur n'attendit pas qu'on lui ait rédigé un bulletin de demande. Il s'agit de savoir si un livre est utile

1. Voir la *Production de l'imprimerie en France*. Mercure de France, 1<sup>er</sup> avril 1910.

non seulement à ceux qui fréquentent la librairie mais à ceux qui peuvent y venir. Et si le bibliothécaire a acheté vraiment le meilleur livre, s'il l'a par tous les moyens, — catalogues, listes publiées et adressées, conseils — porté à la connaissance du public, il a fait son devoir, même si le livre reste non coupé sur les rayons.

De même pour fonder des librairies.

Bostwick cite une librairie établie là où personne ne l'avait demandée, qui d'un coup fit 30 000 prêts en un mois, quand une autre, réclamée à grand bruit par les habitants, n'en fit pas 300.

La question des magasins des livres, et celle de la distribution aux branches sont intimement liées à celle du public :

*Affluence à prévoir.* — L'évaluation donnée par Brown comme résultat d'expérience est qu'une moyenne de 6 pour 100 de la population vient s'inscrire pour emprunter des livres, que les livres sont tenus en moyenne 10 jours, soit 8 pour les romans et 12 pour les autres livres, et que chaque inscrit emprunte en moyenne 30 livres par an.

Ainsi une ville de 50 000 habitants doit donner 3 000 lecteurs, ce qui exige un minimum de 9 000 volumes et doit donner 90 000 prêts. Mais l'affluence des lecteurs se produira toujours aux mêmes heures et s'accroîtra à certains jours.

Voici une proportion donnée :

Population. . . . .	30 000
Emprunteurs, 6 %.. . . .	1 300
Lecteurs. Référence, 4 %.. . . .	1 200
— Journaux et revues, 10 %.	3 000
<b>TOTAL annuel.</b> . . . .	<b>4 000</b>
Moyenne par jour. . . . .	2 100

La ville de Kettering approche de ces chiffres.

#### *Emploi des revenus.*

James Duff Brown a dressé un tableau intéressant de l'emploi des revenus d'une librairie publique. Il évalue l'intérêt et l'amortissement du capital à son maximum possible, soit un quart du revenu procuré par l'impôt, les dons venant parfois grossir ce budget. Les chiffres pour la France seraient à modifier çà et là : nos livres viennent rarement tout reliés, le charbon est plus cher, etc. Transcrivons en

francs ces indications pour deux librairies, l'une, de 75 000, l'autre de 25 000 francs de revenus :

BATIMENT.		
Éclairage. . . . .	4 500	1 250
Chauffage. . . . .	750	200
Dépenses d'entretien, fournitures.	2 000	500
Assurance. . . . .	300	125
ACQUISITIONS, RELIURE.		
Achats de livres, cartes, estampes.	12 500	2 500
— de journaux et revues. . . . .	4 500	1 250
Reliure. . . . .	2 750	750
CHARGES.		
Papeterie. . . . .	750	200
Impressions. . . . .	1 250	200
Taxes, impôts. . . . .	625	100
Transports et voyages. . . . .	500	125
Frais de poste. . . . .	300	75
Divers. . . . .	500	75
PERSONNEL.		
Bibliothécaire. . . . . ( <i>Nombre</i> : 1)	8 750	(1) 5 000
Bibliothécaire-adjoint. . . . .	(1) 4 375	(1) 2 500
Assistants. . . . .	(1) 1 950	»
Assistants à 650 fr. . . . .	(8) 5 200	(3) 1 950
Service (commis de 25 à 35 fr. par semaine). . . . .	(2) 3 250	(2) 1 625
Nettoyage (à 6 fr. 25 par semaine)	(4) 1 500	(1) 325
EMPRUNT.		
Intérêts et amortissement. . . . .	18 750	6 250
	<u>75 000</u>	<u>25 000</u>

Les emprunts sont calculés de façon à payer les frais d'établissements en 50 ans pour l'achat du terrain, 30 ans pour les bâtiments et aménagements généraux, 10 ans pour le premier fonds de livres et les fournitures usuelles : tables, chaises, etc. L'intérêt est d'ordinaire 3 1/2 pour 100.

Le prix de construction a varié de 1 sh. par pied cube (tout l'aménagement compris), à Londres, à 10 d. en province.

À moins de 100 000 francs, il vaut mieux ne pas bâtir, disent les Anglais. Ce n'est qu'à partir de ce chiffre que l'on peut espérer les 3 départements : prêt, journaux, référence, avec les bureaux nécessaires.

*Emplacement.* — Nous avons déjà exprimé sur le choix d'un emplacement une opinion absolue. La première qualité à rechercher, la première de toutes, — et les autres, on y peut remédier par des palliatifs — c'est l'accès facile.

Ceux qui veulent construire une « bibliothèque » rechercheront un quartier tranquille, le silence, la lumière, un parc si possible, de grands espaces pour pouvoir s'étendre sans difficulté, ils construiront un monument imposant, avec de grands escaliers et des corridors longs à parcourir; le monument sera isolé pour qu'on craigne moins l'incendie... Toutes ces conditions sont énumérées dans les traités d'architecture.

Ceux qui ont à choisir l'emplacement d'une librairie publique doivent certes tenir compte des mêmes desiderata, mais les subordonner à une condition absolue : c'est que la librairie soit centrale, visible, accessible sans effort. Il faut qu'elle soit là où l'on passe le plus.

Le plus important de la librairie est la consultation d'un instant, faite par un homme qui ne fera qu'entrer et sortir, le temps de se procurer un chiffre, une heure, un prix, un mot. Et cette nécessité première n'est pas aisément compatible avec les perfections qu'on peut attendre d'une bibliothèque. L'architecture d'une gare ne peut être celle d'un tombeau.

Une librairie publique est facilement bruyante. Elle l'est par elle-même si elle n'est pas dans une rue qui l'est déjà. On n'y fait pas de longs séjours d'étude. On y emprunte les livres qu'il faut lire à tête reposée, et l'on trouvera le calme chez soi, le plus souvent dans la banlieue.

Nous parlons plus loin des dangers d'incendie et des nécessités d'éclairage qui ont poussé à construire des bibliothèques dans les espaces isolés, à l'abri de tout danger, même celui que le public y vient.

Nous avons moins d'ailleurs à nous inquiéter de la lumière pour les librairies publiques. N'y séjournant pas longtemps, les yeux du public s'y fatigueront moins que dans les bibliothèques. Quant aux risques d'incendie, ils sont d'autant plus grands que les bâtiments seront plus à l'écart et moins surveillés.

#### *Les branches à établir.*

On a admis qu'il fallait environ une librairie par 40 000 habitants dans une cité agglomérée, — une par 25 000 dans

les districts clairsemés, sans préjudice des bibliothèques circulantes dans les banlieues et campagnes.

Dans une ville, les bureaux de prêt — qui peuvent être de simples dépôts auxiliaires — ne doivent pas être distants de plus d'un kilomètre les uns des autres, et les succursals comportant une salle de lecture de plus de deux. C'est le maximum pour aller à pied, mais les moyens de transport peuvent bouleverser entièrement ces notions. Il faut insister seulement sur la facilité offerte de rapporter les livres empruntés sans plus de peine qu'on n'en trouve actuellement pour mettre une lettre à la poste. L'expérience anglaise dit qu'il y a rarement intérêt à établir une branche complète, à moins de 50 000 francs de revenus. Mais on arrive à établir une gradation qui peut être variée à l'infini :

1° La *branch* ou succursale, monument spécial, desservant un quartier, ayant ses salles de lecture, son fonds de livres spécial, mais relié à la centrale et dépendant de la même administration qui répartit le budget et les livres suivant les commodités générales de la ville, évitant les doubles emplois, et organisant le transport des livres d'une maison à l'autre si besoin est.

2° La *subbranch*, simple salle souvent divisée par des barrières, où on réunit, pour un quartier éloigné, tout ou partie des services de prêts, référence, journaux, enfants.

3° La station, ou dépôt, où l'on peut déposer des demandes, faire venir des livres, et qui est comparable à nos bureaux de poste auxiliaires.

4° La *travelling*, dépôt temporaire chez un particulier d'un lot de livres dont il est responsable.

L'établissement de branches, petites librairies complètes, est toujours le but. Ainsi à New-York la transformation d'un dépôt en branche a centuplé la demande de livres.

La centralisation existe en général pour l'achat de livres et le catalogue, mais le directeur de chaque branche est un conseiller écouté. Il est bon qu'il ait en partie le choix des livres, au moins des livres spéciaux à la branche qu'il dirige, car il est mieux à même que quiconque de savoir les besoins de son quartier.

Chaque branche a le catalogue des livres qui lui manquent et se trouvent ailleurs. A la centrale on a des fiches spéciales, sur lesquelles, outre les mentions ordinaires, sont autant de cases qu'il y a de branches, pour y noter celles où se trouvent des exemplaires. Un employé spécial

a la garde de ces cartes et communique avec toutes les branches par téléphone.

La meilleure place des branches n'est pas forcément aux points les plus foulés. A New-York la librairie de la 6<sup>e</sup> Avenue, un des points les plus grouillants du monde, prêtait peu de livres. Transportée dans un quartier dix fois plus paisible, mais plus habité réellement, elle a eu plus de monde. L'on atteint mieux les ouvriers à l'atelier même et les gens d'affaires par des dépôts près de leurs bureaux que par des librairies complètes où ils n'ont pas le temps d'aller.

#### *Les magasins et la machinerie.*

La librairie centrale peut cependant avoir à résoudre une partie des problèmes qui écrasent les bibliothèques : caser, dans un espace restreint, des centaines de milliers de volumes, et en assurer la communication rapide.

Un bibliothécaire français, M. Chapot, dans une série d'études parues dans la *Revue de synthèse historique*, proposait d'établir les bibliothèques tout en long, pour que jamais les bibliothécaires, gens déjà trop sédentaires, n'aient à monter un escalier pour chercher des livres. Il est à peine besoin de dire que vu l'espace nécessaire à une telle fantaisie, il faudrait placer de telles constructions en des lieux inaccessibles aux neuf dixièmes de la population. Il est aussi aisé de démontrer qu'au delà d'environ 20 mètres en long, soit 40 aller et retour, il est plus court de monter et descendre un escalier de 3 mètres de haut, la fatigue du fonctionnaire étant un phénomène dépourvu d'intérêt général ; si l'on emploie un ascenseur, le temps de le mettre en marche, entrer, sortir, renvoyer, peut équivaloir à un étage, mais au delà de deux étages, le temps de course pouvant être considéré comme nul, l'établissement d'un ascenseur est non seulement pratique et rapide, mais économique, puisqu'il supprime des fonctionnaires ; — d'où il résulte que les bibliothèques doivent être établies *en hauteur*. Enfin, puisque des bibliothécaires l'ignorent, ajoutons que les transports électriques sont beaucoup moins bruyants que les allées et venues des fonctionnaires, gardiens et public.

Cependant, avec un service d'automobiles bien compris, des magasins à plat pourraient exister hors la ville, dans des conditions de grande économie. Mais il ne peut être question de joindre ces magasins de réserve aux salles de

lecture, de prêt et référence qui doivent se trouver au centre même des affaires.

Citons comme *minimum* d'une branche, celle de Lower Sydenham, qui a à peine 20 mètres sur 26, et ne comprend qu'une salle séparée par des barrières en 3 sections : le service du prêt et la salle des revues (2 tables, 20 sièges et de la place debout) au milieu, à droite le magasin et les bureaux, à gauche la salle de lecture avec 6 tables, 60 chaises.

### *La construction.*

Nous ne ferons pas ici un cours d'architecture et aménagement des librairies publiques, et voulons simplement jeter au hasard quelques notes qui permettent de voir net, et si quelqu'un songe à la fondation de librairies publiques à Paris, de faire, avant l'enquête sérieuse qui établira des devis, des projets qui restent dans les bornes de la raison.

Il y a à Paris la bibliothèque de la Faculté de droit, qui représente assez, selon moi, une salle comme il devrait en exister à Paris au moins un nombre égal aux 20 arrondissements, indépendamment des dépôts et succursales. Elle est précédée d'une grande salle de pas perdus où l'on pourrait lire les journaux debout. Il faudrait aussi ventiler beaucoup mieux, et ajouter un bureau de prêt. Mais la visite précisera les idées, ainsi que celle de la bibliothèque de la Chambre de commerce qui elle, est bien placée, et celle des Arts décoratifs, au pavillon de Rohan. Plusieurs palais de l'exposition universelle de 1900 auraient pu être utilisés. Aucune de nos bibliothèques municipales ne ressemble en quoi que ce soit à une librairie publique ; mais quelques-unes se trouvent dans des mairies dont tout le bas pourrait être transformé et utilisé.

Nos bibliothèques d'État sont trop grandes et ne pourraient faire que des librairies centrales, pourvoyant les autres.

Tandis qu'on ne finit pas de construire notre Salle publique de la Nationale, la mode a changé plusieurs fois dans la construction. Du système d'une salle unique, circulaire ou polygonale, à coupole, avec murs garnis du haut en bas de livres et de galeries pour les atteindre, — c'est le hall des récents magasins de nouveautés, et la nouvelle Salle de la Nationale en sera un type grandiose, — on est passé à une séparation complète, comme au théâtre : salle et scène, les travailleurs isolés du dépôt des livres, ceux-ci entassés

dans des cages de fer, demandés uniquement par des numéros, et amenés mécaniquement. A présent on rapproche les livres du public, on ne cherche plus de vastes salles monumentales, mais de petites chambres commodes ; on met des livres partout, dans tous les coins, et on ne garde de magasins spéciaux que dans le sous-sol pour les *inutiles*. C'est l'influence de l'*open-shelf* (accès du public aux rayons).

A la *Newberry* de Chicago, il y a une série de salles spéciales : sociologie, médecine, physique, avec un bibliothécaire spécial, entouré de ses livres et de ses lecteurs, qui reçoit. A l'Université de la même ville, ce sont même des maisons séparées.

Une librairie construite exprès pour l'*open-shelf* est constituée par une série de casiers en éventail, la sortie étant au centre, où se tient le personnel qui surveille l'ensemble et inscrit les volumes emportés.

On recommande des fenêtres basses « parce que le public du dehors voit ce qui se passe à l'intérieur de la librairie, qui perd ainsi son air de mystère et invite à entrer ».

Ce n'est pas le recueillement qu'on cherche dans les librairies publiques. Si l'on voit partout écrit *silence*, c'est qu'il est besoin de le rappeler. Bostwick convient qu'il y a du bruit, surtout dans les librairies d'enfant, mais que c'est un « library-noise ».

Le principe de distribution des salles consiste à rapprocher le plus possible du public, c'est-à-dire de la rue, les services les plus fréquentés et les plus urgents, quitte à éloigner ceux qui ne gêneront que les aises des fonctionnaires et la partie la moins pressée du public.

Ainsi l'on peut admirer un vrai contresens à Sainte-Geneviève, qui, dans un quartier vivant, rendrait les services d'une librairie publique ; mais le moyen de transport qui y mène le plus près a été chanté par Courteline : Panthéon-Courcelles. Quand on a traversé la vaste place où s'élève le pompeux cimetière choisi par la Patrie Reconnaissante pour le sommeil des grands hommes, et atteint l'autre, réservé au sommeil des livres, on gravit des marches et on traverse une vaste entrée sépulcrale. C'est là que sont les dépôts de livres, les manuscrits, l'administration, le concierge, des statues, un escalier. Ce dernier est la seule chose qu'on offre en bas aux gens pressés de consulter un livre. Cet escalier les mène à la salle de travail, où ils trouveront non des livres, mais des grilles, derrière les-

quelles ragent des livres qu'il est interdit de prendre, et qu'il faut demander par requête écrite.

C'est l'inverse de ce qu'exige une librairie publique : les journaux et livres de référence immédiate doivent être *sur la rue même*, sans vestibule, sans escalier à gravir ; le service de prêt immédiatement derrière. S'il y a à grimper, il faut réserver cet exercice salutaire aux fonctionnaires, aux enfants, et aux travailleurs faisant des séjours prolongés dans les salles d'étude. Les entrées somptueuses, salles et escaliers d'honneur, peuvent être transportés ailleurs sans inconvénient.

De tous les plans que nous avons sous les yeux, c'est le quart de cercle, avec magasins disposés en éventail, qui nous séduit le plus. C'est le moyen le plus aisé de l'accès du public aux rayons. Il se case parfaitement dans un carrefour formant coin de rue, ce qui augmente les accès.

L'entrée, juste à l'angle, et pour laquelle il n'y a pas à perdre d'espace, car cela coûterait de l'argent à la ville et du temps aux lecteurs, donnera accès immédiat : 1°, devant vous, à la salle de prêt, aménagée comme il est dit ci-dessus, bureau et entrée étroite au centre d'où rayonnent en éventail les casiers accessibles au public ; — 2°, à droite et à gauche, aux salles de journaux et référence, longues galeries, le long de chaque rue, avec plusieurs portes.

Ainsi, prenant jour sur chacune des rues formant angle, on mettra sur une rue les journaux à lire debout, sur l'autre les périodiques et références. On peut ajouter un étage pour les salles de lecture assidue et les salles de jeunesse. La salle de prêt et recherches aux rayons prend jour par en haut. Ses magasins de réserve sont en sous-sol ou en hauteur (avec ascenseur), aussi serrés que possible. On peut combiner les bureaux au fond, dans les espaces disponibles. Voilà une forme de succursale en terrain cher. Elle réalise le but de fournir le plus urgent sans détour ni perte de temps.

Pour une librairie centrale, il peut y avoir intérêt à distribuer les services autour d'une cour, où les voitures desservant les succursales et librairies circulantes pourront entrer ; sur la cour donneront les magasins importants pourvus d'ascenseurs, et les bureaux divers, services de catalogue, etc., tandis que les bâtiments donnant sur rue resteront ouverts, et par de nombreuses portes, au public pressé de se renseigner ou d'échanger ses livres.

*Matériaux et lumière.*

Une librairie demande une construction toute spéciale. La propreté et le silence qu'on espère interdisent l'emploi de beaucoup de matériaux. On a usé de divers moyens pour rendre les planchers facilement lavables, chauds et peu sonores. Beaucoup de linoleums et autres amalgames sont malheureusement trop inflammables, et il faut expérimenter sérieusement les soi-disant ignifuges. On fabrique des tapis de liège aggloméré très recommandables.

On fait les murs intérieurs doubles et séparés par une matière siliceuse, ainsi que ceux qui séparent d'une construction voisine ou d'une rue bruyante. On arrondit les angles pour faciliter le nettoyage, mais en évitant de produire des échos.

Le toit est l'objet de précautions spéciales, car c'est là que sont les causes les plus fréquentes d'incendie, mais la construction en varie avec l'exposition et le climat.

*L'Éclairage.* — La prise de jour au Nord est la meilleure pour les salles de travail. Quant aux magasins il est sain pour les livres comme pour les gens de voir la lumière. Les livres de luxe seuls doivent en être privés pour éviter le jaunissement du papier, et sont enfermés dans des armoires closes.

La question du jour se pose pour la librairie comme pour tout commerce et ne prime pas la nécessité d'être achalandée. Il serait agréable d'en établir dans les parcs, mais il est utile d'en établir davantage dans les rues passagères. L'éclairage diurne a fait comme l'autre de grands progrès. L'emploi de verres à prismes jette du jour au fond des salles, et la construction métallique a permis d'ouvrir de larges baies à la lumière. Sans en faire des sépulcres, on peut ne plus exiler les bibliothèques sur des acropoles ou des champs de manœuvres, comme le prêchent les traités d'architecture.

L'éclairage artificiel est une question brûlante. En France on a trouvé le moyen de la résoudre : on n'éclaire pas.

Notre seule bibliothèque d'usage courant, la Nationale, ferme l'hiver à 4 heures. Nous avons dit, à propos de Washington, qu'éclairer la Nationale jusqu'à 10 heures du soir, — augmenter de 50 000 francs par an les 85 000 fr. de crédits de la Nationale pour la laisser ouverte jusqu'à dix heures du soir, — équivaldrait à en construire une autre à côté ; ce serait doubler son usage. La bibliothèque des

Arts décoratifs, au pavillon de Rohan, a un fort bon éclairage, dont l'installation a coûté 24 782 fr. 50 ; la dépense annuelle est 2 868 fr. 55. Le Louvre n'est pas plus menacé par elle que par les cafés d'en face. L'éclairage d'une bonne librairie publique ne serait guère plus coûteux. Il y a à Paris quelques autres bibliothèques du soir. Sainte-Geneviève ouvre de 6 à 10 heures. Elle est donc fermée avant ? Oui, à 3 heures, sans doute parce que c'est là le maximum d'affluence.

Nous n'insisterons pas ; tous ceux qui lisent ce livre sont convaincus qu'une bibliothèque ne doit pas avoir d'heures, sinon celles du repos de tous. Elle doit en France, ouvrir à 8 ou 9 heures et fermer à 10 ou 11 heures. Certaines villes sont plus matinales que d'autres. Mais il faut bien noter que le nombre brut des lecteurs n'est pas à considérer ici, la qualité importe. Ceux qui voient une bibliothèque presque vide le matin ou à certaines heures du soir doivent tâcher de savoir ce que font les rares lecteurs épars dans la grande salle. Ils verront que ce sont en général les travailleurs les plus sérieux qui sont venus profiter de l'heure la plus calme. De même s'il est juste de donner aux bibliothécaires des vacances de repos et utile de leur donner des vacances d'études, on ne doit pas donner de vacances aux bibliothèques surtout aux époques dites de vacances. Ce sont les époques choisies par les travailleurs les plus sérieux pour travailler.

Il est certain qu'actuellement le pire éclairage pour une librairie est le pétrole et le plus pratique l'électricité. Le gaz peut être employé sans danger dans les salles de travail, de prêt, les bureaux.

La question de l'éclairage des magasins est toujours venue embrouiller la question. L'on s'imagine qu'éclairer une bibliothèque, c'est éclairer les magasins. Non, et comme au British Museum, une fois la nuit venue, on peut bien consulter les livres mis à la disposition du public dans les salles de travail et ceux demandés d'avance pendant le jour, mais non en faire venir. Cette mesure peut être nécessaire non seulement par économie de lumière et sûreté contre le feu, mais par économie d'employés. Une librairie pauvre exigera que les recherches en place soient faites toutes ensemble, à heure fixe.

Il y a des tempéraments à cette règle féroce. Les magasins peuvent être éclairés grossièrement par quelques

lampes à arc placées de façon à éviter tout danger, par exemple en dehors, n'éclairant que par réflexion. D'ailleurs les lampes à pile sèche, qu'on vend partout aujourd'hui comme lampes de poche, suffisent à la recherche des livres dans les cas urgents.

Les lampes à arc renversé peuvent convenir pour les corridors, la salle de lecture des journaux, les salles de catalogue, de prêt. Dans la salle de lecture il est mieux que chaque lecteur ait sa petite lampe mobile qu'il puisse amener à la hauteur qui lui convient, réglant l'abat-jour à sa guise. Les seules places éclairées sont les places occupées. C'est une économie, et l'ombre du reste de la salle invite au silence propice au travail.

Quelques lampes à huile sont tenues prêtes en cas d'interruption du courant.

*Aération, chauffage.* — L'aération est un des plus gros problèmes qu'aura à résoudre l'architecte. Particulièrement, la salle de consultation libre des journaux attirera toujours un certain nombre de gens *undesirable*, disent les Anglais. Le changement d'air plusieurs fois par heure est indispensable, dût la température rester en hiver à un degré assez bas, car on y lit debout, gardant paletot et chapeau, et un excès de chaleur attirerait malheureusement les frileux et les mal nourris; or la librairie est faite pour les mettre à même de se bien nourrir, non pour pallier leur misère par quelques heures de confortable.

Le confortable est exigible par contre dans les salles de lecture. Le chauffage à radiation de tubes d'eau chaude est préféré aujourd'hui, si l'aération est suffisante. Là non plus ne viendront pas seulement des heureux bien mis. Un contrôle d'entrée peut, dans les grandes villes, être une triste nécessité, souvent insuffisante. Mais l'aération parfaite, les tables, murs et planchers lavables ont quelque puissance. Une salle très propre invite les gens à l'être aussi, et parfois fait reculer ceux que cette propreté gêne.

#### *La crainte du feu.*

Il faut répéter que dans les librairies et bibliothèques très fréquentées, le danger d'incendie n'est pas plus grand que dans n'importe quelle autre maison de la ville. C'est le délaissement, le manque de surveillance des bibliothèques désertes qui a causé tant de sinistres. La manie d'isoler les bibliothèques sert les vanités artistiques de l'architecte,

mais augmente les risques : personne n'étant là, un accident insignifiant se propage vite.

Ce ne sont jamais, qu'on le sache, les livres qui mettent le feu ! Ils ont opposé au contraire la plus grande résistance à la combustion et ont péri plutôt sous la lance des pompiers que sous les flammes. On a retiré du bûcher de Servet un livre à peine maculé ; on ne l'eût pas retiré si net du lac de Genève.

Ce qui brûle, c'est le bois des rayons, les nids de poussière, les paniers de papiers, les greniers où on ne va jamais.

Le grand remède contre le feu est dans la construction. Les bâtiments utilisés comme bibliothèques, — couvents, palais, archevêchés, écoles, — sont tous voués au feu. Bâtie pour être une bibliothèque, une bibliothèque est de toutes les sortes de constructions une des moins susceptibles de prendre feu.

Malgré les précautions, l'interdiction de fumer, des rondes soigneuses, on n'est pas à l'abri des incendies venus du dehors. Qu'y a-t-il à faire ?

Les instructions données aux pompiers de Paris recommandent de ne jamais se servir d'aucun appareil dit extinc-teur, grenade ou autre. C'est perdre un temps précieux en cas de sinistre. Mais on sait qu'un grand seau d'eau, jeté très violemment — tout est dans la fougue du jet, un jet timide attise, — arrête net un commencement d'incendie. Un petit exercice préalable ne serait pas inutile, ni aux bibliothé-caires, ni à personne. Essayez. Un grand seau, jeté à plein. Le feu de salve seul déconcerte l'ennemi.

Mais songez surtout qu'un café éclairé et rempli de tumeurs brûle moins souvent qu'un hangar abandonné.

#### *Aménagement. Meubles.*

Un grand nombre de nouveautés seraient à introduire. Je n'innoverai pas, et me contente de citer des systèmes déjà éprouvés.

*Magasins.* — Les magasins des librairies publiques ont à contenir des livres bien plus souvent déplacés et maniés que ceux de nos bibliothèques. En outre, la place sera toujours excessivement étroite. Nous avons dit déjà que tous les supports, montants, étaient métalliques. Nous pensons que les rayons doivent l'être aussi. Le verre pourtant a été employé, me dit-on, avec succès. Le bois ne pourrait l'être que très fin et vernis. Le glissement du livre sur le bois rugueux l'abîme,

la poussière s'accumule sur le bois. Enfin le bois est forcément épais, et dans les formats de livres les plus courants, on gagne aisément un rayon supplémentaire sur les dix qui sont à la portée moyenne d'un homme en remplaçant les rayons de bois par de minces plaques d'acier. Celui-ci est ininflammable et se déplace avec grande facilité, glisse même à la main, dans certains systèmes, avec sa charge de livres, qu'on peut transporter en bloc, grand avantage. Ces rayons sont interchangeables.

L'usage de casiers roulants se répand de plus en plus. Le prix en est encore élevé. Mais ils permettent d'entasser en un petit espace un grand nombre de livres.

L'ameublement a bien entendu été des plus variés. Le dernier cri semble être en Amérique de n'avoir aucun ameublement spécial. Particulièrement la royauté tyrannique de la femme a obtenu dans ses salles réservées un confort et un luxe qui nous déconcertent : les *ladies rooms* sont des salons, avec canapés, fauteuils épars, paravents et fleurs dans des vases. Admettons qu'une librairie n'est pas une classe, que les tables ne sont pas nécessairement en ligne, que le bibliothécaire n'a pas besoin d'une chaire pour prêcher, et que la surveillance s'exerce d'en bas comme d'en haut, en se mêlant au public. Si les tables sont fixes, les chaises n'ont pas besoin de l'être; qu'on laisse donc la liberté de les placer où l'on veut, près du feu ou près de la fenêtre.

De grands progrès restent encore à faire, notamment pour les casiers tournants contenant les périodiques, pour les armoires à fiches, pour la consultation des journaux.

En Angleterre, après les grands lutrins où sont posés les journaux, qu'on lit debout, la première chose qu'on voit, ce sont des appareils colossaux, à deux faces, contenant des milliers de petits cartons portant des numéros, rouges d'un côté, blancs de l'autre, et dont chacun représente un livre de la librairie. Suivant que le rouge est du côté public ou du côté bibliothécaire, on sait que le livre est en place ou prêt au dehors. Ces *indicateurs* m'avaient semblé commodes, bien qu'encombrants. Quand on m'a dit leur prix, je les ai trouvés bien inutiles.

#### *Formalités du prêt.*

Quelques mots des *règlements*.

Ils doivent être faits pour le public et non contre lui.

Les livres sont à lui, et l'intérêt des autres oblige seul à restreindre le droit de chacun.

Les formules d'admission au prêt que remplissent les Américains contiennent le nom, métier, adresse personnelle et d'affaires, l'engagement de réparer les pertes ou dégâts, et celui, souligné comme très important, de donner avis immédiat de *changement d'adresse*.

Le choix est fait sur catalogue ou sur les rayons même selon le système de l'*open* ou *closed shelf*. Dans le dernier cas le lecteur doit s'assurer que le livre est présent sur les appareils nommés indicateurs, mentionnés ci-dessus.

Le prêt était jadis limité à un livre. Il a été porté à 2 (two-books-system) à condition que l'un des deux ne soit pas un roman. Actuellement le prêt est porté parfois jusqu'à dix volumes, à la discrétion du librarian.

Les états du prêt doivent donner immédiatement les renseignements suivants : quels livres sont sortis, quand, et quand ils rentreront, quel livre un tel détient, chez qui tel livre se trouve. Les statistiques les plus précises doivent être faites, et sont utiles pour les frais généraux, les budgets à établir, etc.

Les petites librairies tiennent simplement un registre, qu'il faut parcourir en entier pour trouver ce qu'on veut, d'autres les remplacent par une fiche au nom de l'emprunteur, parfois une autre au titre du livre. Le rangement de ces cartes par date indique les rappels à faire pour livres non restitués.

Système des deux cartes : chaque livre a sa carte de prêt, comme chaque lecteur. Cette carte est enlevée du rayon en même temps que le livre, et après y avoir inscrit le numéro de l'emprunteur, on la range par date dans une case spéciale.

Dans le *Browne system*, très en faveur pour les petites villes, la carte au nom de l'emprunteur est un papier double, formant pochette; on y glisse la carte du volume. On les conserve toutes deux à la librairie même, où l'emprunteur, s'il n'est connu, doit présenter des pièces d'identité. Ce système ne perd pas de livret et n'oblige pas le lecteur à en promener un. Mais aucun de ces systèmes n'indique, sans recherches assez longues, où se trouve tel livre.

Nous proposerions des cartes personnelles à souche. Les coupons détachables porteraient imprimé le numéro de la feuille personnelle; et il n'y aurait qu'à y inscrire celui du

volume. On mettrait ces coupons sur les rayons même, à la place du volume absent, ou on les enfilerait sur des pointes placées à la tête de chaque rayon. Ce système peut se combiner avec les autres.

Là où ne fonctionnent pas de voitures portant à domicile les livres, les lecteurs inscrits pour un livre en lecture sont avertis par carte postale que le livre est rentré. Ce système, qui immobilise presque deux jours des livres impatiemment attendus, est critiqué.

Les amendes pour détention d'un livre au delà du temps prescrit sont en Amérique de un ou deux sous par jour. A New-York, avec une circulation annuelle de six millions de livres, les amendes rapportent 125 000 francs par an.

Un système très discuté est celui qui a été adopté à Saint-Louis pour les demandes nombreuses de livres à succès. Un fonds spécial a été créé pour l'achat de doubles, qu'on peut obtenir moyennant un ou quelques sous par jour si l'on ne veut attendre que l'exemplaire public soit disponible. C'est le cabinet de lecture doublant la librairie publique.

*Hygiène.* — L'exposition à l'aldéhyde formique semble suffisante pour garantir contre une grande partie des contagions qui s'opèrent par le prêt des livres. Le péril n'est d'ailleurs pas très grand si les livres sales sont brûlés, mais il est à signaler pour les livres prêtés aux enfants, qui portent leurs doigts à la bouche. On prie les lecteurs chez qui s'est déclaré une maladie contagieuse de rendre les livres avec la simple mention : à désinfecter.

#### *Le rapport annuel et la statistique.*

Le Ministère de l'Instruction publique adresse chaque année aux bibliothèques de France une demande de rapports. Très peu répondent et je n'ose répéter le chiffre qu'on m'a dit. L'Annuaire de la Ville de Paris publie d'intéressantes statistiques dont on s'est beaucoup moqué. La précision trop grande (par exemple, combien de monnaies regardées par les visiteurs au cabinet des médailles ?) rend parfois impossible une réponse sérieuse. Mais tout cela s'est tassé, et d'année en année on est arrivé à des approximations plus raisonnables.

La nécessité d'un rapport annuel est aujourd'hui reconnue partout où il y a une librairie publique active. Les

moindres en font un tous les deux ans, pour se moins répéter. Mais toutes voient là un devoir strict, et l'un des gros appoints de leur prospérité.

Ce rapport est imprimé presque toujours. Il est même imprimé avec un certain luxe, parfois avec des gravures et relié dans des toiles aux couleurs voyantes, d'un goût qui nous étonne — voir ceux de Sydney notamment. N'importe. L'obligation de faire gris, neutre, imprimerie nationale, n'est nullement reconnue. Ce n'est pas un document administratif, mais un livre de fête et de propagande. Il raconte les efforts faits dans l'année, mesure les résultats, publie les desiderata, donne la liste des donateurs avec des notices et les portraits des principaux d'entre eux, enterre décemment ceux qui rendirent service à la librairie, fournit enfin aux journaux des renseignements plus précis que ceux donnés de vive voix. Tout cela est excellent et paye au delà de la dépense d'impression.

En outre le rapport est double : celui du directeur et celui du comité de la librairie. Le fait qu'il y a un rapport à approuver, lire et publier entretient le zèle du comité, qui se compose de gens utiles, soit par leurs talents ou leurs richesses, soit par les places qu'ils occupent.

Quant aux chiffres, statistiques, budgets, on a beaucoup raillé la collection que j'en ai publiée dans *Bibliothèques*, et vu là une simple manie, d'autant que je les donnais en prévenant qu'elles étaient souvent fausses. Il y a des eaux douteuses dont on peut se servir à condition de ne les pas agiter. Le danger des statistiques n'est pas dans la part d'erreur qu'elles contiennent, mais dans le maniement qu'on en fait et qui multiplie cette erreur.

Il est certain que toutes les bonnes maisons ont plaisir à rendre leurs comptes. Que dirait-on d'une maison de commerce qui ne saurait pas son chiffre d'affaires ? La méthode la plus simple de compter les lecteurs est d'ailleurs un tourniquet à la porte. Le compte des livres lus semble presque impossible dans les salles de référence où le public prend lui-même les livres. On ne peut qu'établir des moyennes en comptant à des heures différentes les livres déplacés.

Des rapports détaillés et sérieux permettront d'établir avec précision les roulements de service, vacances, prix de revient, durée des reliures, mille détails. Ils permettent seuls à ceux qui votent le budget de le faire sciemment.

## 5. La librairie des champs, des marins, des aveugles.

*Bibliothèques circulantes (travelling library).*

Le principe de la *librairie circulante* ou *roulante* est l'envoi, dans les villages ou centres trop petits pour avoir une librairie, de caisses de livres renouvelées de temps en temps.

C'est, quoiqu'on en discute, en Australie que l'on a inventé d'aller chercher ainsi des lecteurs loin des villes. Ce service s'est bien étendu et comprend aujourd'hui l'envoi de livres, objets et gravures pour les cours des écoles de village, pour des expositions, pour des conférences, des fêtes, des réunions de clubs, etc. La librairie circulante — que le clergé tente actuellement d'organiser en France, — existe dans une trentaine des États-Unis. Tantôt c'est un service adjoint à la librairie d'État (Virginie), tantôt absolument distinct (Kansas) avec un comité élu spécialement.

Ce système suppose l'engagement de réexpédier les livres soit à la librairie centrale soit à d'autres dépôts de librairie circulante. Il peut être organisé par des cercles locaux qui achètent des livres en commun avec des cercles d'autres villages, les échangent et s'entendent pour les revendre ou garder à tour de rôle. Ou bien il est le développement d'une librairie centrale qui expédie ses doubles à tout contribuable connu, et pour qui l'habitant du département a le même droit que celui de la ville. Il en est ainsi dans l'East Lothian, le cercle d'Offenbach de Hesse, qui reçoit un encouragement de l'État, à Havelte (Drente) en Hollande. Le cercle des Dames du duché de Bade expédie depuis longtemps des caisses de 40 à 50 volumes. Depuis 1901 la société d'encouragement à l'instruction du peuple, à Berlin, envoie à des sociétés des écoles, des particuliers même, des caisses d'une cinquantaine de livres, d'une valeur de 75 marks, qui sont prêtées pour 6 à 12 mois et peuvent être conservées définitivement moyennant une annuité. En 1903 il a été envoyé 18 888 volumes en 383 caisses. Nous avons d'ailleurs en France le Musée pédagogique, qui fait des efforts dans ce sens.

A *New-York*, le système fut établi par Dewey. Les caisses, envoyées pour 6 mois, contiennent, avec un catalogue, une cinquantaine de livres d'économie politique, autant de livres pour la jeunesse, 60 d'agriculture, 20 à 30 de littérature, etc.

L'Université de l'État a mis ses nombreux doubles à la disposition des librairies circulantes. L'envoi peut être fait :

1. Aux bibliothèques autonomes contre 25 francs pour frais d'envoi.
2. Aux sociétés ou bibliothèques sur la demande de 25 contribuables.
3. Aux écoles, à la demande de l'instituteur.
4. Sur demande du secrétaire, à des sociétés d'instruction reconnues.
5. Aux autres sociétés contre dépôt de 500 francs.

On peut juger des progrès du système à New-York : en 1899-1900, 35 624 volumes furent prêtés : à des écoles (8 631 vol.), à des écoles d'été ou clubs d'études (12 303), sur cotisation (3 597), sur demande de 25 personnes (6 679), etc.

En 1907, c'est un service spécial, un département de la librairie publique; il emploie 17 fonctionnaires, et dispose de 75 000 volumes. Les collections envoyées varient de 10 à 600 volumes, avec un catalogue. Il a été envoyé 779 collections, soit 40 377 volumes, desservant ainsi des écoles privées et publiques éloignées des centres, des phares, des casernes, et notamment les dépôts de pompes à incendie, des écoles du dimanche, des communautés rurales, des campements d'été, des hôpitaux, des colonies de vacances, etc. La majorité (29 895 vol.) était adressée à des groupes et cercles de particuliers, instituteurs, ministres du culte, fermiers, etc.

Deux systèmes coexistent : séries complètes, spécialement formées pour les *travelling*, ou séries de livres tirés des dépôts généraux pour leur être temporairement confiés.

La demande se fait en général par nombre : 50 volumes divers, 20 volumes d'agriculture, etc. La nécessité d'utiliser les voitures ou caisses spéciales limite en effet le choix. Les voitures, dont les volets ouverts montrent des rayons pleins de gaies reliures, rappellent assez les roulottes de colporteurs qui vendent de tout dans nos villages.

Une forme très en succès est la Home-library. Un particulier reçoit une caisse d'une vingtaine de livres dont il a la responsabilité, qu'il doit retourner dans 3 ou 6 mois, et qu'il distribuera à ses amis. C'est le moyen d'avoir des livres dans les fermes, les mines et usines isolées, ou en vacances. C'est aussi un moyen de faire de la librairie d'école, car celui qui a la responsabilité des volumes est parfois un gamin qui n'est que l'ainé ou le plus sérieux de ses camarades, et à qui le dépôt est confié sous la garantie de ses parents ou professeurs.

L'on est tenté, et on le sera en France, de faire de

l'école le dépôt naturel et de l'instituteur le bibliothécaire.

Nos bibliothèques scolaires montrent le résultat piteux de ce système, et je le trouve déconseillé formellement dans le livre de Bostwick, d'abord à cause de la défaveur jetée sur les livres qu'on va prendre à l'école, et surtout parce que c'est en vacances et le soir, juste quand il n'y a personne à l'école, que la librairie est utile.

On a mis souvent à contribution le pasteur, qui s'y est prêté volontiers, mais cela éloigne les juifs et les catholiques. Le micux, dit Bostwick, est une pharmacie ou une épicerie bien tenue. Ce sont en effet des établissements dont toutes les opinions admettent les services.

Ces *travelling* sont le meilleur moyen de tâter le terrain et de voir où il est utile d'établir une branche des librairies centrales. Prévoyant l'extension rapide des villes, de grandes librairies n'ont pas hésité à englober dans leur domaine une étendue bien plus grande que celle de la ville actuelle, et à qualifier *city* ce qui était encore un désert. Et l'on a vu pousser des quartiers fort peuplés autour de la librairie, qui précédait le public.

La librairie circulante est le fourrier de la vraie librairie publique. Elle mesure l'utilité d'établir celle-ci. Et elle répond à un des arguments qu'on pourrait invoquer contre les bibliothèques urbaines: qu'elles favorisent la désertion des campagnes, sont un attrait de plus à la ville, et, avouons-le, une injustice de plus au profit des citoyens...

Les ruraux ont autant, peut-être plus besoin de livres que ceux de la ville. Ils ont plus de temps pour lire, aux veillées d'hiver, et ont moins d'autres distractions. Surtout ils ont besoin de bons livres techniques et de bons journaux sur les questions agricoles.

Ils ont droit à des librairies.

En Amérique c'est par la campagne que la plupart des librairies ont débuté: la petite association de pionniers pour acheter des livres, la petite bibliothèque commune, établie dans le désert, avant qu'il y ait une ville, dès que les tentes ou barraques faisaient place aux maisons.

Puis cette division de ville et campagne cessera-t-elle pas un jour? Les villes se vident aujourd'hui sur les campagnes. Tous ces gens qui se pressent dans les rucs de la cité seront, ce soir, des ruraux en leur genre, transportés le plus loin possible par des express... Et la ville sera déserte, comme

l'est la cité de Londres, et déjà plus d'un quartier de ce morne Paris, jadis si gai le soir...

Nous avons vu par la liste des librairies de New-York que des sociétés spéciales avaient pourvu la mer. Les matelots ont des livres, et les navires auront droit comme les écoles au dépôt temporaire d'un assortiment de livres qu'au retour de chaque voyage on renouvellera. Pour les gens de mer la durée du prêt est prolongée.

*Aveugles.* — Beaucoup de grandes librairies américaines ont aujourd'hui une salle spéciale pour les aveugles. Celles de Washington et New-York sont importantes.

La librairie publique n'est nullement une institution charitable. Mais les aveugles aujourd'hui travaillent et gagnent leur vie. Ils ont droit comme les autres à la librairie publique.

Il y a en France 27 000 aveugles. Est-ce un public suffisant pour un commerce de livres? A peine. Pour une librairie publique, payante ou non, c'en est un. M. Pérouze a publié là-dessus des chiffres utiles. Un ouvrage écrit en Braille pèse à peu près 15 fois le même ouvrage imprimé en lettres ordinaires et tient 60 fois plus de place. Impossibilité de loger une collection un peu nombreuse, prix élevé de transport. L'impression aussi est coûteuse, mais on a, paraît-il, près de 1 400 copistes bénévoles. Les journaux les plus lus en Braille n'ont pas mille abonnés. C'est encore beaucoup. Car sans même déduire des 27 000 aveugles les nombreux vieillards qui ne peuvent plus apprendre à lire — frappés de cécité trop tard, — on trouve en comparant la proportion d'aveugles aux clairvoyants que 27 aveugles fournissent autant d'abonnés que 400 000 clairvoyants! La bibliothèque de l'association Valentin Haüy compte 26 000 volumes en Braille. Il serait désireux que des salles spéciales soient réservées non seulement pour le Braille, mais pour la lecture à haute ou demi-voix des ouvrages écrits en caractères ordinaires. Que les bibliothèques d'aveugles s'installent donc près des librairies publiques, et puissent participer à leurs avantages. Quelques aveugles éminents ont obtenu, à la Nationale notamment, certaines faveurs. Mais une salle spéciale créerait un droit, ce qui est tout autre.

L'écriture est discutée. Le Braille français diffère du Braille américain et New-York a établi un point spécial. Tous ont le même défaut : exiger un espace énorme. Ajoutons : des frais de poste considérables. La franchise a été obtenue

pour les livres d'aveugles par la librairie de New-York qui les expédie gratuitement dans les trois États de New-York, New-Jersey et Connecticut.

#### 6. L'accès libre aux rayons (Open-Shelf).

L'accès public aux rayons, après quelques essais malheureux il y a quinze ou vingt ans, est aujourd'hui la règle au moins dans les petites et moyennes librairies d'Amérique et les grandes ont des salles spéciales à cet usage, contenant des milliers de volumes.

Il y a eu des insuccès. A Philadelphie notamment, après deux ans, on a dû revenir au vieux système. Nous n'en finirions pas de citer les essais malheureux en France. L'École des Hautes Études sociales, pour une bibliothèque qui ne vaudrait pas deux mille francs sur les quais, a cru dernièrement devoir dépenser 600 francs de grillage. A Sainte-Geneviève, une grille formidable fait le tour de la salle, maintenant le public à la distance exigée pour les cages d'animaux féroces. Cela n'empêche pas qu'on y vole beaucoup.

Les avantages des rayons libres sont cependant assez sérieux pour qu'on y réfléchisse :

Et tout d'abord, *économie*.

Économie, malgré le vol ?

La présomption de vol est si ancrée chez nous, il semble un tel malheur qu'un livre disparaisse, que l'on ne saurait trop insister sur les résultats de l'*open-shelf*. Voici ceux donnés dans une conférence de Miss Ely Lord, citée par Bostwick :

Villes de plus de 300 000 habitants. Pour 10 000 volumes ayant circulé avant l'*open-shelf*, 1 à 9 pertes. Après : 7 à 39.

Villes de 100 000 à 300 000 habitants. Avant : 2 à 53 pertes (53 étant le record du vol avant l'*open-shelf*). Après : 8 à 42 (record du vol avec l'*open-shelf*, détenu par la ville de Denver, et, on le voit, inférieur à celui des librairies closes).

Villes de 25 000 à 100 000 habitants, 5 pertes avant, 6 à 48 après.

Dans les villes moindres de 25 000 habitants, les pertes avec l'*open-shelf* ne dépassent pas 9 par 10 000.

On peut donc hardiment, d'après de tels chiffres, se de-

mander si l'on excite plus le vol en se fiant au public pour résister à sa tentation, ou en le traitant d'avance comme un voleur.

Il faut considérer les faits. On objectera que ce qui réussit chez les Anglo-Saxons ne réussit pas chez nous. Nous n'avons pas l'habitude de la chose publique, voilà tout.

Je vais chaque jour à la Bibliothèque nationale. Là, on sait que des mesures terribles et coûteuses sont prises pour la conservation des volumes, immobilisant quatre employés et deux surveillants pour 300 lecteurs, indépendamment des services utiles de renseignements, recherche et apport des volumes. Mais pour aller à la Nationale, je traverse les Tuileries où de magnifiques tulipes s'offrent, dans la saison, à portée de la main. Personne ne les cueille. Si elles étaient dans un jardin privé, à la campagne, les mêmes honnêtes gens qui passent les cueilleraient de suite...

A la Nationale, 8000 volumes et 175 périodiques sont à la disposition du public, en accès libre. Peu de librairies américaines offrent une telle collection! Ce sont des volumes chers en général. Étudions là l'*open-shelf*.

Et tout d'abord si ces volumes n'étaient pas sous la main du public, et qu'il faille les demander par bulletins spéciaux, le service deviendrait à peu près impossible. Hugo faisait l'objet de peut-être 3 pour 100 des demandes soit plusieurs milliers par an, avant d'être en *open-shelf*. Que dire du Larousse!

Les volumes ainsi placés disparaissent-ils?

Un certain Chassang, petit volume très utile aux Chartistes, aurait disparu jusqu'à 3 fois. Je conclus qu'il ne faut mettre dans l'*Open-shelf* tous les livres...

Une autre fois, des pages du Larousse furent arrachées. Ce méfait est possible avec tous les systèmes de contrôle.

Enfin une fois il disparut réellement de beaux volumes in-folio aux armes du roi, qu'un voleur allait revendre chez un libraire, qui d'ailleurs ne fut pas poursuivi. L'*open-shelf* avait-il facilité son vol? Ce voleur n'avait pas attendu cette institution pour mériter une précédente condamnation, et s'il n'est pas sûr que l'*open-shelf* enseigné dès l'enfance lui aurait appris le respect du bien public, l'expérience a prouvé que la prison ne fit pas mieux.

Dans une instruction publique qui coûte tant de millions à l'État, dans celle du lycée qui coûte aux familles, — et l'État y perd, — mille francs par élève pour l'ac-

quisition de connaissances dont l'utilité n'est pas toujours incontestée, est-ce donc un gaspillage intolérable, que consacrer les quelques francs que peuvent coûter les bouquins perdus à l'acquisition d'une vertu si utile à l'État, si utile à l'individu : le respect de la propriété collective ! Cette éducation se paye, certes. Il n'est pas prouvé que les barrières, grilles, bulletins, surveillance ne coûtent pas plus cher que les livres perdus ; ils coûtent même beaucoup plus cher, mais on croit le contraire parce qu'on compte la durée et non l'usage. Des livres sous clef dans une armoire qu'on n'ouvre pas ont moins de chances de disparaître. Mais si vous comptez juste, c'est-à-dire le nombre de fois que cent livres dans une armoire ont été lus, et le nombre de fois que cent livres sur des rayons libres ont été lus, mettant d'une part le prix du gardiennage, des demandes, des grilles et clefs, de l'autre le prix des livres perdus, la conclusion ne peut faire doute.

L'honnêteté publique est objet d'enseignement. L'habitude la crée. Il y a partout des choses, — poteaux et fils de télégraphes, chaises de café, bicyclettes, manteaux et parapluies, fleurs et plantes, pavés, boutons de portes, etc., etc., — plus aisées à voler et revendre que les livres d'une bibliothèque. C'est simple affaire d'habitude. Même c'est parce qu'on classe et protège — voyez les trésors des églises jusque-là respectés — que surgissent des tentations de vol. Appliquer de but en blanc la liberté complète, actuellement, en France, serait absurde, tout disparaîtrait. Mais pourquoi ? Parce qu'on n'est pas habitué à la *Librairie publique*, et que la superstition du livre objet précieux est entretenue par les bibliothécaires eux-mêmes. Mais par degrés, nos bibliothèques s'ouvrent. C'est lent, trop lent, mais le jour n'est déjà plus très loin, où l'*open-shelf* sera un objet d'étude et non plus de risée.

#### *Restrictions et précautions.*

Nous ne pensons pas que l'*open-shelf* s'applique à tout. Il y a des livres à exclure, ce sont :

1° Les manuels, livres de classe et de préparation aux examens, tous les volumes nécessaires à beaucoup de personnes à la fois (les guides au moment des vacances, les catalogues d'expositions actuelles, etc.) ces livres sont essentiellement de ceux qu'on doit avoir à soi, et ils sont souvent du format des poches.

2° Livres précieux, rares, fragiles, séries dont le classement est difficile, collections, fascicules non reliés, etc. La plupart des ouvrages de cet ordre sont à envoyer aux bibliothèques de réserve, mais la recherche dans les collections de revues où il n'y a pas de tables est une des utilités les plus directes de l'*open-shelf*.

*Précautions.* — La première à prendre est de ne l'introduire que progressivement et de n'y pas faire rentrer les livres tentants spécifiés ci-dessus.

Les autres concernent l'aménagement des locaux et le classement.

Il faut des salles où la surveillance soit facile, et la disposition des tables dans les salles de travail, rayonnant autour du bureau central, d'où on peut tout voir, s'applique aussi aux rayons de l'*open-shelf*. Nous avons dit que les dernières librairies américaines étaient construites en éventail.

Rappelons que des dispositifs spéciaux facilitent surveillance et reclassement. On a des étiquettes de deux couleurs, qui indiquent forcément par la couleur du bas la tranche verticale, par celle du dessus, l'étage du rayon où le livre prend place. Le livre ne peut ainsi se déclasser que d'une largeur de rayon, à peu près 1 mètre, et l'erreur paraît de suite. Ce système est pratiqué à l'excellente petite bibliothèque Forney à Paris, où l'*open-shelf* fonctionne depuis longtemps, et avec succès. On y a pris des précautions exceptionnelles: relier en 2 tomes tel livre trop tentant.

On évitera de laisser des brochures trop minces sur les rayons. Le vieux système de relier ensemble des séries de brochures analogues doit être repris. Le British Museum s'en sert. Économie de reliure et de recherche. En outre, le fait de livrer un lot de documents sur un sujet au lieu d'un seul ouvrage cueilli dans le catalogue est tout à fait dans le sens de l'*open-shelf*. Nous avons développé ailleurs des suggestions beaucoup plus ambitieuses, mais nous nous bornons ici à ce qui existe.

Le succès de l'accès libre aux rayons dépend de trois facteurs, et je ne sais lequel est le plus important :

1° L'honnêteté et le soin, qui sont deux habitudes à prendre et à enseigner le public ;

2° La bonne volonté qui est une habitude à prendre et à enseigner pour les bibliothécaires toujours portés à considérer que les bibliothèques sont à eux seuls ;

3° L'ingéniosité des architectes et des bibliothécaires qui aide puissamment, qui crée même l'honnêteté et le soin, quand ils manquent.

### *L'apprentissage de la liberté.*

La possibilité de l'*open-shelf* démontrée, est-il utile d'en montrer les avantages ?

Au point de vue du public ils sont d'une évidence telle qu'il faut avoir la haine invétérée des livres, comme l'ont tant de bibliothécaires et même quelques gens de lettres, pour ne pas préférer la libre recherche en place au choix aveugle du catalogue.

Nulle part il n'est question de supprimer tout catalogue, et l'accès libre n'est pas obligatoire. Celui qui sait le numéro exact d'un livre peut se le faire apporter.

Mais c'est l'abus même des catalogues qui nous mènera très tôt à la recherche en place par le public lui-même.

Ce que sont en train de devenir les bibliographies et catalogues des grandes bibliothèques, il semble vraiment qu'on n'y songe pas. Cet entassement de titres qui ne disent rien de rien, ces centaines de volumes qu'il faut faire venir un à un, après une demande écrite et une attente énervante, pour n'en retenir qu'un seul, heureux s'il y en a un sur dix digne d'être lu, — vraiment ce système est-il un avenir plausible ? Vous apporterait-on dix, vingt volumes à la fois... jusqu'à cinquante par jour, — et c'est là mobiliser pour un seul lecteur plusieurs employés... — la documentation d'un sujet de médiocre étendue, celui dont la bibliographie ne dépasse pas 500 volumes, et ils sont rares aujourd'hui, à 50 par jour, demande dix jours.

Au British, où les communications sont plus rapides, j'estime que l'apport de 500 volumes, même sur un seul sujet, en les demandant par dix, nécessite et coûte une semaine de fonctionnaire, ou équivaut à cela. Je n'ose faire ce calcul pour la Nationale ! Ajoutez un surcroît de frais de catalogue ! Cependant le lecteur obligé d'écrire 500 bulletins grogne. Mené en place, avec les livres devant lui, rangés avec quelque système, il eût trouvé seul en deux ou trois heures — en moins de temps qu'il n'en mit à écrire les bulletins — la douzaine de volumes qui ne répètent pas les autres.

Nul ne songe à établir l'accès libre aux rayons dans les grandes bibliothèques, Nationale et autres. Un lecteur s'y

perdrait comme dans les catacombes, à plus forte raison s'y perdraient les volumes. Or pour elles, au contraire des librairies publiques, conserver est le premier des devoirs. Cependant la nécessité est telle que ce sont elles qui les premières en Europe ont établi là 20 000, là 8 000 volumes d'accès libre. L'expérience a toujours été concluante, et partout, Allemagne, France, Angleterre, on n'a cessé d'accroître le lot des livres libres.

Le classement en place prend dans l'accès libre une grande importance. C'est évidemment plus long que l'envoi à la suite pratiqué dans tant de bibliothèques. C'est là une des besognes où le bibliothécaire a à faire montre d'intelligence. Il doit connaître les livres. Cette conception n'est pas en France celle de tout le monde. On peut voir dans cette nécessité un des avantages certains de l'*open-shelf* : le progrès intellectuel des bibliothécaires.

Les catalogues et inventaires restent là pour retrouver les mal classés. On a dit que tel livre qui doit aller à droite irait à gauche selon le caprice de celui qui l'a classé. Et après? Au pire, qu'arrivera-t-il? Un livre sur le bridge, classé à tort dans la théologie, ne sera pas plus difficile à trouver qu'il ne l'est actuellement. Il échappera aux bienfaits de l'*open-shelf*, voilà tout.

L'*open-shelf* a donc une vertu éducative. Nous en avons parlé dans le chapitre sur l'enseignement. Il donne l'habitude de la recherche personnelle, de la décision...

Mais la liberté de choix en place a un avantage plus précieux encore, c'est que le choix est infiniment meilleur. Là-dessus l'expérience ne laisse aucun doute. Partout où l'*open-shelf* a été établi, le niveau des lectures a monté. Non seulement celui qui veut un traité de menuiserie, un livre d'histoire ou de science, un dictionnaire, n'importe quoi, a pris *en place* le meilleur ou un des meilleurs, toujours, tandis que sur catalogue il se contentait du premier venu, mais on a vu des lecteurs qui, attirés par des titres de romans sur catalogue, les auraient emportés et lus, les rejeter après en avoir vu deux lignes, et surtout on en a vu qui n'osaient demander que de la littérature futile, s'apercevoir que les meilleurs auteurs et les livres les plus instructifs sont aussi amusants. Tous les *librarians* citent d'excellents livres qui, avant l'*open-shelf*, n'étaient jamais demandés, et que le public a découverts.

Nous citerons une ville canadienne, Sarnia (Ontario) où les chiffres de lecture avant et après l'établissement de l'*open shelf* sont les suivants :

	1900	1903
Romans. . . . .	17 227	9 737
Romans pour enfants. . . . .	4 684	2 310
Histoire. . . . .	791	1 384
Miscellanées.. . . .	142	795
Littérature. . . . .	228	1 384
Voyages. . . . .	560	998
Sciences. . . . .	676	903
Théologie. . . . .	611	705
Référence. . . . .	266	409

C'est aussi la possibilité de poursuivre plus à fond une étude. Las de demander les livres énumérés sur un catalogue, et qui se répètent tous, le lecteur renonce et croit avoir tout lu. La recherche sur place lui ôte cette illusion ! il s'aperçoit qu'il a oublié l'ouvrage le meilleur ou le plus complet.

L'organisation de l'accès libre aux rayons est un problème qu'ont à résoudre chaque jour tous les commerçants qui ont un étalage, sans parler des magasins de nouveautés qui ont par l'emploi systématique de la liberté de fouillis, centuplé la vente des anciennes merceries. Enfin la plus belle bibliothèque de Paris, celle que M. Remy de Gourmont, me reproche à tort d'avoir oubliée dans « Bibliothèques » (elle y est mentionnée avec éloges), a depuis longtemps établi l'accès libre aux rayons, avec classement commode par valeur d'ouvrages, chacun ayant sa boîte de deux sous à vingt sous, sur les quais. Une boîte vitrée contient la réserve.

L'accès libre aux rayons existe et réussit. Ses avantages sont évidents. Il n'y a qu'à savoir l'appliquer.

L'usage libre des livres sur les rayons même des bibliothèques est une chose si utile dans une ville civilisée, que le respect de ces livres, et de la place où ils posent, doit être inculqué dès l'enfance.

L'argument du pillage va droit contre son but. C'est justement parce que l'instinct pousse à l'usage personnel, qu'il faut enseigner l'usage collectif.

## 7. La Librairie publique et les éditeurs.

Le commerce des livres est une chose si complexe et si mobile que suivant leur caractère, les éditeurs prennent

différemment parti dans leurs rapports avec les bibliothèques. Ainsi nous voyons des éditeurs donner très généreusement à la Nationale, dès qu'elle le leur signale, des livres quelquefois très chers, que le dépôt légal n'a pas fournis (il fonctionne très mal); ils en font un point d'honneur, certains que la diffusion de ces livres, loin de faire tort à la vente, est une réclame. D'autres refusent au contraire, trouvent qu'un franc est un franc, que l'État peut acheter, etc., et pensent même que le livre ainsi lu leur vole des acheteurs. Un éditeur allemand évaluait ses pertes à une trentaine de milliers de marks en dix ans, par le fait qu'il avait dû donner 5 exemplaires de chacun des ouvrages scientifiques qu'il publiait. Il ne calculait pas la propagande faite, ni qu'on lui facilitait, de force, l'envoi en dépôt ou à l'examen, qui est difficile pour les livres coûteux.

Les librairies publiques achèteront leurs livres.

Elles sont donc pour les éditeurs une nouvelle clientèle ouverte. Sans doute les livres achetés par elles seront lus par beaucoup de gens. Au théâtre, où on peut empêcher d'entrer, chaque spectateur paye pour voir telle pièce; on ne peut pas faire payer pour voir tel volume. Les éditeurs jaloux devraient trouver une encre qui s'efface dès que le regard du lecteur a passé. Voici un livre lu par 10 personnes qui l'empruntent. Combien l'auraient acheté? Combien auraient su, si elles n'avaient pas été à même de l'emprunter, que le livre méritait d'être acheté?

Je ne erois pas que l'on puisse discuter sérieusement l'immense progrès que les librairies publiques font faire aux librairies marchandes. Nous, bibliothécaires, qui avons plus que personne la disposition de tous les livres, nous achetons tous des livres, nous avons tous nos petits logements bondés de livres. Nos femmes s'en étonnent et nous leurs disons : ce n'est pas la même chose!... Justement parce que la librairie publique permet d'acheter un livre *l'ayant lu*, nous apprécions mieux la joie de posséder, nous ne nous encombrons pas de livres achetés à tort et à travers sur la foi du titre ou d'une annonce menteuse. Nous n'achetons pas le *Moyen de vivre longtemps*, ou de *gagner à la roulette*, l'*Art d'écrire* ou d'*avoir du génie*, parce que sans déboursier un sou nous avons pu nous assurer que l'auteur n'avait rien mis sous ces titres tentateurs, que son *Moyen de vivre longtemps* était de ne pas vivre, et que le génie qu'il offre n'était que celui des autres.

Voilà pourquoi les bibliothèques sont redoutées par certains éditeurs; ou plutôt truqueurs, car des livres, des collections dites scientifiques ne se vendent bien que sur la vue des titres et des sommaires, et sont comme ces journaux à couverture grivoise dont il est défendu de mettre à l'étalage les images qu'ils renferment; l'acheteur n'y trouve rien de ce qu'il a cherché.

Donc, premier effet de la librairie publique: facilité « d'acheter ayant lu ». Le libre accès aux rayons, la commodité de parcourir un livre dans la salle de référence ont là-dessus une influence décisive. C'est mettre à la portée de tous une faveur que les libraires ne donnent guère qu'à leurs gros clients. C'est pour le grand public établir l'offre du livre comme les magasins de nouveautés ont établi l'offre de la toilette: on reprend, on échange ce qui a cessé de plaire... On peut fouiller, et l'on ne vous fait pas l'article. D'un côté la librairie publique étend la clientèle. De l'autre, c'est certain, elle peut la diminuer; sûrement elle épure le marché.

Le livre meilleur a plus de chance de dominer. Et si l'on peut ergoter que ce n'est pas sûrement toujours le meilleur au point de vue scientifique ou moral, c'est au moins le meilleur au point de vue de l'honnêteté marchande: pas de truquage, de blancs à peine salis de quelques lignes de texte qu'on vous vend comme sérieuses encyclopédies, et d'invitations à dîner qu'on vous vend cher comme correspondance de gens célèbres. Cette vente-là peut subir un déchet sérieux.

Second effet: les librairies publiques régularisent le marché. Les éditeurs souffrent beaucoup de l'allure capricieuse que le bluff et le snobisme lui ont donnée. Une bonne maison de romans à 3 fr. 50, par exemple, était sûre jadis de vendre assez d'exemplaires de n'importe quel ouvrage pour couvrir les frais. A côté de succès subits et exagérés, nous voyons aujourd'hui la mauvaise vente — qui est la plus ordinaire — descendre tellement bas qu'elle voisine le zéro.

Il y a un roman devenu célèbre, édité chez Plon, qui, m'a-t-on raconté, après un four complet fut demandé en nombre, deux ou trois ans plus tard, par les libraires d'une station thermale d'Auvergne. L'hiver suivant l'édition s'épuisait dans Paris; l'ouvrage était lancé. Nul critique n'avait vu le succès futur. Mais un cabinet de lecture, par hasard, avait prêté l'ouvrage à une dame qui l'avait reprêté...

Beaucoup de gens croient encore qu'un bon livre fait toujours son trou. Les mêmes croient qu'un bon livre est toujours bon. Il n'en est rien. Autant vaudrait dire qu'une bonne graine pousse toujours. Il en est de résistantes, qui peuvent attendre et sécher pour fleurir plus tard, il en est de frêles qui meurent le bon moment passé; éphémères, c'étaient peut-être les plus meilleures...

Les librairies publiques multiplient les points de contact. Même s'il lui faut pour sa clientèle acheter, sur 10 volumes, 3 exemplaires du livre à succès, cela fait 8 ouvrages nouveaux. Sur 10 volumes, le public en aurait-il acheté deux ou trois qui ne seraient pas le livre à succès?

L'organisation de vraies librairies publiques en France ouvrirait aux éditeurs un marché spécial qui atteindrait facilement plusieurs millions. Nous n'avons aucune donnée sur ce que cela représente dans le commerce actuel. Tout au plus pourrions-nous, d'après les douanes, évaluer à une vingtaine de millions les exportations de livres de la France. Dans ce total l'Angleterre, pays de la *free library*, vient en tête : 8 560 000 francs (en 1903). L'Allemagne ensuite : 4 977 500 francs, à peu près le chiffre que nous en recevons : 4 198 750 francs.

Ajoutons que les librairies publiques sont une clientèle sûre et assurée : elles payent bien et on peut compter que tel livre sera acheté par elles.

Il y a pourtant des dangers à signaler. L'un au point de vue éditeur, l'autre au point de vue public.

#### *Danger d'accaparement.*

La tendance française à centraliser est terrible. Non pas cette centralisation toute pratique qui groupe les demandes pour obtenir des prix de gros. Celle-là n'est le plus souvent qu'un prétexte. Au contraire, des municipalités exigent, par simple intérêt électoral, que fussent-elles payer plus cher, les bibliothèques se fournissent chez un libraire de la ville — intermédiaire assez inutile, auquel on accorde ainsi une subvention déguisée. — Mais une centralisation morale, qui indique et impose peut-être les livres... Nous avons pour les *populaires* une sorte de régie officieuse, à la Bibliothèque de l'enseignement public. Le *Bulletin*, rédigé par un comité de rédaction de 14 membres (10 professeurs d'histoire ou de lettres, 1 de sciences, 1 de droit, 1 médecin et M<sup>me</sup> Marcelle Tinayre), conseille seulement... Pour les bibliothèques régi-

mentaires ce n'est pas un bulletin, mais un index des livres qu'on a droit de posséder avec interdiction des autres. Enfin nous avons les *envois* de l'État. L'État s'arrogue une certaine surveillance sur les bibliothèques, exige des rapports, envoie des livres. Les achats du ministère de l'Instruction publique ont depuis 1884 varié de 250 000 à 93 000 fr. Il faudrait tenir compte pour les librairies publiques d'envois possibles des autres ministères : guerre, commerce, travail, agriculture... Ils sont aussi intéressés à leur avenir que celui de l'Instruction publique.

Les librairies publiques n'existent pas encore, nous ne pouvons savoir quel sera, lorsqu'elles existeront, l'appui ou la gêne qui leur viendra de l'État. Il est bien peu probable que l'État y reste étranger. S'il y a par une loi, comme dans plusieurs états d'Amérique, obligation pour les villes d'entretenir une librairie publique, le contrôle de l'État est tout justifié. Mais surtout, il est probable que l'on voudra se servir de ce qu'on a, et que la librairie publique ne sera que l'annexe ou la transformation de la bibliothèque municipale, ce qui est désirable ou non, suivant les cas. Or celle-ci, qui possède parfois un fonds national, est déjà engagée sous la coupe de l'État...

Les éditeurs ont le plus grand intérêt à défendre l'indépendance des librairies publiques, à protester contre un accaparement qui profiterait sans doute à certains d'entre eux, mais à bien peu, et livrerait une part importante du libre commerce des livres aux intrigues et manœuvres de la politique.

#### *La spéculation au livre de bibliothèque.*

La librairie publique présente un autre danger. Elle est la première à en souffrir, mais comme dans toute fraude, on gâche plus qu'on ne gagne. C'est la spéculation au livre cher.

Il y a des livres que les bibliothèques « ne peuvent pas ne pas avoir ». On les leur demande de tous côtés. Les éditeurs spéculent là-dessus, et quitte à republier plus tard à bas prix, éditent d'abord à des prix invraisemblables.

Nous avons en France des « livres pour souscription de l'État » : peu de texte, et quel texte ! de simples copies reliées par quelques notes, un papier qui bouffe, et une couverture laide, car on ne souscrit pas au livre joli.

Deux cas : le livre est vide : sous beaucoup de sommaires

alléchants, que de livres graves, bibliothéconomie comprise, ne sont que du verbiage, le délayage niais des promesses du titre. Le triste est qu'obligés d'acheter de ces livres, les bibliothécaires n'ont plus d'argent pour acheter les livres utiles. Il est très difficile, même quand on en sait la nullité, de refuser l'achat d'un livre dont le prospectus va attirer les demandes du public.

Il y a un danger plus grand. Le livre est bon, est utile. Certes toutes les bibliothèques l'achèteront, et auront raison. Mais l'éditeur le sait, escompte cet achat indispensable, et enfle ses prix. Et il les enfle tant que le public ne peut pas acheter le livre, que même des bibliothèques s'en privent, et chose plus grave que de l'argent dépensé inutilement, manquent l'occasion d'en dépenser utilement.

C'est un point que les libraiens anglais devraient bien étudier. Leurs librairies sont riches et ne souffrent pas trop de cette exploitation, mais l'intérêt public exigerait quelques mesures. Je n'en vois pas d'autres qu'une entente, la mise à l'index de quelques publications. Les 5 exemplaires du dépôt légal seraient consultables au British Museum, à Edimbourg, etc., mais aucun autre ne serait acheté. L'entente des bibliothèques pourrait aller bien plus loin, arriver à imprimer à leurs frais tels *textes* du domaine public édités à des prix fantastiques, et qui ne sont guère vendus qu'à des bibliothèques. On dira que cela mène à l'État éditeur. Non, ou du moins ici je ne parle point de cela. Je n'entends rien de plus qu'une mesure de représaille exceptionnelle, et de bonne guerre.

## 8. Le personnel masculin et féminin.

Le personnel des librairies comprend 3 classes :

- 1° Un personnel technique.
- 2° Un service d'entretien et de police.
- 3° Un service de copie, dactylographie, classement, etc.

Cet ensemble est entièrement différent du personnel actuel de nos bibliothèques, qui ne comprend en principe que des chartistes et des sous-officiers.

1° *Personnel technique.* — Un assez bon nombre de spécialités sont requises dans une librairie. Il est évident que selon son importance il y aura lieu de créer un plus ou moins grand nombre d'emplois spéciaux : achats, direction, comptabilité, service public, renseignements, traductions,

catalogues, publications, expositions, reliures ; il y aura lieu de nommer des préposés aux succursales, aux librairies circulantes, à la salle d'enfants ou de jeunesse, etc.

Quels qu'ils soient, ces *emplois* divers nécessitent : 1° une éducation générale supérieure, 2° des connaissances pratiques spéciales. Nous avons peu à tenir compte de celles-ci, qui s'apprennent surtout par l'usage. Si chacun doit être placé là où ses aptitudes personnelles seront le mieux utilisées, si chacun surtout doit avoir une responsabilité nette et assez d'autonomie pour ne pas être réduit à l'état machinal, dit administratif ; il faut pourtant que les différents services de direction puissent être interchangeables, au moins en cas de nécessité. Tout bibliothécaire doit savoir assez de reliure, de bibliographie, de comptabilité, etc., pour faire une suppléance.

Que dirai-je des connaissances archéologiques qui font l'objet des examens actuels dans les bibliothèques de France ? Rien du tout, sinon qu'elles n'ont rien à faire avec l'art des bibliothèques. Depuis le temps qu'on s'occupe des vieux livres et manuscrits, ils doivent être classés et décrits, ou alors c'est que l'on a mis après eux des gens bien incapables. Tous ne sont pas encore reproduits en fac-simile, et il faut des gens compétents pour les conserver. Les compétences requises sont surtout l'insecticide et la photographie.

Une école existe en France sous le nom d'École des Chartes, qui a revendiqué le monopole ou peu s'en faut des places de bibliothécaires, et aujourd'hui c'est elle qui en fournit le plus.

L'École des Chartes n'a bien entendu absolument aucun droit de plus de fournir des bibliothécaires que n'importe quelle autre école, celle des Ponts et Chaussées ou le Conservatoire. Elle peut, comme toute autre, en fournir d'excellents, s'ils veulent prendre la peine d'apprendre les classifications scientifiques modernes, et ce qu'il faut de comptabilité, de reliure, de commerce et valeur des livres, d'imprimerie, etc. ; il est utile dans une très grande bibliothèque, surtout si elle a des livres anciens, d'avoir un archiviste-paléographe, ni plus ni moins qu'il est utile qu'elle ait un naturaliste, un médecin, un juriste, un industriel. Mais il n'est pas bon que le recrutement s'opère avec cette uniformité et qu'on laisse aux historiens et archivistes-paléographes, en particulier, des voix prépondérantes dans l'administration des bibliothèques de France. La stagna-

tion de celles-ci est trop évidente pour qu'on épilogue là-dessus. Il faut un personnel neuf.

En dehors de quelques connaissances de bibliophiles, on ne demande pas grand'chose actuellement aux bibliothécaires, et leur métier est singulièrement ravalé. Aucune initiative, aucun droit de choix des livres, aucun devoir de conseil au public. Je sais des exceptions et de nobles efforts, mais la théorie est ouvertement professée dans de grandes bibliothèques actuelles que le rôle du bibliothécaire est entièrement passif, qu'il se soumet « indifféremment à toutes les disciplines », donne les livres qu'on lui demande, et enfile les notices de ses catalogues, toutes semblables quelle que soit l'importance de l'œuvre.

L'agent d'une librairie publique a un rôle tout autre, et pour les *librarians* américains, qui ont fait de la *library* une des grandes institutions de l'État, le mot apostolat n'est point exagéré. Il faut exciter sans cesse le public, le fournir de renseignements de toute sorte, chercher pour lui, non dans d'insipides catalogues, mais en place, les volumes ou documents les plus utiles, suivre l'actualité, dresser à chaque moment l'état des ressources de la librairie sur les sujets les plus divers : une guerre, des tarifs douaniers, une loi sociale, une invention nouvelle...

Il faut donc lire les livres? — Et même les comprendre.

Si même un bibliothécaire instruit n'était pas utile à la nation par les ressources qu'il sait mettre aux mains du public, je dirai ceci :

Une bibliothèque publique offre à ceux qui y vivent des ressources uniques de travail. Quelle que soit l'obligence du personnel, la perfection des catalogues, nul ne trouve dans une bibliothèque les commodités qu'y trouve naturellement le personnel qui doit y vivre...

Je dis qu'il est indécent de choisir ce personnel de telle sorte qu'aucun profit ne soit tiré ni pour eux ni pour le public de faveurs si exceptionnelles.

Venir vivre parmi les livres sans en avoir le goût, sans en pouvoir tirer d'autre avantage que le piètre appointement d'un fonctionnaire de second ordre n'est pas seulement renoncer sottement aux profits plus grands des métiers ordinaires, c'est un gâchis analogue à celui de ces barbares qui, dans la Rome antique, prenaient le marbre des statues pour pierres de bâtiments.

Deux spécialités se sont jusqu'ici presque exclusivement

disputé les bibliothèques : la littérature et l'histoire. En ouvrant aux *hommes* — aux autres — des bibliothèques générales, il faudrait surtout chercher à varier un peu les compétences et les influences.

De toutes les professions, celle qui se rapproche le plus de celle de bibliothécaire est évidemment l'enseignement. Les bibliothécaires professionnels devraient chercher à obtenir l'équivalence de leur fonction avec celles des professeurs. Ils sont les coopérateurs de ces derniers, et ont vis-à-vis des instituteurs primaires un rôle de guide et conseil efficace.

Notre conception du « bibliothécaire » est loin de celle d'une retraite pour gens éminents ou non. Nous n'avons d'espoir que dans les jeunes gens. Eux seuls peuvent avoir assez d'énergie pour vivifier nos bibliothèques ou établir des librairies publiques.

Nous les voudrions d'instruction supérieure. On a établi là-dessus des équivalences de diplômes ; on exigerait le doctorat ès lettres ou ès sciences. A cela, un professeur, M. Pellat, répond : « Les jeunes gens qui étudient les sciences ont mieux à faire qu'à devenir bibliothécaires... ». Et je crains bien que tant de diplômes ne servent qu'à recruter le rebut des diplômés, — diplômés de ce qui ne mène à rien : lettres et histoire. Le jugement « sur travaux personnels », tel qu'on le fait en Allemagne donnerait-il de meilleurs résultats ? Il peut donner des équivalences sérieuses, faisant entrer en ligne de compte les stages, expériences diverses, et le savoir non diplômable. Mais *qui* choisirait ? La loi doit-elle gêner le libre choix des municipalités ? Toutes les règles, au nom d'une justice illusoire, écartent l'homme capable pour placer le médiocre avec une régularité presque systématique.

Mais un diplôme *non exigé* peut être une recommandation d'autant plus efficace. Il importe qu'il y ait des initiatives sérieuses pour trouver et recommander des hommes capables, et ici, je crois pouvoir entrer dans un tout petit bout de réalisation.

*Section de Bibliothèques modernes à l'École des Hautes Études sociales.*

Au mois d'avril 1910, quelques personnes projetèrent de fonder une « ligue pour la Librairie publique en France », et tâcher de trouver et concentrer les moyens d'établir dans notre pays cet organe nécessaire de la société moderne.

Une ligue de 4 ou 5 « individualités sans mandat », sinon celui qu'elles se donnaient à elles-mêmes, était, pour une si grosse affaire, quelque chose d'assez vague, tant que le premier franc du million nécessaire ne serait pas versé, dans un pays avare, et où on sait encore si peu de quoi il s'agit.

Sans doute des adhésions de gens illustres ou qui tiennent à l'être n'étaient pas malaisées à recruter, mais trop souvent la splendeur des noms fait paraître le vide de ces ligues de gens actifs, mais occupés d'autre chose.

Jc fus amené à chercher un moyen, fût-il humble, de faire que cette ligue se mit à la besogne avant de demander des concours.

Il a semblé qu'un premier résultat serait atteint si justement on pouvait agir un peu sur l'enseignement et le recrutement des bibliothécaires actuels. Et déjà nous pouvions nous adresser à l'Association des bibliothécaires français, toute nouvelle, et où se sont groupés les premiers partisans d'une ère nouvelle des bibliothèques. L'École des Hautes Études sociales nous était généreusement ouverte, et a bien voulu joindre à son *École sociale* une section spéciale de l'outillage intellectuel : les bibliothèques modernes.

Voici le programme provisoire qui a paru en juin 1910, et qui s'inspire de ceux des cours institués par l'Association des *Librarians* anglais :

#### Conférences organisées sous le patronage de l'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS.

##### I. — CONNAISSANCE DU LIVRE.

Papiers et encres. — Impression (livres de luxe, grands tirages, reproduction économique). — Reliure. — Illustration (artistique, photographique). — Édition (le Livre depuis 1750, les grands éditeurs du XIX<sup>e</sup> siècle ; production contemporaine, France et étranger ; commerce, vente, bouquinerie, location, etc.). — Dépôt légal et copyright. — Journaux et revues.

##### II. — CLASSEMENT ET RECHERCHES. — BIBLIOGRAPHIE.

Usage et ressources des bibliothèques. — Répertoires bibliographiques. — Documentation d'un sujet. — Les systèmes bibliographiques. — Bibliographies spéciales : Histoire contemporaine. Sociologie. Sciences. Commerce et industrie (métiers, brevets, patentes, etc.). — Catalogues (formes et usage, exercices pratiques). — Indexation des livres et des périodiques.

## III. — LES BIBLIOTHÈQUES.

A). *Les grandes bibliothèques* : Nationale, British Museum, etc. — Histoire comparée. — Universités françaises et étrangères. — Les budgets. — Situation de la France. — Bibliothèques scientifiques spéciales. — Les journaux.

B). *La Librairie publique (free public Library)* en Angleterre, aux États-Unis, en Australie, etc. — L'Act Ewart ; l'impôt spécial. — Fonctionnement : salles de prêt, de référence, de journaux ; les *Bücherhalle* en Allemagne ; les *Populaires* en France. — Les bibliothèques et l'enseignement. — Bibliothèques scolaires et *juvenile-rooms*. — L'œuvre post-scolaire.

C). *Pratique de la profession de bibliothécaire* : Construction et aménagement intérieur des bibliothèques. — Mise en place et conservation des livres et périodiques. — Administration. — Registres courants, rapports et statistiques, publications. — Les examens professionnels. — La carrière. — Rôle social du bibliothécaire.

Que vaut ce programme ? Est-il réalisable ?

Il l'est à peine en plusieurs années de cours réguliers. Tout ce que nous pouvons faire, c'est une série de conférences. Mais les concours ne nous ont pas fait défaut et le programme de 1910-11 comprend des conférences sur le livre moderne, l'imprimerie, la classification décimale, les catalogues, la Librairie publique à l'étranger, les bibliothèques commerciales, provinciales, le dépôt légal, etc.

Nous ne prétendons pas avec cela former des bibliothécaires, nous ne voyons dans cette première année qu'un essai, et surtout une propagande. Nous croyons cependant que beaucoup de bibliothécaires auraient intérêt à suivre ces cours, à apprendre le maniement de la classification décimale, qui leur sera expliquée, à acquérir des notions de reproduction et d'imprimerie qui manquent à beaucoup d'entre eux, etc. Les étudiants qui ont des thèses à préparer y puiseront d'utiles notions de bibliographie ; le public enfin, s'il veut bien y venir, y prendra quelques notions du rôle et de l'utilité des bibliothèques.

Si cependant le mouvement qui s'ébauche dans nos bibliothèques s'accroît et si nous trouvons pour ces conférences non seulement un public, mais quelques élèves, il n'y a pas de raison pour ne pas aller plus loin, et sans fonder une *École de Bibliothèques*, instituer un cours libre, mais régulier, conférant en 3 ans non pas un brevet, mais le droit au stage.

*Examens et brevet.*

Ce brevet ne peut être en effet mérité que par un stage. Ce n'est que dans la pratique des bibliothèques que l'on peut réellement connaître le métier. Mais il ne s'agit pas de faire uniquement des fiches dans une bibliothèque antique dont l'administration, les achats, le budget, tout en somme vous demeurera caché. Nos étudiants trouveront à l'étranger, qu'ils en soient certains, un excellent accueil. Sous le patronage de l'Association des bibliothécaires on arriverait à placer en France et à l'étranger des stagiaires libres. La besogne ne manque jamais dans les bibliothèques ! Ce mot de stagiaire évoque un souvenir tortionnaire, celui de malheureux engagés sans salaire dans les institutions de l'État, qui restaient là parfois cinq et huit ans à espérer une place qui lorsqu'elle devenait libre était donnée à un autre, ou qu'ils obtenaient à la fin, quand, de ces découragés, on ne pouvait plus espérer aucune initiative. Non, il s'agirait de passages courts, trois mois au plus et variés.

C'est, à peu près, l'organisation établie par la Librarian Association et dont on trouvera les programmes détaillés dans son *Year-book*.

Il serait demandé donc pour un brevet :

1° Une assiduité plus ou moins grande aux conférences. Elle peut être remplacée, pour ceux qui sont occupés aux heures des conférences ou n'habitent pas la ville, par des travaux par correspondance, pour lesquels il est prêté et envoyé des livres ;

2° Une justification d'au moins six mois de travail dans une ou plusieurs librairies à raison de 5 heures, trois fois par semaine au moins (en Angleterre, 24 heures par semaine durant 3 ans) ;

3° Un mémoire sur un sujet approuvé ;

4° Un examen comportant des questions écrites et des questions orales.

Dans les examens anglais, il est donné plusieurs sujets à choisir. Le candidat n'a à répondre qu'à une question sur quatre. Il doit montrer la variété de ses connaissances. Il trouve par exemple 16 questions, sur lesquels il a à faire 4 réponses.

Les examens se diviseraient ainsi :

1° Question de comptabilité et administration : Fonder une bibliothèque de tel prix, tel revenu. Calculer les dimensions des salles

nécessaires. Notions de prix des livres, de reliure, etc. Établir un budget dans telles conditions spéciales ;

2° Livres à lire sur un sujet donné : Indiquer les bibliographies et recommander quelques ouvrages...

3° Catalogue : 1° Établir une classification sur un sujet ; 2° rédiger les notices d'ouvrages donnés en différentes langues.

Voici les questions demandées à un examen de la *Library Association* :

A. 1° Indiquer 6 volumes sur l'histoire de la Nouvelle-Zélande ;

2° Que direz-vous à des lecteurs cherchant des informations sur le *Transvaal*, la vie de *G.-F. Hændel*, les *Préraphaélites* ?

3° Comment traiter des documents parlementaires pour les rendre utilisables par le public ?

B. Comment aménager un dépôt de 10 pieds de long, 15 de large, 10 de haut, pour 11 000 volumes ?

C. La Ville de Newton a une population de 60 000 habitants. L'impôt y produit : L. 240 000. Le *Library Act* (1d.) a été adopté, et un particulier pourvoit aux frais de construction et d'installation. Le revenu d'un an est alloué pour le fonds initial de livres, et 10 pour 100 pour les additions annuelles. Donner des instructions à l'architecte.

Ces formes de contrôle paraîtront *a priori* un peu compliquées. Il faut noter qu'elles permettent de préparer le brevet tout en suivant d'autres études ou se livrant à une profession quelconque. Elles sont en outre assez souples pour permettre à toutes les capacités de se faire jour.

Il paraît assez inutile d'établir des obligations quand les supériorités sont évidentes. Indépendamment du brevet décerné, l'on arrive à connaître et apprécier les candidats soit aux cours et exercices pratiques, soit au stage. Il semble qu'une *Association des bibliothécaires français* qui prendrait en mains la direction efficace de ces cours et stages, et délivrerait les brevets, aurait une autorité exceptionnelle pour recommander un homme capable à la ville ou à la société qui lui demanderait un bibliothécaire.

Cela n'empêcherait pas ceux qui préféreraient en demander au Ministère ou à telle école d'en faire l'expérience. Il est bon qu'il en soit ainsi pour que ce brevet ne devienne pas un de ces diplômes qui dispensent de travailler, pour qu'il reste en honneur, et que l'Association qui le délivre tienne à ne le délivrer qu'à bon escient.

*Commis, gardiens, police.* — Les services de surveillance sont mieux faits et plus discrètement par une police se-

crète que par des uniformes, et doivent surtout être faits par le public même.

Le commis de bibliothèque est un personnage important, sur lequel il y a beaucoup à dire. Il remplace souvent le bibliothécaire, participe ou non au nettoyage, va chercher les volumes, les inscrit... C'est quelquefois un homme bien précieux et qui sait beaucoup de choses. Enfin il est chargé de copies et de tenues de livres.

Le gouvernement a eu la singulière idée de confier tous ces soins à des sous-officiers.

Il est permis de penser que ces besognes diverses doivent être divisées, si l'on veut un bon rendement du travail et de l'activité.

Ni le bibliothécaire, ni les gardiens et concierges n'ont à faire et ne peuvent faire les multiples copies et classments que nécessitent les catalogues. A l'un le soin de les diriger, à l'autre celui de les épousseter. Il existe des machines à écrire, des appareils de reproduction ; il faut s'en servir. D'une part le service de : délivrance des volumes, tenue des livrets de prêt, etc., demande des figures aimables, d'autre part la recopie et mise en ordre des milliers de fiches nécessaires, le dépouillement des périodiques, et si, comme cela doit être, la librairie reçoit ses notices toutes imprimées, le découpage, collage, assemblage, classement, sont besognes qui nécessitent des mains rapides, soigneuses et habituées à ce métier de copiste que la mécanique est venue aider. — Il faut des femmes dans les bibliothèques.

### *Les femmes et la carrière des bibliothèques.*

Nous n'avons aucune intention de traiter ici la question féministe, et croyons énoncer des propositions admissibles aussi bien pour les féministes que pour les antiféministes.

Beaucoup de femmes travaillent, sont obligées de travailler, c'est un fait. La raison n'a pas toujours présidé à la distribution du travail entre les hommes et les femmes ; bien des métiers de femmes seraient mieux exercés par des hommes et réciproquement. Celui de bibliothécaire est-il de ceux-là ? Voilà la question.

Elle est tranchée en France, où aucune place sérieuse de bibliothécaire n'est confiée à une femme, — M<sup>lle</sup> Pellechet, auteur d'un catalogue d'incunables, ne fut que bibliothécaire honoraire, — et où l'École des Chartes n'a pas encore recruté

une demoiselle. On se représente le bibliothécaire comme un vieux ou un jeune malingre, contrefait ou infirme, mais un mâle. La question est tranchée à l'envers en Amérique où les femmes conquièrent la grande majorité des places, même les plus importantes, et où bientôt le mâle semblera un usurpateur.

Il faut ici diviser la question. Il y a le côté intéressant à discuter : la femme peut-elle être dans les bibliothèques l'égal de l'homme, peut-elle administrer, diriger, fonder ? A travail égal doit-elle avoir salaire égal ?

Eh ! bien, selon moi, ce côté de la question n'intéresse que des discussions de salon. Les prétentions féminines en ce sens sont peut-être justes en droit, mais en fait font du tort aux femmes et perdent en efforts sans intérêt pratique une force qui pourrait faire beaucoup de bien. Admettons que dans les hautes directions quelques femmes puissent réussir aussi bien que les hommes ; admettons même que ces femmes supérieures aient conservé dans leur supériorité toutes les fonctions de la femme, et que le souci de l'intérêt général, le travail absorbant et désintéressé qu'exigent ces emplois aient été pour elles compatibles avec les charges maternelles et familiales, et admettons que leur exemple ne soit pas mauvais pour beaucoup de jeunes filles, qui, elles, ne seront jamais des directrices et auront renoncé, pour le devenir, à ce métier de femme auquel nous devons la conservation du genre humain, qu'est-ce que le sexe féminin aura gagné à ce que les quelques douzaines de places honorées soient femelles au lieu d'être mâles ? Rien que de la vanité. En a-t-il tant besoin ?

L'autre côté de la question est plus sérieux. Il y a en Amérique 4 000 bibliothécaires, cela suppose plus de dix milliers d'employés, copistes, des deux sexes... En France des centaines de bibliothèques peuvent occuper plusieurs milliers de femmes à des besognes très douces, qui exigent du soin, de la régularité, de la netteté, et sont absolument compatibles avec les devoirs quotidiens d'une mère de famille.

C'est ce métier-là pour lequel le ministre de la Guerre instruit des sous-officiers :

Dans les campagnes, dans les populaires, nous trouvons des instituteurs, des comptables, des retraités, toute une série de pauvres diables auxquels la bibliothèque fournit un salaire d'appoint.

Je ne puis m'empêcher de penser qu'ils font une besogne

essentiellement féminine, qu'on devrait voir partout des demoiselles ou dames à la distribution des livres, aux copies de catalogues, et surtout là où les emprunteurs sont des enfants.

La question argent vient aussi à son rang. Je ne veux pas dire qu'il soit juste de payer moins les femmes, je constate seulement qu'on les paye moins, et qu'il est de l'intérêt des librairies et bibliothèques de les employer, dès maintenant, quitte à relever leur salaire lorsque l'ensemble de la répartition des salaires aura un peu plus de justice. On peut avoir pour le même prix des femmes plus instruites, plus assidues que ne sont les hommes. Je n'ose dire plus aimables, l'expérience des postes me laisse à ce sujet des doutes pour la France. Le premier avantage obtenu pourra être une prolongation des heures d'ouverture. Le mot de « salaire d'appoint » s'excuse tout de même mieux chez la femme que chez l'homme. Sans déroger à l'orthodoxie syndicale, on peut admettre quelques heures de travail mal payées pour une femme à laquelle ses obligations de ménage interdisent tout travail régulier. C'est autant d'arraché à la misère du travail à la maison !

Les effets du service féminin ont bien entendu prêté à bien des discussions. On m'affirme que les Américaines rendent des services aussi prétentieux que détestables, et la vanité de quelques-unes, que j'ai rencontrées à Paris, était d'un grand comique. La possibilité d'atteindre les hauts grades, jusque-là réservés à des savants, leur avait tourné la tête. Mais il n'y a pas que dans un sexe et un pays que ce qui est neuf est un peu bête. Les soldats qui ont des gants blancs, les gamins qui ont une montre neuve et les grands qui viennent de recevoir les palmes d'académie ne se soutiennent dans les hautes sphères de leur orgueil que par un léger gauchissement des ailes.

Nous pouvons juger par les hommes de ce que peut produire l'esprit de caste et la vanité professionnelle. Les femmes aggraveront, c'est probable... Et cependant le sort des femmes est trop précaire pour qu'on puisse leur refuser, que dis-je, ne pas leur indiquer un métier si approprié à leurs besoins comme à leurs facultés. Des hommes, des commerçants surtout, se sont vivement plaints en Amérique, de ne trouver que des femmes pour les renseigner sur des questions « de plomberie ou de mécanique », dont elles n'avaient aucune notion, dont elles avaient même le mépris. Nos bibliothécaires l'auraient eu pareillement. En tout cas

l'ennui d'avoir affaire à des femmes ne s'applique pas à tous les services, au contraire.

Greve dit que le personnel féminin est tout à fait à sa place dans les librairies pour enfants et que dans le service du prêt, là où il est encore fait par des hommes, à Anvers, dans les bibliothèques populaires de Berlin et Paris, il serait bien plus agréable de trouver des femmes au guichet. La pratique a enseigné que ces services sont aussi bien remplis par un sexe que par l'autre.

Dans les 25 plus grandes bibliothèques des États-Unis on emploie 396 femmes avec des appointements pouvant aller de 1 200 à 7 500 francs, 15 de 2 750 à 10 000 francs, 38 de 3 000 à 7 500, et 7 de 3 125 à 5 000 francs, ce qui fait des moyennes de 3 750 à 5 750 fr., chiffres bien supérieurs au tarif des bibliothécaires français.

Dans les librairies anglaises il y avait 37 femmes employées en 1894, 81 en 1899 ; les appointements variaient entre 400 et 2 255 francs par an.

Ce sont des femmes qui ont fait le grand dépouillement de périodiques du Kensington Museum. A l'Institut bibliographique de Bruxelles, M. La Fontaine nous dit qu'il lui fut impossible d'obtenir des hommes le service régulier, docile et minutieux qu'il obtient des femmes. Les uns étaient trop peu intelligents, les autres trop, et innovaient à tout propos.

Deux cours ont été établis en Allemagne par les Pr. Hottinger et Wolfstieg pour les femmes à employer dans les bibliothèques<sup>1</sup>. On exige d'elles une bonne santé, une belle écriture, des lectures, des langues étrangères, et comme il s'en présentait trop, du latin et des brevets supérieurs. Puis il faut un stage volontaire, et Wolfstieg recommande la fréquentation d'une école de commerce.

De 1900 à 1907 il y eut 187 élèves, dont 75 furent reçues à l'examen. Elles ont réussi dans les places qu'elles ont presque toutes obtenues. Tout en leur déniaient en général l'aptitude aux travaux scientifiques, les Allemands, et notamment le Dr Fritz, à Charlottenburg, ont trouvé leurs services excellents. Elles sont payées là de 50 à 60 et même 100 marks par mois, à Magdebourg, Görlitz, Charlottenbourg, 1 440 à 2 880 marks par an, à la bibliothèque du Reichstag 120 à 180 marks par mois.

1. Article de la « Frauenbewegung », tr. par Th. Asser.

## CHAPITRE VII

### POUR FONDER EN FRANCE DES LIBRAIRIES PUBLIQUES

Les librairies à établir. — Grouper ou fonder ? — Trouver l'argent. La loterie. L'impôt de librairie. — Une loi de librairie. — Ce que produirait un penny-rate en France. — Paris, le budget et la réorganisation des bibliothèques municipales. — Doit-on faire grand ? — Ligue pour la création de librairies publiques. — Propagande et moyens d'action.

#### *Librairies publiques à établir en France.*

Avec près de 300 bibliothèques de ville, 3 000 populaires, 50 000 scolaires, et peut-être autant d'autres dont nous n'avons pas de liste, le service public de lecture n'existe pas en France.

Ce service, comment le créer ? Faut-il bâtir, faut-il utiliser livres et monuments ? Faut-il des crédits ? Faut-il seulement de l'organisation ? N'est-ce qu'une loi à établir, des inspecteurs à envoyer ?

Nous comptons qu'il faudrait en France :

A. — Centres et grandes librairies :

17 villes universitaires, 8 villes sans université, mais dépassant 100 000 habitants, 16 dépassant 50 000, 12 environ, de population moindre, mais ayant déjà des bibliothèques de plus de 50 000 volumes, enfin 40 à 50 villes, préfectures, centres militaires, usiniers ou miniers, centres administratifs ou de villégiature, sièges de grandes écoles... — soit une centaine de villes ayant une importance ou commodité quelconque...

... Et qui devraient posséder autant de librairies publiques complètes, c'est-à-dire ayant : 1° salle de référence, ou de lecture des livres non prêtés ; — 2° salle de prêt ; — 3° salle de périodiques ; — 4° salle pour la jeunesse ; — 5° direction des sub-librairies du district.

B. — Branches et succursales.

Celles-ci n'ayant qu'un petit noyau de livres, les plus urgents, c'est-à-dire annuaires, livres de métiers et journaux; recevant d'abord des centres A les livres demandés, et, renouvelant sans demande leur stock par échange périodique.

1° Grandes villes. Environ une branche par 50 000 habitants, soit 50 à Paris (suppression d'une trentaine), 10 à Marseille et Lyon, etc., en tout, environ :	100
2° 155 villes de 15 000 à 100 000 habitants ne sont pas sièges d'Université. Nous en avons déduit 16 de plus de 50 000, 12 déjà pourvus, 50 importantes pour raisons diverses, reste 77. L'on peut grossir ce chiffre, vu que certaines villes moins denses ou plus riches veulent deux succursales, et qu'il faut compter avec les villes neuves et celles qui s'accroissent :	100
3° 17 985 communes de 500 à 5 000 habitants. En comptant une succursale par groupe de 20 ou 25 communes :	800
TOTAL.	<u><u>1 000</u></u>

La France continentale pourrait donc être parfaitement organisée, mieux que les États-Unis eux-mêmes, avec cent bibliothèques et mille succursales.

Elle ne l'est pas avec 50 000...

Ce ne sont là que chiffres donnés pour fixer les idées. On peut établir 5 nationales, ou 20 régionales, ou 500 municipales (565 villes de plus de 20 000 habitants). Le chiffre de population n'est pas le seul facteur. Je cherche seulement la mesure qui irait à la France, le nombre de bibliothèques qu'il faudrait assez grand pour qu'on y vienne de pas trop loin, assez faible pour que l'on puisse y entretenir les services nécessaires :

1° Ouverture ininterrompue du matin 8 heures à 10 heures du soir ;

2° Salle spéciale où l'on trouve sous la main un cent de journaux et revues du jour, annuaires et indicateurs usuels ;

3° 5 000 volumes courants modernes ;

4° Un choix de plus de 20 000 autres à avoir sur demande, dussent-ils venir de loin ;

5° Des salles pour la jeunesse.

C'est ce qui constitue une librairie publique.

Groupes ou fonder.

Peut-être avons-nous tout cela en France. Il n'y a qu'à

additionner toutes les heures données à de petites bibliothèques désertes, celles de M. l'abbé qui vient le dimanche une heure, de M. l'archiviste, qui 3 fois par semaine siège de 2 à 4, de MM. les instituteurs qui sont des milliers à être là de 8 à 10 le soir..., etc. Additionnez de même les volumes, additionnez tous les bâtiments inutiles, et les lampes qui brûlent pour des salles désertes.

Mais les bonnes volontés peuvent-elles s'additionner?

Un système complet, qui n'est pas utopique, puisque de grands peuples l'appliquent de nos jours, peut-il être établi de suite? Non; je considérerai comme dangereuse pour la réussite, en France, des librairies publiques sa mise en œuvre grandiose, *a priori*, officielle.

Rappelons-nous que c'est par initiative communale ou particulière que les *free libraries* ont partout débuté. L'impôt local, *penny-rate*. L'État n'a pas à doter les provinces de splendeurs. C'est assez qu'il accable Paris de ses lourds bienfaits.

Mais s'il peut ne paralyser d'aucune entrave — et les promesses, l'espoir de faveurs sont des entraves — les essais des municipalités, s'il peut même encourager de dons sans condition la construction de librairies publiques, il peut espérer combattre avec profit l'engourdissement des extrémités nationales.

Si de toutes les raisons, systèmes, preuves, discussions, suggestions de ce livre il résultait seulement que nos villes de province aient une boutique de journaux publiquement ouverte le soir, je n'aurai pas perdu quelques années de travail.

Oui, nous rêvons d'une France modernisée, riche d'une centaine de librairies vivantes, qui rayonneraient sur tout le pays par un millier de succursales et même des dépôts de quartier — comme nous avons des bureaux auxiliaires des postes — pour la réception et le renvoi des livres.

Rêves, rien que rêves, en l'état actuel des choses. Il n'est pas inutile de savoir où l'on va, mais le but n'est qu'au bout du chemin à faire. Le chemin est celui-ci : réunir, grouper des bibliothèques éparses, faire des centralisations minuscules, toutes locales, relier des bibliothèques entre elles. Il faut décourager toute tentative d'organisation vaste, de centralisation non strictement locale, qui en faisant de belles places à quelques gens importants, ôte toute initiative à ceux qui peuvent donner la vie, c'est-à-dire qui travaillent sur place à des réalités.

Nous manquons de réalités, il nous faut des livres, des journaux, de l'argent, des salles. Il faut bâtir et bâtir provisoirement. Prenez une ville comme Laon, 15 000 habitants, qui a une bibliothèque que je n'ai pas vue, parce qu'elle était fermée (47 013 volumes, budget d'achats : 1 874 francs), mais qui a belle apparence, est bien placée, et contient des manuscrits précieux. La mairie veut bien m'écrire que le budget total, variable, fut en 1907, de 4 774 francs, obtenus, — car ce gros chiffre en France, est invraisemblable — par des souscripteurs à 6 francs, qui ont, moyennant cette annuité, le droit d'emprunter les livres postérieurs à 1800, et en prêta ainsi 18 673.

La lecture sur place n'autorisa guère plus d'un volume à la fois, car elle compte 5 835 lecteurs, 5 960 volumes.

Tout de même, s'il y a peu de livres nouveaux, il y a des lecteurs, tout comme en Amérique, et qui veulent bien payer, dans cette petite ville haute perchée.

Au musée, une société historique a sa petite salle et ses livres. Il y a, dépendant de la grande, et payée sur ses 4 774 francs, une très petite bibliothèque populaire : 1 634 ouvrages. Et il doit y avoir je ne sais combien de bibliothèques confessionnelles, et des scolaires, et celle du lycée, et la militaire — celle-là en somme, avec les cafés, le seul endroit où on ait un peu de quoi lire dans la vie ordinaire.

Puis il y a la campagne, la région. Elle rien.

Le problème est de fournir de livres la région. Ce problème peut-il se résoudre à Paris, avec des règlements, des surveillances et un corps d'inspecteurs ? Quelle absurdité !

Il y aurait, si c'est possible, à aménager la bibliothèque actuelle pour le public. Éclairage, salles de périodiques, salle pour la jeunesse, etc.

Transporter les vieux livres et manuscrits au Musée, qui est confortable. La ville n'est pas si grande qu'avec un ou deux dépôts et une succursale dans la basse ville, on ne puisse y fournir toutes commodités. Mais vu le prix des terrains, il y a intérêt à ne laisser au centre, là où actuellement s'entassent les vieux livres, que des salles presque vides de livres, mais pleines de public. Un vélo peut suffire au transport des ouvrages, et comme, à Laon, cela monte, les livres peuvent prendre le funiculaire. Remplacer les scolaires, populaires, militaires, par des salles spéciales dans la grande bibliothèque... J'invente et j'ignore, n'ayant vécu à Laon qu'un jour. J'ordonne de « Paris » !

Mais, à priori, qui ne voit qu'un tel bouleversement est impossible et qu'obtenir de toutes les petites castes d'une petite ville un petit effort commun soulèverait une poussière de petites querelles de préséance!

Et ces bibliothèques dépendent l'une de la ville et en partie de l'État, et l'autre de l'État, tel ministère, telle direction... Un service d'administration ne lâche pas le semblant de besogne qui le justifie.

Cependant, ouvrir une salle de périodiques n'importe où, dans la basse ville par exemple, avec du terrain de reste à côté pour bâtir, et un simple bureau pour le prêt, c'est commencer l'ouvrage, c'est possible, c'est d'un prix abordable. Et alors, par les heures d'ouverture, l'éclairage, les facilités de toute sorte, voici à toutes les bibliothèques de la ville une concurrence aisément victorieuse. Les cercles et sociétés se lassent d'acheter des livres qu'ils peuvent avoir ailleurs plus commodément. Ils en achètent d'autres, et voici les ressources de la ville augmentées. Ils se lassent un jour de payer l'entretien et gardiennage d'une salle privée qui n'est jamais ouverte, dont la clef est chez le concierge, et les volumes on ne sait où. Ils songent à réunir sous conditions spéciales leurs livres à la bibliothèque libre toujours ouverte. Et l'unification se poursuit, devient possible. Impossible sur un projet. Évidente sur réalités.

Les pays de librairies publiques n'ont pas agi autrement, et l'exemple de New-York est le plus beau de tous. C'est sur 250 bibliothèques, dont près de cent publiques, riches et fréquentées, qu'on s'est mis à systématiser. C'est à la mesure de millions de livres réclamés par an qu'on a projeté de faire une bibliothèque monstre, rayonnant sur 50 succursales.

Ce n'est point par règlements et surveillance qu'on fonde; on ne régularise que l'existant. Et fonder coûte moins cher après tout que surveiller. Il n'est pas besoin de fondations grandioses, et l'orgueil futur de beaux monuments est l'empêchement ordinaire à l'érection de bâtisses utiles. Attendez un crédit qui sera voté un jour, attendez un legs de milliardaire, mais attendez le don activement; provoquez-le.

On organisera plus tard, on unifiera. Fondons toujours. C'est plus vite fait que parlementer. Ne vous inquiétez donc pas de « la Bibliothèque »! Elle a de beaux livres, une façade, fait l'honneur de la ville. Soit. Considérez

comme rien, comme une sorte de panoplie, la belle bibliothèque, son bibliothécaire et ses milliers de bouquins... — C'est en fondant ailleurs une librairie utile, que vous attirerez la foule, répandrez dans le goût de lire, les connaissances exactes, le savoir professionnel, révélez au pays à quoi servent les livres.

*moyens d'argent.*

Maintenant, de l'argent ?

Les six cent mille francs des œuvres « post-scolaires »...

Loterie, don, emprunt, impôt ?

*La loterie.* — Une commission s'est formée avec l'appui des Ministères, de la Chambre, etc., pour doter Paris d'un seul coup de quatre théâtres populaires. Il s'agit de bâtisses neuves, gigantesques, à ériger. Il s'agit de vingt millions.

L'argent en serait demandé à une loterie.

Il n'est pas sûr qu'il y ait un public pour ces quatre théâtres ; il est certain qu'il n'y a pas de répertoire, et la somme de spectateurs à Paris étant sensiblement constante, du moins ne croissant que très lentement, il y a là une dépossession officielle d'industries libres. Cinq bibliothèques à un million chaque coûteraient quatre fois moins.

Ne croyez-vous pas qu'elles rendraient quatre fois plus de services ?

Même à l'art dramatique ! Même à la vente des livres !

Le succès en est autrement assuré. Il peut suivre cette progression normale de la vie, qui ne fabrique pas des colosses *a priori*, mais des êtres tout petits qui, quand ils font peau neuve, ont grandi et forci, préparant en dessous la vie du nouvel être.

Mais ce n'est qu'un projet. Une autre loterie, dont le succès fut colossal, a prouvé que, pour une œuvre qu'elle croit utile, la France trouve de l'argent :

La loterie de la Presse a, en 1906, fourni 18 millions.

On ne savait même qu'en faire, et pour profiter de cette curée, on a créé, dit-on, des syndicats spéciaux.

Il s'agissait des vieux journalistes.

On ne demande qu'un million pour les vieux journaux.

Un million pour créer des salles de lectures pour les périodiques du jour et de l'année, avec des magasins — éloignés au besoin — pour conserver les anciens.

Sur les millions mêmes versés à ces syndicats de gens de lettres et publicistes — où ne sont acceptés souvent que ceux qui gagnent beaucoup d'argent — on pouvait prendre de quoi créer ce nouvel organe qui serait si puissant pour relever, dignifier et *informer* la presse française !

Mais les loteries sont abolies... pour un temps.

### *L'impôt de librairie.*

Un impôt seul, régulier et non soumis au vote annuel des chambres, un impôt local, peut assurer le fonctionnement normal des librairies publiques. Il peut seul assurer l'aubaine et l'efficacité des autres ressources : dons, subventions, loteries, taxes, amendes, etc.

Que donnerait le penny-rate en France ?

D'après l'act Ewart, les villes anglaises étaient autorisées, à s'imposer d'un penny par Livre sur la masse imposable (*ratable value*) au profit de la librairie. Cette autorisation est devenue une obligation et la limite a été supprimée. Toute ville d'Angleterre ou des États-Unis, au-dessus de 30 000 habitants a le *penny-rate*. Nous avons vu l'impôt dépasser 1 franc par tête d'habitant, atteindre 3 francs à Boston.

Nous n'avons pas à nous inquiéter des encouragements de l'État, envois de livres, dons, etc. Cela existe ailleurs aussi et on ne le compte pas. C'est l'appoint. Seul l'impôt municipal fait vivre normalement la librairie publique.

Nous n'avons pas à nous occuper non plus des Universités, instituts scientifiques, etc. Là où on les réunit à la municipale, on a raison. Mais le budget doit être majoré, c'est là un service spécial qui n'est pas la librairie de tous.

### *D'une loi de librairie publique en France.*

Nous ne connaissons aucun moyen, tant que l'impôt sur le revenu ne sera pas appliqué, d'évaluer ce que rendrait un *penny rate* en France. La base même manquerait pour l'établir.

Nous ne pouvons que calculer par analogie sur les données suivantes : recettes communales et population, comparées en France et à l'étranger avec la dépense faite pour des livres.

Que l'on compte par tête d'habitants ou par chiffre d'impositions, aucune ville de France n'approche actuellement de la dépense nécessaire à l'entretien de bibliothèques publiques. Aucune.

Mais quand on voit ce qui est fait dans des bibliothèques municipales comme Marseille, Amiens, Saint-Étienne, Tours, Lorient et bien d'autres, avec le budget qu'elles ont, on peut admirer l'effort et l'économie de nos bibliothécaires, et s'il n'y a que celui-là, il y a un point sur lequel nous aurions de grandes leçons à donner à l'étranger : l'économie.

Une loi de librairie pourrait donc être beaucoup plus modérée en France qu'ailleurs, mais elle devrait contenir le principe d'obligation et fixer un minimum :

1. Toute ville au-dessus de [35 000 hab.] est tenue de consacrer à l'entretien d'une librairie publique une somme annuelle qui ne pourra être moindre de [0 fr. 50] par habitant, ni de [un centième] des recettes.

2. Toute ville au-dessous de [35 000 hab.] est autorisée à s'imposer dans les mêmes conditions, soit pour l'entretien d'une librairie publique indépendante lorsque les ressources annuelles ainsi obtenues dépasseront 20 000 fr., soit pour l'entretien d'une succursale d'une librairie publique de la région lorsque les ressources seront inférieures.

3. L'État, par la même loi, s'engage à accroître [d'un dixième] le budget voté par les communes au-dessous de [35 000 habitants], et la part du budget dépassant le minimum dans les villes au-dessus de [35 000 habitants].

4. Toute commune n'ayant pas de librairie publique, peut, sur la pétition signée de [25] électeurs, indiquant un dépositaire responsable, être admise au prêt des livres de la librairie publique de la ville la plus proche, dans les conditions de règlements spéciaux; les frais d'envoi, tarifés, seront à la charge de la commune.

5. Les bibliothèques publiques auront la personnalité civile. Les sommes restées sans emploi en fin d'exercice seront capitalisées à leur profit et pourront être employées soit à des achats, soit à des constructions. En aucun cas elles ne pourront être employées à d'autres usages que ceux de construction de salles de lecture ou enrichissement de leurs collections.

6. Dans les 3 mois qui suivront la présente loi, il devra être nommé dans chacune des villes visées par elle, un comité ayant charge de régler l'emploi des fonds et de pourvoir à la fondation des bibliothèques publiques.

Nous spécifions les mots à l'entretien d'une librairie pour

MOREL. — La librairie publique.

20

les ressources ordinaires. Il peut être fait face au problème de la fondation par un emprunt ou un impôt spécial, ou des centimes additionnels, mais dans beaucoup de villes l'emplacement sera donné, des dons pourvoiront à une part plus ou moins grande des frais d'établissement, enfin, quoique la librairie publique soit une chose bien moderne et qui exige presque des constructions neuves, on ne peut rejeter d'avance tout projet de transformation de bâtiments existants, voire d'anciennes bibliothèques.

On peut avoir à se garer contre certains emplois abusifs, qui pourraient annexer aux librairies publiques des services tout différents. Cas le plus simple : des municipalités ont fait payer au budget des bibliothèques des frais de chauffage et éclairage pour réunions politiques. On peut annexer tout ce qu'on veut à une librairie : auditorium, école, théâtre, musée, etc. Mais il doit y être pourvu par des recettes spéciales.

Ainsi les villes qui n'ont pas de bibliothèque transformable pourront capitaliser le produit de l'impôt, jusqu'à ce qu'elles aient une librairie publique. Il semble bien que dès la 5<sup>e</sup> année, toutes pourront en établir les premiers services; et tout en conservant une grosse part des revenus pour les constructions futures, faire bénéficier le public d'une petite salle de journaux et d'un prêt plus ou moins étendu. Il faut bien noter que dans presque toutes les villes, la bibliothèque actuelle et les populaires fourniront un point de départ sérieux, ces dernières offrant presque partout des embryons de succursales, des dépôts qu'il n'y aura qu'à centraliser.

#### *Effet de la loi en France.*

Nous ne voulons entrer dans aucune discussion particulière, montrant ce que telle ou telle ville peut faire. Voici cependant la liste de celles qui seraient tout de suite visées par cette loi (Paris mis à part), si l'on se tient au chiffre de 35 000 habitants et au centième des recettes ordinaires, et voici ce qu'actuellement chacune paye pour sa bibliothèque municipale.

Nous n'avons pas à faire état des bibliothèques d'universités et autres bibliothèques spéciales ou privées.

Nous avons compté uniquement les recettes ordinaires de 1909. Les centimes additionnels, — parfois aussi élevés

que le principal, — ne sont pas comptés. Le produit de l'impôt de librairie viendrait s'y ajouter.

	MILLIERS D'HABITANTS	CENTIÈME DES RECETTES ordinaires sans les centimes additionnels.	BUDGET ACTUEL de la bibliothèque.
Marseille. . . . .	517	222 590	27 210
Lyon. . . . .	472	202 947	60 469
Bordeaux. . . . .	252	130 491	29 300
Lille. . . . .	206	81 962	20 000
Nantes. . . . .	132	60 033	20 050
Toulouse. . . . .	150	60 812	17 534
Saint-Étienne. . . . .	146	51 590	10 000
Nice. . . . .	134	59 438	13 120 <sup>1</sup>
Le Havre. . . . .	132	60 688	13 540
Roubaix. . . . .	121	53 266	3 000 <sup>2</sup>
Nancy. . . . .	111	45 291	32 340
Rouen. . . . .	118	58 768	35 600
Reims. . . . .	110	38 722	15 600 <sup>3</sup>
Toulon. . . . .	103	32 491	13 100
Amiens. . . . .	90	30 146	12 400
Limoges. . . . .	88	25 527	7 800
Brest. . . . .	85	20 493	9 530
Angers. . . . .	82	23 922	9 150
Tourcoing. . . . .	81	46 882	8 700
Nîmes. . . . .	80	27 416	14 300
Montpellier. . . . .	77	24 118	19 215
Rennes. . . . .	75	27 691	16 300
Dijon. . . . .	74	22 966	15 050
Grenoble. . . . .	73	39 417	22 150
Orléans. . . . .	68	21 738	6 700
Tours. . . . .	67	24 636	11 850
Calais. . . . .	66	21 278	5 600
Le Mans. . . . .	65	18 198	9 000
Saint-Denis. . . . .	62	18 304	3 000
Levallois-Perret. . . . .	61	16 953	4 400
Clermont-Ferrand. . . . .	58	17 982	» <sup>4</sup>
Versailles. . . . .	54	19 316	19 550
Troyes. . . . .	53	16 358	10 850
Béziers. . . . .	52	18 255	4 000
Saint-Quentin. . . . .	52	16 201	4 000

1. Bibliothèques et archives.

2. Versée à l'École d'arts et métiers.

3. Personnel du musée compris.

4. Bibliothèque réunie à l'Université, Budget, total : 33 125.

	MILLIERS D'HABITANTS	GENTIEME	BUDGET
		DES RECETTES ordinaires sans les centimes additionnels.	ACTUEL de la bibliothèque.
Boulogne-sur-mer. . . . .	51	18 870	9 600
Boulogne-sur-Seine. . . . .	49	13 084	1 100
Avignon. . . . .	48	13 132	6 850 <sup>1</sup>
Lorient.. . . .	46	9 877	5 200
Caen. . . . .	44	18 157	6 250
Bourges. . . . .	44	10 706	6 000
Cherbourg. . . . .	43	12 103	8 730
Neuilly.. . . .	39	15 182	3 960
Poitiers. . . . .	39	10 566	7 870
Dunkerque. . . . .	38	18 545	4 600
Perpignan.. . . .	38	12 527	5 400
Saint-Ouen. . . . .	37	10 450	1 000
Angoulême. . . . .	37	8 009	2 950
Asnières. . . . .	36	9 806	» <sup>2</sup>
Rochefort. . . . .	36	9 353	3 000
Montreuil-sous-Bois. . . . .	35	8 324	» <sup>3</sup>
Saint-Nazaire. . . . .	35	10 622	4 600
Montluçon.. . . .	35	7 710	» <sup>3</sup>
Roanne. . . . .	35	9 102	3 400
Pau.. . . .	35	9 920	11 400

55 villes, plus Paris, seraient donc visées par la loi sur les villes de 35 000 habitants. Si l'on descendait à 30 000 on trouverait Belfort, Douai, La Rochelle, Périgueux, Valenciennes, Carcassonne, Cannes et Laval qui ont déjà des bibliothèques, avec des budgets inférieurs à 5 000 francs, sauf Douai (9 800), et irrégulièrement Cette (5 800). Nous trouverions de plus Vincennes, Aubervilliers, Villeurbanne, Ivry, Pantin, Courbevoie, le Creusot, qui n'ont rien ou des bibliothèques populaires sans importance. Le Creusot qui donne 250 francs, serait amené à donner 5 577 francs, Douai donnerait 12 865 francs, Villeurbanne, qui depuis 2 ans donne mille francs, quadruplerait à peu près.

Ce quatrième est infiniment modeste, et serait insuffisant dans les villes pauvres. Les grandes villes pauvres ne pourraient avoir que des populaires améliorées, si des donations ne les aidaient point.

Nous aurons sans doute bientôt, avec l'impôt sur le reve

1. Annexée au musée Calvet.
2. Une populaire libre, payante.
3. Une populaire.

nu une base toute différente pour évaluer l'impôt de librairie. Certes il facilitera les calculs, mais en frappant fort les directeurs ou propriétaires de telles fabriques, usines, mines de Pantin, Anzin, ou Denain, lesquels vivent à Paris, et très peu leurs ouvriers, on fonderait de splendides bibliothèques là justement où il y en a trop, et rien là où elles font le plus besoin.

En outre, nous n'osons guère, dans des propositions qui sembleront encore paradoxales ou utopiques à beaucoup de Français, nous éloigner de la route frayée par l'étranger, prêts à répondre à toute raillerie : cela existe, cela fonctionne, instruisez-vous !

Il est évident que nulle part en France une librairie ne peut subsister à moins de 15 000 francs par an, somme à peine suffisante pour payer le chauffage, l'éclairage et le personnel, en admettant que des dons divers complètent les livres et journaux.

Il faut bien en finir avec les errements des bibliothèques actuelles : personnel de complaisance, heures d'ouverture fantaisistes, vacances, crédits d'achat nuls. Il semble que tout groupe de 30 000 habitants pourrait faire pour ses librairies le salaire ordinaire d'un député : 15 000 francs, ce minimum ainsi réparti :

1. Directeur. . . . .	3 000
2. Librairie centrale, chauffage, éclairage, fournitures, entretien. . . . .	3 000
3. Personnel. . . . .	4 000
4. Extensions, dépôts ou succursales, bibliothèques circulantes, publications. . . . .	2 000
5. Achats de livres et journaux. . . . .	2 000
6. Reliure. . . . .	1 000
	<hr/>
	15 000

Paris.

Les recettes de Paris s'élevaient en 1909 à 364 788 145 francs, auxquels il faut joindre 35 474 400 francs de centimes additionnels, pour une population de 2 711 931 habitants.

Suivant la proportion de 1 pour 100 des recettes, le devoir de Paris serait de plus de trois millions et demi. Ce chiffre ne serait pas exagéré en Amérique, et au taux de Boston ce serait plus de 8 millions, — mais Paris donne à ses municipales 220 000 francs.

On vous dira que l'État, pour entretenir quatre biblio-

thèques d'État, donne plus d'un million. La Nationale coûte 840 000 francs. Que ce n'est donc pas la même chose ! La salle publique de la Nationale, terminée, pourra certes entrer en compte; nous ne méconnaissons pas les services de tant de bibliothèques éparpillées çà et là; on peut discuter si leur appoint, avec celui des subventions en livres, arrive ou non à porter à un demi-million la dépense de Paris, pour ses bibliothèques... Nous serions de toute façon loin de compte.

Le chiffre de 0 fr. 08 par habitant est donné ordinairement comme l'effort de Paris... A Londres la dépense, variable par quartier, est de 1 fr. 30 dans celui de Westminster; à Croydon, en banlieue, ce n'est que 0,34. A Charlottenbourg, près Berlin, 0,25. A Birmingham, à Manchester, c'est près d'un franc, à Leeds 1 fr. 12. A Vienne 0,90. A Boston, 2 fr. 95. — Nous rappelons sans cesse ces chiffres pour montrer la non-impossibilité de cet effort.

Nous devons noter que la question des banlieues est importante. Paris ne donne pas son vrai nombre d'habitants, et les librairies publiques y devront tabler sur plus de 3 millions d'habitants. L'exigence de quittances de loyer se tourne aisément. Il serait beaucoup plus juste de prévoir et d'installer des branches de dépôt dans la banlieue directe (Neuilly, Levallois, Clichy, etc.), mais en revanche d'en exiger une redevance.

Paris doit faire plus qu'il ne fait. Les ressources actuelles sont indignes d'une telle ville. Mais nous n'attendons pas moins d'une organisation meilleure que de crédits nouveaux.

Tout d'abord une centralisation.

Ces 80 bibliothèques éparées, ayant toutes les mêmes livres, sont absurdes. Mettons que ces bibliothèques de quartier sont un intermédiaire entre les livres que chaque famille a chez elle et une librairie publique organisée.

Quelques-unes de ces bibliothèques, presque toutes en baisse actuellement, avaient pris de l'importance :

Mairie du IV <sup>e</sup> arrondissement. . .	37 402	prêts en 1905.	
39 bis, rue de l'Arbalète. . . . .	34 170		—
Mairie du X <sup>e</sup> arrondissement. . .	34 557		—
— XI <sup>e</sup> — . . . . .	30 304		—
— XII <sup>e</sup> — . . . . .	30 537		—
— XIV <sup>e</sup> — . . . . .	37 961		—

Place du Commerce. . . . .	30 014	prêts en 1905.
7, rue Saint-Ferdinand. . . . .	32 872	—
Boulevard Gustave-Tridon. . . . .	49 318	—
Mairie du XIX <sup>e</sup> arrondissement. . . . .	42 413	—

Ce sont les scules dépassant 30 000 prêts. On pourrait ajouter les mairies des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> où les lectures semblent plus sérieuses qu'ailleurs (25 et 29 000). La proportion des livres lus par 1 000 habitants varie de 341 dans le XI<sup>e</sup> à 1224 dans le 2<sup>e</sup>. A la mairie on lit 1 206 ouvrages de musique, 628 livres pour enfants; avenue Parmentier, même arrondissement, on lit 1 144 livres pour enfants et 430 livres de musique. Sûrement les collections ne sont pas semblables.

C'est le système arrondissementier qui a prévalu. Une idée très simple consisterait à grouper d'abord par arrondissement, à la mairie, les 2 à 7 bibliothèques de quartier. Grouper veut dire : catalogue commun, achats communs, faculté de faire venir les livres d'une bibliothèque à l'autre en les demandant la veille. Cette toute petite réforme exigerait une course de commissionnaire, qui reviendrait peut-être à 1 franc par jour et par arrondissement; on pourrait, certes, grouper plusieurs arrondissements, au moins réduire à 5 les 10 premiers. On pourrait réduire bien davantage. Mais arrêtons-nous à ce premier pas. C'est une dépense de 3 à 4 000 francs. Elle multiplie par 4 presque partout, par 6 et 7 dans quelques quartiers, le nombre des livres à lire.

La seconde étape, quelle serait-elle?

Nous voudrions n'émettre ici que des idées très aisément réalisables. Dès que l'on agite ces questions, ce n'est pas tant au manque d'argent que l'on se heurte qu'aux difficultés qu'il y a à déranger : 1<sup>o</sup> les habitudes de l'administration, 2<sup>o</sup> les intérêts électoraux. Nous savons qu'il y a des raisons pour ne pas fermer la plus inutile petite boutique à livres, et d'autres pour ne pas transporter là où elle a sa raison d'être telle machine qui ne sert à rien là où elle est. Pour dépasser le stade de l'arrondissement, il faut une organisation centrale, une librairie centrale. Dans l'idéal elle serait vite trouvée. Sous le nom de Salle publique de la Bibliothèque Nationale, on construit une salle magnifique, très bien située, qui sera éclairée le soir... On ne peut rien trouver de plus central et elle possède un nom connu de tous les Français.

Mais elle dépend de l'État, et n'a rien de commun avec

l'idéal proposé de librairie municipale. Déjà l'on voit qu'elle ne sera pas organisée pour le prêt des livres et la lecture des journaux du jour, deux des deux points capitaux de la librairie publique. Peut-elle administrativement s'étendre dans la cité par des filiales, succursales ou branches ? Elle fournit juste une salle de référence, mais elle la fournit fort belle, et dispense d'en établir au centre de Paris.

Paris aura donc, par la faveur de l'État, le tiers d'une librairie publique et il a déjà la bibliothèque Sainte-Genève, qui cessera bien un jour d'avoir ses heures et restera ouverte le temps qu'il faut. Le besoin actuel de salles de lecture étant moins grand au centre que dans la périphérie, et on peut n'envisager que les 2 problèmes du prêt et de la lecture des journaux et livres de référence (annuaires, catalogues, indicateurs, etc.). L'idée d'utiliser les mairies et les écoles vient de suite.

Elles ne sont, par malheur, pas du tout faites pour cela. La construction des mairies fut du pur délire. Ce ne sont qu'escaliers, cours et couloirs à perte de temps. L'idéal des architectes du XIX<sup>e</sup> siècle a toujours été de reculer, cacher le plus possible les parties utiles pour mettre en avant un décor — qui n'est point beau. Ces mairies sont sur des places, dans l'endroit le plus inaccessible qu'on a pu ; les rez-de-chaussée sont occupés ici par les logements et corps de garde, là par rien du tout, et il faut monter et compter les portes pour trouver les bureaux les plus urgents, si bien que la seule façon d'utiliser les mairies serait de couvrir les cours. Les mairies attirent beaucoup de loqueteux et de flâneurs, et beaucoup de gens viennent y perdre leur temps soit par vocation, soit par raison administrative. Ce n'est pas le public le plus désirable pour les librairies. Toutefois on pourrait aménager quelques couloirs pour y lire les journaux. Dans certaines écoles, on pourrait aussi tenter quelque aménagement ; la location de boutiques serait encore préférable. Si nous indiquons ces palliatifs, ce n'est que comme moyens de propagande. La librairie publique doit être un monument dont le quartier soit fier.

D'excellents centres pour l'établissement de librairies publiques seraient la place de la Bastille, celle de la République, la place Clichy, la place des Ternes ou de l'Étoile, la place Denfert-Rochereau, la place d'Italie, etc. L'espace exigé n'est pas considérable, 500 mètres carrés à la rigueur suffisent. Le rez-de-chaussée doit servir à la salle de jour-

naux. On mettrait au premier le bureau du prêt. On peut à la rigueur ajourner la création de salles de références, mettre ailleurs les magasins. Un premier effet, très important, serait atteint.

Je sais combien les suggestions semées dans ce livre sont contradictoires ; tantôt on cède au désir de ne décourager aucun effort, et l'on songe que tout essai est une propagande, et tantôt l'on se dit qu'un échec, ou, ce qui équivaut, la stagnation — nos populaires, dont l'essor est arrêté — est une propagande de découragement.

Voilà pourquoi il faut un crédit une fois voté, un don magnifique, une loterie qui d'un coup institue des merveilles, ne suffisent pas : il faut une loi.

Seule la Loi assure le donateur que sa fondation durera et sera entretenue. Seule elle garantit l'avenir, et donne facilité d'emprunter pour construire.

*Doit-on faire grand ?*

Ce n'est pas douteux. Il vaut mieux attendre, si l'on a peu d'argent, que recommencer les bibliothèques populaires. Le Dr Greve donne l'exemple d'une des plus anciennes populaires d'Europe. Elle débuta en 1798 avec un budget de 150 florins, atteignit 450 en 1807, et flotta tout le cours du siècle, au plus bas 325 en 1830, au plus haut 911 en 1877, pour revenir à des chiffres de 500, 600 florins.

Voici les maigres progrès de la Bücherballe moderne de Fribourg (en marks) :

	PERSONNEL	RELIURE	ACHATS DE LIVRES
1894. . . . .	1 045 M.	567 M.	26,90 M.
1895. . . . .	1 252	443	51
1896. . . . .	1 275	503	59,80
1897. . . . .	1 341	338	94
1898. . . . .	1 340	600	354,20
1899. . . . .	1 471	445	277

Comparez à cela l'accroissement des librairies publiques de New-York :

En 1880, elles ont un budget de 12 409 francs.

Ils sont obtenus uniquement par cotisations. En 1881 un don de 60 000 francs vient donner un premier élan, suivi de plusieurs autres, 100 000, 61 000, 50 000 fr. En quatre ans le budget est passé de 12 409 fr. à 39 931 fr. et les cotisations atteignent 37 151 francs. C'est alors seulement qu'un don nouveau permet de construire. Nous trouverons encore en 1887 un don de 125 000 francs d'argent et des constructions, 100 000 francs en 1889, 50 000 en 1894, 40 000 en 1898. Les autres dons sont peu importants, et donnent au total, comme dons d'argent 723 167 francs (\$ 144 633,47) en 18 ans. Il n'y a rien là de colossal et Paris a reçu en prix littéraires des sommes assez voisines de ces chiffres. Pendant ce temps les cotisations avaient monté à 50 000 francs et oscillaient autour de ce chiffre, atteignant une seule fois 80 000 francs en 1895. Mais depuis 1887 la ville contribuait au budget. Elle donnait d'abord 24 999 francs, puis élevait progressivement : 100 000 en 1894, 239 593 en 1897, 356 666 en 1898. En 1897 l'État commençait à donner à son tour : 7 000 francs, puis 9 000 l'année suivante. Le budget atteint 398 604 francs.

C'est seulement à cette époque que des dons énormes vont transformer l'institution : 400 000 francs en 1899, et 387 763 en 1900. Ce sont ces gros chiffres qui font dire aux parcsseux : bah ! en Amérique, les conditions sont autres, il y a des donateurs. Mais non ! nous en avons AUTANT en France. Ils donnent bêtement, voilà tout. Bêtement ? oh ! ce mot ne s'applique pas à eux, qui ne savent pas. Mais que dire de ceux qui les renseignent...

La librairie publique de New-York est la plus grande institution d'enseignement libre de l'Univers. Elle avait en 1880 un budget inférieur à celui des populaires de Paris. Elle n'a reçu d'abord en argent que des dons fort ordinaires. Elle n'a *conquis* la subvention de la ville qu'en 1887 et celle de l'État que dix ans plus tard...

Mais elle avait reçu deux fois des dons de bâtiments et installation qui lui avaient permis de faire assez grand pour susciter l'enthousiasme, servir d'appât à de nouveaux donateurs, justifier la subvention de la ville, le contrôle de l'État.

*Ligue pour la création de librairies publiques.*

Que pouvons-nous faire actuellement ?

Parler, écrire... les mille moyens de la propagande ?

Autre chose aussi : nous associer.

Au mois d'avril 1910 quelques bibliothécaires et le directeur d'une revue qui fit pendant plusieurs années une belle propagande de vérité et de bon sens, notamment dans des milieux d'instituteurs et d'ouvriers, se réunirent et causèrent.

Ils étaient d'accord qu'une conception nouvelle des bibliothèques était née, et que le mot même de bibliothèques ne convenait plus, qu'il fallait un terme spécial pour désigner l'invention neuve, le bureau de documents de la vie courante, le centre de lecture urbaine et rurale, qui préside au prêt dans la ville et dans les campagnes, lieu de réunion aussi, monument splendide, la basilique de la cité moderne, le lycée spécial de l'instruction personnelle, l'école de recherche et d'initiative, qui aide l'école, aide le lycée, remplace l'ancienne *étude*, et au lieu de se clore pour l'élève quand celui-ci est à même de profiter de son instruction, s'ouvre plus grande à lui, l'accompagne dans la vie, dans la vie active où l'on ne cesse jamais d'apprendre.

Le mot de *Librairie publique*, qu'on trouve sur ce volume fut choisi à une de ces réunions.

Et l'on se proposa d'appeler ainsi une ligue pour la création de bibliothèques libres et modernes en France.

Cette ligue sera-t-elle réellement fondée?

Une ligue est nécessaire, et la raison majeure est celle-ci : c'est que si un particulier, par don ou testament, voulait à titre d'exemple établir quelque part une librairie publique, ou une simple salle de journaux et référence, il ne saurait absolument pas à qui s'adresser pour que sa volonté reçoive exécution. Et il demanderait aux Académies qui fonderaient des prix ou entreprendraient de coûteuses et vaines publications, aux bibliothèques qui imprimeraient des catalogues, aux sociétés, à l'assistance publique, aux administrations, à la ville... Que de dons magnifiques ont été *noyés* de la sorte ! Qui leur dira que donner les moyens de s'instruire librement est un autre encouragement que cette séquelle de *prix* qui créent un peuple d'intrigants et de mendiants !

A côté de cette raison d'être, la ligue peut travailler.

La propagande. La première à faire est auprès des bibliothécaires. Annuaires, livres modernes, documents commerciaux et industriels, cartes, guides, tarifs, indicateurs, revues et journaux du jour... — Séances prolongées, prêt facilité... — Recherche libre sur les rayons — ... On peut faire beaucoup dans les bibliothèques, et c'est de la propagande active que tout

cela ! Nous sommes heureux d'avoir vu de ce côté quelques résultats. Les bibliothèques se transforment à Paris et en province. Si elles se transforment si bien que le mot de librairie publique devienne inutile, il aura tout de même à son heure fait son service de *mot*. Le premier effort de propagande est la section de *bibliothèques modernes*, qui s'ouvre cette année à l'*École des Hautes Études sociales*. Si elle ne devient pas un jour une vraie école formant des bibliothécaires aptes au métier, du moins quelques notions presque inconnues en France y seront enseignées et ceux qui trouvent ces cours inutiles auront dû, pour soutenir leur opinion, apprendre un peu ailleurs ce qui s'y enseigne. La connaissance des bibliothèques n'est pas enseignée en France actuellement, sinon dans des cours, excellents en eux-mêmes mais tout à fait spéciaux et incomplets, à l'École des Chartes et à la Faculté des lettres. La classification des sciences, la bibliographie commerciale et industrielle restent en dehors de tout enseignement.

Une ligue sert aussi à compter ses partisans. Ce livre-ci est un appel. La ligue existera quand elle aura un nombre suffisant non pas seulement d'adhérents, ce serait trop facile et bien illusoire, mais de vrais collaborateurs.

*La France est-elle en état de faire cette dépense nouvelle ?*

Il n'y a pas apparence que les projets exposés ici trouvent actuellement la moindre initiative vraie chez nos députés, sénateurs, ministres. La France vient de s'engager pour de lourdes dépenses, et faire face à quelque chose comme deux cents millions de charges nouvelles est un problème ardu pour le ministre des Finances. Les quatre milliards quatre cents millions auxquels peut se monter le budget de 1911, peuvent-ils être trouvés sans emprunt ?

Les difficultés ne croîtront-elles pas ? Les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu, si justes soient-ils, sont gros d'imprévu. Le moment est donc mal choisi.

Cependant jamais le bas de laine n'a été plus rempli. Il est gonflé à craquer, ou, ce qui est pire, à tenter d'honnêtes gens, et nous avons été naïvement fiers lorsqu'un chancelier allemand célébra l'épargne française. Nous ne savons si la France est en état de soutenir victorieusement une guerre contre un peuple chaque année plus nombreux qu'elle, mais certes elle est fort en état de la payer ; le plus grand

danger qu'elle court ne vient pas de sa faiblesse, mais de sa richesse.

Il semble que l'épargne croisse à mesure que cesse de croître la population. De 1882 à 1908 le nombre de livrets de la caisse d'épargne passait de 4 645 894 à 13 259 337, et les sommes dues aux déposants ont triplé dans le même temps, passant de 1 802 à 5 223 millions. Trois milliards et demi, soit 131 millions et demi par an... Sur ces livrets un tiers, soit 4 452 780 ne dépassent pas vingt francs, et plus de la moitié ne dépasse pas cent francs.

La loi sur les retraites ouvrières va-t-elle, en rassurant les gens, diminuer ce besoin d'épargne? C'est bien douteux, et la diminution des heures de travail pour le présent, la certitude d'un bon repos pour l'avenir ne feront qu'augmenter le besoin de confort, d'humble luxe, de prévoyance.

La prévoyance, avec tous ses effets. J'entends bien que cette vertu est la force de la France, qu'elle a permis le relèvement de 1870. Aujourd'hui qu'elle suicide à peu près la nation, il est permis, sans en contester le mérite, de penser qu'elle a atteint le maximum auquel vraiment une vertu cesse d'en être une, et qu'elle devient une sorte de chancre qui nous tue.

Nous voyons d'autre part que si le besoin de donner ne manque pas autant qu'on l'a dit en France, on ne peut compter, vu la division des fortunes, sur ces dons énormes, d'un seul, qui peuvent attacher le nom d'un milliardaire à l'institution que crée sa volonté. Il faut compter sur le concours de beaucoup de gens.

Or l'effort des donateurs est bien minime quand leur générosité ne suffit pas seule à une institution. Dès qu'on ne peut fonder seul une œuvre indépendante, qu'il faut contribuer avec d'autres, et figurer sur une liste longue de donateurs au lieu d'attacher son nom à l'entreprise, si les aumônes abondent, leur total en est maigre.

C'est donc bien à l'impôt qu'il faut recourir. Et à un impôt juste, sur tous ceux qui profitent. L'impôt qui ne frappe que les très riches ne rend pas dans un pays où tant de gens ne sont qu'un peu riches.

Il n'y a quel'impôt qui puisse faire vivre durablement une institution de ce genre. Des dons privés peuvent susciter,

créer, apporter l'exemple et la splendeur. Mais les dons viendront d'autant plus que l'institution, ayant son petit subside régulier de l'impôt public, offrira plus de garantie de durer.

Il convient d'accroître les charges publiques...

Ne nous arrêtons pas aux sourires que provoque cette motion. Les écoles, l'instruction pour tous ont semblé à leur heure des utopies. La librairie publique ne serait que le couronnement de cette grande œuvre de la troisième République.

La France peut-elle payer cet impôt ?  
Nul pays ne le peut autant qu'elle.

Août 1910.

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE PREMIER

### LIBRAIRIES ET BIBLIOTHÈQUES

1. « *Librairie publique* ». — Faillite de la mémoire personnelle. — Triple but de la librairie publique : enseigner, renseigner, distraire. — La librairie est une institution *publique*, monument et impôt spécial. — Les Palais de lecture. — Le *Penny-rate*. . . . . 1
2. — *Le mot*. « *Free public Library* ». Définitions. Principe. Mise en commun des services concernant la lecture. Forme pratique : les sections : prêt, référence, journaux, jeunesse. — Librairie et bibliothèque. . . . . 8
3. *Littérature du sujet*. Histoire de la question en France. Livres et documents à consulter. . . . . 13

## CHAPITRE II

### LES EXEMPLES

1. *L'Act Ewart*. L'idée morale. Le Bill Ewart, origine de la librairie publique, 1850. L'impôt consenti. — Résistance. Période d'attente. Dons et initiative. Les résultats. . . . . 23
2. *L'Angleterre*. Partout. . . Londres. Les études de nos conseillers municipaux. Les cabinets de lecture. Les librairies de district, celle de Westminster. — Liverpool. Les cercles de lecture dès le xviii<sup>e</sup> siècle. La salle Picton. Les 9 branches. Palais et cottages. — Manchester, 16 branches. Historique. Prix de revient du livre lu. — Brighton. Diverses sortes de revenus. Exposition d'art français. — *Les librairies de Leeds*, 14 branches. Pas de donateurs. Les lecteurs. Référence. Journaux. Prêt. La dépense. Ce que paye Paris. Comparaison avec Lyon. . . . . 28
3. *En Écosse*. Le pays. La cité d'Édimbourg. M. Carnegie et sa librairie. Les outils de la vie moderne. — La librairie publique, le commerce des livres et les bibliothèques. — Les

- librairies de la corporation de **Glasgow**. Le triomphe du donateur. Les 14 librairies de district. Librairie et bains publics. Le transport des livres par voitures. Modèles de catalogues pratiques. . . . . 49
4. *Aux États-Unis*. Le pays des bibliothèques. Histoire. Ancienneté de la librairie publique. Les progrès ininterrompus. — Une ville du Far-West : Grand Rapids. — L'organisation de la lecture dans un état : le Connecticut. — Autres villes : Los Angeles, Worcester, Dayton, etc. — Bâtiments. — Les grandes compagnies industrielles. — Les monstres : **Chicago**, **Boston** ; la centrale et les 28 branches ; la dépense. Service des écoles et des campagnes. L'Etat et la ville de **New-York**. Système de librairies généralisé. Les 252 bibliothèques. Livres pour tous : femmes, enfants, étrangers, cultes divers, aveugles, etc. Le nouveau palais et les 50 branches prévues. Accroissements. Budget. Bulletin et listes de livres à lire. Propagande. — L'ère des cathédrales et l'ère des librairies. . . . . 65
5. *Dans la nouvelle Allemagne*. Bibliothèques allemandes. Esprit et influence en France. L'effort vers la librairie publique. Les *Bücherhalle* : Berlin, Charlottenbourg, Hambourg, etc. — La lecture à Strasbourg. — La fondation Krupp. — Société du souvenir des poètes. . . . . 103
6. — *Dans l'univers*. L'éclosion du livre dans le monde. Europe : Autriche-Hongrie et Scandinavie. — Canada. L'Afrique du Sud. L'Inde. L'Australie ; les splendeurs de Melbourne et Sydney. Les librairies circulantes. — Japon. La librairie d'Osaka. — L'Amérique du Sud. — Conclusion. . . . . 113

### CHAPITRE III

#### LA LIBRAIRIE, MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

- Les sections juvéniles. — La méthode séminaire : choix du livre laissé à l'élève. L'habitude de la librairie publique dès l'enfance. — Les scolaires françaises. — Objections : abus du livre et dispersion. Pourquoi les peuples les plus pratiques ont tant développé la librairie publique. La recherche personnelle et le manuel. Le cours, l'expérience et la lecture libre. — Organisation pratique. Le service de livres des écoles. Expositions. Heures d'histoires. Le choix d'une vocation. . . . . 125

### CHAPITRE IV

#### NOS BIBLIOTHÈQUES

1. *Hierarchie des bibliothèques*. Les savantes. La Nationale suffit-elle à Paris ? Bibliothèques d'étudiants et professeurs. Sainte-Geneviève. Sorbonne. Les 306 bibliothèques de Paris. . . . . 141

2. <i>Les municipales</i> . Richesse morte de la France. Personnel. Achats. Heures. Fréquentation. Les progrès récents. . . . .	150
3. <i>La librairie publique est-elle une bibliothèque populaire ?</i> Erreur et danger de cette confusion. Différences matérielles. Heures, journaux, documentation courante et organisation. Choix de livres. Différences morales. Le régime des castes. — L'Œuvre des populaires en France. Croissance et arrêt des municipales parisiennes. — La Banlieue. — Les bibliothèques régimentaires. Le catalogue des livres permis aux soldats. — Conclusion. . . . .	157
4. <i>La nouvelle salle publique de la Bibliothèque Nationale</i> . Qu'en va-t-on faire ? Scra-t-elle une seconde classe ou une salle moderne de documentation, la Référence d'une vraie librairie publique ? . . . . .	179

## CHAPITRE V

LES RAISONS D'ÊTRE DE LA LIBRAIRIE PUBLIQUE  
CE QU'ON DOIT Y METTRE

1. <i>La librairie publique, complément naturel et indispensable de l'instruction gratuite et obligatoire</i> . — Les partis, la commodité. — De la vérité et du mystère impossible. . . . .	186
2. <i>Les journaux</i> . Les maîtres de l'opinion : l'éloquence et le journal. — Les salles de journaux des librairies publiques. Leur rôle social. . . . .	192
3. <i>Les magazines</i> . Leur mode récente en France. Font-ils tort à la vraie lecture ? La vulgarisation mondaine. . . . .	200
4. <i>Le rôle économique</i> . La librairie publique sert-elle aux commerçants ? Un grand rôle méconnu. — Les ouvriers et l'égalité croissante. Peuples du Nord. . . . .	205
5. <i>La question du roman</i> . L'objection du roman. Les statistiques de lecture. Le roman, lecture de l'humanité. — Par quoi le remplacer ? Les voyages. L'histoire. Les Belles-Lettres. — Le roman fait-il lire d'autres ouvrages ? — La commodité, terrain d'entente. — Les restrictions pour la jeunesse. . . . .	212
6. <i>Le parti auquel est affiliée la librairie publique</i> . Neutralité impossible. Rôle social du bibliothécaire. Règle d'or. Livres à proscrire et à rechercher. Récapitulation. . . . .	226

## CHAPITRE VI

## LA PRATIQUE

1. <i>Les ressources</i> . — L'impôt. — Les dons. Les principes de M. Carnegie. Les bénéfices divers. Les taxes de lecture. . . . .	234
MOREL. — La librairie publique. . . . .	21

2. *Le prêt taxé.* — Les libraires à souscription. La taxe de lecture. L'avantage pécuniaire et moral et la nécessité de restreindre. Effets des taxes à Brême, à Vienne, etc. La taxe est un moyen transitoire. Forme de la taxe. . . . . 236
3. *Le prêt avec droit d'achat* Le livre prêté qu'on garde. Le vol. La marque de librairie et la reliure spéciale. — Le *Times* et le système qui fit la « guerre des livres ». — La librairie publique encourageant l'achat. — Notes pour un règlement de prêt avec droit d'achat. . . . . 243
4. *L'établissement.* — Le comité initiateur. — Le nombre de livres à prévoir. L'affluence possible. — L'emplacement. — Les branches à établir. — Les magasins et la machinerie. — La construction. Distribution des salles. Les entrées sur la rue. Matériaux et lumière. L'éclairage. Aération, chauffage. — La crainte du feu. Aménagement. Meubles. Indicateurs de prêt. Les règlements : formalités d'emprunt. — Hygiène. — Les rapports annuels et les statistiques. . . . . 252
5. *La librairie des champs, des marins, des aveugles...* (TRAVELLING LIBRARIES). Bibliothèques circulantes. Envois de caisses de livres aux écoles, sociétés, aux fermiers, aux navires. Salles pour les aveugles. . . . . 271
6. *L'accès libre aux rayons* (OPEN-SHELF). Le public admis à choisir ses livres. Vole-t-on davantage ? Les résultats. Ceux obtenus en France. Restrictions et précautions. L'apprentissage de la liberté. . . . . 275
7. *La librairie publique et les éditeurs.* Attitudes diverses des éditeurs. L'amélioration de la lecture évidente. Lutte contre l'appât du titre et contre la réclame. Le nouveau marché ouvert. — Danger d'accaparement. — La spéculation au livre de bibliothèque. . . . . 281
8. *Le personnel masculin et féminin.* 1° Le personnel technique. L'instruction professionnelle. L'École des Chartes. Ouvertures d'une section de bibliothèques modernes à l'École des Hautes Études sociales. Examens et brevet. 2° Entretien et police. 3° Dactylographes. — Les femmes et la carrière des bibliothèques. Instruction, salaires et emplois. . . . . 286

## CHAPITRE VII

POUR FONDER EN FRANCE DES LIBRAIRIES PUBLIQUES

- Les librairies publiques à établir. Grouper ou fonder ? Trouver de l'argent. La loterie. L'impôt de librairie, une loi de libraire. Ce que produirait un penny-rate en France. — Paris, le budget et la réorganisation des bibliothèques municipales. — Doit-on faire grand ? — *D'une Ligue pour la création de librairies publiques.* — Propagande et moyens d'action. . . . . 298

